DÉCEMBRE 1974
N° 249
Rédacteur en chef :
Claude Julien

Prix : 5 F
Algérie : 5,00 DA — Maroc : 5,00 dir.
Canada : 1,25 $ c. — Roy.-Uni : 33 p.
Espagne : 35 pes. — Suisse : 3 F.S.
Italie : 650 lires — Tunisie : 500 mil.

Abonnements : voir tarif page 17.

Publication mensuelle
(vingt et unième année)
éditée par
Le Monde

LE MONDE diplomatique

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — 5, rue des Italiens, Paris-IX° — Directeur : Jacques Fauvet

Nationalisme

Par CLAUDE JULIEN

FORMULEE non sans hésitation, une inquiétude, que l'on aurait tort de vouloir dissimuler, commence à se faire jour. La crainte de ranimer de vieilles passions collectives, dont on sait jusqu'à quels sanglants déferlements elles peuvent conduire, incite sans doute à la plus extrême prudence. Mais celle-ci n'a jamais consisté à fermer les yeux devant le danger.

Or le danger est là. Par crainte de créer l'irréparable, les responsables qui l'ont perçu préfèrent le camoufler sous un pesant silence. Cédant en cela à l'habitude contractée depuis trente ans, ils veulent éviter tout geste, tout propos qui risquerait de réveiller les démons du nationalisme germanique. Le mutisme qu'ils observent leur paraît être de saison, tant il est vrai que les générations postérieures à la seconde guerre mondiale se sont efforcées de bannir tout chauvinisme.

Mais le nationalisme n'est pas seulement dans la manière de sentir et de penser, encouragée ou non par une propagande cocardière. Il s'inscrit aussi dans les affrontements d'intérêts qui ne doivent rien aux passions, aux impulsions irraisonnées. Les divergences entre Bonn et Paris tiennent moins à des différences de tempérament national, d'héritages culturels et historiques, qu'à des situations matérielles fort dissemblables.

FAUT-IL les évoquer rapidement ? Sur le plan économique, d'abord, rien ne permet de comparer les deux pays, qu'il s'agisse de leur potentiel industriel, de la part de leur production consacrée à l'exportation, ou du volume de leurs réserves en devises. Dans ces conditions, la défense de leurs intérêts nationaux les condamne souvent à choisir des solutions incompatibles, surtout lorsqu'elles mettent en cause les relations commerciales et monétaires avec les Etats-Unis.

La disparité des situations est tout aussi grande sur le plan militaire. La France, elle, n'a pas d'éventuelles revendications territoriales à faire valoir, et la République fédérale se trouve au voisinage immédiat du camp socialiste. Plus que tout autre pays de la C.E.E., elle dépend, pour sa sécurité, de la protection américaine. Quels que soient les hommes au pouvoir, il n'est pas surprenant que Bonn et Paris aient, à cet égard, des positions sans doute inconciliables.

C'est pourquoi, en dépit des témoignages d'amitié entre MM. Helmut Schmidt et Giscard d'Estaing, nul ne s'étonne que l'hebdomadaire du parti social-démocrate allemand cherche à rejeter sur la France la « faute terrible » qui pousserait la R.F.A. vers une alliance particulière avec Washington. Cette alliance est depuis longtemps inscrite dans les faits. Elle a toutes les chances de se renforcer à la faveur de la crise que traverse le système capitaliste.

CETTE crise, en effet, poussera les sénateurs américains, soucieux d'économies, à réduire les troupes qu'ils entretiennent en Europe. Certains s'effraieront alors du prétendu « vide » ainsi créé sur le continent. Malgré la vigilance de l'U.R.S.S., la tentation sera forte de remettre en question les limitations imposées au réarmement de l'Allemagne. Surtout si l'on pense voir là un moyen de résorber un chômage accru...

Un tel calcul n'entre pas dans les projets de l'actuel chancelier ? Mais si la presse allemande feint de s'inquiéter que le pouvoir du président français « commence à vaciller », la stabilité n'est pas mieux assurée à Bonn. Les successeurs éventuels sont bien connus. Quoi qu'en dise l'organe des milieux d'affaires allemands, la France ne considère pas sa voisine comme « un géant économique mais un nain politique ». L'Allemagne est un géant à la fois économique et politique, dont rien ne garantit qu'il restera un nain militaire. Et ce jour-là...

C'est pourquoi les socialistes allemands sont mal inspirés lorsque, parlant du « nationalisme indécrottable » de la France, ils suggèrent qu'ils sont, eux, à l'abri de tout réflexe nationaliste. Bien des occasions leur ont été données d'en convaincre leurs partenaires de la Communauté. Il serait vain de déplorer qu'ils ne les aient pas saisies. La seule sagesse est maintenant d'admettre que tout « sommet » européen est vain lorsque de telles suspicions occupent les esprits. D'autant qu'elles s'appuient sur des données économiques et militaires tellement dissemblables qu'elles justifieraient le divorce. Il n'y a pas lieu d'enterrer l'Europe : elle n'existe pas. Mais aucun gouvernement ne veut être le premier à formuler le constat. Maintenir la fiction ? Peut-être. Mais aussi avoir une politique de rechange.

SOLITUDE D'ISRAEL

Par ELIE ELMALEH *

ON ne saurait dire si Israël devrait se lamenter ou se féliciter du « non-lieu » auquel le condamnent les instances internationales, dans le procès qu'on lui intente aujourd'hui. Après tout, de quel lieu géographique parlent l'ONU ou l'UNESCO, garants, en principe, de la morale internationale ? Par l'amalgame qui impute à l'Etat d'Israël les fautes commises par ses gouvernements, on accorde à Israël l'étrange privilège de venir d'ailleurs et de n'être nulle part. Cette confusion est un cas unique dans les annales, marquant une fois de plus le destin singulier qu'on veut réserver à Israël et aux juifs.

Mais Israël n'offre qu'un « modèle » parmi d'autres (affirmation du Biafra, du Bangladesh, du « Québec libre », affirmations régionalistes) d'un problème qui le dépasse : le monde moderne met inconsciemment le doigt sur le problème fondamental des rapports entre l'Etat et l'éthique. On veut condamner Israël à n'être pas un Etat, au nom d'une éthique absolue que l'on souffre de ne plus lui voir assumer depuis que, précisément, il s'est constitué en Etat. Israël sert de révélateur à un doute qui semble traverser les Etats modernes : l'espace géographique où s'affirme la souveraineté de l'Etat est-il le fondement du droit ? Et il y a bien doute sur la notion de droit, puisque l'on a besoin d'enlever à Israël son territoire propre, pour se justifier à lui dénier le droit à être. Mais voilà ! Le droit d'Israël demeure par-delà la frontière de terre et de barbelés, comme le droit des Palestiniens a perduré par-delà les camps et l'errance.

L'immobilisme d'Israël depuis la guerre de six jours a, comme on le voit aujourd'hui, déplacé peu à peu le rapport des forces (la force militaire n'est pas tout) en faveur des Arabes. Du fait de leur réveil politique, de la mobilisation de leur potentiel économique, des soutiens diplomatiques de plus en plus vastes et profonds dont ils bénéficient. Mais ces facteurs, pour importants qu'ils soient, ne sont pas déterminants. Ils ne font qu'accélérer l'érosion politique de la position israélienne, imputable également pour le moins à l'attentisme des gouvernements israéliens depuis 1967.

Actuellement, on entend un discours israélien sur la paix intégré (donc annulé) dans une stratégie de guerre, de même que depuis vingt ans on a entendu, du côté arabe, un discours belliqueux rendu impuissant par la réalité du rapport des forces militaires. On observe, aujourd'hui, les effets d'un processus (commencé en 1969 par Nasser) de pondération du *discours* belliqueux arabe à mesure que s'affirme l'emprise sur la *réalité*. Faut-il croire qu'Israël et les juifs dans le monde s'engageront demain là d'où les Arabes commencent à sortir ? Dans la coupure et l'écart entre le discours et le réel, qui est le propre de la situation mythique. Et de l'impuissance. Et de la solitude.

Sécurité militaire et lutte politique

L'EXISTENCE et l'identité d'Israël exigent qu'il s'engage dans une stratégie de paix. Celle-ci implique de marquer l'urgence égale de la sécurité aux frontières et de la justice sociale. Le champ politique israélien, encombré depuis plus de vingt ans par le front extérieur de la sécurité militaire, doit réintégrer, à titre égal, le front intérieur de la cohésion sociale et économique. La sécurité d'Israël est une et ne se réduit pas au seul fait militaire (nécessaire et légitime, bien sûr). Sur ce double front (à condition d'un changement de politique sociale et économique), Israël peut mobiliser non seulement les juifs, mais tous les hommes épris de justice et de progrès social.

La solitude d'Israël, c'est aussi la solitude des Israéliens. En particulier, la solitude de toute une communauté exilée de sa propre culture, étrangère dans son propre pays, portant le plus lourd fardeau, parce que déshéritée, de l'état de guerre et de la crise économique : la communauté sépharade. Celle-ci ne peut se manifester aujourd'hui que par des cris à peine intelligibles, dont certains ne retiennent que la violence. Le devoir des intellectuels juifs en particulier sera demain d'articuler ce cri afin de briser le ghetto où ses ennemis veulent enfermer Israël.

Les liens qui unissent le peuple juif à Israël sont singuliers et spécifiques. Or, il est loin d'en tirer toutes les conséquences. La solidarité se limite (et Israël semble vouloir y trouver son compte) à la mobilisation de l'opinion juive et à l'envoi de volontaires ou de fonds en période de guerre. La mauvaise conscience que traîne le juif de la dispersion pour n'avoir pas immigré le pousse à un soutien inconditionnel de la politique israélienne. Une atmosphère de psychose panique, dont l'exact pendant est une sécurisation faussement messianique, est ainsi entretenue dans un chassé-croisé israélo-juif de discours sentimentalo-mythiques. Tout ceci contribue à retarder l'éveil politique du juif sincèrement attaché à son peuple et à l'Etat d'Israël. A l'intérieur, comme à l'extérieur d'Israël, lucidité et esprit critique sont émoussés par un état de guerre, dont on découvrira un jour l'hypothèque énorme qu'il prend sur le projet politique et culturel d'Israël.

La situation de guerre vécue depuis vingt-cinq ans imposait sempiternellement le faux problème de *l'opportunité* de la critique et du combat politique. L'histoire n'est pas une donnée statique et stratifiée : il n'est pas vrai que les problèmes sociaux doivent être posés après le problème de la sécurité aux frontières, comme on l'entend dire si souvent. S'il est vrai que toutes les ressources juives doivent être mobilisées en période de guerre, il est non moins vrai que le combat politique est le seul qui doive requérir notre engagement. Ce combat politique peut infléchir la formulation du problème de la guerre et du problème social.

Surseoir aux luttes sociales, c'est cautionner, qu'on le veuille ou non, la stratégie de guerre de ceux pour qui l'expansionnisme tient lieu de politique de défense. Pour nous, l'opportunité de critiquer ou non (« l'union sacrée »), se réduit à quelques mois entourant la période de guerre, alors que les adeptes (souvent à leur corps défendant) de la stratégie de guerre étendent à une permanence statique, de 1948 à nos jours, cette notion d'opportunité. Or le combat politique est urgent.

Qui peut déranger l'immobilisme où se trouve la vie juive en Israël et en Diaspora ? Ceux qui ressentent l'oppression sociale et culturelle dans leur chair ou dans leur conscience : les juifs orientaux. *La population juive orientale (sépharade) est historiquement appelée à prendre en charge le devenir social et culturel d'Israël et du peuple juif, comme la population juive occidentale (ashkénaze) a pris en charge la fondation de l'Etat dans sa formule politique.*

L'acquis de l'aventure sioniste est extraordinaire : elle a modifié le rapport aliénant du juif au monde non juif : elle a sorti le juif de sa condition de colonisé diasporique. C'est un fait. Mais l'histoire continue. Le présent montre ceci à l'évidence : la révolution nationale juive ne s'est pas accompagnée d'une révolution sociale et culturelle. Bâti sur l'urgence de la fondation de l'Etat juif, le projet sioniste arrive maintenant dans une impasse, parce qu'il n'a pas pris en charge le problème du *devenir* de l'Etat juif et du peuple juif tout entier. Le sionisme et, corollairement, l'histoire juive, attendent leur second souffle (1).

Sépharade ou oriental ? Pas de querelle sur les mots : oriental et sépharade désignent une même réalité vécue dans le champ politique (rapport des forces sociales, économiques, culturelles), et non une donnée figée de l'histoire. Historiquement, le mot « sépharade » désigne une petite partie des juifs originaires d'Afrique et d'Asie, et qui furent associés jadis à la civilisation judéo-espagnole. Mais ce qui définit le concept de juif oriental ou sépharade, c'est la condition commune faite globalement aux juifs originaires d'Afrique et d'Asie. Les nombreuses exceptions, en tant que faits individuels, échappent au terrain politique où nous situons notre analyse.

Il n'est donc pas logique de s'en tenir à une vision empirique qui fragmente la réalité en une multitude de morceaux apparemment contradictoires : cela fait dire qu'il y a tellement de différences, par exemple, entre le juif marocain et le juif sépharade de Hollande, que l'on ne peut parler de peuple sépharade. On pourrait retourner l'argument pour contester la notion de groupe ashkénaze.

(Lire la suite page 4.)

(1) Quelles que soient les justifications que l'on peut avancer, il est un fait que, depuis vingt ans, les gouvernements successifs d'Israël ont eu une politique de l'*alya* (immigration), mais beaucoup moins une politique de la *k'lita* (intégration), ou une politique sociale.

* Docteur ès lettres, chargé de cours à l'université de Paris X-Nanterre, professeur au C.U.E.J. (Centre universitaire d'études juives), 30, boulevard de Port-Royal, Paris.

Le soulèvement de la vie

Par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

ON avait dit, d'après Lénine et Staline : l'homme, le capital le plus précieux. On avait dit aussi : pour changer la vie, changeons l'esprit du temps. On avait dit encore : voici l'heure du socialisme.

Le socialisme, version social-démocratie, a gagné en effet et s'est installé au pouvoir. En République fédérale d'abord, avec le chancelier Brandt. En Grande-Bretagne, avec Harold Wilson. La vitrine du socialisme nordique n'était peut-être plus aussi prometteuse et aussi aguichante que par le passé, mais en Italie, en Belgique, en Hollande, en France même, sans parler du Portugal, de la Grèce, et, qui sait, de l'Espagne peut-être, le socialisme paraissait progresser, approcher tout près du pouvoir et parfois même il y participait.

Quelques mois à peine, et voici que tout est bouleversé. Certes la social-démocratie allemande, le travaillisme anglais demeurent aux commandes, mais ils ne s'y maintiennent qu'à grand-peine, avec une marge très faible. Leurs chefs, le nouveau chancelier et le premier ministre, affaiblis, hésitants, sont inquiets. L'Amérique, durement atteinte économiquement et socialement, ne sait plus à qui se vouer : un président républicain et intérimaire — ou plus exactement qui assure tant bien que mal, et tout compte fait plutôt mal, l'intérim de l'intérim — un Congrès démocrate aux deux tiers, donc à peu près plus de gouvernement.

Partout en Europe occidentale, les crises à répétition, les consultations électorales en cascade, une sorte de décomposition qui gagne tantôt l'activité économique, tantôt l'esprit public, tantôt même le corps social tout entier. Le Portugal, la Grèce, démocraties neuves ou retrouvées, mais combien fragiles, toujours menacées. Le sentiment du provisoire, d'une attente alarmée, mais l'attente de quoi, de quelle catastrophe ?

L'histoire semble devenir fluide

A l'Est, du moins... Voire ! Pour être chef d'Etat on n'en est pas moins homme, et il n'est pas sacrilège ni même injurieux de prédire la disparition relativement proche de deux monstres sacrés, deux géants de la scène internationale, Mao et Tito. Face à une Amérique soucieuse et incertaine, à une Europe occidentale minée par le doute ou l'angoisse, à un Japon provisoirement neutralisé par sa soif d'énergie et son problème monétaire, la tentation sera grande pour l'Union soviétique de reprendre le dossier « Chine » là où elle l'avait laissé en 1958 ou 1960, de liquider les séquelles du schisme yougoslave. Déjà quel changement de ton, de rythme et peut-être de plans, en six, en trois mois !

Les immenses interrogations du tiers et du quart-monde restent plus que jamais sans réponse. Famine, démographie galopante, épuisement des ressources naturelles, décrépitude du commerce international, ce sont là des thèmes pour débats d'experts et des champs clos pour d'exquis duels de spécialistes. Dans la réalité, les organisations internationales s'affaissent ou s'effritent, les rares structures qui avaient résisté aux premiers orages se disloquent, les canaux creusés à grands frais entre les deux univers pour tenter de les faire communiquer se referment.

Poudrières du Proche-Orient et du Vietnam, oppressions et répressions — mais que faire d'autre que protester ? — le risque d'explosion est constant, il est partout. Une fois de plus le monde hésite, tandis que l'histoire à nouveau semble devenir fluide, entre la fin de l'après-guerre et le début d'une nouvelle avant-guerre. Or cette guerre-là, nombreux sont ceux qui la jugent inéluctable et pensent qu'elle sera nucléaire. C'est seulement sur sa date — cinq ou vingt ans ? — et sur les conditions les plus vraisemblables de son déclenchement, mais non sur les chances de l'éviter, que les opinions varient. Le pire, contrairement à l'aphorisme aussi rassurant que faux, est évidemment fatal, et il ne reste, comme l'a dit en octobre à sa réunion de presse M. Giscard d'Estaing, qu'à tenter de « *gérer l'imprévisible* », ce qui est peu d'ambition.

Et la France dans tout cela ? Electoralement coupée en deux au mois de mai dernier, elle s'est installée dans cette division, ne retrouvant l'unanimité que pour une commune anxiété aux causes disparates et floues, parfois contradictoires. Elle voit bien que le décor autour d'elle est en train de changer de fond en comble et peut-être de s'effondrer. En elle-même, les ferments d'un bouleversement radical des modes de vie et de jugement sont perçus avec acuité mais aussi avec une sorte de détachement nostalgique, d'indifférence, de désenchantement. On ne cesse de lui répéter à bon droit que l'interdépendance des nations réduit dramatiquement la marge dans laquelle un pays moyen, fût-il doté de l'arme nucléaire, peut inscrire une politique et une stratégie monétaires, économiques, énergétiques, qui conservent au moins l'apparence de l'autonomie.

(Lire la suite page 6.)

LA HAUTE-VOLTA

A l'heure des militaires

Le drame de la pauvreté aggravée par la sécheresse

Par GÉRARD AIMÉ et PATRICE AOUST

La surface des rizières de la vallée du Kou, à l'ouest de Bobo-Dioulasso, seconde ville de Haute-Volta, devrait atteindre, l'an prochain, 1 250 hectares. L'objectif fixé en 1970, lorsque les premiers champs irrigués devinrent productifs, serait donc atteint. Les récoltes de la vallée, au début, étonnèrent les promoteurs de ce programme de développement : les coopérants venus de Formose. Les rendements approchèrent 7 tonnes à l'hectare. Ces résultats exceptionnels épuisèrent vite un sol traditionnellement pauvre. Aujourd'hui, la production s'est stabilisée autour de 3 tonnes à l'hectare.

Un millier de familles (dix mille personnes) sont venues s'installer dans cet Eldorado africain. Dans les rizières qui s'étendent à perte de vue, les femmes, les enfants, tout le monde participe à la production. D'innombrables bicyclettes attestent la relative aisance des habitants. Les revenus individuels s'élèvent ici à 234 000 F C.F.A. (1), bien au-dessus de la moyenne nationale : 17 000 F C.F.A.

La reconnaissance diplomatique de la Chine populaire par le gouvernement, le 15 septembre 1973, ne devait nullement ralentir l'expérience : pour les paysans voltaïques, des techniciens chinois remplaçaient d'autres techniciens chinois. La délégation de Taïwan céda la place sans bruit. Pékin avait promis qu'il n'y aurait pas d'interruption et respecta ses engagements : l'an prochain, la Haute-Volta devrait exporter une partie de sa production de riz paddy. La vallée du Kou, région en plein essor, donne malheureusement une image trompeuse d'un pays qui demeure, selon les statistiques établies par l'ONU l'un des plus pauvres du monde.

A quelques kilomètres de Ouagadougou, les rares puits ne contenaient plus, avant la saison des pluies, qu'un fond de boue. Les femmes, jarre sur la tête, devaient chaque jour marcher un peu plus loin pour trouver l'eau nécessaire à leur famille. Dans les villages désertés par les hommes, partis vers la capitale, où ils grossissent les rangs des chômeurs, quelques vieillards assis devant les cases ne pouvaient que contempler en silence leur terre brûlée par la sécheresse.

La dernière saison des pluies, d'une exceptionnelle ampleur, semble avoir mis fin au cataclysme. Les malheurs de la population n'en sont pas pour autant terminés dans l'immédiat. Se déversant avec violence, l'eau du ciel, attendue si longtemps, a rendu plus difficile, sur les pistes défoncées, l'acheminement des vivres vers les villages isolés. Dans le port d'Abidjan, en Côte-d'Ivoire, les stocks s'entassent : la vétusté de l'unique voie ferrée reliant ce port à la Haute-Volta ne permet plus un écoulement régulier des secours. D'ailleurs, dans cette terre de nouveau abreuvée, que semer ? Les familles affamées ont été, dans la plupart des cas, réduites à manger les semences distribuées par le gouvernement.

Parmi ces paysans (95 5 % d'une population de 5,5 millions d'habitants) combien, aujourd'hui, peuvent encore cultiver leurs champs ? Le secteur rural, *« pilier de la vie nationale et du développement »*, selon les termes du président de la République, le général Lamizana, ne peut même plus être défini comme une agriculture de subsistance. Sur une surface cultivée qui ne couvre qu'un cinquième du territoire, la production reste quasi stagnante depuis cinq ans.

Les perspectives à court terme sont donc très sombres : une aide de 700 000 tonnes de céréales est jugée nécessaire cette année. La sécheresse n'explique pas tout. Bien avant qu'elle ne se manifeste, la culture extensive, conjuguée au surpeuplement du centre du pays, avait conduit à la destruction du sol. La production agricole n'augmentant pas, alors que le pays compte chaque année 110 000 habitants de plus, certaines régions (en particulier le nord-est du territoire) sont au bord de la famine. La mortalité infantile est particulièrement élevée : cent soixante-quatorze décès pour mille naissances.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE
(en milliers de tonnes)

	1967	1968	1969	1970	1971
— Mil - Sorgho	830	860	925	830	880
— Riz	28	29	31	36	38
— Arachide	73	75	75	76	73
— Coton	17	32	36	23	28
— Maïs	64	66	69	72	75

Emigration des hommes et exportation d'un cheptel famélique

Les terres les plus fertiles, les vallées des trois fleuves — Volta Rouge, Volta Blanche et Volta Noire, — sont abandonnées par les paysans : des moustiques dont les piqûres répétées provoquent la cécité pullulent sur les rives. Dans les quelques villages qui subsistent malgré tout dans ces vallées, la plupart des adultes sont pratiquement aveugles dès l'âge de 30 ans. Cette terrible maladie, l'onchocercose, fait l'objet d'études de la part de diverses équipes médicales étrangères, mais aucune forme de lutte décisive n'a encore pu être trouvée.

L'essor démographique, joint à la pauvreté des sols, conduit une importante fraction de la population à chercher un emploi dans les pays voisins, plus riches, dont le développement requiert une importante main-d'œuvre.

Le Ghana et la Côte-d'Ivoire reçoivent chaque année près de cinq cent mille travailleurs voltaïques (2). L'origine de cette émigration vers les pays du sud remonte au siècle dernier. Par tradition, le départ symbolisait l'accession au rang d'homme.

De surcroît, la saison sèche, où s'effectuent les récoltes dans les pays côtiers, correspond à la morte-saison en Haute-Volta. Aujourd'hui, la sécheresse a considérablement accru le nombre de ceux qui émigrent parfois définitivement.

D'immenses troupeaux de vaches squelettiques paissent près de la ville de Kaya, au nord-est de Ouagadougou. Elevés aux confins du pays, près des frontières du Mali et du Niger, les bovins traversent lentement tout le territoire pour être vendus au Ghana ou en Côte-d'Ivoire. Le voyage à travers les terres brûlées par la sécheresse est particulièrement éprouvant. Les animaux, du moins ceux qui survivent, n'ont guère plus, au moment de la vente, que la peau sur les os. Les éleveurs sont alors à la merci des acheteurs étrangers, qui fixent librement les prix. Sitôt franchie la frontière, le bétail est conduit par l'acquéreur dans les fermes d'embouche où il reprend rapidement du poids et du prix. L'absence de telles fermes en Haute-Volta se traduit par un énorme manque à gagner pour les éleveurs. Le plan 1972-1976 prévoyait bien la création de deux zones d'embouche fourragère, l'une entre Nebbou et Léo, à la frontière ghanéenne, l'autre à Bobo-Dioulasso, mais ces projets n'ont pas encore été réalisés. Malgré ces limites, l'élevage représente la plus grande richesse du pays : près de 50 % des exportations (3). L'accroissement régulier des ventes d'ovins-caprins, de volailles, ainsi que de cuirs et peaux, qui ont plus que doublé depuis 1970, se heurte aujourd'hui à plusieurs difficultés : mortalité due à la sécheresse, concurrence du bétail malien, baisse des ventes au Ghana du fait des retards de paiement accumulés par ce dernier (4).

Afin de coordonner les différents secteurs de la paysannerie, les autorités créèrent, le 28 juillet 1965, des organismes régionaux de développement (O.R.D.). Neuf ans plus tard, les O.R.D. ont pris une place de plus en plus importante dans la vie publique. Le pays est aujourd'hui divisé en onze O.R.D. recouvrant chacun un secteur géographique homogène.

Organisation décentralisée, l'O. R. D. constitue une expérience originale par rapport au système d'encadrement des pays voisins, marqué par une confrontation permanente entre les aspirations paysannes et les perspectives gouvernementales. Les O.R.D. assurent en effet une intégration horizontale des structures administratives au lieu de la traditionnelle verticalité. Les représentants des populations agraires siègent dans les organes responsables des O.R.D., et ainsi participent directement à l'élaboration de la politique paysanne au niveau de leur région.

La période de sécheresse a soumis ces organismes à rude épreuve. L'ampleur du fléau a conduit les autorités à parer au plus pressé : les projets de développement élaborés par la plupart des O.R.D. risquent d'être ajournés. En particulier, la répartition, prévue par le IV° plan, de 8 954 millions de francs C.F.A. entre les onze O.R.D. devrait subir de sensibles modifications dans le sens d'une plus grande solidarité des secteurs les plus privilégiés (celui de Bobo-Dioulasso par exemple) envers les régions les plus touchées par la sécheresse, notamment les O.R.D. de Ouahigouya, de Kaya et de Dori, tous situés dans le nord-est du territoire.

Une agriculture en stagnation depuis des années, un élevage en butte à des difficultés croissantes, l'économie voltaïque est difficilement « en voie de développement ». L'industrie, selon les propres termes du président de la République, est *« presque inexistante ou inféodée »*. Une infime minorité de Voltaïques travaillent dans ce secteur, en grande partie aux mains de sociétés étrangères.

En plus de la sécheresse, une autre épreuve s'abat sur le pays : la hausse brutale des prix de l'énergie. La Haute-Volta, qui, à ce jour, ne tire de son sous-sol aucune richesse significative, ne peut répercuter cette hausse sur aucun de ses produits exportés. Les prix du sucre, du riz, du blé, de tous les articles de première nécessité s'envolent.

Querelles de personnes au sein du parti majoritaire

La situation économique ne semblait pourtant pas être le principal problème des responsables politiques au début de 1974. M. Gérard Ouedraogo, premier ministre, et M. Joseph Ouedraogo, président de l'Assemblée nationale, les deux leaders du parti majoritaire, le R.D.A. (Rassemblement démocratique africain), avaient engagé la course au pouvoir. En décembre 1974, selon la promesse du général Lamizana, l'armée devrait regagner ses casernes et laisser aux seuls civils un pouvoir qu'ils partagent depuis 1970.

Le premier ministre, désireux de se trouver en tête des candidats à la présidence, multiplie divisions calculées et alliances personnelles, en particulier en direction des partisans de l'ex-président, M. Maurice Yameogo, renversé en 1966 par les militaires. Ce dernier, privé de ses droits civiques, retranché dans son fief de Koudougou, jouit encore, en effet, d'une grande popularité.

Dans les premières semaines de l'année, l'affrontement entre les futurs candidats se transforma en crise ouverte. Le R.D.A. ne veut pas se retrouver, comme en 1966, complice d'une situation qu'il ne contrôle plus. Son secrétaire général, président de l'Assemblée nationale, « Joseph » (on désigne ici communément les hommes politiques par leur prénom) proposa et fit voter une motion de censure contre « Gérard », président du parti et premier ministre. Motifs : travail fractionnel, pouvoir personnel.

« Gérard » feignit d'ignorer cette décision, malgré la démission de deux membres de son gouvernement. Pour lui cette motion de censure était une *« farce de mauvais camarades »*.

Chaque clan du R.D.A., les « pro-Gérard » et les « pro-Joseph », réunit alors à quelques heures d'intervalle un « comité directeur » du même parti, lequel se borna naturellement à excommunier l'adversaire en donnant carte blanche à son champion. Face au public, au cours de nombreuses conférences de presse, les accusations réciproques tournèrent vite à l'injure. Tout en suivant avec une

SOUVERAINETÉ DE L'ÉTAT ET INGÉRENCE ÉTRANGÈRE

Les fondements juridiques de l'intervention militaire

Par FRANÇOIS CONSTANTIN *

Le système international est le théâtre de paradoxes profonds. La souveraineté des Etats qui le composent est d'autant plus affirmée que l'interdépendance quotidienne est manifeste ; l'égalité est proclamée d'autant plus fort que l'asymétrie des puissances s'aggrave ; le principe de non-ingérence est consacré d'autant plus solennellement que son contenu devient plus confus et irréel ; le commerce (et l'usage) des armes est florissant, alors même que la guerre est interdite ; il n'est pas de guerre civile qui n'ait de dimensions internationales, et il faut se réfugier dans un détachement profond des réalités de ce monde pour prétendre définir avec précision où commence le droit international dit « positif », à une époque où des mutations idéologiques et structurelles profondes se produisent dans les rapports interétatiques.

M. Mohamed Bennouna a choisi d'analyser une des situations les plus délicates, car elle se situe dans cette zone confuse qui relie le système politique interne et le système international : dans quelle mesure la société internationale par elle-même (ONU) ou par le biais des entités composantes (Etats ou organisations régionales) est-elle en droit d'intervenir dans un conflit interne (Saint-Domingue, Liban, Yémen, Extrême-Orient, Congo, Nigéria, Gabon, Tchad, Chypre, Hongrie, Tchécoslovaquie) ? La réponse n'est pas aussi simple que l'ont prétendu les responsables de ces interventions (1).

Le consentement des autorités de l'Etat victime de ces troubles ne suffit peut-être pas à légaliser toute forme d'ingérence d'Etats tiers dans ce qui est une affaire interne. Pour confirmer cette hypothèse, M. Bennouna, sans s'attarder sur le contenu de la traditionnelle « acceptation des compétences internationales » — clause juridiquement inapplicable faute d'un contenu précis, et politiquement sans efficacité, — est obligé d'évoluer en équilibre non seulement sur la frontière des Etats, mais aussi entre les notions de légalité et de légitimité. Ces deux concepts ne se confondent pas et leur décalage est au cœur du problème étudié. Un gouvernement légal qui ne parvient pas par ses propres moyens à rétablir son autorité est-il encore légitime ? Si les gouvernements étrangers sont obligés de lui prêter main-forte, ou y sont autorisés, il s'agit alors d'une entrave au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui constitue l'un des principes fondamentaux de la charte.

Si l'auteur met en évidence le décalage possible au niveau interne entre légalité et légitimité, il n'a pas suffisamment approfondi le problème du passage, dans l'ordre international, du système de valeurs politiques (légitimité) à un système juridique « positif » (légalité). Mais l'objet de l'étude n'est pas la formation du droit international, et, si l'on peut noter à ce niveau un certain flottement dans la rigueur de l'analyse, on ne peut que suivre l'auteur lorsqu'il considère que les principes généraux contenus dans les articles premier et 2 de la charte et les résolutions de l'ONU adoptées à la quasi-unanimité, et régulièrement réaffirmées, constituent autre chose que des textes de circonstance sans portée réelle, alors même qu'en sens inverse les fondements juridiques invoqués pour justifier les ingérences militaires sont souvent fictifs : coutumes inexistantes, précédents qui n'en sont pas, traités inégaux, sinon conclus sous la contrainte (encore que l'auteur ait une conception du contrat léonin quelque peu extensive : en 1960, fort peu de chefs d'Etat africains étaient hostiles à la protection de leur pouvoir par la France).

C'est sur ces bases que l'auteur entreprend alors l'examen des divers aspects de l'ingérence militaire dans des conflits internes après la guerre d'Espagne (qui marque la fin des vieux critères juridiques) en distinguant les aspects internes et les aspects internationaux de ces conflits.

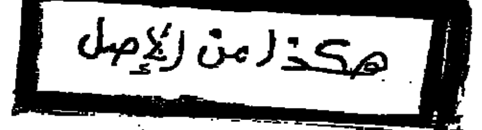
L'ingérence vise en effet à soutenir le gouvernement en place. Ce soutien peut être direct (celui de la France au Tchad ou au Gabon, par exemple), et il joue alors sur la relation peuple-gouvernement et soulève les problèmes du droit de sécession et de la compatibilité entre les accords d'intervention, le droit international, et la charte de l'ONU. Il peut être indirect (programme d'assistance militaire) mais aller très loin, comme l'aide américaine au Vietnam du Sud, au point d'en arriver à soutenir un gouvernement « fantoche » qui doit être considéré comme illégal au regard des principes mêmes de la charte. Enfin les affaires du Congo, de Saint-Domingue, de Budapest et de Prague montrent que l'ingérence peut être le fait d'organisations internationales. L'étude de l'intervention de l'ONU pose le problème de l'étendue des compétences des forces internationales (neutralité dans le conflit interne). Par contre, pour l'auteur, les interventions des organisations régionales se révèlent fondamentalement illégales, car elles usurpent les compétences de l'ONU pour permettre une politique de puissance, indifférente à la volonté du peuple concerné.

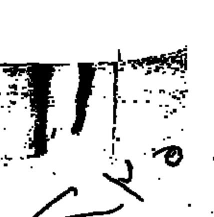
L'INGÉRENCE extérieure paraît mieux fondée lorsqu'elle vise à traiter des aspects internationaux des conflits internes, notamment à mettre un terme à une activité subversive animée par l'étranger. Sur ce point, M. Bennouna s'efforce de cerner les limites de la notion d'« agissements subversifs » par une exégèse des travaux de l'ONU (méthode qui postule la rationalité juridique des délégués, qui n'est pas évidente) et rappelle avec pertinence les conditions de la condamnation universelle du colonialisme et du racisme (illicéité de l'assistance au régime pratiquant une telle politique). La protection des nationaux en danger est une justification souvent invoquée à l'ingérence militaire, mais aussi rapidement oubliée par ceux qui l'invoquent ; ce n'est donc dans la plupart des cas qu'un prétexte masquant d'autres intentions politiques. Enfin c'est dans ce domaine des aspects extérieurs que se situe le champ d'action privilégié de l'ONU ; distinguant missions d'observation ou d'enquête (Liban, Yémen), et forces de maintien de la paix (Chypre, Congo), l'auteur résume les débats relatifs aux questions de compétence, rappelant à juste titre que le Conseil de sécurité n'a pas un monopole absolu, et à l'étendue de la mission de l'Organisation.

Cette étude est complétée par une biographie importante en dépit de quelques lacunes (sur la guerre civile du Nigéria en général, ou l'analyse par Georges Fischer de l'intervention en Tchécoslovaquie). On regrettera aussi de trop nombreuses erreurs typographiques. L'essentiel est cependant d'avoir démontré que le consentement de l'autorité établie ne saurait légaliser inconditionnellement les ingérences militaires. La norme dominante demeure le libre choix de la forme de ses institutions par le peuple lui-même. Trop voyante, trop douteuse, l'ingérence militaire appartient peut-être à une époque en passe d'être révolue. La pression économique et commerciale est une forme d'ingérence plus décisive et plus actuelle. Ce n'est pas un hasard si, à la dernière page de son étude, l'auteur se réfère au discours du président Allende à la troisième Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement.

* Maître-assistant à l'Institut d'études politiques de l'université de Bordeaux.

(1) Mohamed Bennouna, *le Consentement à l'ingérence militaire dans les conflits internes*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1974, 235 pages, 70 F.







attention amusée les péripéties de l'affrontement, la population, ou du moins la fraction assez restreinte ayant accès à l'information, était incontestablement lasse.

L'année 1973 avait été marquée par une agitation sociale presque constante. Grève des enseignants pendant le premier trimestre, grève le 21 avril à l'appel de l'organisation des syndicats libres. Le 23 avril, le bâtiment de la présidence manqua d'être pris d'assaut au cours d'une manifestation de rue. Au sein du gouvernement, les querelles engloutissaient toutes les énergies. L'incompétence du pouvoir civil était étalée au grand jour par son incapacité à enrayer la hausse des prix des céréales, souvent provoquée par les manœuvres spéculatives des commerçants. A Bobo-Dioulasso, des rixes sanglantes mettaient aux prises des commerçants et une partie de la population. Teinté de querelle religieuse, cet affrontement révélait en fait la puissance de ces commerçants qui stockaient les céréales en attendant de pouvoir en fixer librement les prix, ce que le gouvernement ne tarda pas à autoriser.

Au cours du mois de janvier, une quasi-paralysie gagna le pouvoir. Dans les bureaux des ministères, on ne discutait plus que des chances respectives des deux adversaires. Sur les marchés, les femmes se chargeaient de répandre l'information, de grossir les rumeurs. Cette paralysie fut officialisée par une phrase malheureuse de « Joseph » : *« Tant que Gérard sera premier ministre, je ne ferai plus voter aucun dossier à l'Assemblée nationale. »* En avait-il le pouvoir ? Rien n'est moins sûr. La menace parut pourtant suffisante pour décider le général Lamizana à clore la comédie en renvoyant dos à dos les deux protagonistes.

Ainsi le gouvernement civil a lui-même déroulé le tapis rouge sous les pas de l'armée : le 8 février 1974, ce n'est plus Lamizana, président de la République, arbitre suprême, qui tranche un conflit, c'est Lamizana, chef de l'armée, qui prend le pouvoir. Ce que les journalistes locaux appelaient les *« délices du parlementarisme à l'occidentale »* a pris fin.

Partagé entre le fatalisme et la satisfaction, la population accueillit ce retour avec passivité. *« C'est un peu la fin de la récréation, le bon papa Lamizana a frappé dans ses mains, les élèves turbulents rentrent dans le rang, le travail va reprendre... »* Cette remarque désabusée d'un fonctionnaire résume bien l'opinion générale.

Les « élèves turbulents » ne sont pas eux-mêmes trop affligés. Tout en reconnaissant du bout des lèvres certaines erreurs, ils restent persuadés que le général Lamizana fera de nouveau appel à eux dans un proche avenir.

En effet, l'armée n'inspire aucune peur. La Haute-Volta n'est pas le Chili, et le général Lamizana n'a rien d'un général Pinochet. Chacun croit retrouver l'armée de 1966 : appelé au pouvoir en janvier 1966 par les syndicats en révolte, le général Lamizana semble y avoir encore été cette fois-ci poussé presque malgré lui. Même scénario qu'en 1966 ? Non. Poussé au pouvoir, le général l'a certainement été, mais non par la population. Les rôles ont cette fois quelque peu changé, car c'est de sa propre initiative que l'armée revient sur le devant de la scène. En apparence, simple révolution de palais, la proclamation du 8 février 1974 est en fait le véritable coup d'Etat militaire dont la prise du pouvoir de janvier 1966 n'avait été que la répétition générale.

Aujourd'hui, les civils se demandent, un peu tard, si la promesse de rentrer dans les casernes au mois de décembre 1974 n'était pas une simple manœuvre destinée à les apaiser. Seul exemple de multipartisme en Afrique de l'Ouest, la Haute-Volta devait nécessairement connaître une certaine agitation politique à l'approche des élections présidentielles. Face à cette agitation, l'armée, unie et disciplinée, avait beau jeu d'apparaître comme seule capable d'instaurer l'ordre nécessaire au développement économique.

L'étonnante irresponsabilité politique des leaders du parti majoritaire fut le prétexte inespéré offert aux militaires pour reprendre le pouvoir. Interrogé par un ancien ministre, peu après le coup d'Etat, sur les pressions qu'il aurait subies de la part du Conseil supérieur de l'armée, le général Lamizana est resté singulièrement muet.

Ce président, *« devant qui les arbres des intérêts particuliers, les surenchères partisanes et les excitations locales ne doivent pas cacher la forêt de l'unité des Voltaïques »* (ce sont ses propres termes), ne cache-t-il pas à son tour les intérêts des militaires ?

L'armée, d'une puissance toute relative, deux mille hommes tout au plus, a pris goût au pouvoir depuis 1966. Beaucoup d'officiers n'étaient guère enthousiastes à l'idée de regagner les casernes à la fin de l'année. Car le pouvoir, c'est aussi, c'est surtout, pour beaucoup, le fameux *« F.V.V.A. »* — femmes, villas, voitures, argent — titre d'un film nigério-voltaïque dénonçant certaines mœurs politiques. On ne se bat pas pour des idées politiques, pour des programmes établis, car il n'y a pas mille façons de gérer la pénurie. On se bat souvent parce qu'on ne s'estime pas plus mauvais qu'un autre pour administrer le pays et, en conséquence, moins apte à bénéficier des avantages liés au pouvoir. Seul le M.L.N. (Mouvement de libération nationale), du professeur Ky Zerbo, qui regroupe une bonne partie des cadres du pays, offre un programme socialisant radicalement différent des options gouvernementales ; il ne comptait que cinq députés dans l'ex-Assemblée nationale.

Au sein du gouvernement, les deux postes clés, le ministère des finances et celui du plan et de l'agriculture, sont restés aux mains des mêmes titulaires, deux militaires, respectivement M. Tiémoko Garango et M. Antoine Dakouré. Peut-on attendre des mêmes hommes une politique nouvelle en ce qui concerne les deux priorités que sont le développement économique et la lutte contre la sécheresse ?

Pour M. Ali Barraud, ministre de la santé dans l'ancien gouvernement, le problème de la gestion des fonds envoyés au titre de l'aide contre la sécheresse a joué son rôle dans le coup d'Etat. *« Les pays donateurs seraient dégoûtés s'ils savaient la vérité »*, nous a-t-il déclaré. L'Assemblée nationale, lors de sa dernière session, avait demandé la création d'une commission d'enquête qui étudierait l'emploi des fonds et des dons en nature reçus par la Haute-Volta.

Cette commission d'enquête aurait effectivement pu faire cesser en partie les abus et détournements qui marquent, comme malheureusement dans tous les pays du Sahel, la répartition de l'aide internationale. Ce projet a été renvoyé au fond des tiroirs par le coup d'Etat ; la gestion de cette aide étant confiée à une commission essentiellement composée de militaires, beaucoup y ont vu plus qu'une simple coïncidence.

Il semble bien que l'armée, en particulier les officiers de la capitale, était décidée à prendre le pouvoir, avec ou sans le général Lamizana. En acceptant de jouer le jeu, le président a simplement facilité le coup d'Etat en le faisant accepter, souvent avec satisfaction, par la population. Le général fait l'unanimité autour de lui. Il a plusieurs atouts : il est militaire, ce qui lui vaut l'appui des chefs coutumiers, souvent anciens combattants de l'armée française ; il est âgé, donc respecté et auréolé de sagesse ; il est religieux enfin, comme il l'a prouvé en se rendant à La Mecque à la fin de l'année dernière, alors que la crise se développait.

AGRICULTURE : Maïs, riz, arachide, ignames, patates, etc. — Arachide — Coton — Karité — Cultures maraîchères
ÉLEVAGE : Elevage semi-nomade — Elevage sédentaire
RESSOURCES MINIÈRES : Gisement de manganèse, non exploité
INDUSTRIE : Huileries, Rizeries, Industrie de la viande et du lait — Egrenage du coton — Filature, tissage et impression du coton — Constructions mécaniques ; matières plastiques

v. Bouaké.Abidjan

La difficulté de faire du nouveau sur fond de dénuement

Personne ne met en doute la profonde intégrité du président. Beaucoup plus que les civils discrédités par leurs querelles, il répond aux besoins de respect et d'affection personnelle du citoyen, plus attaché à l'homme qu'à un programme politique. Paravent idéal pour l'armée, il personnifie l'unité du pays.

Mais derrière lui, après lui ? Le président de la République a balayé ces questions au cours d'une récente interview : « Il y a un travail urgent ; j'ai interdit les activités politiques, nous ne parlerons plus que de politique économique. » *Ce programme, c'est celui du gouvernement de renouveau national (G.R.N.), installé au lendemain du discours-programme du 23 février.*

Durant les premiers mois, ce « renouveau » se définissait essentiellement par ses aspects négatifs : suspension de la Constitution, interdiction des activités politiques. Les militaires, selon le président Lamizana, n'avaient pas de programme établi lors du coup d'Etat. Les nouveaux objectifs furent tout d'abord esquissés lors de l'allocution du 23 février 1974, date de la formation du gouvernement, puis précisé le 30 mai par un discours-fleuve du chef de l'Etat.

Une tâche prioritaire : tenter d'apporter quelques solutions au marasme économique. Les mesures adoptées en ce sens ne peuvent être qualifiées de « nouveautés » :

— *« La politique de rigueur de la gestion budgétaire sera maintenue et renforcée »* (5) ; c'est la continuation de la politique d'équilibre budgétaire poursuivie avec succès par M. Garango, inamovible ministre des finances depuis 1966 (6) ;

— *« La recherche des financements extérieurs poursuivie et accrue »* (5). Depuis le 8 février, le nouveau gouvernement peut mettre à son actif l'obtention d'une subvention de 750 millions de francs C.F.A. par les Etats-Unis, dans le cadre de la lutte contre la sécheresse, le 6 mars ; ainsi que, le 16 avril, d'un prêt important (1 800 millions de francs C.F.A.) accordé par la République fédérale d'Allemagne. Bon an, mal an, l'aide extérieure représente 75 % du montant du budget voltaïque, la moitié de cette aide étant d'origine française ;

— *« Le plan 1972-1976 sera révisé »* (5). On attend vainement, depuis le coup d'Etat, quelques précisions sur ce IVe plan « rénové ». Cette volonté de remise en cause du plan élaboré sous le précédent gouvernement ne peut manquer de surprendre. En effet, selon la direction du plan, le bilan global de réalisation de l'exercice 1973 — publié récemment — est le plus satisfaisant depuis le début de la planification en Haute-Volta (en 1967). Les militaires qualifient même les résultats obtenus de *« remarquables »*, 91 % des prévisions ayant été effectivement réalisées. De l'aveu même des nouveaux dirigeants, le bilan économique du gouvernement civil ne serait pas aussi sombre que le tableau dressé par le général Lamizana pour justifier le coup d'Etat.

Comme beaucoup de ses voisins, la Haute-Volta désire africaniser les (rares) entreprises qui se trouvent sur son sol. Sans remettre en cause le droit de propriété, le gouvernement demande aux sociétés de prévoir un *« plan de voltaïsation des personnels et des cadres »* (7).

La révision du code des investissements, annoncée par les militaires dès le mois de février, est toujours en préparation. Les avantages offerts aux investisseurs étrangers par des pays comme le Sénégal ou la Côte-d'Ivoire, qui jouissent d'une situation géographique beaucoup plus favorable aux échanges, laissent à penser que les capitaux continueront à se fixer plutôt à Dakar ou Abidjan qu'à Ouagadougou.

En ce qui concerne l'agriculture, les militaires entendent contrôler plus étroitement le monde paysan. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'insistance du général Lamizana sur *« l'organisation de jeunesse rurale »* et sur *« l'intégration politico-administrative de cette jeunesse »* (7). D'autre part, les militaires ont décidé de restructurer les O.R.D. ; la réforme, qui place les préfets militaires à la tête de ces organismes, leur enlève ainsi leur relative autonomie par rapport au pouvoir central.

A ce contrôle de l'agriculture correspond un contrôle plus étroit de toutes les activités du pays. Les libertés démocratiques auxquelles sont tant attachés les Voltaïques pourraient être compromises si cette tendance s'accentuait ; c'est le contrôle absolu des militaires qui définit le plus concrètement le sens du « renouveau » :

— Les partis politiques sont définitivement supprimés, et à leur place se dessine un *« mouvement pour le renouveau »* qui pourrait rapidement faire figure de parti unique ;

— Une Cour de sûreté de l'Etat est instituée, afin d'éviter que l'on puisse *« porter préjudice à la sûreté et aux intérêts de l'Etat »* ;

— La garantie de la presse est réaffirmée, mais un conseil national de l'information contrôlera la presse. De fait, aucune critique sérieuse contre le G.R.N. ne peut être relevée dans *l'Observateur*, modeste publication quotidienne ronéotée, depuis le coup d'Etat. La radio, qui s'intitule désormais *« la Voix du renouveau »*, tend de plus en plus à ressembler à ses homologues sénégalaise ou malienne : de longs et fastidieux comptes rendus des activités officielles tiennent lieu d'informations ;

— La condamnation très nette de *« la contestation permanente et des revendications continuelles »* (7) fait que la liberté syndicale promise par le gouvernement semble très théorique.

Cette reprise en main générale se dégage enfin nettement des deux principales innovations du G.R.N. : la mise en place d'un conseil consultatif national et à une refonte de la structure administrative.

Une ordonnance du 29 juin institue un Conseil consultatif national, dont la création avait été annoncée dès les premières heures du coup d'Etat. Composé de soixante-cinq membres nommés par décret, le C.C.N., comme l'indique son nom, ne peut que fournir des avis motivés, sur la demande du gouvernement. Une seule initiative lui est reconnue : celle *« d'émettre des vœux »*. La liste de ses membres choisis montre qu'il n'est tenu aucun compte d'une répartition territoriale : plus de la moitié des conseillers proviennent de la capitale. En outre, il semble que le gouvernement ait écarté systématiquement les représentants de villes considérées comme fiefs d'anciens hommes politiques.

Représentant les groupes socio-économiques voltaïques, ce conseil ne jouera donc aucun rôle politique. Simple instrument technique à la disposition des militaires, il ne peut en rien tenir lieu d'Assemblée nationale.

La restructuration administrative du pays, décidée le 2 juillet, précise encore la volonté du gouvernement : centralisation et militarisation. Dix départements viennent coiffer les quarante-quatre « cercles » préexistants, lesquels deviennent sous-préfectures. Les différentes divisions sont dotées d'organes de décision et d'exécution classiques. Mais l'essentiel du « renouveau » se dégage des derniers articles de l'ordonnance, qui prévoient, sous le titre *« Mesures exceptionnelles »*, que les nouveaux préfets seront recrutés, *« jusqu'à nouvel ordre »*, au sein des forces armées et que les divers conseils prévus seront remplacés, toujours jusqu'à nouvel ordre, par des délégations spéciales définies par le gouvernement.

L'application orthodoxe de la réforme administrative est donc reportée à plus tard : l'armée s'installe à tous les leviers de commande. Après le Togo, le Dahomey, le Mali, le Ghana, le Nigéria, devançant de peu le Niger, la Haute-Volta est venue grossir les rangs des régimes militaires de l'Afrique de l'Ouest. Quel bénéfice peut en tirer le pays ? Compte tenu du développement du pays, la marge de manœuvre des nouveaux dirigeants est bien étroite. Quand la population entend le chef de l'Etat affirmer : *« Nous ne devons compter que sur nous-mêmes, sur notre discipline au travail, sur notre persévérance, sur notre courage légendaire »* (7), ce peuple, qui n'a jamais recueilli comme fruit de son travail que souffrance et misère quotidiennes, ne voit guère où est le changement. Il attend toujours un exemple spectaculaire de renouveau, et rien n'indique que l'uniforme, dont sont revêtus ses dirigeants attirera les investisseurs.

Le seul espoir du pays se situe dans le Nord-Est : le minerai de Tomboa a une teneur de 54 % en manganèse pur. L'exploitation de cette mine, située dans une région difficile d'accès, nécessiterait un investissement de départ de 15 milliards de francs C.F.A., somme bien supérieure au budget du pays. Tour à tour, Français, Américains, Allemands de l'Ouest, Japonais, Roumains en dernier lieu, se sont intéressés au projet. A Ouagadougou, on passe, depuis plusieurs années, beaucoup de temps en réunions préparatoires et en tours d'horizon : il se trouve, pour le moment, du manganèse à meilleur marché dans le monde.

Militaires ou civils ne peuvent changer certaines données : la Haute-Volta est un pays isolé, sans valeur stratégique, sans richesses naturelles. Il faudrait sans doute autre chose qu'un régime militaire pour le sortir du statut d'Etat assisté, terrain d'élection des organisations charitables, religieuses ou laïques, qui tentent avec leurs faibles moyens d'atténuer les effets de la logique impérialiste.

GERARD AIMÉ
et PATRICE AOUST.

(1) 1 F C.F.A. = 0,02 centime.

(2) Les chiffres exacts sont difficiles à avancer. Les évaluations les plus généralement admises estiment à 100 000 ou 150 000 les travailleurs saisonniers (qui partent de trois à six mois) ; à 200 000 ceux qui restent de un à cinq ans et à 100 000 les Voltaïques définitivement fixés à l'étranger. Les observateurs estiment qu'en 1974, du fait de la crise que traverse la Haute-Volta, 600 000 personnes auront quitté le pays.

(3) En 1972, le cheptel s'élevait à 2,5 millions de bovins et à 3 millions d'ovins et de caprins. La part de l'élevage dans les exportations représentait 59 % en 1967 ; 54 % en 1968 ; 43 % en 1969 ; 36,7 % en 1970 ; 44,3 % en 1971 et 48,7 % en 1972.

(4) Le Ghana possède une monnaie, le new cedi, que les pays africains appartenant à la zone franc, comme la Haute-Volta, n'échangent pas contre les francs C.F.A. Les retards de paiements constatés proviennent du fait que ce pays a des réserves limitées en francs C.F.A.

(5) Discours du 23 février 1974.

(6) Si, depuis 1968, le budget voltaïque est chaque année rigoureusement équilibré, le fossé sans cesse grandissant entre les exportations et les importations inquiète les responsables de l'économie. Le chiffre des exportations n'a guère évolué depuis cinq ans (5 290 millions de francs C.F.A. en 1968 ; 5 329 en 1969 ; 5 058 en 1970 ; 4 408 en 1971 et 5 141 en 1972), alors que les importations, en accroissement constant, passaient de 10 119 millions de francs C.F.A. en 1968 à 15 312 pour 1972. Les chiffres pour 1973, compte tenu des augmentations des prix du pétrole, avoisineraient les 18 000 millions de francs C.F.A.

(7) Discours du 30 mai 1974.

Solitude d'Israël

(Suite de la première page.)

Ce qui serait nier les faits. Ce type d'argumentation rejoint ironiquement l'antisémitisme latent de ceux qui, « en toute bonne foi », niaient l'existence d'un peuple juif en se fondant sur des différences apparemment irréductibles, de nature socio-économique. Or, ce qui fait l'identité du peuple juif, c'est une communauté de destin (référence à l'histoire) et une communauté de conscience (référence au projet éthique). Il y a, certes, une relation dialectique entre ces deux facteurs : la conscience d'un peuple s'enrichissant et s'aiguisant au moule de l'histoire, et l'histoire étant souvent le produit (glorieux ou catastrophique) d'une affirmation éthique. Ethique et histoire sont deux concepts dynamiques en interaction.

La population sépharade d'Israël s'affirme par une identité culturelle aux sépharades du monde entier ; et par des conditons socio-économiques désastreuses pour les sépharades habitant en Israël. Cette identité — et différence — rend possible historiquement la connivence des intellectuels sépharades (en Israël et surtout dans la Diaspora) et de la classe ouvrière, pour mener leur combat commun pour l'émancipation. L'oppression économique, nous le savons depuis Marx, détermine l'oppression culturelle.

C'est en raison de cette articulation dialectique entre l'infrastructure économique et la superstructure culturelle que nous apportons une *formulation propre à la réalité juive* du concept marxiste de révolution nationale. La population sépharade est objectivement un potentiel révolutionnaire car, majoritaire et opprimée, sa *revendication apporte une solution* qui répond aux contradictions internes dues au contexte géo-politique d'Israël tel qu'il est. Enfin, c'est un combat qui, rejoignant d'autres combats du tiers-monde contre l'oppression économique et pour l'idendité culturelle, met en lumière certaines tensions qui *secouent les rapports entre l'Orient* et l'Occident. En cela, les modèles particuliers de la réalité sépharade-ashkénaze et de la réalité israélienne illustrent une problématique plus vaste. Nous sommes heureux de rejoindre sur ce point l'analyse faite par M. Sid-Ahmed *(le Monde diplomatique,* octobre 1974) dans le paragraphe suivant : « *Par ailleurs, s'il est vrai que l'acuité du conflit israélo-arabe a, de part et d'autre, contenu le déploiement des conflits sociaux, il est certain qu'à partir du moment où une solution de la crise paraît possible, les conflits sociaux, tant en Israël que dans le monde arabe, reviendront au premier plan. On assistera à une prolifération d'acteurs sur la scène, se définissant les uns par rapport aux autres selon un modèle foncièrement différent du modèle antérieur. Aux contradictions « verticales » entre parties belligérantes du conflit viendront se superposer des contradictions « horizontales » opposant une variété de tendances politiques et sociales au sein de chacune des parties.* »

La conscience sépharade est fondée sur le projet d'un devenir à partir de la conscience commune qu'un groupe a de son passé et de sa condition présente. Concédons même qu'il s'agit d'un mythe. Mythe n'est pas légende. Le sépharade a un passé historique et un présent. Un mythe est négatif (et se dégrade en légende) quand il fige l'histoire sur un passé révolu, quand il ne peut articuler la conscience historique avec la condition présente. Le mythe est positif quand il dynamise l'histoire passée en l'inscrivant et en la prolongeant dans un devenir. Tant que le réveil national juif ne s'est pas réalisé à travers le sionisme, on pouvait toujours accuser les juifs de s'accrocher au mythe stérile de « peuple juif ». La réalité israélienne a *fait sauter le ghetto de ces guillemets*, elle a permis le réveil du peuple juif dans son affirmation de soi, elle a donné réalité au peuple juif. De même, l'identité sépharade (une des deux composantes essentielles du peuple juif) s'affirmera à travers son pouvoir d'articuler, dans un dessein *politique*, sa *condition présente* avec la conscience qu'elle a de son passé.

Conscience et condition de l'oppression

LE sépharade est victime d'une discrimination de fait sur tous les plans. Il est plus particulièrement victime des disparités sociales, qui contredisent la vocation égalitaire de l'entreprise sioniste à ses origines. L'opposition entre juifs orientaux et juifs occidentaux correspond à une lutte de classes qui oppose les nantis aux démunis. Le combat des juifs orientaux pour leur émancipation est un combat progressiste pour la justice et l'égalité de tous.

La vie nationale juive, qui se voulait désaliénante pour le juif, reste aliénante pour le sépharade qui se sent étranger dans son propre pays. On sait que l'ethnocide définit le fait de nier l'identité culturelle d'un groupe. Bien sûr, ni dans les textes de lois ni dans les intentions affirmées, il n'y a de volonté délibérée d'opprimer le groupe sépharade. Mais, en politique, ce qui détermine la réalité vécue, c'est le rapport des forces en présence. De fait, la société israélienne est discriminatoire parce que s'y perpétue la domination du groupe ashkénaze, tant sur le plan politique, qu'économique et culturel.

La condition commune faite aux juifs originaires d'Afrique et d'Asie engendre une conscience plus ou moins nette d'un combat et d'un destin communs. Tout le champ du politique se définit par le passage de la condition vécue à la conscience et de la conscience à l'engagement. C'est pourquoi toute révolution naît de la connivence entre la classe des opprimés (condition vécue) et la classe des intellectuels (conscience vécue). Les uns sont l'avant-garde, les autres le fondement de justesse. Si le peuple juif est un de par la condition et la conscience qui furent siennes durant l'oppression diasporique, corollairement pour le présent, le peuple sépharade est un de par la condition commune qui lui est faite dans le contexte politique de l'Etat d'Israël.

Les contradictions de la société israélienne tiennent dans la coïncidence entre l'ethnie (identité culturelle, orientale ou européenne) et la classe sociale, ce qui donne naissance à une stratification propre à Israël par l'existence de *classes socio-ethniques*. Il y a contradiction entre le projet sioniste d'émancipation sociale et culturelle et le maintien, sinon l'aggravation, de l'infériorité de l'ethnie sépharade. Clivage perpétué, comme par hasard ; mais, dans le champ politique et historique, le « hasard » n'est que le masque trompeur de l'oppression.

Nous distinguons l'éthique du théologique. L'éthique donne un fondement en valeur (s) à l'action, et peut se placer dans une formulation laïque. Le théologique attribue ce fondement en valeur à la croyance intime en Dieu, ce qui concerne une partie du peuple juif. L'Etat d'Israël, aujourd'hui, n'est ni un Etat théocratique, au sens noble où l'était le royaume de David et Salomon, ni un Etat laïque. La confusion actuelle que révèlent les querelles entre « laïcs » et « religieux » tient à l'interférence empirique, *subie, et non théorisée du politique* et du théologique. Or il ne suffit pas de mêler ces deux plans par des demi-mesures, ou par des ingérences intempestives de l'un dans le domaine de l'autre, pour croire réaliser l'identité juive au niveau de l'Etat et de la vie nationale. Il ne suffit pas de plaquer *l'éthique biblique sur des catégories* juridico-politiques qui n'ont rien à voir avec le judaïsme (puisque remontant au droit romain et à la conception occidentale de l'Etat), pour retrouver l'esprit de cette brève période davidique où l'identité théologico-politique fut réalisée pleinement et harmonieusement. De ce point de vue, les « Neturei Karta » (secte ultra-orthodoxe en Israël) sont fondés à ne point se reconnaître dans l'Etat juif actuel.

On peut concevoir la séparation du politique et du théologique, non pas au nom de la laïcité (concept occidental), mais au nom de l'identité juive qui, historiquement et éthiquement, s'est située en dehors du champ conceptuel laïc-religieux. L'Etat, comme les citoyens, sont soumis aux règles du droit qui régissent les rapports entre Etats et entre individus. La réalité politique d'Israël, comme du peuple juif, commande cette insertion dans le système des lois et des rapports de forces qui régissent le politique en Occident.

Mais, d'autre part (et c'est en cela que notre conception dépasse une définition stricte du laïque et du religieux), l'éthique juive, telle qu'elle est *définie dans le texte biblique et talmudique*, doit retrouver son champ propre d'efficience. L'efficacité du politique et de l'éthique n'est assurée que si l'on distingue bien leurs domaines propres. L'amalgame est un procédé idéologique et totalitaire qui permet de justifier après coup l'acte politique par la citation arbitraire. On ne cite le témoignage que parce que l'on se sent (inconsciemment) en posture d'accusé. La théorisation des champs propres au politique et à l'éthique demande à définir une stratégie de leur interférence, qui rende ainsi à l'un et à l'autre leur efficience sans les dénaturer

Prenons un exemple. Celui des frontières. Frontières de sécurité ? Frontières bibliques de l'Eretz-Israël ? Frontières juridiques fixées par l'ONU ? Les exigences des uns et des autres, et les codes, s'entrecroisent *dans un confusionnisme où la réalité* politique, la psychose panique, la foi biblique, le désir expansionniste, s'empruntent mutuellement des bribes d'argumentation : le discours est ainsi vêtu d'un habit d'Arlequin, discours mis en pièces, discours aux couleurs criardes et hétéroclites où il est malaisé de *faire* la part du *mythique* et du réel (le possible).

Au lieu d'invoquer la citation qui promet le royaume d'Israël du Nil à l'Euphrate, ne serait-il pas plus cohérent de faire la distinction entre frontière politique et frontière éthique ? Sur le plan politique, Israël peut se satisfaire des frontières de 1967 dès lors qu'elles sont reconnues par les voisins arabes dans une stratégie de paix. (Ben Gourion, homme d'Etat lucide, disait préférer cette paix aux territoires occupés). Un esprit religieux attaché à la lettre biblique n'a pas à se sentir frustré de son espérance, car sur le plan éthique il n'y a pas de frontières spatiales. Il n'y a pas de séparation entre les juifs d'Israël et les juifs dispersés dans le monde (2).

Au plan éthique, les frontières d'Israël sont bien au-delà du Néquev *et de Jérusalem, bien au-delà du Nil* et de l'Euphrate. La frontière éthique épouse les contours de la dispersion juive, est coextensible au destin juif. Vouloir définir une frontière biblique par-dessus les territoires arabes actuels, c'est limiter singulièrement le projet éthique à sa dimension spatiale (et si c'est un projet politique d'expansion territoriale, alors soyons conséquents et tenons compte du rapport des forces et des droits du voisin). *La notion de frontière éthique coextensible à la totalité du peuple juif permet d'intégrer le fait politique d'Israël dans le projet éthique du judaïsme.* C'est pourquoi tout ce qui se passe en Israël, et non pas seulement autour (non pas seulement le conflit israélo-arabe, mais aussi le capitalisme « sauvage » et les disparités sociales par exemple), doit interpeller chaque juif dans le monde et provoquer son engagement, car tout ce qui concerne Israël concerne l'existence et l'identité de chaque juif.

Le front intérieur

OR comment peut-on concevoir un projet éthique quand le scandale de l'oppression économique et culturelle d'une moitié du peuple par l'autre (à travers le pouvoir), nous interpelle ? La population sépharade est à égalité, en principe : elle accomplit les mêmes devoirs et a le même statut légal. Mais le statut juridique ne suffit pas. La réalité quotidienne montre la médiocrité de l'habitat, de l'enseignement, de la qualification professionnelle, de la vie culturelle. Le peuple juif tout entier s'appauvrit et se mutile quand il maintient une partie de lui-même dans la misère sociale et culturelle.

Deux nouvelles générations d'enfants sépharades naissent et grandissent en Israël depuis vingt ans : sabras autant que d'autres. Mais le clivage maudit demeure ; clivage imposé par la misère : ils sont sabras de père marocain ou yéménite, comme d'autres sont sabras de père russe ou allemand. Le « second Israël » (de la misère) appartient au tiers-monde. Israël ne peut se payer le luxe de maintenir plus de 60 % de sa population dans les conditions de misère sociale et culturelle qui sont celles du tiers-monde, quand bien des pays de celui-ci (et des pays arabes comme l'Egypte) fournissent un effort accru pour les réformes sociales et pour l'accroissement de la population universitaire.

Une conception périphérique de la sécurité risque d'hypothéquer l'exigence qualitative. Parce que la force d'Israël *n'est pas seulement dans son* armée, mais aussi dans le niveau intellectuel, le front intérieur des disparités sociales et culturelles doit requérir l'attention autant que le front extérieur du présent conflit israélo-arabe. De graves problèmes sociaux minent la société israélienne de l'intérieur. Il ne sert de rien de se donner une carapace d'acier si le corps faiblit de l'intérieur.

Le rempart de pierre que l'on veut élever autour du mythe de la *frontière* de sécurité, que l'on croit plus sûre parce que toujours un peu plus reculée, *ce rempart de pierre est* l'effet d'une bien étrange séduction : on tombe sous le charme non d'une sirène, mais d'une trompette... comme on le vit à Jéricho. L'émancipation de la population sépharade sera demain un facteur essentiel d'intégration d'Israël dans le Proche-Orient, et sans cette *intégration* il n'y aura pas de paix. Israël s'orientalisera ou ne sera pas.

Il n'est pas évident que le souci légitime de modernisation technologique entraîne une conception carcérale de la société, telle qu'elle est en Occident. Certes, c'est une utopie de concevoir une cohabitation de la « société ouverte » propre à l'Orient, et du modèle industriel ; mais l'utopie engendre l'histoire, dès lors que l'on accepte les conditions d'une confrontation féconde (égale) entre la rationalité occidentale et la sensibilité orientale (3). Les impasses et les revendications théoriques de l'Occident trouvent leur solution naturelle et quotidienne en Orient : vie communautaire humanisée à l'échelle du petit groupe, institutions au service de l'identité personnelle et non pas au service de l'anonymat étatique, fête au cœur du quotidien par la ritualisation du langage social (geste et parole), absence de coupure (hors de l'*influence occidentale*) entre l'art et la vie. Nous pourrions prolonger l'énumération et y reconnaître les revendications de nos sociétés occidentales : silence de Rimbaud coïncidant avec son départ pour l'Afrique, volonté de faire descendre la poésie dans la rue depuis Lautréamont et le surréalisme, explosion de mai 1968 avec son projet de vivre la fête collective...

Ainsi, la fête marocaine de la Mimouna, au lendemain de Pessah, est devenue l'occasion, pour toute la société israélienne, d'une immense fête collective pendant vingt-quatre heures. Mais on réduit les signes d'une authentique culture juive orientale aux couleurs pittoresques d'un folklore, du fait d'un déracinement. Car l'Oriental, c'est un paradoxe, est déraciné. A travers le modèle particulier qui oppose sépharades et ashkénazes est posé le *problème plus vaste de la confrontation* du monde arabo-oriental à l'Occident : comment combattre l'aspect anonyme, parcellisé, fonctionnel de la société industrielle moderne ? Le concept moderne d'écologie n'est-il pas, lui-même, une manière parmi d'autres de retrouver, après un long détour, les dons évidents de l'Orient ?

ELIE ELMALEH.

(2) Nahum Goldmann, ce grand homme d'Etat juif méconnu, a senti, en préconisant un Etat d'Israël neutre et sanctuaire de paix comme la Suisse, cette nécessité de dissocier la politique d'avec l'éthique juive, afin d'ouvrir à celle-ci le *champ qui est le sien.*

(3) La condition d'une confrontation féconde, c'est l'égalité. Actuellement, le sépharade est nié dans son identité en Israël. Qu'on lui permette d'abord d'exister et d'épanouir sa personnalité. Alors, dans un second temps, se fera naturellement la synthèse des deux composantes culturelles du peuple juif. *Au lieu de cela, on observe une fausse* synthèse par l'écrasement d'une culture par l'autre. Ainsi, l'hommage du gouvernement et du Musée d'Israël à l'art juif marocain (exposition organisée en août 1973) n'est qu'une oraison funèbre qui réduit le sépharade à gesticuler son passé : elle récupère ironiquement, dans le système occidental du musée, un art *qui, à l'origine, était intégré dans la vie* quotidienne.

MAROC — Promesses d'ouverture et rêves d'union nationale

L'habileté du pouvoir et la poursuite de la répression

EN 1971, des officiers marocains fomentent un coup d'Etat contre le roi Hassan II. Le Maroc a connu depuis lors, outre un second attentat manqué contre le monarque, un début d'insurrection armée dans le Haut-Atlas, des grèves ouvrières nombreuses et prolongées, de fréquentes manifestations paysannes, une effervescence quasi permanente dans les lycées et les universités. Aujourd'hui, le régime, isolé sur le plan intérieur, ne trouve auprès de ses soutiens étrangers qu'un appui hésitant. Les financiers français, américains, allemands, en dépit de la publication périodique de codes d'investissements toujours plus favorables à leurs intérêts, ne s'engagent qu'à très court terme. Pourtant, le code en vigueur depuis la fin de l'année dernière crée notamment de véritables zones franches et garantit le rapatriement intégral des bénéfices, dans le but de développer la sous-traitance industrielle.

Ce n'est pas non plus du phosphate, premier produit d'exportation, que le Maroc tirera des ressources supplémentaires, bien que le prix en ait quadruplé l'an dernier : la hausse des prix à l'importation a absorbé le surplus attendu.

A défaut de pouvoir faire preuve d'optimisme quant à l'avenir économique du pays, le régime a lancé récemment des opérations politiques *d'envergure dont l'objectif était de laisser croire* qu'il avait rompu son isolement. L'été dernier, le roi appelait l'opposition à se joindre à une campagne en faveur de la récupération du Sahara espagnol. Sous la bannière de l'unité nationale, on a vu les membres les plus illustres de tous les partis — U.N.F.P. (Union nationale *des forces populaires*), P.P.S. (*Parti pour le* progrès et le socialisme, nouveau nom de l'ancien parti communiste marocain) et Istiqlal — se transformer en *missi dominici* pour plaider de par le monde le dossier des revendications territoriales marocaines. Sans grands résultats. « *Nous nous attendions qu'un scandale ait lieu contre le colonialisme espagnol aux Nations unies, mais la réalité nous a déçus* », convient un éditorial d'*El Alam*, organe d'information du parti nationaliste Istiqlal, qui poursuit : « *Les amis et les frères ont parlé de tout sauf du colonialisme espagnol dans le Sahara marocain, et personne n'a demandé que cette région soit intégrée à la patrie.* »

A la même époque, la police arrêtait à Kenitra des militants de l'U.N.F.P. qui s'étaient opposés à un soutien inconditionnel au régime sur la question du Sahara espagnol. Des partisans de la lutte de libération du peuple sahraoui étaient aussi appréhendés. « *J'ai déjà demandé aux Espagnols*, expliquait alors Hassan II, *ou de faire la police chez eux, puisque c'est encore chez eux, ou alors de me laisser la liberté d'empêcher les sécessionnistes* (d'agir) *parce que les gens du F.L.S.* (Front de libération du Sahara) *moi, je les connais.* (...) *Mes troupes sont en grande partie là-bas pour faire la police si le gouvernement espagnol ne la fait pas* (1). »

Ce n'est pas un hasard si le chef de la police en personne, le colonel Dlimi, a été nommé aussi responsable de la IIIe région militaire, limitrophe du Sahara. On ne confie même plus le rôle de garde-frontière à une armée progressivement démantelée après ses « incartades »...

LE Sahara est en effet un enjeu important ; des intérêts étrangers se partagent l'exploitation des ressources du sous-sol. Les Italiens furent les premiers en 1959 à se lancer dans la prospection du pétrole dans la région saharienne. *Ils ont été remplacés à partir de 1966* par Esso, qui s'intéresse à l'exploration off shore au large de la province marocaine de Tarfaya. L'Espagne, de son côté, a concédé des permis de recherches à des sociétés américaines (Caltex) ou hispano-américaines (Pan American Hispano Oil, Gas of Spain, etc.). Un grand secret entoure *les résultats de ces recherches qui, au demeurant*, se poursuivent ; on suspecte la présence d'une nappe très importante de pétrole (2).

Des gisements de fer, estimés à 70 millions de tonnes, ont été découverts entre-temps. Quant au phosphate, il est activement exploité par l'Espagne, qui a intéressé plusieurs groupes *européens et américains à sa mise en valeur.* La France est représentée par le consortium financier Cofimer, qui regroupe les principales banques françaises, ainsi que par la Secaltra. Le groupe allemand Krupp a engagé des fonds importants en liaison avec des investissements effectués en Espagne même *pour le traitement* du minerai. Quant aux intérêts américains, ils sont représentés par Texaco, Gulf Oil et Grace, à qui l'exploitation phosphatière a permis de poser des jalons dans la région en attendant mieux.

La campagne du régime marocain pour la récupération du Sahara espagnol ne signifie nullement une revendication sur les ressources naturelles. « *Je tiens*, soulignait récemment Hassan II, *à ce que les intérêts allemands qui ont investi au Sahara sachent que, pour moi, il n'y a pas que le respect des intérêts espagnols : il y a les intérêts de tous les groupes financiers qui ont investi au Sahara* (2). » A l'entendre, on se demande bien qui, de Hassan II ou de Franco, servira le mieux les intérêts étrangers.

C'EST d'abord une question, encore une fois, de crédibilité. Dans cette compétition, l'opération diplomatique de la conférence des chefs d'Etat arabes qui *s'est tenue fin octobre à Rabat* a permis au roi du Maroc de marquer un point. Il s'est posé en médiateur entre les intérêts du monde occidental et ceux du monde arabe. Il s'était longuement entretenu avant la conférence avec M. Kissinger et n'avait pas hésité à s'adjoindre, à la faveur d'un remaniement ministériel, *deux de ses fidèles les plus habiles et les* mieux connus à l'étranger, MM. Benima et Laraki.

Ce sont ces mêmes représentants de la grande bourgeoisie marocaine qui gèrent les affaires gouvernementales depuis plusieurs années, ce qui est significatif de l'absence de renouvellement du personnel politique sur lequel peut compter le *souverain. Pourtant, les tentatives d'élargissement* de la base sociale du régime n'ont pas manqué, à travers la création d'embryons de partis soutenant inconditionnellement la politique du roi. Le dernier en date, le parti libéral progressiste, constitué fin novembre, s'efforce de ramener à l'avant-scène le mouvement berbère *(représenté en son sein par une poignée de* gros négociants) et se fixe également comme objectif d'attirer à lui la nouvelle couche de technocrates.

Il n'est donc plus question de gouvernement d'union nationale, après la grande unanimité de *l'été lors de l'affaire du Sahara.* Au demeurant, les promesses d'ouverture faites à l'époque à l'opposition n'avaient pas empêché le pouvoir de passer par les armes sept militants de l'U.N.F.P. accusés d'avoir collaboré à la constitution d'un maquis dans le Haut-Atlas, en mars 1973.

Quant à la nouvelle opposition d'extrême gauche qui se développe dans le pays depuis quelques années, elle est systématiquement traquée et emplit les prisons ou doit vivre dans la clandestinité. Début novembre, une vingtaine de militants ont été arrêtés dans diverses villes *du Maroc* (3). Défenseurs de la cause palestinienne, partisans de la lutte de libération des masses sahraouies, ils dénonçaient la démagogie des opérations politiques en cours, notamment dans des publications dont l'audience s'élargit (4). Ils sont aujourd'hui aux mains des tortionnaires, dans les sous-sols des commissariats ou dans des *villas spécialement* aménagées. Certains leur donnent, non sans une pointe de mépris, le qualificatif de « gauchistes ». Ils sont devenus en tout cas les *principaux porte-parole* du profond mécontentement qui couve dans les villes et dans les campagnes. Ils rejettent les fausses espérances de ceux qui ont perdu confiance en leur propre *combativité et continuent* à attendre du régime actuel une libéralisation négociée.

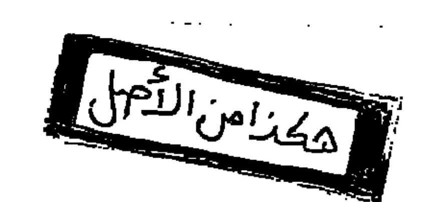
FRANCOIS DELLA SUDDA.

(1) Conférence de presse du 17 septembre 1974.

(2) Cf. « Le pétrole au Sahara occidental derrière les appétits impérialistes », par Abraham Serfaty, dans *Souffles*, nouvelle série, n° 2, octobre 1973. L'auteur de cet article, ingénieur des mines, a participé en tant que haut fonctionnaire aux négociations entre le Maroc et l'E.N.I. en 1959. Devenu militant marxiste-léniniste, condamné par contumace à la prison à vie en août 1973, recherché depuis deux ans et demi, il est entre les mains de la police marocaine depuis le 9 novembre 1974.

(3) *Le nombre des arrestations est sans doute* supérieur, parmi lesquelles on relève les noms de Zeroual, de Srifi, membre du comité exécutif de l'Union nationale des étudiants marocains, interdite depuis janvier 1973, de Mustapha et Leila Slimani, etc.

(4) Parmi lesquelles : *Ilal Amam (En Avant)* et *23 Mars.*



LE FAIT NATIONAL PALESTINIEN

De la réunion, fin octobre à Rabat, des chefs d'Etat arabes à la réception chaleureuse du chef de l'Organisation de libération de la Palestine, Yasser Arafat, par l'Assemblée générale des Nations unies ; du refus de la conférence générale de l'UNESCO de « situer » Israël dans une « région du monde » à l'admission de l'O.L.P. comme observateur permanent à l'ONU et au vote par l'Assemblée générale d'une résolution consacrant le droit des Palestiniens à l'autodétermination, à l'indépendance et à la souveraineté nationale : la résistance palestinienne a remporté une série de succès spectaculaires.

Pour la première fois dans l'histoire, en effet, le droit du peuple palestinien à l'existence est reconnu par des institutions internationales — lesquelles, du reste, n'ont pas encore appris à le concilier avec celui du peuple israélien. Le fait national palestinien a pris corps aux yeux de l'opinion mondiale. Demain la Palestine... Le débat peut, enfin, être ouvert.

L'impact psychologique de ces succès diplomatiques n'est nullement négligeable. Le gouvernement israélien le sait bien, que son isolement diplomatique a poussé à déclarer « *nulles et non avenues* » les décisions de l'ONU sur la Palestine. Mais tout est-il joué pour autant ? Le rapport des forces a-t-il été fondamentalement modifié ?

Hier encore, un an à peine après la guerre israélo-arabe d'octobre, les rumeurs d'une reprise imminente des hostilités armées se faisaient de plus en plus insistantes. Ce spectre paraît, pour l'heure, écarté. Mais la situation demeure instable.

Dans la foulée des entretiens Ford-Brejnev à Vladivostok, on va vraisemblablement assister à une relance des grandes et laborieuses manœuvres diplomatiques tendant à réactiver la conférence de Genève. Dans ce jeu particulièrement serré, quel sera le poids de la carte diplomatique supplémentaire dont dispose désormais la résistance palestinienne ?

La troisième phase

LE 13 novembre dernier, M. Yasser Arafat reçut un accueil sans précédent devant l'Assemblée générale des Nations unies, en sa qualité de commandant en chef de la révolution palestinienne. Le discours qu'il prononça à cette occasion continue de susciter des remous dans l'opinion publique des pays occidentaux. La raison en est simple : le ton et le contenu du discours ont surpris. Car bon nombre de spéculations, depuis le 15 octobre, date à laquelle l'Assemblée générale décida d'inviter l'O.L.P. pour participer à la discussion du problème palestinien inscrit à son ordre du jour, s'étaient orientées dans des directions qui ne trouvèrent en fin de compte aucun écho dans le discours d'Arafat. On s'était demandé si la résistance allait « profiter » de la tribune des Nations unies pour « faire des concessions » ou tout au moins « accepter » le partage de la Palestine que l'organisation internationale avait décidé en 1947...

Ce que Yasser Arafat a offert fut une nouvelle confirmation de la stratégie palestinienne et des droits légitimes du peuple palestinien. Son analyse insista sur une réalité irréversible, celle de l'existence nationale palestinienne. A un monde habitué à voir la situation au Proche-Orient à travers l'optique et dans la dimension que lui donne la politique israélienne, il exposa les thèses de la résistance non comme une réaction ou une réponse à l'« existence israélienne », mais comme un facteur révolutionnaire palestinien indépendant auquel le phénomène israélien devait par contre, lui-même, réagir. Israël fut ainsi réduit devant la communauté internationale à sa juste proportion ; sa « puissance », décrite, justement, comme une force « *de tyrannie et d'oppression* », fut démystifiée. Il ne s'agissait donc pas de partir de la reconnaissance du « fait israélien » comme terrain de base ou point de référence, mais plutôt de faire admettre l'existence nationale du peuple palestinien et les droits palestiniens par une communauté internationale qui les avait pendant plus d'un quart de siècle ignorés : M. Yasser Arafat a exposé avec force la justesse de la cause palestinienne.

> *L'objectif prioritaire de l'O.L.P. est de forcer Israël à évacuer les territoires occupés*

LA victoire palestinienne à l'ONU s'inscrit dans la ligne stratégique de la résistance comme l'aboutissement d'une deuxième phase, celle entamée au lendemain de la guerre d'octobre 1973 : l'objectif était de lancer une vaste offensive politico-diplomatique en vue de légitimer les thèses palestiniennes sur le plan international et d'isoler Israël en montrant l'entreprise sioniste sous son véritable visage. Les étapes de cette phase : le renforcement du front intérieur et la formulation d'une action unifiée (le 12e Conseil national, début juin 1974) ; le développement des liens avec l'U.R.S.S. et les démocraties populaires d'Europe de l'Est (la visite officielle de dirigeants de l'O.L.P. à Moscou, début août) ; la reconnaissance par tous les pays arabes de l'O.L.P. comme unique représentant du peuple palestinien (le « sommet » arabe de Rabat, fin octobre) ; enfin, la légitimation des droits nationaux du peuple palestinien à l'ONU.

Rappelons que la première phase, ouverte en 1965 avec le déclenchement de la lutte armée, avait eu pour axe le rassemblement du peuple palestinien dispersé dans l'exode, son unité nationale, sa mobilisation générale autour des mots d'ordre de la résistance, ainsi que, surtout, le développement de l'action armée qui s'était révélée comme le principal élément moteur de la révolution et comme le moyen à travers lequel la conscience nationale s'était épanouie.

Aujourd'hui, après le débat de l'ONU, une troisième phase s'ouvre. Certes, elle n'est qu'un prolongement, une continuation de la précédente, mais l'objectif est devenu plus précis. Visiblement Israël n'a pas l'intention de « lâcher » les territoires arabes occupés : l'implantation de « colonies de peuplement » depuis juin 1967 est déjà à un stade fort avancé (1) ; les puits de pétrole d'Abou-Rdeiss, dans le Sinaï, fournissent une production qui, à un moment où le monde occidental souffre d'une pénurie de carburant, suffit aux besoins intérieurs d'Israël, et la Cisjordanie, annexée économiquement à Israël, se révèle comme une réserve de main-d'œuvre bon marché, d'une importance capitale pour l'économie de l'Etat sioniste (2). D'autre part, les dirigeants d'Israël sont déterminés à dissoudre la question nationale palestinienne dans le cadre d'un « règlement de paix » avec le régime hachémite.

Pour la résistance, les grandes orientations de cette phase sont désormais tracées. Tout d'abord, il s'agit de consolider les acquis de la révolution et de renforcer les capacités politiques et militaires de la résistance pour faire échec aux « plans de paix » israéliens, afin qu'un pouvoir national palestinien puisse être édifié en Cisjordanie et à Gaza. L'objectif prioritaire est de forcer Israël à évacuer les territoires arabes occupés. La résistance est consciente que cet objectif n'est pas facile à atteindre. Il faut par conséquent non seulement que le front arabe se renforce politiquement et militairement, mais qu'il soit également en mesure de repousser toute initiative de guerre israélienne. D'autre part, en affermissant les liens de la résistance avec les pays du camp socialiste, l'O.L.P. est consciente du fait qu'il lui sera nécessaire d'agir de telle sorte que les Etats-Unis à leur tour reconnaissent les droits nationaux du peuple palestinien. Certes, les Américains ne lâcheront pas leur allié israélien de si tôt, mais il demeure évident que, s'ils arrivaient à la conclusion que leurs intérêts dans la région demandent d'eux une attitude plus souple à l'égard des exigences arabes, leur soutien aux thèses israéliennes ne serait pas aussi inconditionnel qu'il l'est à l'heure actuelle.

En Cisjordanie, les vagues de manifestations populaires réfutent les allégations israéliennes sur la « docilité » des Palestiniens sous occupation. Elles apportent une preuve irréfutable de la profondeur de l'implantation de la résistance, et ce en dépit de la répression farouche qui s'abat sur la population. Les perspectives de lutte contre l'occupant paraissent donc étendues.

Cependant, il est admis que l'Etat sioniste, se sentant de plus en plus isolé sur le plan diplomatique, aura recours aux armes pour « briser » le moral de la résistance. Déjà, ces dernières semaines, depuis l'ouverture du débat à l'ONU, les forces israéliennes ont lancé des agressions répétées sur les camps palestiniens au Liban du Sud. On n'exclut pas une attaque de grande envergure sur cette région, voire une occupation, qu'entreprendraient dans cette direction les Israéliens pour tenter de rompre leur encerclement. L'un des objectifs prioritaires de la résistance, mis à exécution depuis déjà quelque temps, est ainsi de renforcer la capacité des camps à se défendre contre toute agression, en dotant la population d'armes défensives sur une large échelle.

Il est évident que la phase qui s'ouvre va être celle où la lutte du peuple palestinien contre l'Etat d'Israël, dominé par les factions les plus obscurantistes de l'*establishment* sioniste, sera la plus meurtrière. Car les contradictions entre, d'un côté, les aspirations du peuple palestinien à l'existence nationale, à la liberté, à l'indépendance, à l'autodétermination sur la terre de Palestine et au retour dans ses foyers, et, de l'autre, l'entreprise israélienne sioniste qui s'est bâtie sur la négation des droits palestiniens et qui rêve d'étendre son hégémonie sur toute la région — ces contradictions vont s'aiguiser au fur et à mesure que la résistance et les pays arabes qui la soutiennent activement vont accroître leur force dans tous les domaines et qu'Israël va voir ses plans s'effriter sous la pression de la dynamique de la révolution palestinienne.

IBRAHIM SUS.

(1) Le 18 août 1973, Israël avait annoncé que trente-cinq nouveaux « villages » allaient être installés dans la vallée du Jourdain, sur le Golan et près de Rafah, au sud de Gaza. Quarante-cinq villages-colonies avaient été mis sur pied depuis juin 1967.

(2) Le 28 août 1973, M. Haïm Bar-Lev, alors ministre israélien du commerce, avait déclaré que les territoires occupés et Israël formaient une seule entité économique.

Des succès non décisifs

EN l'espace d'une année, l'O.L.P. a remporté une série de succès diplomatiques qui ont considérablement influé sur la situation au Proche-Orient, rendant désormais impossible une solution de la crise israélo-arabe qui ne prendrait pas en considération les droits du peuple palestinien. Trois facteurs essentiels expliquent les succès de la résistance dans un domaine qui lui était jusque-là presque entièrement fermé.

Tout d'abord, les transformations survenues au sein du mouvement palestinien lui-même. Jusqu'en 1973, la priorité accordée au militaire empêchait les organisations de fedayin de diversifier leurs formes de lutte et d'entreprendre une action cohérente contre Israël sur le plan politique. L'absence de tout programme minimum susceptible de recueillir l'appui des forces hostiles au sionisme mais favorables à l'existence de l'Etat hébreu a empêché la résistance, durant une longue période, d'élargir le cadre de ses alliances et d'isoler Israël. Ce n'est qu'après l'adoption par le dernier Conseil national palestinien du « programme en dix points », qui prévoit la création d'un Etat indépendant en Cisjordanie et à Gaza, que l'O.L.P. a pu briser le carcan dans lequel la maintenait sa politique du « tout ou rien » et rallier à sa cause la majorité des pays socialistes et non alignés.

> *La résistance doit apprendre à présenter aux juifs des perspectives de solution réelle et de lutte commune*

Le second facteur qui a permis à la résistance de s'affirmer sur le plan international a été l'échec des tentatives déployées par les régimes arabes conservateurs pour imposer une solution conforme à leurs intérêts. Les Etats-Unis ont essayé d'annuler les acquis de dix années de lutte palestinienne en voulant, à tout prix, imposer, avec l'aide de l'Arabie Saoudite, le roi Hussein comme représentant du peuple palestinien. Les Américains faisaient valoir, pour convaincre les autres pays arabes, qu'Israël n'accepterait jamais de négocier avec des « terroristes » et qu'en tout état de cause la résolution 242 du Conseil de sécurité, qui devait servir de base aux négociations arabo-israéliennes, ne prévoyait aucune participation palestinienne.

L'argumentation américaine devait être reprise par l'Egypte, qui acceptait en juillet dernier de revenir sur la décision du « sommet » d'Alger (novembre 1973) reconnaissant l'O.L.P. comme « *représentant légitime unique du peuple palestinien* » et de donner au roi Hussein une nouvelle chance de reprendre en main la situation en concluant avec Israël un accord de dégagement sur le Jourdain.

CES tentatives d'éliminer politiquement la résistance ont cependant toutes échoué. Le refus d'Israël d'envisager la moindre concession sérieuse en Cisjordanie a privé le roi Hussein de la qualité d'« interlocuteur valable » dont il se prévalait jusque-là et l'a considérablement affaibli. D'autre part, les revirements de la politique américaine à l'égard de l'Egypte — les promesses formulées par le président Nixon n'ayant pas été tenues — ont poussé cette dernière à renouer avec l'Union soviétique et à réviser sa politique à l'égard de la résistance palestinienne, bloquant ainsi le processus de négociation amorcé par le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, et préparant le terrain à la reconnaissance de l'O.L.P. par le dernier « sommet » arabe de Rabat.

Il est également à noter que la marge de manœuvre dont disposent les dirigeants arabes se trouve limitée non seulement par l'intransigeance d'Israël, mais également par les difficultés intérieures auxquelles ils ont à faire face en raison de la crise économique et sociale qui sévit dans la plupart des pays non pétroliers. Ainsi, les pressions intérieures auxquelles est soumis le président Sadate seraient intolérables si elles n'étaient pas atténuées par les succès remportés par la résistance avec le concours de l'Egypte.

Le troisième facteur, enfin, qui explique la facilité avec laquelle s'est effectuée la percée diplomatique de la résistance est la situation qui prévaut dans le monde occidental depuis le début de la « crise » de l'énergie. En identifiant cette crise au conflit israélo-arabe — lui-même réduit à sa dimension palestinienne qui est, certes, la plus importante, — l'opinion publique occidentale a, pour la première fois, pris conscience de l'existence du problème palestinien et donné de ce fait à ses gouvernants la possibilité d'agir plus librement que par le passé à l'égard d'Israël en établissant avec le monde arabe des rapports économiques susceptibles de réduire les effets de la crise. Or, pour que cette ouverture puisse être réalisée sans difficultés majeures, les dirigeants européens ont absolument besoin de normaliser leurs rapports avec l'O.L.P., car celle-ci est aujourd'hui la seule force politique à jouir d'une audience populaire dans l'ensemble des Etats arabes. Les Palestiniens représentent, en outre, dans les pays du Golfe, une force économique considérable dans la mesure où ils contrôlent la plupart des administrations, des organes d'information et des syndicats.

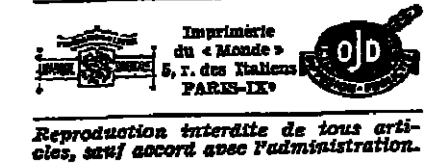
LES victoires diplomatiques remportées par l'O.L.P. ont, certes, une portée considérable, mais elles ne sont pas décisives, car Israël et les régimes arabes conservateurs possèdent encore des atouts importants. L'Etat hébreu, qui mise sur un pourrissement de la situation pour établir un nouveau *statu quo* dans la région et sur l'éventualité, en cas de « représailles » contre le Liban, de nouveaux heurts libano-palestiniens, est dans une position difficile, mais il conserve l'appui sans réserve des Etats-Unis. Ces derniers ne vont-ils pas chercher à reimposer Hussein aux autres pays arabes, moyennant probablement un nouveau retrait israélien dans le Sinaï ? L'Arabie Saoudite et, dans une moindre mesure, l'Egypte miseraient sur une récupération du mouvement palestinien après l'élimination de son aile gauche et tenteraient d'ores et déjà d'imposer la formation d'un gouvernement palestinien en exil d'où seraient exclus les « extrémistes ».

L'O.L.P. doit également faire face aux dangers que présente toute « légalisation » d'une lutte de libération nationale. L'aile droite du mouvement palestinien pourrait en effet tenter d'exploiter cette reconnaissance internationale pour pousser la résistance à accorder aux manœuvres diplomatiques la priorité sur la lutte politique et militaire en Palestine même. Cette position est dangereuse, car les victoires diplomatiques ne sauraient constituer un but en soi mais doivent avoir pour objectif de créer de meilleures conditions au développement de l'action de la résistance. Les récentes victoires diplomatiques de l'O.L.P. ont d'ailleurs permis à cette dernière de rallier à sa cause l'ensemble des masses de Cisjordanie et de Gaza, qui, pour la première fois depuis 1967, sont entrées en conflit ouvert avec les forces d'occupation. C'est sur ce terrain que sera, en dernière analyse, mené le combat décisif pour assurer la victoire du mouvement palestinien de libération nationale. L'offensive diplomatique a donné tous les résultats escomptés ; désormais, la résistance doit développer son action en Palestine même, en direction non seulement des Arabes mais également des juifs qui ressentent aujourd'hui plus que jamais l'échec de l'expérience sioniste et l'absurdité de la politique poursuivie par leurs dirigeants.

Après avoir appris à s'adresser à l'opinion publique internationale, la résistance palestinienne doit apprendre aujourd'hui à parler aux juifs et leur présenter une solution aux problèmes dans lesquels ils se débattent. Si le « programme en dix points » a servi de base à l'offensive diplomatique dans la mesure où, pour la première fois, il présentait des objectifs accessibles, susceptibles d'être acceptés par la majorité des Etats, la résistance est aujourd'hui confrontée à la nécessité de définir, à partir de la thèse de l'« Etat démocratique laïc en Palestine », un nouveau programme qui pourrait offrir aux juifs une solution réelle à leurs problèmes et servir de plate-forme à une lutte commune.

SAMIR FRANGIÉ.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

APRÈS LA CONFÉRENCE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

En finir avec les "fléaux de la pauvreté de la malnutrition et de la faim"?

Par ERICH H. JACOBY *

LORSQUE, en septembre 1973, le chef de l'Etat algérien, le président Houari Boumediène, proposa la convocation d'une conférence sur la faim dans le monde, il pensait à une vaste confrontation d'idées sur les origines de la famine dans le contexte global du sous-développement, afin de trouver de nouveaux moyens d'en finir avec les fléaux de la pauvreté, de la malnutrition et de la faim. C'est M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, qui, à la sixième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies, en avril 1974, réduisit la perspective de la conférence proposée en demandant une réunion d'urgence sur l'alimentation dans le cadre conventionnel de l'ONU et de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation). Ce changement de perspective revenait à concentrer le travail préparatoire de la conférence mondiale de l'alimentation sur le thème de la riposte à une situation urgente — comme si la famine était un problème accidentel, passager, et non le résultat de défauts structurels fondamentaux du système socio-économique dominant.

La conférence s'est donc tenue à Rome, du 5 au 16 novembre. Le deuxième jour, M. Kissinger, dans un discours unilatéral, largement critiqué, souligna les vertus de l'organisation capitaliste de l'économie mondiale et encouragea les pays présents à s'associer à la démarche et à la politique économique des Etats-Unis. Sa longue allocution ne contient, en fait, aucune référence aux plaies socio-économiques des paysans du tiers-monde. Pour sa part, M. Butz, secrétaire américain à l'agriculture, annonça que les Etats-Unis n'étaient pas favorables à la constitution de réserves alimentaires d'une ampleur telle qu'elles puissent *déprimer* perpétuellement les prix et porter atteinte aux incitations à la production des fermiers.

Le « groupe des 77 », rassemblant les pays sous-développés, sous la présidence de M. Edmondo Flores, représentant du Mexique à la F.A.O. s'efforça vainement de renverser le courant en présentant un remarquable projet de résolution qui soulignait, notamment, les inégalités de production et d'échange et leurs implications monétaires. Cette résolution fut écartée à la suite d'une longue et furieuse bataille avec les Etats-Unis et leurs alliés. On en fit un « document » de la conférence, dans la terminologie traditionnelle des Nations unies, après l'avoir vidée pratiquement de son contenu original. Les porte-parole du « groupe des 77 », MM. Yakar (Algérie) et Luis Echeverria, président du Mexique, réussirent, pendant un court instant, à élever le niveau des débats et à élargir les perspectives en présentant le processus d'exploitation du tiers-monde et les effets néfastes des opérations de sociétés transnationales. Le pape Paul VI lui-même, recevant les délégués en audience privée, exprima clairement la nécessité d'un changement décisif dans l'attitude et les pratiques des pays développés. Toutefois, dans le cours des débats, tout entiers dominés par la procédure propre aux Nations unies, ces voix furent progressivement étouffées.

La conférence révéla, en fait, la force et la faiblesse du système de l'ONU. D'une part, ce système s'est montré assez puissant pour noyer l'initiative des pays sous-développés dans une procédure compliquée, conduisant à une fragmentation des thèmes fondamentaux et à l'isolement final des délégations qui tentaient de résister. Les participants se virent submergés sous un flot de projets de résolutions sur des points techniques hautement spécialisés, presque identiques à ceux que chaque conférence de la F.A.O. discute à loisir depuis vingt-cinq ans. On ne leur a laissé la possibilité ni de formuler les thèmes fondamentaux d'une politique de développement, ni de proposer des solutions de rechange aux *contradictions* apparentes du système économique du monde développé. D'autre part, la majorité des délégations se sont manifestement rendu compte de l'incapacité de la F.A.O. et de l'ONU à appréhender les problèmes du développement rural; elles ont, en conséquence, exprimé le souhait que la responsabilité d'une action future soit transférée à une nouvelle instance organisationnelle bien que, comme l'a fait remarquer un délégué, une telle responsabilité est inscrite dans la charte de la F.A.O. depuis bientôt trente ans.

A aucun moment des onze jours qu'a duré la conférence n'a été posée la question de savoir pourquoi et comment la F.A.O. et l'ONU ont échoué aussi manifestement. Une telle interrogation aurait donné davantage de sens à la discussion, car elle aurait permis de révéler que l'accent mis sur la croissance plutôt que sur le développement *rural* et la *négligence* des réformes structurelles ont fait gaspiller des milliards de dollars dans l'introduction des technologies au détriment des petits paysans du tiers-monde *mais* au bénéfice des élites rurales et des grandes compagnies multinationales. Ces dernières étaient d'ailleurs représentées à la conférence par un groupe séparé de représentants de l'agro-industrie figurant parmi les délégués de la F.A.O. Avec ses soixante-neuf membres, le groupe agro-industriel était de loin la délégation la plus nombreuse, se manifestant surtout dans les salons et les couloirs du *Palazzo dei Congressi* en tant que groupe de pression industriel institutionnalisé. Le porte-parole de ce puissant groupe, qui est aussi le président du programme de coopératives industrielles de la F.A.O., aurait déclaré, dans une interview, qu'il était on ne peut plus satisfait de l'attitude des délégations et que, du point de vue de « l'agri-business », la conférence était un succès.

Il reste à se demander dans quelle mesure la conférence peut être créditée de réalisations positives. Il ne fait pas de doute que, en plaçant la famine et la malnutrition au centre de l'attention mondiale, elle aura aidé les forces qui luttent pour la solidarité avec les pays sous-développés contre la tendance des nations industrialisées à se concentrer exclusivement sur leurs propres intérêts économiques. En outre, elle aura permis aux responsables du tiers-monde de mieux comprendre les réalités économiques : ainsi, dans des conversations privées, certains délégués n'hésitaient pas à reconnaître, avec amertume, que le contrôle de *l'alimentation* est affaire de pouvoir politique. Ils se rendaient également compte que ce pouvoir est concentré dans les plaines fertiles des Etats-Unis et du Canada, où le surplus de céréales est produit et subséquemment manipulé par six compagnies internationales géantes. La conférence aura eu un autre effet positif, en préparant le terrain pour une amélioration de la politique relative à l'aide alimentaire, à la sécurité de l'alimentation et à l'accroissement de la production dans les pays sous-développés, bien que la formulation, vague et creuse à souhait, des résolutions correspondantes n'aille guère dans le sens de leur application énergique.

Ainsi, l'une des résolutions votées requiert des pays donateurs qu'ils concrétisent le concept de planification avancée de l'aide alimentaire et fassent tout leur possible pour fournir une assistance financière et matérielle qui assurerait au moins 10 millions de tonnes de céréales par an, pour un certain nombre d'années à venir. Une telle aide devrait être compatible avec les droits souverains des pays receveurs, sans ingérence dans leur développement économique et, surtout, sans liens politiques. Bien que cette résolution ait été votée à l'unanimité, les engagements pris pendant la conférence de fournir une aide alimentaire furent très peu nombreux.

Compte tenu de l'épuisement des ressources *alimentaires* mondiales qui sont, à présent, à leur niveau le plus bas depuis deux décennies, une autre résolution, concernant *« l'action internationale pour la sécurité alimentaire mondiale »*, réclame la constitution de stocks nationaux et régionaux de céréales qui pourraient être distribuées dans les zones critiques sans délai, chaque fois que nécessaire. La réalisation rapide des objectifs globaux de la sécurité de l'alimentation mondiale suppose la production d'un surplus dans les pays développés si les stocks doivent avoir un effet stabilisateur sur le niveau des prix. Dans la mesure du possible, les stocks, gérés à l'échelon international et répartis en des points stratégiques, compléteraient les réserves nationales pour satisfaire les besoins urgents.

En ce qui concerne l'objectif à long terme d'accroître la production des pays sous-développés, une autre résolution recommande l'établissement d'un fonds international de développement agricole qui serait financé par des contributions volontaires en sus des engagements déjà pris pour la fourniture de l'aide et les investissements. Mais, encore une fois, ni les pays industrialisés ni les pays producteurs de pétrole n'avaient annoncé de contributions concrètes pendant la durée de la conférence.

Une des résolutions finales prévoit de transférer les décisions en matière de politique agricole de la F.A.O. à une nouvelle institution, le conseil alimentaire mondial, dont les membres doivent être désignés par le conseil économique et social de l'ONU. Elu par l'Assemblée générale des Nations unies et doté d'un secrétariat assuré par la F.A.O., ce conseil fonctionnera comme un organe de l'ONU et rendra compte à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du comité économique et social. Il est conçu comme un mécanisme de coordination qui devra porter, de l'intérieur, une attention soutenue et globale à la production alimentaire, à la nutrition, à la sécurité de l'aide alimentaire et au commerce des produits alimentaires. Un nouveau comité sur la sécurité alimentaire mondiale sera établi au niveau du conseil de la F.A.O., tandis qu'un autre comité sur l'aide alimentaire fonctionnera dans le cadre du programme alimentaire mondial. Les deux comités devront rendre compte au conseil alimentaire mondial. D'autre part, le programme d'action prévoit l'établissement de groupes consultatifs sur les investissements et la production alimentaires *dans les pays sous-développés*, qui seront composés de représentants des pays receveurs et des pays fournissant une aide bilatérale ou multilatérale.

Il est difficile de concevoir comment un mécanisme aussi compliqué, s'ajoutant au système déjà si lourdement bureaucratique des Nations unies, pourra fonctionner de façon satisfaisante. Il va, à n'en pas douter, susciter des frictions parmi les délégations dont les responsabilités vont empiéter les unes sur les autres, et retarder automatiquement toute action en allongeant les circuits de communication et de prise de décision. En outre, alors que les comités sur la sécurité de l'alimentation mondiale et sur l'aide alimentaire sont étroitement intégrés au conseil alimentaire mondial, le fonds international de développement de l'agriculture a une position plus indépendante puisqu'il doit seulement informer périodiquement le conseil alimentaire mondial et qu'il n'est pas obligé de suivre ses avis et recommandations.

Il ne fait guère de doute que cette indépendance effective du fonds affaiblira, de façon décisive, l'autorité du conseil alimentaire mondial dans le secteur stratégique de l'investissement des capitaux dans l'agriculture. La même remarque vaut pour le rôle des groupes consultatifs dans les pays receveurs. Un certain nombre de délégations ont eu quelque réticence à accepter leur création, car ils risquent fort de se transformer en instruments efficaces utilisés pour renforcer l'emprise des compagnies multinationales sur les économies du tiers-monde.

Toutes les résolutions, votées à la hâte au cours des dernières séances plénières, ont été adoptées sans réserves, sauf une, que l'Union soviétique, la Chine et d'autres pays socialistes n'ont pas acceptée : elle concerne *« l'information globale et les systèmes d'alarme pour l'alimentation et l'agriculture »*. Leur opposition peut s'expliquer par la crainte que le système occidental de libre marché ne soit que trop enclin à mettre les informations globales ainsi recueillies au service de transactions spéculatives.

Le bilan de la conférence mondiale sur l'alimentation est loin d'être remarquable. A court terme, il est à peu près certain que 11 millions de tonnes de céréales tout au plus seront disponibles d'ici à la fin 1975. L'aide n'augmentera *donc* que de 4 millions de tonnes puisque son niveau actuel s'élève déjà à 7 millions environ. Pour ce qui concerne les stocks alimentaires de sécurité, le problème le plus grave est l'inadéquation des moyens de stockage et d'acheminement et l'absence presque totale de personnel qualifié. La conférence a été incapable de faire des propositions ou de prendre des mesures concrètes dans ces domaines pourtant essentiels.

Il faut aussi se demander si, à long terme, le nouveau fonds international de développement agricole ne va pas se heurter à des difficultés fondamentales, même si l'objectif prévu de 4 à 5 millions de dollars peut être atteint au moyen des contributions volontaires. Jusqu'à présent, il n'existe aucune étude préalable sur les projets de développement qu'il faudrait entreprendre, pour ne rien dire du personnel nécessaire à leur mise en route.

Tout compte fait, l'ensemble du déroulement de la conférence n'incite pas à l'optimisme. Ce fut même un échec — échec calculé peut-être — et l'on n'oserait en attendre une disparition prochaine de la pauvreté, de la malnutrition et des famines.

* Professeur à l'université de Stockholm, auteur d'un article sur le transfert de la technologie agricole dans le tiers-monde paru dans notre dossier sur les politiques agricoles (numéro d'octobre 1974).

La France, second exportateur mondial de grains ?

Les Français mangent deux fois plus de viande qu'avant la guerre. Réduire cette consommation leur permettrait d'exporter davantage de céréales, ce qui aurait au moins trois effets positifs : nourrir ceux qui ont faim (le financement pourrait venir de la communauté internationale); procurer de nouvelles ressources, autres que celles tirées de la vente des Mirage et des tanks, pour payer les achats de pétrole; enlever aux Etats-Unis un monopole trop marqué du marché mondial des céréales.

La France peut devenir, en quelques années, le deuxième exportateur de grains. De ses 13 millions d'hectares de prairies naturelles, 6 millions au moins pourraient être labourées dans les prochaines années. Deux millions d'hectares consacrés au maïs-fourrage suffiraient à couvrir les mêmes besoins que 6 millions d'hectares de prairies. Le reste, soit 4 millions d'hectares, serait affecté à la culture du blé et du maïs, avec un rendement moyen de 5 tonnes à l'hectare : nos exportations augmenteraient ainsi de 20 millions de tonnes. Aux tarifs actuels, cela permettrait de payer la moitié des importations françaises de pétrole.

Un front commun des pays exportateurs secondaires (France, Canada, Australie, Argentine) serait assez puissant pour faire largement contrepoids à d'éventuelles velléités des Etats-Unis d'abuser de leur position actuelle de quasi-monopole.

RENE DUMONT.

Calendrier des fêtes nationales

16-31 DECEMBRE	
16 BANGLADESH	Fête nationale
18 NIGER	Fête de l'indépendance
28 NEPAL	Fête nationale
1er-15 JANVIER	
1 CAMEROUN	Fête de l'indépendance
1 CUBA	Fête de l'indépendance
1 HAITI	Fête de l'indépendance
1 SAMOA OCCIDENTALE	Fête de l'indépendance
1 SOUDAN	Fête de l'indépendance
4 BIRMANIE	Fête de l'indépendance
11 TCHAD	Fête nationale

CORRESPONDANCE

Le problème chypriote

A la suite de la publication, dans notre précédent numéro, de deux articles consacrés au « problème chypriote » et précédés d'un texte de présentation, M. Polys Modinos, ambassadeur de Chypre en France, auteur de l'un des articles, nous signale qu'il ne saurait, comme nous l'affirmions, exprimer le point de vue de la *« communauté grecque »* mais celui *« du gouvernement de la République de Chypre »*.

Il précise que M. Vedat Celik, auteur de l'article présentant le point de vue de la communauté turque de l'île, *« n'a pas pris la parole devant l'Assemblée générale de l'ONU mais devant sa commission politique. A l'Assemblée générale, seuls les représentants de la République de Chypre ont eu droit de siéger »*. Enfin, M. Modinos rappelle qu' *« à l'heure actuelle, il n'existe pas d'administration « autonome » chypriote turque opérant dans le cadre de l'Etat de Chypre »*.

[Si l'existence d'une telle administration autonome n'est pas reconnue de jure, il convient de rappeler que, depuis la crise de 1963, les Chypriotes turcs se démirent de toutes leurs fonctions dans l'administration de l'île pour créer la leur propre. On leur prête actuellement l'intention d'étoffer davantage celle-ci, dans la perspective de la réunion d'une véritable Assemblée constituante dans l'île.]

Le soulèvement de la vie

(Suite de la première page.)

Alors, semblent se dire ses gouvernants, à quoi bon jouer la difficulté, encourir l'impopularité, prendre des risques si l'on ne peut rien changer au destin, ou presque rien ? N'est-il pas plus simple de faire sonner très haut les appels à l'union, et, pour le reste, de s'en remettre à la fatalité ?

En fait, ici comme ailleurs, ce qui est en cause et ce qui importe ce n'est pas tant la relève des hommes en place par de nouveaux venus, les procès de responsabilités, une nouvelle distribution des rôles, un aménagement des objectifs et pas même la revision, déchirante ou non, des choix idéologiques, mais plutôt l'invention d'une nouvelle politique. Maladroitement, les gauchistes de mai 1968 avaient soulevé la question, mais leur mouvement n'avait pas d'avenir s'il eut et a encore des lendemains. Faiblement, une partie de la gauche et parfois quelques éléments de la majorité s'efforcent de regarder un peu plus loin que l'horizon immédiat, de raisonner autrement qu'en termes d'alliances ou de *rivalités*, d'*élections* ou de programme, fût-il commun, bref de dépasser l'accessoire en récusant les formes traditionnelles pour envisager l'avenir.

La nouvelle politique

CET avenir, et pas seulement en France, on n'en est plus à l'entrevoir comme un prolongement indéfiniment agrandi du présent. On n'ignore plus que, de toute façon, les conditions de vie vont connaître de rudes changements, qu'elles ont déjà commencé à changer et que le procès de la fameuse société de consommation risque de s'achever assez vite par un non-lieu. On a appris aussi à l'usage que les peuples ne se passionnent plus pour les jeux du forum et goûtent moins les délices et les poisons de la puissance, les subtilités de la dialectique. Quant à ceux qui les gouvernent et administrent le bien commun, ils ne parviennent pas à intégrer la formidable transformation des mœurs et des habitudes, des systèmes de pensée bien plus que des modes de vie, des relations humaines et des aspirations à une spiritualité rajeunie et renouvelée, dans l'immense village que tend, les *media* aidant, à devenir la planète.

La nouvelle politique, ce n'est pas seulement que les députés allemands, belges ou français délibèrent gravement — chose impensable il y a seulement dix ans — de la contraception ou de l'avortement. Ni que le président de la République française visite les prisons pour entendre les doléances des détenus. Ni que l'Italie appelée à se prononcer en faveur du divorce et la Suisse contre le renvoi des travailleurs étrangers émettent des votes positifs. Ce n'est pas davantage que la jeunesse, l'action sociale, le sort des immigrés, la condition des femmes, la qualité de la vie, désignent des fonctions gouvernementales. Le jour où ces préoccupations — et d'abord celle de la qualité de la vie, pour tous — cesseront d'être le sujet de colloques et de rapports, d'avant-projets de réformes et de discours parlementaires ou l'en-tête de papier à lettres ministériel pour devenir l'objet véritable de la vie publique, alors la nouvelle politique pourra débuter.

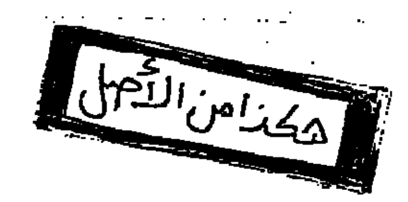
Les Français commandent à leurs pouvoirs. Les gouvernements et les élus qu'ils se donnent ont pour tâche principale d'exprimer en lois et décrets les *changements intervenus* lorsqu'ils *sont parvenus à maturité* et ont reçu un assez large consensus. Avoir prévu ou réclamé dès *longtemps des bouleversements nécessaires* ne constitue nullement une raison suffisante pour qu'ils se réalisent et moins encore pour que le soin de les conduire soit confié à celui ou ceux qui les ont annoncés et demandés. C'est l'effet de ce qu'on *nomme* pudiquement la *majorité* silencieuse, celle qui va répétant d'une voix d'horloge parlante que les réformes dérangent, que l'ordre est le bien suprême.

Beaucoup, presque tout, reste à faire, mais tout commence. Le vieil univers craque de toutes parts, chacun le voit. Pourtant le nouvel homme n'est pas encore né si le vieil homme agonise non seulement autour de nous, mais même en nous. Il y a là de quoi être anxieux en effet. Rares sont les bienheureux qui ont une réponse toute prête, une solution toute faite, et s'avancent bardés de certitudes.

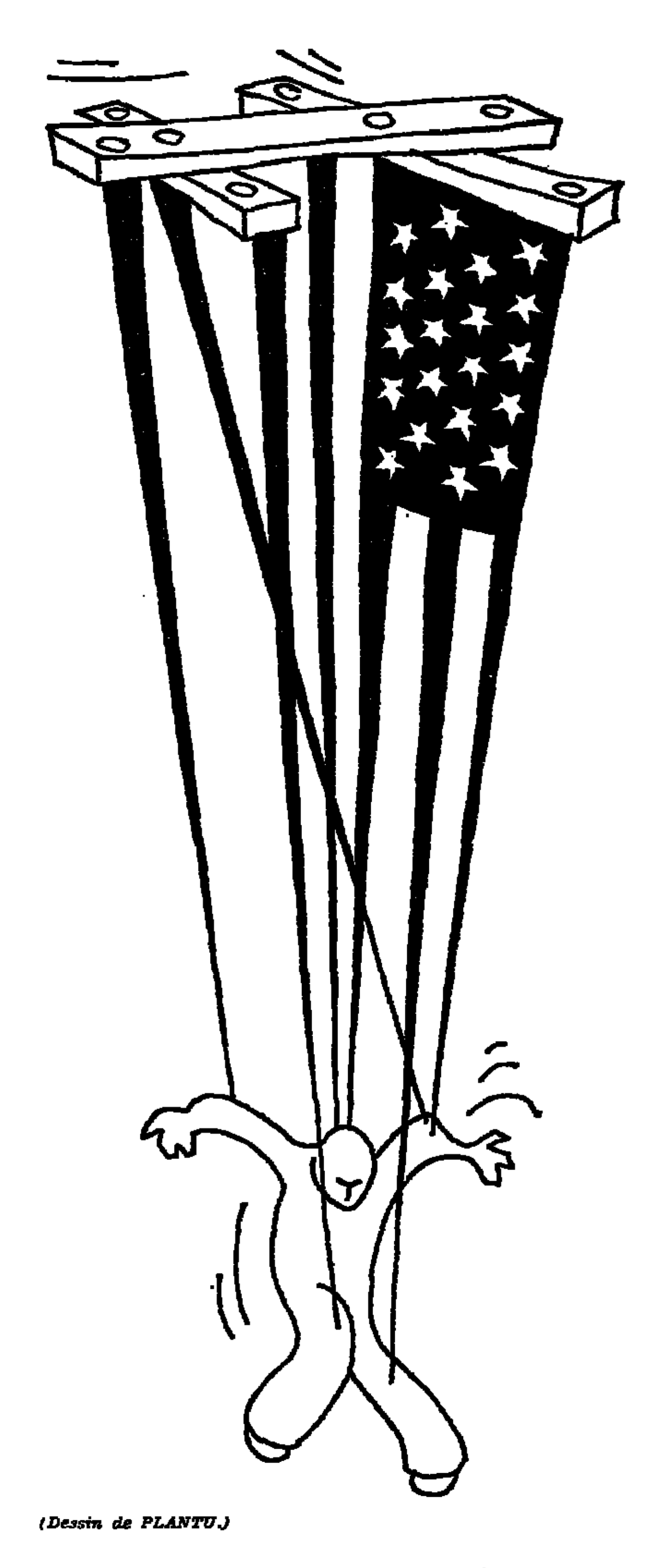
Socialisme à la mode de ceux-ci ou de ceux-là, ou bien libéralisme selon telle ou telle recette, nationalisme ou capitalisme, au fond peu importe. Bientôt, ce ne sera plus, en dépit des apparences, deux camps qui s'affronteront à travers des machines usées jusqu'à la corde, des mécanismes d'un autre âge. Par-delà tous les « ismes », le technicien d'Akademgorod et son homologue de Detroit, le paysan d'Ukraine comme ceux de la Souabe, de la plaine du Pô ou de la Beauce, le sidérurgiste de Merlebach ou de Manchester, sont plus *proches* les *uns* des autres, plus semblables, au fond, qu'ils ne croient et qu'on ne leur dit. Quant à leurs enfants, ils se *sentent frères*, *réagissent* souvent de concert aux mêmes évènements, imaginent et espèrent le même monde, ce *monde nouveau* où la paix, le bonheur et le *progrès feraient* chaque jour de nouvelles conquêtes.

Vaines illusions, utopie ? Peut-être. Et pourtant cette immense interrogation que l'on ne parvient pas à faire taire, cette angoisse ici et cette anxiété là, ces craquements qui résonnent de toutes parts, ce ne sont pas des illusions. Croire que rien cependant ne changera, que le couvercle est solidement vissé et que l'incertitude débouchera *comme* d'habitude sur la famine, la crise et la guerre, ne serait-ce pas plutôt cela la *naïveté* et l'aveuglement ? Une seule certitude : ce n'est pas la politique traditionnelle, avec ses traditions inadéquates, ses clivages désuets et ses règles, dont chacun sent bien qu'elles sont périmées, qui pourra demain assumer et conduire le soulèvement de la vie.

PIERRE VIANSSON-PONTE.



L'impérialisme culturel



(Dessin de PLANTU.)

La puissance des empires est toujours à la mesure de la faiblesse des colonisés. Et cette faiblesse n'est pas seulement économique ou militaire. Elle est aussi — et peut-être surtout — d'ordre intellectuel.

Dès que la sclérose s'empare des esprits, la recherche piétine ou régresse dans tous les domaines où la pensée est appelée à modeler les formes de la société. Structures sociales, appareil de production et vie politique sont alors condamnés à s'anémier, à dépérir par accumulation du retard sur des sociétés intellectuellement plus dynamiques qui auront tôt fait d'en prendre avantage par des ventes de brevets, des achats d'entreprises, des contrats commerciaux, tous moyens d'exploiter le plus faible. L'impérialisme économique ne se conçoit pas sans domination intellectuelle et scientifique.

Que l'impérialisme économique s'impose à la faveur d'un déséquilibre des forces ne suffit pas à tout expliquer. Il y faut aussi la fascination du colonisé, subjugué par le modèle prétendument supérieur qui lui est offert de l'extérieur. La puissance économique apparaît alors comme la manifestation d'une excellence culturelle qui la justifie. Ce qui supposerait que l'appareil économique dominant fût un pur produit de l'intelligence gouvernant l'empire, et que celui-ci échappât à tout conflit entre les valeurs de la civilisation qu'il prône et la recherche du profit qu'il poursuit.

La fascination intellectuelle du colonisé ne se suffit pas à elle-même. Elle doit être nourrie, entretenue par l'empire qui utilise à cette fin tous les moyens modernes de communication et de publicité. Cette propagande sait éviter les pièges grossiers du slogan brutal et de l'affiche tapageuse. Insidieuse, elle se déploie dans les universités, la presse, la télévision, le cinéma, les sciences humaines, etc. Au nom de la libre circulation des idées, elle les canalise à son gré en vue d'imposer un modèle culturel qui charrie avec lui les dogmes politiques, les conceptions économiques, les schémas sociaux élaborés pour servir les intérêts de la puissance dominante. Et cette propagande n'est pas onéreuse ; bien au contraire, elle est source de profits car elle s'exprime par des canaux commercialisés qui fournissent à l'empire leur part de bénéfices rapatriés dans la métropole.

L'impérialisme culturel draine ainsi un surcroît de ressources matérielles, mais aussi, et c'est là le plus grave, tend à estomper la diversité des cultures au profit d'une stérile homogénéisation.

Le « melting pot » ethnique, qui a si mal fonctionné, rêve de s'universaliser en un « melting pot » culturel qui amoindrirait le patrimoine de civilisations riches de leurs différences.

Rien n'est plus redoutable que ce rêve d'homogénéisation car, supposant la supériorité des uns, il rejette comme inférieurs ceux qui la contestent. Telle est la racine de tous les racismes : parce que leur couleur les écarte du « melting pot », les Noirs américains sont tenus pour des êtres infra-humains. Souvent consentantes, parfois complices, les victimes de l'impérialisme culturel deviennent naturellement les nègres de la métropole, choyés par elle aussi longtemps qu'elle a besoin d'eux, vertement rappelés à l'ordre à la moindre incartade.

L'homogénéisation culturelle est aux antipodes de la fraternelle solidarité des peuples dans la grande variété de leurs civilisations.

Contre cette entreprise de soumission des esprits, et à travers elle contre cette politique d'accaparement de ressources matérielles, les peuples doivent se garder d'une double tentation : celle du chauvinisme national qui refuserait tout apport extérieur, celle d'un « sous-impérialisme » qui exploiterait des groupes encore plus faibles au profit d'une puissance moyenne elle-même colonisée ou semi-colonisée. La France n'a pas su échapper à ces deux pièges. Et pourtant la seule réponse réside dans une large ouverture à toutes les cultures qui s'épanouissent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales. A méconnaître cette exigence, la domestication des esprits préparerait l'asservissement des nations. Pour ne prendre qu'un exemple récent, au Chili, la fascination que le « modèle » américain exerçait sur une classe moyenne (ô combien !) a ouvert le chemin par lequel les militaires, pour le service de l'empire, ont pris le contrôle du pouvoir, de la vie économique, des collèges et des universités.

Saturation des media au service du divertissement des affaires et de l'idéologie

Les mécanismes de la domination internationale

Par HERBERT I. SCHILLER *

LE phénomène de l'information aux Etats-Unis s'entoure de mythes puissants. L'image que donnent d'elles-mêmes les industries de la culture et des communications humaines souligne leur individualité, leur pluralisme, leur participation au « libre échange des idées » cher à John Stuart Mill. Mais la réalité est tout autre.

Les firmes américaines, dont certaines étaient déjà colossales avant la première guerre mondiale, sont devenues de gigantesques concentrations de capital à la faveur de la seconde guerre mondiale. A l'heure actuelle, quelques centaines de sociétés géantes, qui détiennent la moitié de la capacité manufacturière aux Etats-Unis, possèdent, en outre, aux quatre coins du monde, des usines et des équipements évalués à plus de cent milliards de dollars.

Cette croissance de l'énorme capacité de production du capitalisme américain s'est traduite également dans les secteurs de l'information et du *marketing*. La mise sur le marché des produits fournis par ces sociétés géantes nécessite un contrôle aussi grand que possible des circuits d'information. D'où l'obligation de saturer tous les moyens de communication grâce au message à consommer. Aucun espace culturel ne saurait demeurer vide. Les messages du *marketing* noient l'individu dans l'économie de marché avancée

Les moyens de diffuser ces messages se sont développés rapidement et ont acquis une complexité et une force de pénétration croissantes On a vu fleurir des techniques ancillaires de traitement de l'image et de l'information, et apparaître d'énormes sociétés de *media* et de communications. Ces entreprises satisfont les besoins de *marketing* des sociétés transnationales manufacturières tout en produisant de façon rentable des produits culturels-informatifs. Le magazine *Fortune*, lorsqu'il a recensé, en 1972, les cinq cents plus grandes sociétés manufacturières des Etats-Unis, y a inclus, pour la première fois, des firmes des industries cinématographiques et de radiodiffusion. Comme l'expliquait son rédacteur en chef, C.B.S., A.B.C., R.C.A. et Columbia Pictures Industries méritent de figurer sur la liste car elles « *produisent de l'information et des divertissements* ».

L'édition de livres, de périodiques, de journaux, la production de films de cinéma, d'émissions de télévision et de radio sont désormais sous le contrôle de gigantesques sociétés de *media* actives à l'échelle des continents.

Warner Communications Inc., par exemple, se définit ainsi : « *Nous publions et distribuons des livres et des magazines pour tous les goûts. Nous sommes toutes les formes imaginables de télévision — des dessins animés aux comédies de Boulevard, des films aux séries dramatiques originales. Par le mot sur la page, par l'image sur l'écran, par le son dans les airs, ou par tout autre vecteur merveilleux que nous réserve la technologie de demain, nous sommes partout où le futur arrive.* » Ce consortium a produit, en 1972, trois des dix films les plus courus de l'année aux Etats-Unis : « *A Clockwork Orange* » (« Orange mécanique »), « *Dirty Harry* » (« L'Inspecteur Harry ») et « *What's up Doc ?* » (« On se fait la valise, docteur ».

Publicité et information

AUTRE entreprise culturelle mondialement connue : les Walt Disney Productions. Il y a quelques années, la compagnie estimait que « *dans le monde entier, deux cent quarante millions de personnes ont vu un film de Disney, cent millions voient chaque semaine un show Disney, huit cents millions ont lu un livre ou une revue Disney, cinquante millions ont entendu des disques ou dansé sur la musique de Disney, quatre-vingts millions ont acheté des produits sous licence Disney, cent cinquante millions ont parcouru une bande dessinée Walt Disney.* » Les deux parcs d'attractions Disney, en Californie et en Floride, ont eu vingt millions de visiteurs en 1971-1972

L'empire culturel Disney excelle à se servir d'un *medium* pour promouvoir ses activités dans d'autres *media*. Ainsi, la télévision lui permet de populariser ses films, dans lesquels ont de bonnes chances de figurer ses parcs d'attractions, etc. Dans tout ce réseau multiforme mais à cerveau unique, un message transcendant est véhiculé : « *Voici un monde qui ne connaît pas de conflit social.* » Disneyland et Disney Productions sont des modèles de l'intégration du divertissement, des affaires et de l'idéologie qui prévaut de façon croissante aux Etats-Unis et partout où pénètre l'influence des communications américaines.

En même temps que les sociétés productrices du message de divertissement est apparue l'infrastructure de soutien des industries qui traitent l'information — agences publicitaires, agences de relations publiques, instituts de sondage d'opinion. La plupart d'entre elles sont aussi interdépendantes et intégrées à des structures d'affaires plus vastes. Partout où les sociétés transnationales opèrent, les agences publicitaires américaines, elles-mêmes transnationales, s'installent également : ce n'est pas une coïncidence.

C'est la grande agence de publicité — somme de talents créateurs dans tous les arts de la communication — qui prépare le message de *marketing* de la société transnationale et qui le guide adroitement à travers les circuits potentiels dans tout pays où cette société fait ses affaires.

Dans le processus d'organisation, de production et de transmission des images pour stimuler la consommation et renforcer le système de marché en général, l'agence de publicité joue un rôle capital au niveau de la structure nationale. L'un après l'autre, tous les pays d'Europe occidentale ont été amenés, depuis les années cinquante, à céder une part croissante de leur appareil d'information aux publicitaires.

A l'heure actuelle, une douzaine d'agences de publicité américaines dominent la scène mondiale du *marketing* et contrôlent activement une bonne part du réseau d'information, en Europe occidentale et partout où le capital américain a pénétré. J. Walter Thompson, la plus grande agence du monde, tirait, en 1971, 45 % de ses revenus de l'étranger. Young and Rubicam, autre géant américain de la publicité, 37 %, et McCann-Erickson, 60 % !

Un rapport sénatorial canadien sur les *mass media* relatif à l'activité des agences américaines de publicité au Canada s' « *interroge sur la validité de lois qui imposent la propriété canadienne* des mass media *quand la plus grande source de revenus de celles-ci est sous le contrôle d'un pays étranger, même si ce pays est les Etats-Unis — ou peut-être, dans le cas de la publicité, surtout s'il s'agit des Etats-Unis* » (1).

La publicité n'est pas le seul instrument de contrôle du message et des cerveaux à la disposition des transnationales. Le sondage d'opinion, souvent entrepris par des filiales d'agences de publicité, est un autre moyen relativement récent, mais puissant, de cerner et d'orienter les attitudes — sous couvert d'une activité neutre, purement centrée sur la recherche des faits. Développé aux Etats-Unis après la première guerre mondiale, utilisé au départ pour connaître les réactions des auditeurs aux premiers messages radiodiffusés, le sondage appartient désormais à part entière à la structure de l'information américaine. Tout comme la publicité, il a suivi les investissements en capitaux des Etats-Unis aux quatre coins du globe. Bien qu'il y ait des milliers de sondages effectués chaque année, une demi-douzaine d'entre eux priment sur tous les autres La plupart s'intègrent à des conglomérats de l'information beaucoup plus vastes : ainsi des instituts Harris, Marplan, Yankelovitch ou Roper

Les sondages sont financés presque entièrement par l'Etat et par les intérêts privés (surtout ceux des sociétés transnationales). Ils fournissent à leurs clients les connaissances dont ceux-ci ont besoin pour diriger plus efficacement leurs sujets, c'est-à-dire le public. Ils ont acquis une importance déterminante dans la vie de tous les jours. On les justifie en affirmant qu'ils assurent une communication à double sens entre ceux qui prennent les décisions (gouvernement ou milieux d'affaires) et le public. Mais cet aller-retour ne peut avoir lieu quand il y a, de part et d'autre, un déséquilibre fondamental, économique, politique, racial ou autre. Si des facteurs réduisent ou suppriment l'égalité de l'échange, le phénomène de réciprocité se transforme instantanément en un courant à sens unique en faveur du manipulateur-exploiteur. La quasi-totalité des sondages étant entrepris par ceux qui disposent de ressources importantes (financières, productives, administratives), ceux qui font l'objet du sondage se retrouvent inévitablement en état de dépendance.

La technologie constitue également un apport incalculable pour le réseau mondial de diffusion de l'information et du message culturel du capitalisme avancé. Développée d'abord à des fins militaires, la technologie des communications modernes permet aujourd'hui une saturation par le message, totale et instantanée, de la quasi-totalité des familles ou des individus qui ont accès à un poste de télévision ou de radio. Les satellites de télécommunications reliés aux récepteurs de télévision (pour le moment par l'intermédiaire de stations réceptrices nationales au sol ; plus tard, directement) permettent la transmission globale et immédiate des messages jusque dans les salles de séjour familiales.

Les systèmes de télévision par câble, actuellement en plein essor, offrent des circuits supplémentaires permettant un surcroît de saturation. Les consoles de commande dans les foyers relieront les unités familiales plus étroitement encore, si c'est possible, au réseau d'information commercial — à moins qu'une intervention énergique du corps social ne fournisse des solutions collectives entièrement nouvelles

Au nom de la liberté

CETTE guirlande de réseaux privés d'information, de production et de distribution, répondant largement, sinon exclusivement, aux besoins d'un petit nombre de sociétés fabuleusement riches et puissantes, devait trouver des arguments justifiant son existence et son expansion Ce qui fut fait, sous la forme de propositions générales dont certaines méritent d'être mentionnées.

Avant tout, la notion de « *libre circulation de l'information* ». Ceux qui contrôlent les circuits d'information existants en font un principe intangible. Ainsi, Frank Stanton, ancien président de C.B.S., déclarait-il récemment : « *Je ne vois pas comment notre gouvernement, étant donnée notre Constitution, pourrait passer un accord qui nierait le droit des Américains de parler quand et à qui leur plaît* » (2).

(Lire la suite page 8.)

* Professeur à l'université de Californie, San Diego. Auteur de *The Mind Managers* (Beacon Press, Boston, 1973).

(1) *The Uncertain Mirror*, Rapport de la commission sénatoriale spéciale sur les *mass media*. Vol. I, Ottawa, 1970, p. 246.

(2) *The New York Times*, 22 octobre 1972.

Lire pages 8 à 11

(Suite de la page 7.)

La facilité avec laquelle M. Stanton associe les droits individuels garantis par la Constitution des Etats-Unis et les prérogatives des sociétés vaut d'être notée. Mais ce n'est pas nouveau. « *Si on ne devait me laisser édicter qu'un seul principe de politique étrangère*, s'écriait, en 1946, John Foster Dulles, *je choisirais la libre circulation de l'information.* » (3).

Pourquoi cette notion reçoit-elle le soutien d'aussi éminentes personnalités ? Quelle est sa signification par rapport au maintien et à l'extension de la puissance des sociétés transnationales ? La libre circulation de l'information, en dépit de sa qualité souvent déplorable, permet à ceux qui détiennent les ressources, et disposent donc de l'accès aux circuits de communication, de saturer ceux-ci avec leurs propres messages. Ceux qui n'y ont pas accès, ceux qui ont des ressources limitées ou nulles, sont voués à une dépendance passive par rapport au message.

Le principe de libre circulation peut être et est invoqué au sein d'une nation pour préserver le pouvoir des trusts des *media* et de la classe privilégiée en général. Dans les échanges entre les nations, il sert à perpétuer les relations de domination et de dépendance.

Une autre notion, apparemment progressiste, est étroitement associée à ce principe : celle de la volonté d'internationalisme, qui se traduit par une réaction d'hostilité, voire de rejet, envers la défense de la souveraineté culturelle nationale. Celle-ci est jugée « archaïque » ou « rétrograde » par les partisans de la libre circulation de l'information.

La combinaison de ces deux notions peut paraître attrayante. Mais, sous un langage élevé, idéaliste, se cachent des relations tangibles de pouvoir, de domination et de monopole qui, si les nationalistes « archaïques » n'y prennent garde, imposeraient rapidement — partout ou cela ne s'est pas encore produit — une domination globale dans le secteur de l'information.

Deux autres valeurs moins explicites sous-tendent les efforts d'hégémonie des industries des *media*. Dans le domaine culturel, affirme-t-on, le principal ingrédient du matériau traité est, en tout état de cause, « neutre » et « inoffensif » : il s'agit de divertissement, un point c'est tout. Que la programmation récréative puisse avoir un contenu idéologique est jugé fallacieux. Pourtant, cela fait cinquante ans qu'Hollywood confectionne les rêves de la libre entreprise pour une bonne partie du monde.

Une lame de fond

A l'heure actuelle, dans les différents *media* et de façons multiples, le flot d'images et de messages de Madison Avenue et de ses filiales mondiales est devenu une véritable lame de fond. Les films publicitaires vantant les produits des transnationales passent chaque soir sur les écrans de télévision dans une centaine de pays. Les émissions télévisées américaines ne sont peut-être plus présentes sur les écrans étrangers de façon aussi déterminante qu'il y a quelques années : elles n'en continuent pas moins d'être le plat de résistance de maints programmes télévisés dans des dizaines de pays. L'industrie cinématographique américaine a quelque sept cents bureaux à l'étranger, qui emploient seize mille personnes. Moins d'une douzaine de sociétés américaines produisent les films qui occupent plus de 50 % du temps d'écran mondial et « *jusqu'à trente millions de personnes, en moyenne, de par le monde, voient un film américain pendant sa période de distribution* ». (4).

Si les périodiques américains d'information générale n'étaient considérés que comme une forme de divertissement, tout irait pour le mieux. Mais on les apprécie en tant qu'organes d'information. La diffusion du magazine *Time* hors des Etats-Unis était de 1,4 million d'exemplaires en 1972. Celle du *Readers' Digest*, publié en vingt-six éditions internationales et en douze langues, atteignait les treize millions. Même pendant le gouvernement Allende, de 1971 à 1973, il s'en vendait cent mille exemplaires chaque mois au Chili. *Newsweek International* a trente-cinq éditions, et un million et demi d'acheteurs hebdomadaires.

C'est cette saturation commerciale de films, de programmes de télévision, de disques, de journaux, de bandes dessinées que l'on veut faire passer pour autant de matériaux neutres destinés au seul divertissement.

Enfin, bien que les sociétés transnationales de l'information ou du secteur manufacturier ne soient pas censées intervenir ouvertement dans la vie politique des pays où elles opèrent, elles ne perdent aucune occasion de faire circuler aussi largement que possible, et par tous les circuits disponibles, une notion très spéciale concernant ce que l'on pourrait appeler le critère de santé du processus de l'information. Voici, en bref, de quoi il s'agit : on ne peut trouver et on ne saurait, en aucun cas, attendre quelque liberté d'information dans un système de *media* organisé par l'Etat. Toute tentative socialiste dans le domaine de l'information devient, *ipso facto*, un déni de liberté. Le secteur privé, dans une telle optique, est le garant exclusif de la liberté d'expression et toutes les mesures prises pour réglementer ses activités dans le domaine de l'information sont autant de menaces à la liberté.

La libre circulation de l'information, l'internationalisme, le caractère neutre du divertissement, l'élimination de l'autorité étatique : tels sont les principes qui offrent aux sociétés transnationales et aux trusts des *media* la plus grande marge de manœuvre pour pénétrer et dominer les marchés mondiaux. Leur progression, jusqu'à présent, a été considérable. Le Brésil fournit un bon exemple de ce que l'on peut attendre de l'application intégrale de ces principes.

Le responsable de la section internationale d'*Advertising Age*, l'hebdomadaire des publicitaires américains, décrivant les « progrès » du Brésil, le plus grand pays d'Amérique latine tant par sa taille que par sa population, commence par donner un aperçu d'ensemble de ce qu'est le développement : « *La vente de cigarettes, d'automobiles, de détergents et de cosmétiques pourrait être considérée comme un bon baromètre du développement économique d'un pays.* » Selon ces critères, le Brésil est florissant. Le nombre de fumeurs s'accroît rapidement. Autre bonne nouvelle : « *Le Brésil est le cinquième débouché mondial pour le savon de toilette* » et « *comme la Brésilienne se préoccupe de plus en plus de la qualité du savon de toilette dont elle se sert, elle devient également de plus en plus consciente de la variété des produits cosmétiques à sa disposition.* » Pour aider à cette prise de conscience, Helena Rubinstein Cie « *patronne les compétitions miss Brésil et miss Univers, qui sont télévisées chaque année* ». (5)

A l'évidence, le Brésil est désormais intégré à l'économie de marché mondiale et jouit de tous les avantages de la libre circulation de l'information, sans être gêné par un nationalisme démodé. Pour ceux qui auraient d'autres conceptions sur le mode de vie national souhaitable, le système de *marketing* international et ses composantes faiseuses de messages ne peuvent apparaître que comme des agents primordiaux de pollution culturelle.

HERBERT I. SCHILLER.

(3) Cité par John S. Knight, *Vital Speeches*, Vol. 12, 1946, p. 476.

(4) T. Guback, *Journal of Communication*, hiver 1974, p. 92.

(5) *Advertising Age*, 3 mars 1973, pp. 27 et 43.

Elargissement des techniques traditionnelles à des fins ouvertement politiques

Une stratégie globale pour l'Amérique latine

Par ARMAND MATTELART *

« *Si nous définissons la guerre froide comme une lutte entre idéologies — une guerre menée avec d'autres instruments que ceux du conflit militaire, — il est alors évident que la guerre froide existe toujours, en termes de lutte pour conquérir l'esprit des hommes [...] Nous devons continuer à nous montrer forts, mais nous devons aussi découvrir la nature de l'ennemi.* » Ces propos furent tenus en mai 1972 par M. Frank Shakespeare, alors directeur de l'U.S.I.A. (Agence d'information des Etats-Unis) (1). C'était une des nombreuses réponses aux attaques dont l'U.S.I.A. fut l'objet au cours de l'année 1972, une mauvaise année pour cet organe officiel de propagande. Certains membres du Sénat allèrent jusqu'à suggérer, exiger même, qu'on le supprimât, sous prétexte que, fondé en 1953 dans le but avoué de servir la cause de la guerre froide et de répandre de par le monde les slogans de l'anticommunisme, il se révélait incapable de répondre aux conditions nouvelles de la détente. D'autres sénateurs lui faisaient grief non plus d'être un instrument périmé, mais plutôt d'avoir devancé les événements et de s'être redéfini à l'insu du pouvoir législatif et de l'opinion publique.

Au cours des débats de la commission sénatoriale des relations extérieures, les responsables de l'U.S.I.A. durent effectivement admettre les relations trop intimes que leur organisme entretenait avec des firmes multinationales telles que Sears-Roebuck en Colombie et Procter & Gamble au Mexique. Enfin, la plupart des législateurs reprochèrent à ces fonctionnaires d'agir de façon parfois trop clandestine et d'avoir par exemple, en 1969 et 1970, produit et distribué dans dix pays latino-américains des bandes dessinées non signées et spécialement élaborées dans le but de discréditer les guérilleros, pour célébrer en revanche les nouveaux héros pacifiques du « développement communautaire ». Le Sénat accusa aussi l'U.S.I.A. d'avoir publié incognito en Equateur, au Paraguay et au Mexique des guides touristiques, des prospectus pour les professeurs d'anglais ou pour les syndicats locaux des transports, secteurs particulièrement stratégiques (on l'a vu au Chili) quand il s'agit de déclencher les grèves patronales qui mettent en faillite les régimes populaires.

En dépit de ces protestations et de ces confessions à demi publiques, le Congrès approuva un budget de 200 millions de dollars pour l'U.S.I.A. en 1973, et ses neuf mille huit cent cinquante-cinq agents répartis dans cent neuf pays purent continuer à assurer la propagation de La Voix de l'Amérique par le truchement des cent vingt-trois stations de radiodiffusion que l'organisme possède dans le monde, à éditer en plusieurs langues ses trente-cinq magazines et ses quatre journaux, à réaliser des sondages d'opinion publique sur la réalité politique des divers pays et à entretenir plusieurs centaines de centres culturels et de bibliothèques. Rien qu'au Brésil, on dénombre vingt-neuf centres de ce type, en Argentine treize, au Mexique, en Colombie et au Pérou neuf et au Chili sept, qui subsistèrent sous l'Unité populaire.

Sous le règne des trois grands de la télévision

BIEN qu'il n'ait eu que de maigres résultats politiques, le débat qui opposa le Congrès et les agents de l'U.S.I.A. révéla — si besoin en était — combien il était nécessaire autant que difficile de redéfinir les modalités de la pénétration culturelle dans le tiers-monde. La collusion entre l'U.S.I.A. et les firmes multinationales, mise en évidence au cours de ce débat, apparaissait du même ordre que celle que l'on put constater, scandale à l'appui, entre l'I.T.T. et la C.I.A. dans le but de renverser le président Allende. La division du travail, qui jusqu'alors avait régi l'entreprise de pénétration de l'impérialisme nord-américain, tendait à disparaître et le cloisonnement s'estompait entre le politique, l'économique et le culturel. La « *nature de l'ennemi* » a changé, comme ont changé les forces chargées de le combattre.

Au cours des quinze dernières années, le matraquage culturel s'est exercé essentiellement à travers les chaînes de télévision et de radiodiffusion, les agences de publicité, l'édition de bandes dessinées, de magazines et de textes scolaires, les trusts cinématographiques et les agences de presse internationales. Les affirmations des dirigeants nord-américains sur l'hégémonie culturelle qu'exerce leur pays sur le reste du monde prennent, grâce à la convergence de tous ces éléments, leur véritable signification : « *65 % de tous les messages qui circulent dans le monde sont produits aux Etats-Unis.* »

Depuis leurs débuts, les réseaux de télévision latino-américains ont été sous la coupe des trois grands de la télévision nord-américaine : American Broadcasting Co. (A.B.C.), Columbia Broadcasting System (C.B.S.), et National Broadcasting Co. (N.B.C.). Les anciens propriétaires cubains des chaînes de télévision de l'île (Cuba avait été l'un des premiers territoires latino-américains à être pourvu de cette technologie) leur prêtèrent main-forte depuis leur terre d'exil après la déroute de Batista.

A.B.C., qui est la première entreprise de télévision sur le plan international, puisqu'elle est installée dans soixante-trois pays, a des intérêts financiers dans les chaînes de télévision du Guatemala, d'El Salvador, du Honduras, du Costa-Rica, de Panama, du Mexique, de la Colombie, du Venezuela, de l'Equateur, du Chili et de l'Argentine, où la récente loi de nationalisation des chaînes de télévision vient de l'affecter partiellement. En 1960, après la création du Marché commun centraméricain, A.B.C. créa le C.A.T.V.N. (Central American T.V. Network), qui lui permit de contrôler la plupart des chaînes de télévision d'Amérique centrale. Au début de 1968, A.B.C. répéta l'opération lors de la formation de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC) et regroupa dans la LATINO (Latin American Television International Network Organisation) les grandes chaînes de télévision du continent.

C.B.S., qui acquit à Mexico en 1971 une des plus grandes maisons d'édition de textes scolaires et scientifiques en langue espagnole et créa cette même année de nouvelles compagnies de distribution de matériel scolaire au Brésil et en Equateur, est présente dans le domaine de la télévision en Argentine (où elle négocia ses intérêts avant la loi de nationalisation), au Venezuela et au Pérou. Elle possède en plus de nombreuses maisons de disques à travers tout le continent. N.B.C., division de R.C.A. (Radio Corporation of America), est actionnaire de chaînes de télévision au Mexique et au Venezuela. R.C.A. assure tout le processus de fabrication de téléviseurs, de transistors, de tourne-disques et de disques au Brésil, au Mexique, au Venezuela et en Argentine. Dernière firme à avoir des intérêts puissants dans la télévision latino-américaine, Time-Life Inc est présente au Brésil, au Venezuela et en Argentine. On la retrouve également dans le domaine de la pédagogie audio-visuelle par le truchement de General Learning Corp., qu'elle a fondée avec General Electric.

En 1972, on estimait que le total des exportations nord-américaines dans le monde en matière de séries et de documentaires de télévision variait entre 100 000 et 200 000 heures-programmes. Sur les chaînes de télévision des pays latino-américains, 60 à 70 % de la programmation en moyenne provient du Nord. L'Argentine et le Mexique se sont lancés depuis quelques années dans l'édition de séries de style mélodramatique et historique reprenant souvent les schémas des séries nord-américaines, mais leur production annuelle ne dépasse guère 1 500 heures-programmes.

Publicité et "marketing" politique

LA prépondérance nord-américaine est encore plus notable dans le domaine de la publicité.

Les dix principales agences des Etats-Unis contrôlent amplement le marché publicitaire latino-américain. En 1973, McCann-Erickson, qui possède des filiales dans tous les pays latino-américains, factura un montant de plus de 70 millions de dollars. A la différence de J. Walter Thompson, l'agence officielle de l'Anaconda Copper Co., elle resta au Chili sous l'Unité populaire, malgré une baisse sensible de son chiffre d'affaires officiel (passé de 2,6 millions de dollars en 1970 à 834 000 dollars en 1972). Dans des pays comme l'Equateur, El Salvador, le Honduras, le Guatemala et le Nicaragua, cette firme monopolise pratiquement toute la production de messages publicitaires. Au Brésil, en Argentine et au Chili, elle devance tous ses concurrents, qu'ils soient nord-américains ou créoles. Au Mexique, elle occupe le second rang. Son importance ne fait que s'accroître : de 1971 à 1972, ses opérations au Brésil passèrent de 20,1 millions de dollars à 27,8 millions ; en Argentine, où les dépenses publicitaires du pays représentent 1,28 % du produit national brut (c'est-à-dire plus qu'en France, au Canada ou en Angleterre, un peu moins qu'en Suède (1,32 %), mais beaucoup plus que dans la plupart des autres pays latino-américains), McCann-Erickson doubla le chiffre de ses opérations en l'espace d'un an (de 4,8 millions à 8,2 millions). En résumé, dans un pays comme l'Argentine, pourtant doté d'une

* Directeur du service de recherche de la Maison d'édition d'Etat à Santiago-du-Chili, jusqu'au coup d'Etat. Auteur de nombreux ouvrages sur les *mass media* et l'idéologie, dont *Mass media et mouvement révolutionnaire, Chili 1970-1973*, Editions Anthropos, Paris, 1974.

(1) Qui fonctionne à l'étranger sous le nom d'U.S.I.S. (Services d'information des Etats-Unis).

Au Chili

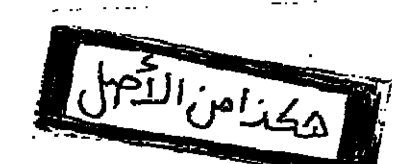
Les armes de la contre-révolution culturelle

LA façon dont s'est déroulé l'*affrontement* de *classes au Chili* et la place qu'y a occupée l'*offensive idéologique* pendant les trois années de gouvernement populaire ont prouvé que, désormais, les instruments traditionnels de la culture impérialiste pouvaient remplir d'autres fonctions que celles qui leur avaient été assignées pendant les quinze dernières années.

Il y a encore très peu de temps, l'appareil publicitaire nord-américain pouvait se contenter de promouvoir implicitement des modèles de vie et de rapports sociaux conformes à l'*American way of life* en vantant les qualités des produits de son économie. Il en va différemment aujourd'hui : il vante non seulement des produits commerciaux, mais encore, et de façon désormais explicite, des modèles de régimes politiques. Avant que l'épisode chilien ne révèle cette métamorphose, on savait déjà que la diffusion du mythe du « miracle brésilien » était assurée depuis New-York par l'agence Kenyon & Eckhardt. Au Chili, les agences nord-américaines, en étroite collaboration avec les agences nationales, dressèrent le plan d'attaque psycho-politique contre les actions entreprises par l'Unité populaire. Ainsi, la campagne publicitaire lancée par l'organisme central du patronat chilien (Sociedad de Fomento Fabril) pour convaincre la population des méfaits de l'étatisation. La branche de McCann-Erickson, l'agence Marplan, y joua un rôle de premier ordre. Un rapport confidentiel préparé par ces agences prévoyait que « la campagne devra exercer une pression psychologique dans deux directions : a) Sur les couches supérieures et moyennement supérieures (niveau parlementaire inclus), afin d'obtenir au bout du compte le refus total de la proposition d'étatisation que formulera l'exécutif pour les quatre-vingt-onze entreprises qui doivent passer dans le secteur étatisé ; b) Sur les couches moyennes et inférieures, pour leur démontrer les préjudices qu'entraîne une étatisation exagérée, les amener à se prononcer contre ce projet et à exiger dès lors que leurs représentants politiques votent contre. En d'autres termes, la campagne publicitaire devra former la conscience des masses contre le projet d'étatisation, afin d'établir une pression de bas en haut, de manière que les représentants du peuple qui se trouvent dans le doute épousent l'attitude exigée d'elles par la base ».

ON pouvait encore lire dans le même document : « Il faut démolir l'image de l'Etat-patron ; il faut stimuler le sens de la propriété chez les travailleurs ; sens qui s'est manifesté chez les paysans, mais qui, chez les ouvriers de l'industrie, est encore, pour des raisons évidentes, trop faible. » **Tous les moyens étaient bons : la campagne comprenait la projection de films dans tous les cinémas du pays et de copies en 16 millimètres pour les réunions dans les faubourgs** (campamentos et poblaciones), **pour les conseils de quartier** (juntas de vecinos), **les associations féminines** (centros de madres), **afin — toujours selon les termes de ce rapport — de** « promouvoir l'intérêt et encourager la masse à exprimer ses opinions en toute liberté. Ces opinions devront être enregistrées sur bande magnétique et les meilleures, les plus intelligentes, les plus courageuses, les plus claires, devront être utilisées publicitairement : nous ne devons oublier à aucun moment que nous devons faire entendre la voix du peuple ». **Cette « pénétration des masses » devait se faire par la diffusion de tracts et même de romans-photos** « grâce auxquels, avec la participation d'artistes distingués du Théâtre national, de la radio, de la chanson, etc., on peut raconter des histoires très populaires, possédant un impact dramatique, et contenant le message de notre campagne, de façon que, grâce à ce moyen si populaire, ce message se grave solidement dans l'esprit des gens des couches sociales les plus basses, socio-culturellement parlant ».

Cette planification publicitaire n'est d'ailleurs qu'un indice de la volonté qui a animé la bourgeoisie chilienne et l'impérialisme de ne laisser au hasard aucune zone de leur stratégie politique. Derrière les journaux, les magazines féminins, les revues pour jeunes que contrôlait la droite, il y avait désormais des équipes pluridisciplinaires où l'on remarquait des psychologues et des sociologues qui orientaient et charpentaient les contenus, aupa-



Amerique latine

plus grande autonomie culturelle, parmi les dix agences les plus importantes figurent six filiales de sociétés nord-américaines qui recueillent plus de 70 % du montant facturé par ce peloton de tête. Au Venezuela, où la présence nord-américaine est nettement plus tangible, les dix *principales agences* sont nord-américaines à part entière ou pénétrées intensément par le capital nord-américain. Il va de soi que l'investissement publicitaire — et la pression qu'il exerce sur les *mass media* — provient fondamentalement des entreprises nord-américaines.

Cette présence des Etats-Unis est renforcée par celle des instituts de sondage et de *marketing* de même nationalité : Gallup, Nielsen, Inra (International Research Associates Inc.). Beaucoup d'agences publicitaires et autres sociétés de service ont cessé de n'être que des producteurs de « spots », d'annonces et de « panels » et se sont converties en véritables bureaux de recherches socio-politiques.

L'analyse des autres secteurs des mass media débouche inévitablement sur les mêmes conclusions. Quelques exemples pris dans le domaine de l'édition : six groupes se répartissent le marché latino-américain : Hearst Corporation, Western Publishing Co, Walt Disney Productions, Reader's Digest, et le groupe Time-Life. Hearst qui, à travers sa branche cinématographique — Hearst-Metrotone News — réalise les documentaires de l'U.S.I.A. pour l'Amérique latine, contrôle King Features Syndicates (K.F.S.), qui assure la distribution et la vente des bandes dessinées dans tous les journaux latino-américains. Les droits de ses autres publications, elle les cède généralement à la maison d'édition America, contrôlée par des magnats cubains en exil qui, depuis Miami, déversent chaque mois plus de 15 millions d'exemplaires de revues, de magazines, de romans-photos, de manuels populaires, d'almanachs, traduits ou adaptés en général de publications nord-américaines. Le magazine féminin qu'elle édite, *Vanidades Continental*, conçu aux Etats-Unis pour les femmes latino-américaines, circule à raison de plus de 600 000 exemplaires dans tout le continent. Western Publishing — la plus importante maison d'édition et de distribution de bandes dessinées sous forme de revues en Amérique latine — a racheté il y a quelques années un trust mexicain (Novaro) et exporte six revues hebdomadaires, vingt-quatre bimensuelles et vingt mensuelles dans tous les pays latino-américains. Le tirage moyen d'une revue de ce type oscille autour de 300 000 exemplaires.

Point n'est besoin d'ajouter que, pour parachever ce travail de pénétration culturelle, les entreprises nord-américaines ont établi des alliances avec les représentants des bourgeoisies locales. Au Mexique, par exemple, les groupes Azcarraga et O'Farrill, propriétaires de la plus grande chaîne de télévision du pays (TELEVISA) et de nombreux journaux et revues, sont de grands actionnaires de l'American Airlines, des chaînes d'hôtel Marriott, Western International, et, par surcroît, contrôlent les chaînes de télévision en langue espagnole des Etats-Unis destinées aux « Chicanos » et aux Portoricains. Au Chili, le groupe Edwards, relais du groupe Rockefeller, contrôle, outre le groupe de presse le plus important du pays, plus de soixante entreprises. Au Brésil et en Argentine, le groupe Civita est lié à *Time-Life* et à Walt Disney Productions, etc.

L'éducation du futur

EN 1970, le Congrès recommandait aux organes de politique extérieure des Etats-Unis « *d'encourager le développement de la télévision éducative et d'insister sur les possibilités illimitées de la technologie des satellites* ». Cependant, le nouveau front firmes multinationales-fondations éducatives-gouvernement nord-américain n'avait pas attendu cette date pour découvrir de nouvelles formes d'action. Dès 1966, la division de l'éducation de Westinghouse assurait, à la demande du gouvernement, la formation des volontaires de la paix (Peace Corps) en partance pour le Brésil et la Colombie. (En 1973, Westinghouse recruta comme vice-président de sa division de télé-éducation M. Frank Shakespeare, qui venait de donner sa démission comme directeur de l'U.S.I.A.)

Vers 1970, on assiste à un fait nouveau : l'ascension irrésistible des firmes multinationales du secteur électronique et aérospatial au rang de producteurs de culture, grâce au contrôle qu'elles exercent sur ce qu'elles ont elles-mêmes appelé la « technologie de l'éducation » et la technologie des satellites. Il ne s'agissait plus seulement d'universaliser une culture du loisir à travers les *comics*, les séries de télévision et autres produits de la culture de masse, mais d'universaliser des modèles d'éducation. Toutes les grandes firmes électroniques et aérospatiales ont maintenant des divisions pédagogiques et leur pression s'est fait sentir ces dernières années sur les mass media traditionnels : I.T.T. a tenté d'acquérir en 1967 la plus grande chaîne de télévision internationale, A.B.C.

Dès 1967, la Colombie devient un laboratoire en matière de télé-éducation. La fondation Ford en prit l'initiative et en assura la direction. A partir de cette date, la fondation accorda chaque année plus d'un million et demi de dollars à des centres officiels et à des institutions universitaires de Colombie pour des recherches sur la télévision éducative et son développement. En 1966, un décret du ministère de l'éducation de Colombie avait déjà érigé le Peace Corps au rang d'institution experte en affaires pédagogiques auprès des établissements d'enseignement secondaire et des écoles normales. Auparavant, la fondation Ford avait tâté le terrain au Chili sous le gouvernement Frei, auquel elle attribua en 1967 une somme de 227 000 dollars pour réaliser des expériences similaires.

Les universités nord-américaines, financées par l'U.S.A.I.D. (Agence américaine pour le développement international), par de grandes entreprises et par la Banque mondiale, se chargèrent de la préparation psycho-sociale de la population aux nouvelles techniques éducatives. L'université Stanford, qui vient d'ailleurs de procéder à la réforme de l'enseignement secondaire dans la République d'El Salvador en dressant un plan d'éducation par télévision, travaille au Mexique, en Colombie et au Brésil ; l'université du Texas fait de même au Mexique, à El Salvador et en Colombie ; l'université de Wisconsin opère aussi en Colombie.

L'immixtion des universités nord-américaines dans ce domaine ne devait pas s'arrêter là. En 1967, de sa propre initiative, l'université Stanford publia une étude dénommée « Ascend » (système avancé de communication et d'éducation pour le développement national) qui contenait un plan pour l'utilisation de satellites à des fins télé-éducatives dans les pays latino-américains. En avril 1969, les firmes General Electric et Hughes Aircraft, ainsi que l'organisme officiel en matière de satellites aux Etats-Unis (COMSAT) et divers représentants des universités nord-américaines convoquèrent une réunion privée à Santiago-du-Chili au cours de laquelle ils proposèrent que des programmes d'éducation par satellites soient élaborés dans quatorze universités nord-américaines. Il fut alors décidé de créer un centre audiovisuel international via satellite (CAVISAT), avec siège en Colombie, pour étudier la viabilité d'un projet Etats-Unis-Amérique latine, et, au lieu des quatorze universités nord-américaines, ce furent dix universités latino-américaines, en relation avec les fondations de la métropole, et dix universités nord-américaines qui se répartirent le projet.

Mais ce dernier se heurta à l'opposition nationaliste des gouvernements latino-américains qui, en 1970, demandèrent l'assistance de l'UNESCO après avoir souscrit entre eux l'accord Andrès Bello prévoyant leur intégration dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture. En vertu de cet accord, plusieurs études sur la viabilité des projets d'éducation par satellite furent élaborées : la dernière en date (SERLA) a proposé d'unir l'Argentine, la Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Equateur, le Paraguay, le Pérou, le Venezuela et l'Uruguay dans un système commun d'éducation par satellite, techniquement réalisable à la fin de l'actuelle décennie. Reste à résoudre le principal problème, celui de sa viabilité politique.

La fondation Ford s'est taillé une place prépondérante dans l'installation de la télévision éducative en Amérique latine. Depuis 1951, celle qui est de loin la fondation la plus importante des Etats-Unis (son capital est de 3,7 milliards de dollars alors que celui de la Rockefeller, deuxième fondation en titre, n'atteint pas 900 millions) a essayé d'établir un réseau de télévision éducative qui devrait pouvoir, d'après ses propres calculs, concurrencer l'oligopole commercial A.B.C.-C.B.S.-N.B.C. A cette fin, la fondation Ford a investi au cours des quinze dernières années des millions de dollars : elle a établi des chaînes de télévision éducative dans trente-cinq communautés réparties sur tout le territoire des Etats-Unis et elle a obtenu une licence de la commission fédérale des communications pour utiliser deux cent quarante-deux autres stations. De plus, elle a réalisé de nombreuses études sur le comportement des minorités ethniques (Portoricains, Mexicains, Indiens, Noirs) face à ce nouveau modèle de programmation.

" Sésame Street "

EN 1967, ses efforts furent couronnés de succès : le gouvernement nord-américain décida de créer la chaîne publique Fourth Network. La fondation Ford mit son réseau à la disposition de cette chaîne gouvernementale et devint son principal bailleur de fonds privé. (En 1971, elle consacrait près de 27 millions de dollars à la télévision éducative aux Etats-Unis.)

C'est à l'ombre du Fourth Network et de la fondation Ford que naquit en 1968 le Children's Television Workshop (C.T.W.), éditeur de la première série de télévision pour enfants (*Sesame Street*) qui réussit en moins de trois ans à s'imposer sur le marché mondial. *Sesame Street*, destinée aux enfants de quatre à six ans, passe actuellement sur les écrans de télévision de plus de soixante pays. D'après ses producteurs et le ministère d'education nord-américain qui la promeut et la finance, cette série devrait servir de modèle pour une « *véritable télévision internationale* ». Grâce à un apport substantiel de Xerox Corporation, elle a été très rapidement adaptée pour les pays latino-américains. Deux versions ont déjà été réalisées au Mexique et au Brésil. Le Pérou fut le seul à la proscrire de ses écrans, lui reprochant d'être établie selon un schéma pédagogique autoritaire et d'instiller de façon subtile le modèle de valeurs des classes moyennes nord-américaines.

Avec *Sesame Street* apparait le nouveau visage de l'impérialisme culturel, qui entend masquer sa pénétration idéologique derrière la prétendue neutralité des messages destinés aux enfants et faisant appel à la pédagogie. Cette série marque un virage dans les techniques de « contrôle des esprits » : en effet, à la grande différence des séries commerciales, *Sesame Street* fait l'objet d'évaluations constantes auprès des enfants téléspectateurs. Dans la plupart des pays latino-américains qui l'ont achetée, des équipes universitaires de sociologues, de psychologues et d'anthropologues, soutenues par la fondation Ford, sont chargées d'apprécier l'efficacité de son message. En avril 1973, une évaluation de la réception parmi les enfants de la classe ouvrière mexicaine a été publiée à New-York. D'autres sont attendues. Le C.T.W. travaille actuellement à des séries pour enfants de sept à dix ans (*The Electric Company*). Désormais le public de masse de la nouvelle télévision est, d'après des tranches d'âges bien définies, assisté par un personnel scientifique ; ses loisirs ne sont plus confiés à l'inspiration d'un scénariste.

Dernier indice de la nouvelle alliance qui se manifeste à l'occasion de l'inauguration de ces séries : en 1973 fut désigné comme responsable du département international du C.T.W. M. Jack Vaughn, ex-chef du Peace Corps, qui avait rempli les fonctions d'ambassadeur en Colombie en 1970-1971 ; en 1972, M. Nixon nomma directeur de la chaîne publique un des responsables de l'U.S.I.A., M. Henry W. Loomis, qui avait occupé jusqu'alors le poste de directeur de la chaîne de radiodiffusion La Voix de l'Amérique.

La technique de pénétration culturelle des Etats-Unis à l'ère des satellites, révèle toute sa complexité dans un pays comme le Brésil. Les firmes multinationales y ont d'autres visées que la seule importation des produits des nouvelles technologies ; elles cherchent à y établir un relais de production qui leur permette d'envahir, à partir de cette plate-forme, tout le reste du continent. (Eventuellement, ce relais pourrait tenir lieu de mirador et de poste de gendarmerie vis-à-vis des autres pays latino-américains.) Au Brésil, plus que nulle part ailleurs, l'appareil culturel accompagne un appareil d'Etat sécrété par les multinationales — et qui leur est donc entièrement dévoué.

Pour installer un système de satellites de communication, le gouvernement brésilien signa en 1972 un contrat avec General Electric, complété par un accord passé avec Hughes Aircraft, le plus grand constructeur mondial de satellites à usage militaire (2). Officiellement, il s'agit de mettre en place un système d'éducation par satellites qui comprendrait un ensemble de trois satellites, devant être lancés à partir de 1976 et couvrant 86 % du territoire national. Chaque satellite disposerait de trois chaînes de télévision et de vingt chaînes de radiodiffusion. La principale station émettrice serait située à l'Institut de recherches spatiales à Sao-Paulo ; neuf centres de programmation devraient alimenter les émissions destinées aux enfants des douze premières années de l'enseignement. Cent cinquante mille stations de réception directe assureraient le relais dans les zones rurales. Dans la périphérie des zones urbaines, cent cinquante stations seraient aptes à redistribuer les programmes par voie terrestre. Avant la signature du contrat, l'université Stanford avait effectué en 1971 un ensemble d'expériences avec les universités brésiliennes : des cours donnés dans les amphithéâtres de l'université Stanford ont été directement transmis aux étudiants ingénieurs brésiliens, par l'intermédiaire du satellite de la NASA ATS-3.

Dans l'état actuel de la technologie des satellites, et surtout en vertu des exigences de l'intégration politique, militaire et économique des Etats-Unis et du Brésil, un tel système n'est évidemment pas conçu uniquement en fonction de l'éducation. Entre 1958 et 1972, les Etats-Unis ont lancé avec succès cent quinze satellites civils et sept cents militaires. Au début de 1973, cinquante-cinq satellites civils et deux cent quatre-vingt-deux militaires étaient en orbite. Or les systèmes que General Electric est autorisée à proposer aux agents du sous-impérialisme brésilien sont des systèmes à usages multiples qui joueront, certes, un rôle dans le domaine de l'éducation, mais aussi dans celui de la répression : selon les rapports préparés par cette firme, les systèmes de satellites de communication servent à « *la collecte, la transmission, la commutation, l'enregistrement et l'exposition des données* » et peuvent être utilisés « *pour l'exécution de la loi, pour le fonctionnement du commerce, la santé publique, la sécurité, le contrôle et la navigation* »

Tous ces systèmes reliés entre eux, de multiples façons, permettent d'obtenir un réseau d'ordinateurs qui établissent les bases de l' « *institutionnalité électronique* » de l'an 2000. Le Brésil est déjà fort engagé dans cette voie. Son Centre national de télécommunications est pourvu depuis 1969 de techniciens de la police fédérale et de la police d'Etat qui ont été formés à Washington, ou dans les académies de police des Etats-Unis, grâce au « Public Safety Project » que dirige l'U.S.A.I.D. au Brésil, et Rio est l'une des vingt-six stations de communication navales qui composent le Defense Communication System des Etats-Unis.

La participation du Brésil aux « bénéfices » de la technologie des satellites va encore plus loin. Par l'intermédiaire des grandes entreprises minieres qui possèdent ses gisements, il est à la tête de la clientèle des satellites d'exploration des ressources naturelles ERTS (Earth Technology Satellites), dont le premier exemplaire fut lancé par les Etats-Unis en 1972. L'exploitation des résultats de ces explorations par satellite est également assurée par General Electric, dont 29 % des membres du conseil de direction appartiennent à des compagnies qui exploitent les richesses naturelles dans le tiers-monde, et particulièrement au Brésil, en Indonésie et en Colombie : Hanna Mining Co, Consolidation Coal, Chrysler, National Steel, Alcoa, Kerr Mc Gee.

Sous-impérialisme

LA promotion du Brésil au rang de puissance aérospatiale a été confirmée en septembre 1973, lorsque le département du commerce nord-américain et les grandes firmes aéronautiques et électroniques des Etats-Unis à la recherche de nouveaux marchés ont organisé à Sao-Paulo la première exposition aérospatiale latino-américaine. A cette occasion, General Electric signa un contrat avec une firme brésilienne pour construire des chasseurs-bombardiers F-5 E de l'U.S.A.F. A la fin de l'exposition, les experts nord-americains annoncèrent que le Brésil était désormais le premier importateur d'avions des Etats-Unis, ayant ravi cette place à la République fédérale d'Allemagne.

Les prétentions brésiliennes en matière aérospatiale n'ont pas attendu longtemps pour se manifester. En avril 1973, le ministre des communications annonçait au cours d'une conférence de presse que « *dans dix ans le Brésil serait à même de fabriquer ses propres satellites de communication* »... et de les exporter. D'ores et déjà, les firmes multinationales assurent l'exportation des téléviseurs en couleurs fabriqués en terre brésilienne, notamment vers les Etats-Unis dont le Brésil a pris le relais pour la production à destination des autres pays du continent.

Pour essayer de réduire, grâce à la conquête de nouveaux marchés, les coûts de production exorbitants des nouveaux appareils, Brasilia exerce des pressions sur les gouvernements latino-américains (comme au Venezuela, dès 1972, ou, cette année encore, dans le Chili de Pinochet) afin de les inciter à remplacer leurs réseaux de télévision en noir et blanc, à peine amortis, par des réseaux en couleurs (seuls le Mexique et le Brésil disposaient en 1973 de la télévision en couleurs) (3). Les firmes multinationales encouragent cette entreprise, et R.C.A. a décidé en 1973 d'investir à Rio-de-Janeiro quelque 120 millions de dollars dans la construction d'une nouvelle usine de récepteurs de télévision. Le processus d'une nouvelle dépendance est ainsi amorcé, puisqu'un récepteur en couleurs suppose, évidemment, des programmes en couleurs dont le coût est décuplé par rapport aux programmes en noir et blanc. L'Amérique latine sera loin d'être en mesure de satisfaire à la demande en ce domaine...

ARMAND MATTELART.

(2) Selon les prévisions des experts nord-américains, le même type de contrat devrait être signé en 1975 avec l'Indonésie et l'Iran.

(3) L'Afrique du Sud et certains pays d'Afrique noire figurent aussi parmi les Etats que le Brésil entend séduire par sa jeune industrie.

---

ravant laissés à l'intuition des journalistes du système. Il est d'ailleurs significatif que l'U.S.I.A. a abandonné pendant les trois années du régime populaire son travail classique de propagande pour répartir ses finances et ses hommes dans les stations de radio, les publications, les chaînes de télévision des forces conservatrices.

L'OFFENSIVE idéologique lancée de l'extérieur contre le gouvernement de l'Unité populaire a aussi démontré l'importance stratégique des associations continentales des propriétaires des mass media. Les campagnes tendant à créer l'image d'un Chili socialiste, proie du chaos et du désordre, furent prises en charge par les membres de ces associations. L'un de ces organismes joua un rôle déterminant dans le façonnement d'une opinion publique internationale défavorable : la Sociedad Interamericana de Prensa (S.I.P.), qui avait été conçue en 1950 par le département d'Etat pour regrouper les propriétaires des mass media nord-américains et ceux de la presse créole. Son but avoué consistait à défendre la liberté de presse en Amérique latine et le libre exercice de la profession.

Fait symptomatique, pendant les trois ans de l'Unité populaire, on lui doit plus de cent protestations, reproduites dans toutes les publications de ses associés latino et nord-américains, contre une prétendue violation de la liberté de presse par le gouvernement populaire. Pourtant, chacun sait que, pendant ces trois années, l'opposition conserva tous ses moyens d'information et accrut même leur potentiel. Par contre, depuis le coup d'Etat, où les moyens de diffusion des partis de gauche furent, en l'espace d'une heure, purement et simplement confisqués et souvent détruits, on n'a enregistré aucune protestation de la part de la S.I.P. De la même façon d'ailleurs qu'elle n'avait pas élevé la voix, à Cuba, sous la dictature de Batista (1). Parmi les personnalités qui ont présidé aux destinées de cette société au cours des dernières années, on trouve, entre autres, un Nord-Américain comme M. Jack Howard, l'un des propriétaires de l'agence United Press International (U.P.I.), des Latino-Américains comme le propriétaire d' « El Mercurio » de Santiago-du-Chili, M. Agustin Edwards (qui fut président de la S.I.P. en 1969) ou encore M. Mesquita Neto, propriétaire du journal « O Estado » de Sao-Paulo. (En 1974, a été élu M. Silva Espejo, directeur du même « El Mercurio ».)

ACTUELLEMENT, la S.I.P. rassemble plus de huit cents propriétaires de journaux ou magazines, dont 60 % sont nord-américains. L'ingérence nord-américaine ne s'arrête pas là : quatre des six membres du conseil de direction de la S.I.P. sont nord-américains, ainsi que dix des dix-sept membres du comité exécutif et treize des vingt membres du comité consultatif. Les propriétaires de l'U.P.I., qui possèdent trente-deux journaux et huit magazines, plusieurs chaînes de télévision et de radiodiffusion aux Etats-Unis, un syndicat de distribution de comics et qui détiennent en outre des intérêts dans la chaîne internationale d'hôtels Hilton et la compagnie aérienne T.W.A., sont représentés non pas par une personnalité mais par quatre, qui agissent au nom de chacune des divisions particulières du consortium. (Pour donner une idée du pouvoir d'U.P.I., disons qu'elle alimente six mille cinq cents entreprises journalistiques, dont deux mille situées en dehors des Etats-Unis.) Hearst, dont nous avons déjà parlé, a deux représentants ; Knight — propriétaire du « Miami Herald », qui couvre de la façon la plus complète l'information sur l'Amérique latine aux Etats-Unis et contrôle onze journaux, cinq magazines, une compagnie de transport, une compagnie d'accessoires de presse, une agence de publicité, des chaînes de télévision et des stations de radio — en a également deux.

A côté de la puissance qu'irradient les groupes nord-américains, les bourgeoisies monopolistes créoles « associées à part entière » ont bien piètre aspect et paraissent encore plus dépendantes quand on sait que, d'une part, elles sont les commanditaires des trusts nord-américains fabricants de papier qui leur permettent d'éditer leurs journaux (Crown Zellerbach au Chili et Kimberly-Clark au Mexique) et qu'elles dépendent par ailleurs des bourses de la Fondation Ford pour envoyer leurs journalistes se perfectionner aux centres techniques de la S.I.P. situés à Miami.

La lutte contre l'Unité populaire au Chili donna aussi aux agences de renseignement nord-américaines l'occasion d'inaugurer de nouvelles méthodes d'espionnage. L'armée des Etats-Unis construisit au début de 1973, à Fort-Buchanan (Porto-Rico), un complexe secret de communications qui permettait d'intercepter les informations provenant d'Amérique latine et principalement du Chili. Tous les programmes de la radio et de la télévision chiliennes où apparaissaient des dirigeants politiques de gauche étaient interceptés et soumis systématiquement à l'analyse des ordinateurs et des spécialistes en matière de guerre psycho-politique.

A. M.

(1) En juillet 1974, la S.I.P. a récidivé en lançant une violente campagne de presse contre le gouvernement péruvien qui venait de nationaliser les journaux.

L'édition française gagnée par le pouvoir de séduction du modèle américain

Métamorphoses d'une industrie de la pensée ?

Par JEAN-CLAUDE TEXIER *

L'EMPRISE américaine sur la culture française n'a cessé de croître au cours de la dernière décennie : de la même manière que l'*American way of life* s'est imposé en matière de consommation, l'*American way of thinking* gagne du terrain de jour en jour. Mais à la différence du secteur industriel, les Etats-Unis, dans le domaine culturel, n'ont guère besoin de prendre des participations financières pour contrôler l'industrie de la pensée. Ils disposent, sur place, d'efficaces alliés tout disposés à propager la bonne parole américaine. Et les intellectuels de gauche ne sont pas les moins zélés à servir la cause du Nouveau Monde.

Ainsi, c'est M. Jean-François Revel qui se fait le prophète de la nouvelle révolution américaine dans *Ni Marx ni Jésus* ; c'est M. Edgard Morin qui vante les charmes du paradis retrouvé dans son *Journal de Californie*. Dans l'édition, souffle un fort vent d'américanisme et les Etats-Unis n'ont plus besoin de financer la collection « Vent d'Ouest » chez Seghers pour faire connaître les hauts faits de la civilisation américaine. Les éditeurs français ont pris d'eux-mêmes le relais. Pour augmenter leur chiffre d'affaires, ils sont en quête permanente des *best sellers* américains. *Publisher's weekly*, l'organe professionnel des éditeurs américains, est devenu la bible de leurs homologues français. Là, on espère toujours trouver le titre miraculeux susceptible de donner un coup de fouet à la vente. C'est M. Robert Laffont, dont la maison d'édition est une filiale à participation minoritaire du groupe *Time-Life*, qui se spécialise dans la publication des livres vedettes américains. Mais il n'est pas le seul : M. Jean-Claude Lattès aurait-il pu lancer les Editions spéciales sans les capitaux américians qui financent les éditions Williams, qu'il anime également ; M. Pierre Belfond aurait-il pu développer sa maison sans le succès de *Love Machine* de Jacqueline Susan ?

La Mecque des éditeurs de journaux

QUE les livres américains soient les plus traduits en France après les ouvrages anglais (cinq cent quarante-sept titres contre six cent soixante en 1971, soit 25 % des traductions) n'est pas anormal, les Etats-Unis étant le premier producteur de livres. Ce qui est plus discutable, c'est que l'édition française soit en train de s'aligner sur les critères américains. Ainsi, la prépondérance accordée ces dernières années à la « non-fiction » aux dépens de la « fiction » vient de l'acceptation du modèle anglo-saxon. L'apparition des *news-books*, ouvrages d'actualité composés en toute hâte, est un phénomène typiquement américain. Mais plus grave encore est le changement de mentalité de certains auteurs de grands documents : ne parvenant pas à tirer des revenus suffisants de la vente de leurs ouvrages en France, ils vivent de leurs droits de traduction aux Etats-Unis et sont donc enclins à choisir comme thèmes de livres des sujets susceptibles d'intéresser le marché américain. Si l'on n'y prend pas garde, l'édition française va bientôt se retrouver dans une situation proche de celle de l'édition britannique, où les manuscrits ne sont acceptés que s'ils ont d'abord trouvé un éditeur aux Etats-Unis.

Dans l'édition scientifique, la situation est déjà alarmante : de plus en plus de livres savants publiés par des Français sont écrits en anglais. Pour être connus hors de l'Hexagone, les chercheurs doivent renier leur langue maternelle et passer dans le moule américain. Faute de crédits, les revues érudites ne sont achetées qu'en nombre insuffisant par les bibliothèques françaises ; pour survivre, elles doivent donc pénétrer le marché des universités américaines. Pour ce faire, elles commencent par publier des *abstracts* en anglais puis finissent par accepter des articles rédigés directement dans cette langue. Beaucoup de revues savantes françaises ont plus de la moitié de leurs abonnés aux Etats-Unis.

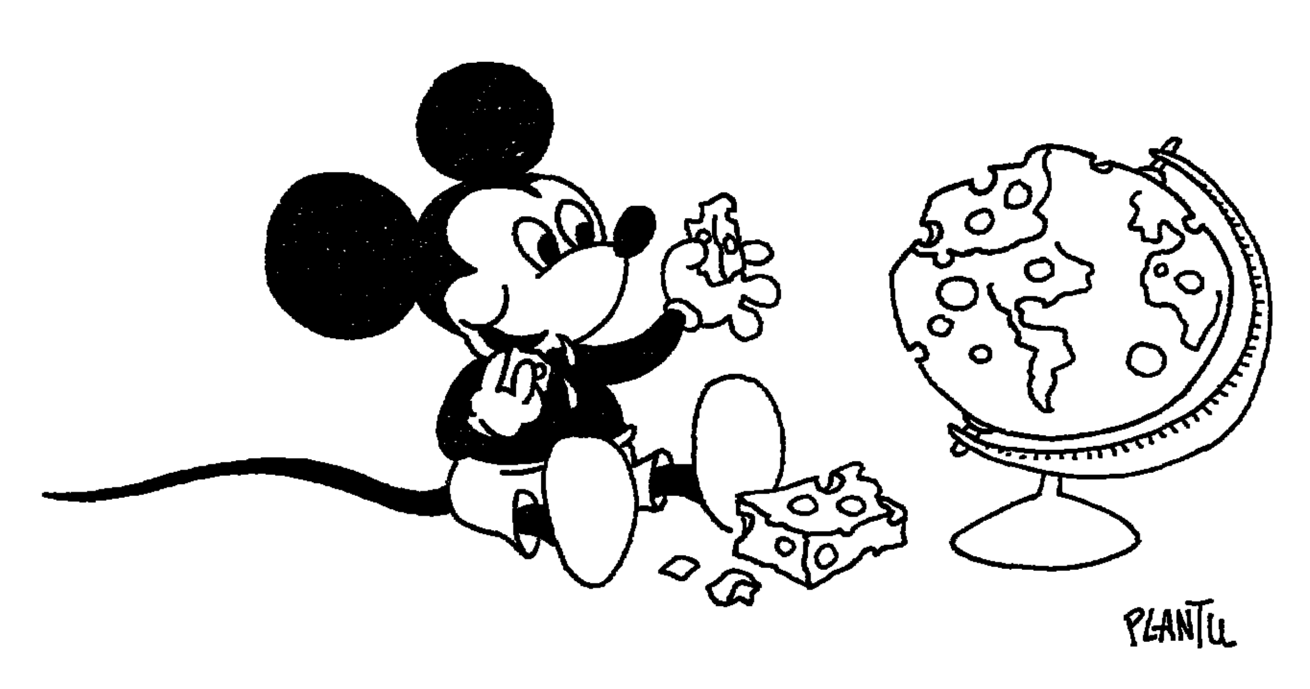
La presse se trouve, en fait, le secteur le plus touché par l'influence américaine. Non seulement ses formules sont souvent inspirées de réalisations effectuées outre-Atlantique, mais encore ses supports diffusent fréquemment l'idéologie américaine. Certes, très peu d'entreprises de presse françaises sont directement financées par des capitaux américains. En effet, depuis l'ordonnance du 26 août 1944, « *tous propriétaires, associés, actionnaires, bailleurs de fonds ou autres participants à la vie financière d'une publication, doivent être de nationalité française* ». Cette disposition s'applique aux quotidiens et aux hebdomadaires. Prise à la libération pour éviter que, comme sous la IIIe République, les journaux ne deviennent l'émanation de groupes de pression étrangers, elle a empêché les Américains d'investir dans ce secteur. D'ailleurs, ils ne l'ont jamais vraiment souhaité, car, à leurs yeux, les taux de rentabilité des périodiques français demeurent beaucoup trop médiocres. Seul Mc-Graw Hill a lancé en France, dans les années 60, plusieurs publications spécialisées dans la médecine et l'architecture. De plus, ce puissant groupe contrôle une maison d'édition, Ediscience, et a une forte participation (49 %) dans le capital de Technic Union qui édite le mensuel économique *l'Expansion*.

En réalité, la pénétration américaine dans la presse française se déroule autrement. Ce n'est pas d'un phénomène d'exportation de produits qu'il s'agit : ce sont les Français qui vont aux Etats-Unis régulièrement quêter des idées nouvelles ou des conceptions originales. New-York est La Mecque des éditeurs de journaux.

Déjà avant 1940, M. Jean Prouvost, pour lancer *Match*, s'était inspiré de l'exemple de *Life*. Quant à son *Paris Soir*, il imitait le *Daily Express* anglais. Ainsi, après avoir été la première du monde, la presse française se mettait à la remorque des autres. C'est la seconde guerre mondiale qui va faire découvrir aux journalistes français les *media* américains. Ne pouvant plus travailler à Paris, certains d'entre eux émigrent à New-York. Ainsi, Pierre Lazareff travaille au *Daily Mirror* et Mme Hélène Gordon-Lazareff participe au *Harper's Bazaar*. De son séjour américain, Pierre Lazareff retient, entre autres, le modèle de *Citizen Kane* et ce goût du spectaculaire de la presse américaine qu'il va faire passer dans *France-Soir*. De même, sa femme profite de son expérience dans la presse féminine pour fonder *Elle*.

Certes, l'adoption d'une formule américaine n'implique pas en elle-même l'adoption de son contenu idéologique. Il est pourtant vrai que parfois certains individus et certains publics sont fascinés de la même manière par les techniques et par les valeurs importées.

La IVe République est finalement restée assez imperméable aux idées américaines en matière de presse. Mais les journaux, dans les années 60, ont besoin d'un sang nouveau. Les magazines d'images n'ont pas su s'adapter à l'apparition de la télévision ; les journaux d'opinion ont mal supporté la fin de la guerre d'Algérie. C'est à la fin de 1964 que s'opère le tournant décisif : Avec la naissance des deux premiers *news-magazines* français, *l'Express* et *le Nouvel Observateur*, les *media* parisiens entrent dans l'orbite du schéma américain. A vrai dire, seul *L'Express* revendique explicitement la filiation américaine. Il se veut à l'image de *Time* et croit possible d'implanter en France cette formule américaine de condensé hebdomadaire de l'actualité qui a déjà réussi en Allemagne fédérale avec *Der Spiegel*. Le pari sera gagné puisque, en 1974, *l'Express* dispose de six cent mille acheteurs réguliers, soit cinq fois plus que dix ans avant.



Une nouvelle race de gestionnaires

LA relance de l'hebdomadaire a été préparée par une enquête de trois mois aux Etats-Unis. Dès le départ, l'hebdomadaire est positionné, selon la méthode américaine en fonction d'une cible susceptible d'intéresser les publicitaires : il cherche à toucher les cadres vivant en milieu urbain. Un journal politique en France n'est plus considéré seulement comme un service public, mais comme une activité industrielle Afin d'asseoir son audience, il privilégie les abonnements et de nombreux *mailings* les proposent avec de fortes réductions de tarif. De vastes campagnes de promotion par radio et par affichage contribuent à faire connaître le journal. Toutes les techniques américaines de *marketing* sont reprises pour imposer un journal qui est désormais vendu comme n'importe quel autre produit.

Sur le plan rédactionnel, l'influence est tout autant perceptible. Son rédacteur en chef, M. Philippe Grumbach, qui a fait ses premières

* Auteur, avec Emmanuel Derieux, de *la Presse quotidienne française* (Armand Colin, Paris, 1974).

Quelques ouvrages

- Comité des relations extérieures du Sénat des Etats-Unis : U.S.I.A. appropriations authorization fiscal year 1973. Hearing before the Committee on Foreign Relations U.S. Senate, 92e congrès, 20-23 mars 1972. U.S. Government printing office. Washington.
- Institute of Journalism, University of Tampere, Finlande, Proceedings of the symposium on the International flow of television, 1973.
- Jobes Gertrude. Motion picture Empire. Hamden, Connecticut, Archan Books, 1966.
- Julien Claude. l'Empire américain. Editions Grasset, Paris, 1968.
- Mattelart Armand, la Cultura como Empresa Multinacional, Editions ERA, Mexico, 1974.
- Schiller Herbert, The Mind Managers, Beacon Press, Boston, 1973.
- Wells Alan, Picture-Tube Imperialism ? : the impact of U.S. television on Latin America. Maryknoll, NeW York, Orbis Books, 1972.

Revues

- Comunicacion y cultura, Edition Galerna, Talcahuano 485, Buenos-Aires, Argentine. Publication latino-américaine paraissant tous les trois mois.
- Journal of Communication, University of Pennsylvania, Philadelphie (trimestriel).
- Marxism and the mass media : towards a basic Bibliography. International Mass Media research Center, P.O. Box 350, New-York : relevé bibliographique publié tous les quatre mois.

Les Gallo-Ricains

Aberrations d'un nouveau conformisme

Par HENRI GOBARD *

> *« Je ne sais pas ce que c'est que l'étranger. »*
> (Jean-Jacques Servan-Schreiber.)

> *« L'atlantisme n'a rien de honteux. »*
> (Alfred Fabre-Luce.)

VALERY (1) a écrit que l'Europe aspirait visiblement à être gouvernée par une commission américaine. Ces lignes prophétiques avaient presque un demi-siècle d'avance (2). On en trouve aujourd'hui la teneur en filigrane de l'affaire Stehlin. Avec quelque naïveté, un ancien ministre, « giscardien musclé », avait déjà annoncé la couleur aux premiers jours de « l'ère nouvelle » : « Admettre que l'Amérique est la principale menace à notre indépendance est une extravagance. Qu'il existe une osmose dans le domaine des mœurs, bien sûr : elle n'est pas imposée par Washington mais sollicitée par l'opinion publique en France. » (3).

Nous appellerons gallo-ricanisme cet empressement des cosmopolites de France à singer les Américains. Il serait toutefois naïf de croire que cette « sollicitation » de l'opinion publique française constitue un phénomène spontané. Il s'agit, au contraire, de la manifestation, au plan du mode de vie, du quotidien, d'un formidable matraquage culturel qui sert de paravent à une pénétration économique que l'on finit par ne plus voir, tant elle se dilue dans un environnement de moins en moins spécifique, de plus en plus uniformisé, passe-partout, en un mot, gallo-ricain.

IL est naturel que les cibles privilégiées de ce matraquage soient les éléments à la fois les plus vulnérables et les plus rentables (par leur pouvoir d'achat et leur espérance de vie) de notre société : les jeunes. Et d'abord dans ce qui constitue une préoccupation naturelle mais soigneusement entretenue par la publicité : le vêtement. On peut, à cet égard, s'interroger sur l'hégémonie du blue-jean. Pourquoi cette tenue ? Pour imiter les premiers chercheurs d'or qui avaient besoin de vêtements grossiers pouvant résister à la boue et aux rochers ? Pour faire comme les garçons vachers (cow-boys) des films d'importation ? Ou plutôt pour imiter le modèle secret du monde occidental : le W.A.S.P. (White Anglo-Saxon Protestant), à un moment où ce modèle est déjà anachronique outre-Atlantique. Il faut distinguer deux variétés :

a) La forme jeune étudiant W.A.S.P., blue-jeans, tee-shirt, voire pseudo-débardeur avec imprimé publicitaire ou universitaire. Notons d'ailleurs que l'uniforme est valable pour les deux sexes, à la grande joie des marchands de toile, qui doublent ainsi leur clientèle ;

b) Dès l'entrée dans la vie active, la forme jeune cadre dynamique (J.C.D.) passé par les meilleures business-schools américaines. Le prototype en est cet homme à l'allure décidée, manager ou fonctionnaire international, que l'on retrouve dans la publicité de « l'International Herald Tribune », costume strict mais élégant, avec à l'arrière-plan le panneau d'affichage d'Orly ou le quai de la gare où va arriver un T.E.E. Il s'agit de l'un de ces « Français qui lisent un second quotidien chaque jour » et qui, supranationalité oblige, se fondent dans la masse des « deux cent cinquante mille autres Européens avertis » qui ne peuvent se passer de l'information pensée et digérée à New-York.

C'EST d'ailleurs dès l'enfance que le cadre référentiel du jeune Français est modelé sur les exigences américaines, même les plus extravagantes. La lecture de « Salut les copains », le plus vendu et le plus influent des magazines pour adolescents, est à cet égard édifiante. Dans un numéro de l'an dernier (4), c'est la vedette n° 1 actuelle de la chanson qui nous révèle ses fantasmes en photos couleur. Dans sa « galerie héroïque », on le retrouve d'abord travesti en Américain, avec cocarde franco-U.S.A. sur la poitrine (p. 61), puis déguisé en policier new-yorkais (pp. 62-63), le colt à la main et appuyé sur une puissante Harley-Davidson : « Qu'est-ce qu'ils triment les motards américains ! D'accord, ils dégainent un peu trop vite, mais ce sont quand même des patrons... ». Trois pages plus loin, le re-voilà en soldat libérateur (pp. 65-66) : « C'est chouette d'être le premier G.I's à débarquer en Normandie ! » Passons sur la publicité de première page, qui propose un colt modèle 1851 avec, à l'appui, évocation de « l'aventure sauvage de l'Ouest américain », et sur cet autre chanteur revendiquant l'Oncle Sam parmi ses symboles préférés (p. 39).

Le numéro d'octobre 1974 du même mensue révèle qu'en un an la tendance s'est aggravée On nous annonce l'invasion des chanteurs américains à la conquête de l'Europe (l'usager du métro aura effectivement constaté que, dans les couloirs, l'aveugle accordéoniste a été remplacé par de jeunes émules de Bob Dylan qui « font la gratte ». Même les clodos sont devenus américains !). Tous les chemins conduisent en Amérique, même le spiritisme. C'est ainsi qu'on peut voir un chanteur à la mode qui a « communiqué avec sa grand-mère défunte », qui « l'a guidé vers l'Amérique ». Evidemment, pas vers Bécon-les-Bruyères, que les esprits ne fréquentent sans doute pas ! Après l'eau de rose, voici le vitriol, car il en faut pour tous les goûts. Mais c'est du vitriol-horror made in U.S.A. Sous le titre un peu racoleur et admiratif « Ils sont fous, ces Ricains ! », on nous propose des monstres (comme types de « modèle d'inconduite », pour reprendre le vocabulaire de l'ethno-psychiatrie), des « compagnons de démence », spécialement importés pour les fils des jeunes « Européens avertis ». C'est une débauche d'américanolâtrie jusqu'au moindre détail : tel chanteur ne porte pas de simples lunettes mais des « lunettes américaines », tel autre arbore ostensiblement les bandes et les étoiles qui évoquent le pavillon national des Etats-Unis, tel autre encore porte « des costumes ramenés de Los Angeles », probablement parce qu'il n'y a plus de tailleurs à Paris ! Même la bonneterie s'en mêle : on nous présente un cyclomoteur qui a gagné de vitesse la marée montante au Mont-Saint-Michel. Cet exploit n'est pas suffisant pour faire vendre l'engin : le conducteur est revêtu d'un tee-shirt rouge portant la marque University of Texas. Pourquoi pas Université de Rennes ? Est-ce parce qu'on y parle encore un peu breton ?

Comme on le voit, une réalité nationale est perçue par les adolescents à travers une grille d'interprétation exclusivement américaine. Il ne faut pas s'étonner si un grand quotidien du matin, qui, « dans un monde qui change » a décidé de changer lui aussi, ne trouve rien de mieux pour illustrer les modifications intervenues dans le monde que d'évoquer les ennuis du président Nixon, de sa réélection triomphale à sa démission. Ce n'est d'ailleurs pas très aimable pour M. Giscard d'Estaing, auquel

* Assistant à l'université de Paris VIII.

(1) Paul.
(2) « Notes sur la grandeur et la décadence de l'Europe », mars 1927.
(3) Philippe Malaud, *le Monde* du 3 août 1974.
(4) *Salut les copains*, octobre 1973.



armes journalistiques aux Etats-Unis, définit ainsi les règles d'écriture de *l'Express* : « *Première règle : l'information d'abord. Dès le début de l'article, il faut donner les faits. Il faut séduire le lecteur dès le départ. Deuxième règle : le souci du rythme. Nous vivons à une époque où le lecteur est assailli de nouvelles par les divers* media. *Il convient d'aller à l'essentiel. Pour ne pas ennuyer, il est nécessaire de présenter une dramatisation du monde. Chaque article se déroule à la manière d'un petit film documentaire.* » On reconnaît là les conseils prodigués aux étudiants en journalisme aux Etats-Unis. M. Philippe Grumbach se défend pourtant de faire du journalisme à l'américaine : « *Notre caractéristique n'est pas le style américain mais le souci de modernité* » (*Presse Actualité*, décembre 1973).

L'exemple a été largement suivi. Le *news-magazine* est devenu une réalité française. Ainsi *Finances*, de M. Raymond Bourgine, s'est mué en *Valeurs actuelles* pour entrer dans cette catégorie. *L'Actualité* a été un éphémère *news-magazine* gaulliste animé par M. Paul Marie de la Gorce. Lorsqu'en 1972, une équipe de dissidents de *l'Express* décide de fonder son propre hebdomadaire, *le Point*, elle fait clairement référence à l'exemple américain : *le Point* s'attaque à *l'Express* de la même manière que *Newsweek* concurrence *Times*. *Le Point*, comme *l'Express*, ne se contente pas de reprendre le format des *news-magazines* américains et d'en copier le style de couverture, il conserve aussi à peu près le même ordonnancement des rubriques.

Le développement récent de la presse spécialisée française a été fortement marqué par l'empreinte américaine. Les Français, vingt ans après les Américains, ont découvert que l'avenir était à la spécialisation des publications. Selon la formule du sociologue américain Theodor Peterson, « *aux* mass media *succèdent les* class media ». Lorsque M. Maurice Nadeau a lancé *la Quinzaine littéraire*, il reprenait la formule de la *New York Review of Books*. De même, M. Jean-Louis Servan-Schreiber s'est inspiré de *Fortune* pour concevoir *l'Expansion*. Ensuite, il a créé *le Management* qu'il a revendu par la suite. Sur le mode américain toujours, il anime un club de vente par correspondance de livres spécialisés dans l'économie. Il s'agit de mettre à la disposition des cadres français les classiques américains du *marketing*. Dans un tout autre domaine, celui cette fois de la presse pour hommes, M. Daniel Fillipachi a lancé *Lui* sur le modèle de *Playboy*. Il s'est même associé à M. Hugh Heffner pour éditer d'abord une publication commune internationale *Oui*, puis une version française de *Playboy*. Lorsque M. Jean Prouvost a voulu renouveler les publications de son groupe, il a adapté des idées américaines en faisant aussi bien *Parents* que *Cosmopolitan*. Enfin dans le secteur des sciences humaines, le mensuel *Psychologie*, édité par le Centre d'études pour la promotion de la lecture qu'anime M. François Richaudeau, ne fait que reprendre l'idée de *Psychology Today*, dont il traduit régulièrement un article par numéro.

C'est l'influence américaine qui a provoqué de nombreuses modifications techniques dans la presse du format tabloïd pour les quotidiens, pratique du « rewriting » dans les magazines. Très symptomatiquement, les *managers* formés par le groupe Express contrôlent désormais d'importants groupes : MM. Jean-Antoine Bouchez à *la Vie française-l'Opinion*, Dominique Ferry chez Hachette, Daniel Jouve à *l'Usine nouvelle*, Philippe Ramond au *Point*. Voici donc l'apparition d'une nouvelle race de gestionnaires plus soucieux de rentabilité que de service.

Si l'influence américaine dispose donc de nombreux canaux français pour se propager, elle recourt aussi à plusieurs moyens spécifiques. Là encore, ce ne sont pas les deux publications de l'ambassade des Etats-Unis, le mensuel *Informations et Documents* et le trimestriel *Dialogue*, qui sont les plus importants. Dès l'enfance, le Français subit la pénétration américaine avec les bandes dessinées provenant en majeure partie des Etats-Unis. Les adultes sont aussi touchés par d'autres formes de pénétration : six millions de français lisent le *Reader's Digest*, dont une édition sort en France depuis 1947. De surcroît, bien des nouvelles publiées par les journaux français portent la marque américaine, du fait des agences de presse qui les leur communiquent, *Time* et *Newsweek* publient chacun une édition européenne. Enfin, à Paris se trouve le siège de l'*International Herald Tribune*, qui est acheté chaque jour 2 francs par vingt-cinq mille personnes sur le territoire français. Pour développer son audience, il axe sa publicité sur le fait qu'il représente un journal de complément : « *Certains Français lisent un second quotidien chaque jour, comme le font deux cent cinquante mille Européens avertis.* »

Madison Avenue, Broadway ou Hollywood...

MADISON AVENUE étant le sanctuaire de la publicité mondiale, il est assez inéluctable que l'influence américaine se fasse particulièrement sentir dans le domaine de la publicité. Si Havas et Publicis occupent les deux premiers rangs du classement des agences de publicité françaises et contrôlent avec leurs filiales 40 % du marché français, les agences multinationales établies à Paris contrôlent 30 % du marché. Sur les douze premières agences françaises, huit sont d'origine américaine. On peut citer : Ted Bates, Lintas-Paris, Dupuy-Compton, McCann-Erickson, J. Walter Thomson. La publication professionnelle des publicitaires, le bimensuel *Stratégies*, se présente comme la copie de l'hebdomadaire anglais *Campaign*, lui-même imitation de l'hebdomadaire américain *Advertising Age*.

Le *show business* est, lui aussi, très ouvert aux influences des Etats-Unis. La plupart des musiques populaires contemporaines sont d'importation américaine et le théâtre parisien a toujours un regard privilégié sur Broadway. Les Etats-Unis sont encore le pays auquel la France achète le plus de films. Quant à la télévision, elle utilise non seulement de nombreux films américains mais aussi des feuilletons et des séries. Les partisans d'une télévision française privée souhaiteraient sans doute encore plus américaniser le petit écran. Quant à l'audio-visuel de la télévision par câbles aux vidéo-cassettes, derrière les projets révolutionnaires se cachent les intérêts des grandes sociétés américaines d'électronique. En réalité, l'important est moins le fait que les Etats-Unis exportent des produits culturels que la marque qu'ils impriment à certains genres.

La force des Etats-Unis pour imposer leurs critères culturels en France est de n'avoir guère besoin d'user de pressions : avant même d'avoir à conquérir le terrain, ses occupants l'ont déjà aménagé en vue de la colonisation.

JEAN-CLAUDE TEXIER.

Cinéma français et capitaux américains

LA présence américaine sur les écrans français est si évidente, presque si naturelle, que d'aucuns seraient tentés de la limiter à son aspect le plus voyant, le plus insolent : celui que matérialisent les films réalisés par une équipe technique américaine, et dont l'action se déroule aux Etats-Unis. Or la commercialisation de tels produits ne représente qu'une partie, mineure, des activités financières des firmes nord-américaines installées en France. De très nombreux films apparemment bien français (Lacombe Lucien, Verdict, le Fantôme de la liberté, Borsalino and Co...) *sont en fait produits par des capitaux américains et distribués dans le monde entier par des sociétés américaines qui en tirent les plus grands bénéfices. Ainsi, en 1971, neuf compagnies américaines ont réalisé à elles seules plus du tiers des recettes du marché du film de toute l'Europe des Six qui comptait alors plus de trois cents sociétés de distribution.*

Les origines de cette situation remontent à la fin de la deuxième guerre mondiale. L'infrastructure de la production, en France, était alors gravement perturbée par les conséquences du conflit ; les Américains en profitèrent pour déverser leur production des cinq années de guerre. Ils faisaient ainsi une double opération : d'une part, ils amortissaient des films privés de marchés extérieurs, et d'autre part ils soutenaient idéologiquement la cause du libéralisme économique dans une Europe profondément troublée et assez séduite par des solutions de gauche.

Ce deuxième aspect surtout fut déterminant : il poussa les producteurs américains à constituer la M.P.E.A.A. (Motion Picture Export Association of America), sorte de cartel qui concentre toutes les activités liées à l'exportation des huit grandes compagnies de production (Paramount, Metro Goldwyn Mayer, 20th Century Fox, Warner Bros, R.K.O., Columbia, Universal, et United Artists).

La constitution de tels cartels entre sociétés concurrentes ne tombait pas sous le coup de la loi anti-trust, car ils ne visaient que les marchés extérieurs ; ils ont été, au contraire, encouragés par le département d'Etat, qui a toujours porté une attention particulière aux souhaits de la M.P.E.A.A. Celle-ci, par exemple, exigea en 1946 la signature de l'accord franco-américain « Blum-Byrnes », qui imposait à la France l'obligation d'importer au moins cent vingt films américains par an, et de limiter à soixante-cinq les films en provenance d'autres pays.

Toutefois, des impératifs de protection du franc obligèrent la France à bloquer l'exportation des bénéfices réalisés par les compagnies américaines et à encourager leur réinvestissement sur place. Dans ce sens la signature de l'accord de 1948 permit aux membres de la M.P.E.A.A. de dépenser les bénéfices cumulés (10 millions de dollars en 1949) en produisant des films avec des sociétés françaises.

Cela n'offrait que des avantages pour les firmes américaines : en premier lieu, tourner en France revenait beaucoup moins cher qu'aux Etats-Unis, et d'autre part, en s'associant à une compagnie française, elles bénéficiaient automatiquement des subventions données par l'Etat pour encourager la production nationale. A cet égard, la création du Marché commun n'a rien changé ; au contraire, les sociétés américaines installées en France sont considérées comme des sociétés françaises et, à ce titre, non seulement elles contrôlent financièrement la distribution des films mais, en plus, elles perçoivent d'importantes subventions de l'Etat (13 % des recettes brutes).

Les firmes américaines ne sont pas nombreuses mais leur activité les place en tête des sociétés de distribution de films en France, ainsi que le montrent les chiffres suivants : en 1972, sur les 364,5 millions de francs de chiffre d'affaires réalisés par cent vingt sociétés de distribution, 150,6 millions (c'est-à-dire presque 42 %) sont revenus aux sept compagnies américaines présentes en France. Encore doit-on signaler que ces sept compagnies sont d'importance inégale et qu'en fait quatre seulement d'entre elles réalisent l'essentiel du profit.

En 1974 par exemple, onze des vingt films ayant obtenu des recettes supérieures à 5 millions de francs (résultats arrêtés le 29 octobre) sont distribués par quatre sociétés qui se taillent ainsi la part du lion sur le marché français. Ces firmes sont : la C.I.C. (Cinéma International Corporation) qui distribue les films Universal, Paramount et Metro Goldwyn Mayer ; la Warner-Columbia, la Fox-Lira et la A.A. qui distribuent respectivement les films Warner, Columbia, 20th Century Fox, et United Artists.

Cette concentration de l'essentiel de la distribution entre les mains de compagnies étrangères est extrêmement grave pour la spécificité culturelle du cinéma français. En effet, aujourd'hui, les conditions de réalisation d'un film dépendent pour beaucoup des distributeurs, qui peuvent garantir ou non la sortie rentable d'un film ; de leur volonté dépend donc qu'un projet de film aboutisse ou pas.

Or, bien souvent, les distributeurs (en particulier américains) ne s'engagent à soutenir un film que moyennant un certain nombre de modifications du scénario, du cast, ou des dialogues. Tout cela en vue de faire du film un produit international qui permette son exploitation dans le plus grand nombre de pays ; on gomme alors les particularités trop françaises pour ne conserver que le nœud d'un problème le plus souvent moral. Peut-être faut-il trouver là une des raisons de la « banalisation » de thèmes aussi graves que la collaboration ou le nazisme : Lacombe Lucien *et* Portier de Nuit *sont tous deux produits par des sociétés américaines, C.I.C. et A.A. respectivement.*

Quoi qu'il en soit, il apparaît trop dangereux et trop malsain pour l'identité culturelle et pour l'autonomie réelle de la France qu'un secteur principal de l'industrie cinématographique soit entre les mains de compagnies étrangères et au service idéologique des Etats-Unis.

IGNACIO RAMONET.

BIBLIOGRAPHIE

— CLAUDE DEGAND : « Le Cinéma... cette industrie », Ed. techniques et économiques, Paris, 1972.

« Bilan économique du cinéma français depuis la guerre », dans Ecran, n° 21, janvier 1974, Paris.

— THOMAS GUBACK : « Les investissements américains dans le cinéma européen », dans Cinéthique n° 6, janvier 1970, Paris.

« Le Cinéma U.S. : un business international », dans Ecran, n° 24, op. cit., p. 42.

— PATRICK DUVAL : l' « Europe enculturée par le cinéma américain », dans Prolétariat, n° 3, quatrième trimestre 1973, Paris.

— ARMAND MATTELARD, « Hollywood en vente ? », dans Ecran, n° 24, avril 1974, Paris.

— JEAN-PIERRE JEANCOLAS : « le Cinéma des Français ; 1969-1974, les années Pompidou », Maison des Arts et de la Culture de Créteil, 1974.

ce journal n'a d'ailleurs jamais ménagé son appui et qui se réfère constamment au « changement » depuis son accession à la présidence.

AU niveau de la diffusion culturelle de masse, fort logiquement, la production nationale française fait parfois figure de parent pauvre, obligé d'exiger de l'Etat une protection minimale. Ainsi, en 1973, sur quatre mille quatre cent quarante-neuf films à long métrage en exploitation, mille trois cent soixante-cinq étaient français et trois mille quatre-vingt-quatre étrangers, dont mille deux cent vingt-quatre américains. La profession en est réduite à solliciter des pouvoirs publics l'imposition d'un quota général de 60 % en faveur de films français pour les projections organisées dans les lieux publics.

Même type d'inquiétude au Syndicat national des auteurs et compositeurs de musique (SNAC), qui relève que, malgré une amélioration au cours de la dernière décennie, en 1973, 43 % des œuvres musicales diffusées à l'O.R.T.F. sont étrangères (et donc le plus souvent américaines) et 57 % françaises. L'observation empirique montre que dans les radios périphériques le rapport est inversé et que le pourcentage de chansons de langue anglaise est en corrélation avec le volume de la publicité. Le SNAC fait remarquer l'anomalie de cette situation sur le plan social et culturel, « à une époque où la chanson est devenue le mode d'expression essentiel pour la jeunesse et où, par suite, ne plus chanter français équivaudrait à ne plus sentir, ne plus penser, voire même ne plus parler français », **et, sur le plan économique,** « par la fuite importante de devises qu'implique sous forme de droits d'auteur la diffusion massive des œuvres étrangères ». **A titre de comparaison, rappelons que la proportion d'œuvres étrangères diffusées aux Etats-Unis est de... 3 %. Il importe de ne pas ramener ces protestations à des réflexes catégoriels ou corporatistes de professionnels souhaitant se réserver un part du marché national (ce qui, d'ailleurs, n'a rien en soi de scandaleux). Il s'agit avant tout d'un phénomène économique classique : les films et feuilletons américains qui prolifèrent à la télévision sont déjà largement amortis lorsqu'ils arrivent en France et sont donc disponibles à meilleur compte. Le même phénomène vaut pour les enregistrements dont les matrices sont réalisées aux Etats-Unis et dont il n'y a plus qu'à effectuer le pressage à moindres frais. Voilà comment on « casse » un marché, au nom, bien entendu, du libre choix des consommateurs.**

Cette invasion culturelle, nous l'avons dit, est la manifestation spectaculaire d'une invasion économique qui se veut en général plus discrète. Nous ne nous attacherons pas ici aux chiffres mais aux modifications d'état d'esprit qu'implique le fait d'appartenir à une entreprise américaine en France. Un hebdomadaire a cru utile récemment (5) de publier un article « Travailler avec les Américains » où il donne la liste des choses à faire et à ne pas faire avec les nouveaux maîtres, si l'on veut réussir. Ces derniers sont présentés comme « les Vikings de l'économie mondiale. Ils débarquent de leurs jets comme les autres des drakkars. Ils ont l'argent, la technique, le culot. Ce sont... les champions du système... les Romains du marketing... les pharaons de la gestion... » **Après cette mise en condition, l'aspirant à l'emploi est invité à** « oublier ses meilleures compositions françaises », « à être versatile et flexible », à « appartenir » **(c'est-à-dire à avoir l'esprit maison) et à ne pas se syndiquer :** « Ne croyez pas qu'ils aiment les syndicats. Bien au contraire. Ils en ont une sainte trouille et une sainte horreur. » **Bien entendu, le jeune cadre français doit faire abstraction des fuseaux horaires et vivre à l'heure de New-York :** « Donnez votre numéro personnel. Vous pouvez être appelé à 22 h : il est 16 h à New-York. » **Voilà comment on fait un Gallo-Ricain achevé. Peut-être qu'en France ce serait aux Américains de faire un effort pour se plier aux coutumes françaises et avancer de quelques heures leurs appels téléphoniques. Mais, pour de larges secteurs, l'abdication culturelle et économique est intériorisée, avec même une tendance à en rajouter par excès de zèle.**

On pourrait croire qu'au sommet de la pyramide intellectuelle, l'université et la recherche échappaient au galloricanisme. Il n'en n'est rien. Acceptant une fois pour toutes le primat de la langue anglaise et donc la disparition de toutes les autres au plan scientifique (et oubliant par là que dans leur discipline les savants peuvent en général déchiffrer plusieurs langues), l'Académie des sciences publie désormais ses compte rendus hebdomadaires en anglais. Enterrant joyeusement sa langue nationale, un chroniqueur (6) écrit : « Il faut donc saluer cette décision d'éditer des comptes rendus en anglais. Elle attristera sans doute certains qui, murés dans leur tour d'ivoire, refusent de comprendre la situation actuelle. »

Il est vrai que dans beaucoup de disciplines les références bibliographiques sont en majorité en anglais. Est-ce pour autant une raison de condamner le chercheur italien ou espagnol à communiquer avec ses collègues français en anglais ? Des comptes rendus bilingues n'auraient-ils pas constitué une meilleure solution ?

Dans l'Université proprement dite, on retrouve les mêmes traits et, notamment, dans l'enseignement de l'anglais lui-même. On pourrait citer un certain nombre d'exemples, à Paris en particulier, où le refus de la langue nationale, le refus donc de la traduction d'anglais en français (qui procède en fait d'une culpabilisation, d'une mauvaise conscience de l'universitaire vis-à-vis de sa propre langue) ont été érigés en théorie pédagogique. On fabrique ainsi des étudiants incapables de transmettre dans leur propre idiome ce qu'ils auraient pu apprendre en anglais. Cet aspect du colonialisme linguistique semble avoir échappé à certains enseignants d'anglais, qui croient bien faire en se muant en propagandistes bénévoles de l'envahissement américain. C'est d'ailleurs toute la problématique de l'enseignement de l'anglais en France qui mérite d'être analysée (7). On a d'ailleurs pu remarquer au cours de ces dernières années, une modification des intitulés de certaines U.E.R. D'U.E.R. « d'anglais » qui avait le mérite d'être générique et de recouvrir tous les pays dont la langue véhiculaire est l'anglais, on passe à l'U.E.R. « d'anglo-américain ». Cette évolution sémantique correspond d'ailleurs à un gonflement disproportionné des études de littérature et de civilisation américaines dans le cadre des licences d'anglais de certaines universités. Sous prétexte de parité, les américanistes, encouragés par l'ambassade des Etats-Unis à Paris, se taillent la part du lion : 50 % pour eux et 50 % pour les autres pays de langue anglaise, mis pêle-mêle dans le même sac, y compris la Grande-Bretagne, dont l'histoire et la littérature sont autrement plus anciennes et plus riches que celles du Nouveau Monde anglophone.

Dénoncer l'américanisation, l'atlantisation des secteurs dynamiques de la vie culturelle française, ce n'est pas verser dans l'anti-américanisme. Aux Etats-Unis mêmes, des voix s'élèvent de plus en plus nombreuses contre le système inhumain de l'économie de profit. Il est vrai que la contestation sous ses diverses formes est restée marginale et n'a pas su accéder à une prise de conscience et à une dimension politiques. Elle n'en est pas moins un reflet de la crise des valeurs du capitalisme. Ce sont précisément ces valeurs que le matraquage culturel prétend faire accepter et même faire solliciter. L'entreprise de déculturation capitaliste est essentielle à la mise en place de marchés étendus et homogènes. Les barrières linguistiques ou culturelles sont autant d'obstacles, de grains de sable au bon fonctionnement d'une économie de caractère multinational. C'est seulement ainsi que l'on peut comprendre l'intense travail de conditionnement auquel nous sommes soumis.

Perdre « la bataille du blue jeans », **comme l'a dit M. Michel Jobert, c'est renoncer à l'autonomie culturelle, économique et politique. Nous avons déjà des eurodollars. Sans le sursaut qui s'impose, nous aurons bientôt des Euro-Ricains, lorsque même être Gallo-Ricain sera considéré comme trop « local » dans la métropole atlantique.**

HENRI GOBARD.

(5) *Le Point*, 11 novembre 1974.
(6) M.A., dans *le Monde* du 30 avril 1974.
(7) Voir l'étude de Bernard Cassen dans le n° 1 du *Monde de l'éducation*.

PORTUGAL — Stratégies pour une élection

Espoirs et atouts des grands partis politiques

Par GUY HERMET

PROTAGONISTE éminent du Mouvement des forces armées (M.F.A.) et chef des forces de sécurité portugaises, le général Otelo Saraiva de Carvalho définit le nouveau régime comme une « para-démocratie » à titre provisoire (1). Il signifie par là, fort justement, que si les intentions du pouvoir conquis par les militaires le 25 avril 1974 sont démocratiques, son exercice pratique ne peut l'être encore dans un pays marqué par quarante-six années de dictature durant lesquelles le peuple avait été systématiquement tenu à l'écart de toute activité politique.

Rien de plus normal, pourrait-on dire, compte tenu des risques directs et des dangers de manipulation qui planent sur cette démocratie en gestation. Depuis l'interdiction de la manifestation de la « majorité silencieuse » du 28 septembre et la démission du général Spinola, cependant, des inquiétudes parfois hypocrites se font jour. Certains redoutent un nouveau Chili, ou appréhendent à tout le moins la captation, par les conservateurs, d'un électorat mal initié à l'usage du bulletin de vote. D'autres s'insurgent, au contraire, contre l'utilisation faite par les nouveaux groupes dominants de « l'épouvantail fasciste » reposant sur l'amalgame des modérés et de l'extrême droite autoritaire, selon un procédé qui rappelle un peu celui pratiqué en d'autres temps avec l'exaltation de « l'épouvantail communiste ». Les événements de l'été et du début de l'automne donnent partiellement raison aux uns et aux autres : mais cette raison au premier degré recouvre, au second degré, des enjeux et des stratégies moins manifestes qui tissent la trame du jeu politique actuel.

L'analyse de ces événements conduit à porter au crédit de nouveaux dirigeants un certain nombre de succès. Le plus visible touche à la mise en œuvre réussie du processus de décolonisation, achevé en Guinée et entamé au Mozambique. De plus, ce processus prend également corps en Angola, où l'on escomptait pourtant, non sans vraisemblance, la proclamation d'une indépendance unilatérale à la rhodésienne de la part de l'importante population blanche installée dans ce territoire. Ce faisant, et ce n'est sans doute pas là la moindre de leurs réussites, les Portugais sont parvenus à dissocier le cas des îles du Cap-Vert — dont la situation raciale, sociale et culturelle rappelle celle des Antilles et non de l'Afrique continentale, — de celui de la Guinée-Bissau, dont le contexte est totalement différent.

Bien que plus modeste et fragile, le bilan de la politique portugaise se révèle également encourageant dans les domaines des relations internationales et de l'économie. Le Portugal ne s'est fâché avec personne, ce qui est beaucoup ; il tend, de plus, à obtenir un traitement de faveur de la part aussi bien des Etats-Unis que de l'Union soviétique et des pays arabes. En matière économique, les autorités de Lisbonne ont su conserver l'équilibre sur la corde raide et endiguer les revendications de la classe ouvrière sans altérer, de façon définitive, la confiance des milieux d'affaires nationaux ou étrangers. Pour le professeur Celso Furtado, la conjoncture économique portugaise ne revêt pas un caractère plus spécialement alarmant qu'ailleurs dans une Europe en état de crise généralisée.

Les nuances s'imposent, en revanche, en matière de politique intérieure. La réforme agraire applicable aux *latifundia* reste dans les cartons, en dépit de l'attente pressante du prolétariat agricole. Quelques maladresses aidant, les relations ne sont pas au beau fixe avec une Eglise qui a pourtant beaucoup à se faire pardonner. On peut s'interroger, également, sur l'opportunité de l'augmentation de solde consentie aux militaires au moment même où le gouvernement prêche l'austérité. Mais le plus grave tient au manque de clarté qui entoure toujours le fonctionnement de l'Etat aussi bien que les projets des groupes politiques qui gravitent autour de son appareil central coopté sans le pénétrer vraiment. Le pouvoir demeure fractionné entre des sites rivaux dont la militarisation croît plutôt qu'elle ne diminue, et dont on ignore lesquels sont les plus décisifs. L'on ne perçoit qu'incomplètement, surtout, le mécanisme et la portée des affrontements survenus en juillet et septembre entre le clan du général Spinola et celui des jeunes officiers du M.F.A.

CES péripéties traduisirent en fait, en effet, la lutte d'influence et les arrière-pensées qui servent de toile de fond au combat préparatoire à l'élection des membres de l'Assemblée constituante, prévue pour mars 1975. L'importance de ce scrutin est capitale, puisqu'il conditionne très largement la réalisation des diverses options politiques offertes au Portugal.

La première de ces options touche au modèle de démocratie proposé aux Portugais, c'est-à-dire à l'alternative entre démocratie libérale et pluraliste d'une part et démocratie socialiste d'autre part. La seconde se rapporte au rôle des militaires dans la phase postérieure aux élections. Le Portugal peut-il devenir socialiste dans un contexte dominé par l'inexpérience et le conservatisme d'un électorat principalement rural ? Le peut-il sans être sous-tendu par l'armure militaire capable de suppléer au manque d'enracinement des partis de gauche ? Telles sont, en substance, les questions que se posent, en particulier, les officiers de l'aile radicale du Mouvement des forces armées.

Dans cette perspective, il est de fait que l'électorat du nord du pays, où se concentre le gros de la population hors de Lisbonne, reste marqué par la crainte du changement et témoigne même de quelque réticence vis-à-vis des acteurs du bouleversement du 25 avril. Et il en va de même pour beaucoup d'émigrants installés en France, notamment, dont la plupart proviennent d'ailleurs des provinces du Nord et dont les partis n'ignorent pas qu'ils représentent plus du dixième de l'effectif des électeurs potentiels. Renforcé par l'ancien régime, ce conformisme peureux se trouve entretenu par un clergé demeuré en majorité traditionnel, en dépit d'exceptions chez les jeunes prêtres des villes, voire chez certains évêques, comme celui de Porto. De plus, les préventions spécifiquement anticommunistes nourries par un demi-siècle de propagande d'allure manichéenne sont toujours vivaces, y compris dans les zones où les militants communistes ou gauchistes s'activent plus particulièrement, et où leur dynamisme tranche de façon, somme toute malencontreuse, avec l'extrême discrétion de l'implantation des autres partis. Les résultats d'un récent sondage selon lequel le parti communiste ne recueillerait que 15 à 20 % d'attitudes favorables (2) reflètent peut-être cette prévention dommageable à l'ensemble de la gauche, quand bien même on postulerait, à tort ou à raison, un score supérieur pour le parti socialiste, dont les chances électorales constituent une inconnue.

A l'inverse, les atouts électoraux du courant de centre gauche identifié au premier chef au parti populaire démocratique (P.P.D.) ne manquent pas d'impressionner. Membre réticent de la coalition gouvernementale, ce parti entretient des relations de plus en plus antagonistes avec les communistes, dans le même temps qu'il se rapproche du courant social-démocrate du parti socialiste. A l'instar du Mouvement républicain populaire dans la France de 1945-1946, le P.P.D. jouit de la faveur discrète de l'Eglise. Comme le M.R.P., il possède aussi la particularité de rassembler des leaders et des militants aux idées relativement avancées, mais de reposer potentiellement sur une clientèle en majorité conservatrice. L'interdiction des organisations d'extrême droite et les difficultés créées au nouveau parti de la droite légaliste — le Centre démocrate social — ne peuvent qu'accentuer ce second trait, pour faire apparaître le P.P.D. comme seul recours plausible des électeurs hostiles à la gauche.

La perplexité de cette dernière devant cette hypothèse — la plus fondée dans les circonstances présentes — s'exprime de façon détournée dans les démentis fréquents adressés à ceux qui redoutent ou feignent de craindre un report des élections. Y a-t-il fumée sans feu ? Les officiers progressistes, en particulier, ne doutent-ils pas, à juste titre, de la validité de la procédure électorale comme instrument de transformation de la société ? Cette perplexité, partagée par l'extrême gauche intellectuelle, transparaît également dans les débats pour initiés suscités par la préparation de la loi électorale. Adoptant le principe de la représentation proportionnelle, cette loi ne pouvait, en outre, que revenir sur le refus du droit de vote opposé aux analphabètes et aux émigrés, qui réduisait l'électorat légal du régime précédent au tiers de l'effectif des citoyens majeurs. Pour sauver les apparences démocratiques, le législateur ouvre à contre-cœur la brèche au conservatisme et au « clientélisme » rural. En reconnaissant le suffrage universel des citoyens des deux sexes âgés de plus de dix-huit ans, il consent, en quelque sorte, un cadeau électoral au centre, derrière lequel la droite n'est pas loin...

Face à ces enjeux, les stratégies des diverses forces en présence sont rarement évidentes et sans équivoque. Arbitre du jeu politique, le Mouvement des forces armées possède-t-il même une stratégie ? Passé de deux cent cinquante à deux mille membres en quelques mois, le M.F.A traverse une période de réorganisation rendue nécessaire par la rapidité de son extension. Pourvu désormais d'une structure formalisée, le Mouvement englobe trois strates superposées constituées au niveau local par des groupes de base, au niveau intermédiaire par les conseils nationaux de chaque arme et service (3) et au niveau suprême par la commission coordinatrice du programme, dont la compétence effective est très étendue. Cette structure mi-hiérarchique mi-démocratique recouvre, toutefois, le clivage politique plus fondamental qui sépare les « spinolistes », recrutés plutôt parmi les officiers de carrière des « non-spinolistes » de nuances variées, auxquels se rattachent, en particulier, la plupart des officiers du contingent affiliés à un parti ou influencés par le catholicisme de gauche. Les premiers ont connu une défaite peut-être provisoire. Les seconds soutiennent, comme on le sait, le général Vasco Gonçalves, porté en juillet aux fonctions de premier ministre. Ils se rangent aussi, probablement, parmi ceux qui regretteraient de voir l'armée rentrer dans les casernes après les élections. Cependant, le rapport de forces entre les deux tendances, elles-mêmes composites, ne permet pas encore aux « non-spinolistes » radicaux d'imposer une stratégie unique au M.F.A., d'autant que celui-ci ne regroupe, en définitive, qu'une fraction minoritaire du corps des officiers dont l'épuration ne fait que commencer.

Plus claires et consistantes, les stratégies des partis de gauche restent toutefois multiples et contradictoires. La déclaration de M. Alvaro Cunhal, ministre d'Etat et secrétaire général du parti communiste portugais, selon laquelle l'intervention des militaires « *ne s'arrêtera pas avec l'élection prochaine d'une Assemblée constituante* » (4), n'est peut-être pas d'une grande habileté. Cependant, la position du parti communiste ne se caractérise pas moins par son soutien incontestable à la procédure électorale et à un projet démocratique de contenu presque « bourgeois », dont l'orientation économique est plus conservatrice que celle du programme commun de la gauche, en France. Cette position se définit également, bien entendu, dans le cadre de l'union de la gauche et même du centre-gauche que le parti communiste réclame avec vigueur. En revanche, l'attitude des socialistes reste fort dilatoire à cet égard. Manquant de tradition et de base militantes, le parti socialiste est déchiré, de surcroît, entre de multiples tendances allant du réformisme paisible au gauchisme, d'où les ambiguïtés de son programme. Il se trouve, en outre, sollicité et pressé de toutes parts : par M. François Mitterrand, notamment, qui lui prône l'exemple français, mais aussi par les socialistes du nord de l'Europe et d'Allemagne, voire par les syndicats américains. Son leader, M. Mario Soares, hésite, en tout cas, entre l'entente privilégiée avec les communistes et le rapprochement de fait avec les centristes sociaux du parti populaire démocratique. Son parti s'est allié à ceux-ci pour dénoncer les organisations accusées d'être des « prête-noms » du parti communiste, représentées, en l'occurrence, par le Mouvement démocratique portugais, héritier de la commission électorale démocratique créée sous le gouvernement de Marcelo Caetano. La chasse aux futurs électeurs préoccupe beaucoup les socialistes...

De son côté, le parti populaire démocratique agit de même mais évite, néanmoins, de trop préciser ses espoirs électoraux. Tout au plus suggère-t-il, avec beaucoup de moyens, qu'il veut être le bastion de la liberté en se faisant le héraut du pluralisme politique et syndical. Depuis qu'il a quitté le gouvernement, son secrétaire général, M. Francisco Sa' Carneiro, s'attache à parfaire son image de marque dans les cercles européens de Strasbourg et Bruxelles, sans négliger ses relations étroites avec le courant technocratique qui s'exprime dans l'hebdomadaire *Expresso*.

Les autres partis retiennent moins l'attention. L'extrême droite proscrite se terre en attendant des jours meilleurs. Elle ne paraît pas capable d'un coup de force et ne semble pas davantage être le destinataire préférentiel des fonds distribués par les grandes entreprises. La droite tempérée n'est guère représentée, pour le moment, que par le Centre démocrate, dont la publicité est faite, surtout, par les gauchistes... Ces derniers, de leur côté, ne perdent-ils pas l'avantage relatif que leur donnait la clandestinité ? Dans la constellation gauchiste, le Mouvement démocratique du peuple portugais risque d'être seul en mesure de récolter quelques miettes lors du festin électoral.

Très serré, le jeu politique de l'hiver et du printemps va donc se circonscrire pour l'essentiel à quatre acteurs : communistes, socialistes, parti populaire démocratique et Mouvement des forces armées, étant entendu que ce dernier est tout à la fois arbitre et partie. Force dominante mais sans programme véritable, le M.F.A. est, toutefois, un arbitre à préjugé, séduit par le socialisme mais déçu en même temps par « l'inculture politique » qu'il prête au peuple portugais. Il demeure aussi un arbitre aux pieds d'argile dont l'autorité repose sur une troupe fatiguée par les débordements d'enthousiasme et sur un mandat qui pourrait, éventuellement, être remis en cause par les officiers exclus du noyau central du M.F.A. Sans doute faut-il souhaiter que les élections portugaises du printemps soient aussi exemplaires dans leur forme démocratique que l'ont été les élections grecques, quel que soit, par ailleurs, leur résultat qui décevra inévitablement certains. Un mois de mars trop... martial amoindrirait, en effet, la valeur d'exemple du Portugal aux yeux de ceux à qui elle importe le plus après les Portugais eux-mêmes, et qui sont, bien entendu, les Espagnols.

(1) Interview publiée dans « *O Seculo Ilustrado* » du 12 octobre 1974.
(2) *Diaro de Noticias* du 12 octobre 1974.
(3) Ces conseils rassemblent environ cent cinquante membres pour la seule armée de terre. Chaque arme y participe selon une pondération rigide (31 % pour l'infanterie, 8 % pour la cavalerie, etc.).
(4) *Le Monde*, 6-7 octobre 1974.

UNION SOVIÉTIQUE — Changement de ton dans les relations entre Moscou et Pékin

Lever les hypothèques pour faciliter le jeu diplomatique

Par BERNARD FERON

LA tension sino-soviétique est-elle en voie d'apaisement ? Ou, plus précisément, les dirigeants de Pékin sont-ils décidés à rétablir des relations normales avec Moscou ? La question est posée depuis le début du mois de novembre. A l'occasion du cinquante-septième anniversaire de la révolution d'Octobre, les Chinois ont envoyé aux Soviétiques un message qui tranche sur les précédents. Le ton en est moins abrupt et surtout les signataires proposent ce que leurs partenaires suggéraient en vain depuis plusieurs années : la négociation d'un accord de non-agression et de non-recours à la force.

Une exégèse étroite du texte n'apporte guère d'éléments nouveaux. Que signifie concrètement un accord « *sur la non-agression, le non-usage de la force, le maintien du statu quo aux frontières, la prévention des conflits militaires et des heurts, la séparation des forces dans les régions disputées et la solution de toutes les questions frontalières* » ? Un tel document serait superflu. Les deux pays ne sont-ils pas déjà liés, en principe, par un traité d'amitié conclu en 1950 et qui, en dépit de la brouille, n'a jamais été dénoncé ? Il suffirait de lui redonner quelque vigueur.

Il est vrai que les Soviétiques ont toujours une propension pour les pactes. Ils réclament, avec obstination, des traités de sécurité européenne et asiatique qui n'ajoutent pas grand-chose aux obligations que se sont imposées les signataires lorsqu'ils ont accepté la charte de l'ONU. Les Chinois se sont souvent moqués de la pactomanie ou de la mentalité de notaire de leurs frères ennemis. Vous prétendez établir des rapports normaux, leur disaient-ils ? Fort bien, mais la méthode que vous préconisez ne nous dit rien qui vaille. Plutôt que de rédiger des déclarations de bonnes intentions, retirez les troupes que vous avez envoyées à l'étranger, notamment en Tchécoslovaquie. A ce moment, nous prendrons vos propos au sérieux.

Tel était le langage que tenait, en août 1973, devant le congrès de son parti, M. Chou En-lai.

Or voilà que les dirigeants de Pékin entrent, ou semblent entrer, dans un jeu qu'ils tournaient en dérision. Quelle est la raison de cette apparente volte-face ? Il peut s'agir d'un geste sans importance. C'est l'interprétation donnée à Moscou. Les maoïstes n'auraient pas voulu laisser à leurs adversaires le monopole de la bonne volonté. Ils entendraient montrer à l'opinion mondiale qu'ils sont, eux aussi, disposés à tendre un rameau d'olivier. Mais, après avoir fait ce geste pour la galerie, ils continueraient de mener, sans la modifier en rien, leur politique antisoviétique. La preuve ? Le message pour le cinquante-septième anniversaire a été diffusé à l'étranger mais non dans la presse chinoise. Faut-il attacher la moindre importance à une initiative à laquelle la population n'est, d'aucune manière, associée alors même que Pékin continue de parler de « régions contestées » ?

Une telle interprétation pèche peut-être par excès de simplification. Les actions des dirigeants chinois ne vont pas remonter brusquement dans le monde parce qu'ils se sont montrés favorables à un pacte de non-agression. Qui donc voudraient-ils convaincre de leurs intentions pacifiques ? Dans les circonstances actuelles, ils n'ont pas besoin de monter des comédies à l'intention des spectateurs étrangers : personne ne les soupçonne de menacer qui que ce soit. Le message du mois de novembre ne doit donc pas avoir pour objectif de gagner ou de regagner des sympathies dans le monde non communiste. Il est invraisemblable, d'autre part, que les autorités de Pékin l'aient lancé sans avoir d'arrière-pensées. Auraient-elles, sans motif sérieux ou sans aucune perspective, accepté, fût-ce en paroles, ce que, jusqu'à présent, elles refusaient ? Ce texte pourrait être à la fois un appel et une mise en garde.

L'appel s'adresse, naturellement, aux Soviétiques, mais peut-être moins à ceux qui exercent actuellement le pouvoir qu'à leurs successeurs ou à ceux qui, à l'intérieur du parti, critiquent la direction. Il prend, d'ailleurs, quelques libertés avec le protocole puisqu'il est destiné aux révolutionnaires. Cependant, le temps de la polémique « idéologique » est presque révolu. L'aspect idéologique de la querelle fut-il, d'ailleurs, jamais pris très au sérieux de part et d'autre ? Les maoïstes ont fait bruyamment profession de stalinisme... lorsque Staline est mort et pour mieux marquer ce qui les distinguait des nouveaux maîtres du Kremlin. Mieux, pendant quelques années, de 1953 à 1957, alors qu'une bataille pour le pouvoir se déroulait en U.R.S.S., ils ont pris le parti de Nikita Khrouchtchev, qui leur promettait l'aide économique et militaire dont ils avaient besoin. Le ressentiment éprouvé et manifesté après l'échec fut à la mesure de l'espoir. Quant à la direction Brejnev-Kossyguine, elle bénéficia, pendant quelques mois, à ses débuts, d'un préjugé relativement favorable. Les maoïstes ne se faisaient pourtant guère d'illusions : ils savaient déjà que Khrouchtchev était remplacé par d'autres « *révisionnistes modernes* ».

Pourtant, les propagandistes continuent à rêver. Les Chinois affirment qu'à Moscou les « *vrais marxistes-léninistes* » finiront pas prendre le dessus et qu'ils reconnaîtront l'apport de la pensée de Mao Tse-toung au communisme. De leur côté, les Soviétiques écrivent que les militants fidèles du parti chinois, aujourd'hui écrasés par la « clique » qui s'est installée aux commandes, chasseront les « chauvins » et restaureront l'internationalisme prolétarien. Bref, de part et d'autre, on spécule, ou on fait semblant de spéculer, sur les événements heureux qui se produiront lors de la disparition des groupes actuellement en place. Mais, mis à part quelques doctrinaires, qui prend tout à fait au sérieux les arguments idéologiques ? Le conflit est d'une autre nature. Il met aux prises deux Etats dont les ambitions et les intérêts sont concurrents mais qui ont besoin d'enrober de considérations idéologiques leur rivalité de puissance.

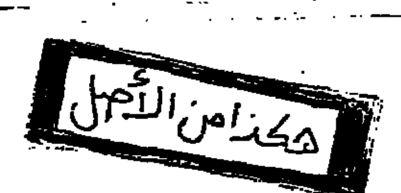
Comment régler ces problèmes ? Pendant plusieurs années, une « solution » militaire ne pouvait être exclue. En Union soviétique, certains laissaient entendre qu'une guerre préventive pouvait être nécessaire avant que la Chine ne devienne une puissance nucléaire dangereuse. D'aucuns affirmaient même qu'en Extrême-Orient les soldats russes défendaient, en quelque sorte, la frontière de l'Occident. Les dirigeants du Kremlin n'ont pas repris à leur compte de tels projets ni cautionné une telle propagande. Cependant, les Chinois ont pris la menace au sérieux. Ils révélaient volontiers aux visiteurs les précautions prises pour faire face à une agression. Ils répétaient que les deux superpuissances étaient également détestables mais que la superpuissance soviétique était plus dangereuse que l'autre.

Et puis, le ton a changé. Actuellement les Chinois affectent de croire que, pour eux du moins, le danger soviétique a presque disparu, bien qu'il reste redoutable pour l'Europe occidentale. Si l'on suit à la lettre leur raisonnement, on aboutit à la conclusion que l'U.R.S.S. se désintéresse de la Chine et qu'elle concentre ses efforts sur l'Europe. Ils invitent donc les Occidentaux à ne pas relâcher leur vigilance. Une contradiction apparaît alors entre ce qu'ils conseillent aux Européens et ce qu'ils disaient dans leur message pour le cinquante-septième anniversaire de la révolution d'Octobre. Si, en effet, ils sont préoccupés autant qu'ils l'assurent de la sécurité des Occidentaux, pourquoi souhaitent-ils maintenant un accord qui, logiquement, aboutirait à un transfert d'Est en Ouest des troupes soviétiques ?

L'avertissement que comporte le message, et qui, cette fois, s'adresse aux Occidentaux, est certainement plus subtil. Depuis 1970, les Américains ont tiré le plus grand profit de la tension sino-soviétique parce qu'ils étaient les seuls parmi les grandes puissances à jouer une partie triangulaire. Ils pourraient négocier à la fois avec Pékin et avec Moscou tandis que Chinois et Soviétiques ne pouvaient guère négocier qu'avec Washington. Les Soviétiques ont essayé les premiers de modifier le cours des événements. Dès le mois d'août 1973, M. Brejnev invitait publiquement les Chinois à établir avec son pays des relations de bon voisinage. La formule restait rituelle : les Soviétiques ont toujours affirmé qu'ils souhaitaient l'amitié des peuples voisins. Le secrétaire général ajoutait, toutefois, une considération qui donnait un sens nouveau à ses propos : il priait les « *impérialistes* » de ne plus pêcher en eau trouble, de ne plus chercher à exploiter le conflit des deux grands Etats communistes. Il suggérait donc que l'U.R.S.S. pouvait avoir, elle aussi, une politique de rechange.

L'invitation faite alors aux Chinois ne fut suivie d'aucun effet visible. Des incidents sérieux, comme la capture, en mars, de l'équipage d'un hélicoptère soviétique, ont continué d'empoisonner les relations entre Pékin et Moscou. On peut, néanmoins, s'interroger sur la nature du message chinois du mois de novembre. Le pacte de non-recours à la force qu'ont proposé les Soviétiques et que demandent maintenant les Chinois n'a guère de sens, sauf, peut-être, celui d'amorcer une diplomatie moins exclusivement marquée par la rivalité des puissances et plus dégagée de la chappe idéologique qui l'a enserrée pendant des années.

Ce n'est peut-être pas, non plus, un hasard si les Chinois ont employé, à l'adresse des Soviétiques, un ton nouveau quelques semaines avant la première rencontre Brejnev-Ford et le voyage de M. Kissinger à Pékin.



DEUX ANS APRÈS LES RAIDS AMÉRICAINS SUR LE VIETNAM DU NORD

De la parole manquée aux bombardements terroristes

L'étude qui suit a été écrite avant la conclusion définitive des accords de Paris sur le Vietnam le 27 janvier 1973. Elle porte un jugement sévère sur MM. Nixon et Kissinger. L'enquête sur le scandale du Watergate et ses ramifications nous a appris que ce jugement était trop indulgent encore.

Lorsque M. Nixon affirmait, en avril 1970, que son pays avait scrupuleusement respecté la neutralité du Cambodge, il passait sous silence les trois mille six cent trente raids des B52 et les 100 000 tonnes de bombes lancées sur le Cambodge et camouflées officiellement depuis mars 1969 en actions sur le Vietnam du Sud. De son côté, l'ex-universitaire Kissinger plaidait en mai 1973 auprès du Congrès des Etats-Unis la cause des bombardements terroristes au Cambodge, seul moyen d'imposer au Vietnam du Nord le respect des accords de Paris. Depuis 1969, M. Kissinger fait écouter les conversations privées de ses plus proches collaborateurs. Ce chapitre de l'histoire constitutionnelle de l'Union américaine trouvera peut-être un jour son Jacques Lambert (1).

PAR ROGER PINTO *

L'ELECTION triomphale du président Nixon en 1972 a masqué la signification profonde d'une carrière politique fondée sur l'exploitation et la manipulation cyniques du mensonge. Point n'était besoin pourtant de la mémoire inexorable d'un ordinateur pour rappeler le trait constant de l'homme : l'absence totale de crédibilité. Il était à prévoir qu'après l'invasion du Cambodge et du Laos, en mars 1970, le retour à la terreur aérienne et le minage du port de Haïphong, en mai 1972, M. Nixon n'hésiterait pas à recourir, avec une inhumanité accrue, aux bombardements des populations civiles pour maintenir l'existence d'un régime pro-américain au Vietnam du Sud.

L'accord intervenu le 22 octobre 1972 était rendu public par le gouvernement de la R.D.V. le 26. Il avait été approuvé les 20 et 22 octobre par deux messages de M. Nixon au premier ministre du Vietnam du Nord (2). Ce même 26 octobre, M. Kissinger déclarait que l'accord était réalisé sur l'essentiel du plan de paix en neuf points. Quelques légères nuances et des ambiguïtés restaient à préciser — différences mineures soulevées par Saigon.

Cet accord entraînait à terme un choix. Il ne pouvait manquer d'écarter du pouvoir M. Thieu et son appareil militaire et civil corrompu. Il suffit d'évoquer sur ce point les rapports secrets des autorités américaines les plus élevées. Ces rapports ont été rendus publics par le député de la Californie, M. Dellums, en annexe à la proposition de résolution qu'il a déposée le 10 mai 1972 avec plusieurs de ses collègues, demandant la mise en accusation de M. Nixon devant le Sénat (3).

Ces rapports exposent avec précision les répercussions politiques de cette corruption :

« *Son caractère est endémique dans le fonctionnement du gouvernement comme des forces armées du Vietnam du Sud... L'existence de cette corruption est connue de tous et exerce son influence sur tout le contexte de la situation militaire du Vietnam... C'est un des objectifs essentiels du F.N.L. de dépeindre le gouvernement et les forces armées du Vietnam du Sud comme corrompus et vénaux. Malheureusement, un trop grand nombre parmi les dirigeants — militaires et civils — justifient cette peinture par leur conduite et ainsi minent leur propre autorité dans une société où les valeurs confucéennes de rectitude ont une signification profonde pour le peuple. A dire vrai, ce système endémique de corruption n'a pu être corrigé dans les forces armées du Vietnam et constitue toujours une faiblesse politique grave. La corruption fournit une source importante des revenus nécessaires pour établir des organisations politiques. Le haut volume de l'aide américaine et la désorganisation inhérente à un pays en guerre offrent un grand nombre de possibilités aux pratiques vénales... De nombreux Vietnamiens en font porter la responsabilité aux Etats-Unis, qui ne contrôlent pas leur assistance, de telle sorte que la corruption ne cesse de fleurir* » *(4).*

On comprend la formule désabusée du secrétaire à la défense :

« *Le gouvernement du Vietnam constitue un système de transition, dans sa première enfance, dont la légitimité est difficilement acceptable* » *(5).*

Privé de son tuteur américain, le régime sud-vietnamien s'effondre. M. Nixon, dans un faux dialogue avec M. Thieu, est son propre interlocuteur. Il n'a semblé accepter l'accord d'octobre que pour frapper plus bas et tenter de réduire un peuple exsangue. La parole donnée n'a aucun sens pour le politicien Nixon.

Un diplomate retors

MAIS le professeur Kissinger est-il plus crédible que son maître ? Ses amis le prétendent admirateur de Metternich. Il est bien plutôt le théoricien attardé d'une « Realpolitik » à la Bismarck. M. Kissinger est plus retors que son prédécesseur, le conseiller spécial de Johnson. Walt W. Rostow combattait à visage découvert, sans dissimuler la volonté de puissance. Pour M. Rostow, auteur du fameux mémorandum du 6 mai 1967, « *le coût pour les civils* » des bombardements du Nord constituait un moyen de pression, sinon pour imposer la décision immédiate d'en finir avec la guerre, du moins pour hâter une telle décision (6). M. Kissinger ne s'expose pas ainsi. En 1969, il nous donne la clé de ses négociations au Vietnam : « *Chercher à conclure d'abord un accord sur les buts fondamentaux et revenir ensuite en arrière pour convenir des détails* » *(7).*

Pour déterminer si les négociateurs américains ou nord-vietnamiens sont revenus en arrière, après avoir accepté les buts fondamentaux de l'accord d'octobre, nous disposons de deux conférences de presse données par M. Kissinger, l'une le 26 octobre, l'autre le 16 décembre 1972, sous l'autorité de M. Nixon.

L'accord intervenu est annoncé, à cette même date du 26 octobre 1972, à Hanoï par une déclaration du gouvernement de la R.D.V. et à Washington par M. Kissinger sur les instructions de M. Nixon. Par suite du décalage horaire, Washington a déjà eu connaissance de la déclaration nord-vietnamienne. M. Kissinger reconnait que le projet diffusé par radio est bien celui sur lequel les deux parties sont d'accord. Les points essentiels doivent être rappelés.

L'accord intervenu ne prévoit pas le retrait des troupes du Vietnam du Nord qui se trouvent au Sud. Dans sa seconde conférence de presse, le 16 décembre, M. Kissinger a confirmé que c'était bien le cas. Depuis octobre 1970, en effet, le gouvernement des Etats-Unis a abandonné cette condition et, dit M. Kissinger :

« *La position des Etats-Unis a été clairement énoncée en octobre 1970. Elle a été répétée dans les propositions du président du 25 janvier 1972. Elle a été reprise dans la proposition du président du 8 mai 1972. Aucune de ces propositions n'a demandé le retrait des forces armées nord-vietnamiennes... En conséquence, nous n'avons pas ajouté cette condition du retrait à notre proposition actuelle, qui reflétait exactement les positions prises par nous le 25 janvier et le 9 (8) mai* » *(8).*

Dans l'accord intervenu, comme l'avait indiqué M. Kissinger le 26 octobre : « *Il existe des clauses aux termes desquelles la « disposition » des forces armées vietnamiennes au Sud sera réglée par des négociations entre les deux parties sud-vietnamiennes* » *(9).*

La déclaration de la R.D.V., sous son point 4, est identique. Conformément au principe posé par les accords de Genève de 1954, le texte convenu comporte des clauses relatives à l'unification du Vietnam par des moyens pacifiques.

Le premier point à discuter concerne la Commission internationale de surveillance : « *Nous voulons discuter des moyens de mettre en place cet organisme au moment même du cessez-le-feu.* »

Le second point intéresse les autres pays de l'Indochine : comment « *réduire autant que possible le temps qui s'écoulera entre le cessez-le-feu ici et là-bas* ».

Il existe, en troisième lieu, des problèmes de traduction : « *Par exemple*, déclare M. Kissinger, *nous qualifions le Conseil national de réconciliation* d' « administrative structure » *pour qu'il soit bien clair que nous n'y voyons pas un gouvernement de coalition. Nous voulons être sûrs que le texte vietnamien porte le même sens* ». La déclaration du gouvernement de la R.D.V. transpose, en français, ces termes par « structure de pouvoir ». Cette traduction est correcte. « Structure administrative » serait un faux ami, « structure de gouvernement », inquiétant. Aux Etats-Unis, l' « administration » Nixon, c'est le gouvernement. « *Administrative* » peut, sans doute, viser ce qui relève de l'administration, mais surtout de l'exécutif (10).

Un quatrième point, de pure technique juridique, consiste à rétablir « *dans certains articles du document les références pertinentes aux clauses des accords de Genève* ».

Enfin, et ce dernier point, soulevé par M. Kissinger, est lourd de menaces :

« *Il existe un problème qui n'a jamais été réglé... pour lequel les Nord-Vietnamiens... ont proposé que l'accord soit signé par les Etats-Unis et le Vietnam du Nord — en ce qui nous concerne, au nom de Saigon, en ce qui les concerne, au nom de leurs alliés du Vietnam du Sud... Nous avons toujours été d'avis de laisser nos alliés libres de décider s'ils veulent un instrument bilatéral ou s'ils veulent signer eux-mêmes... Or ils préfèrent participer à la signature.* »

M. Kissinger souligne que Saigon « *doit avoir le droit de signer son propre traité de paix* ». Pour lui ce problème « *n'est pas insurmontable, mais il implique une nouvelle rédaction de certains articles et plusieurs heures de travail* ». Par ce biais de la signature de Saigon, MM. Nixon et Kissinger peuvent tout remettre en question. Une telle exigence (qui implique, M. Kissinger le reconnait, une nouvelle rédaction de certaines clauses de l'accord) est au surplus contraire au principe fondamental de la politique des Etats-Unis, rappelé par M. Kissinger au début de sa conférence de presse du 26 octobre : séparer les questions militaires du règlement politique. Seule l'acceptation par Hanoï, le 8 octobre 1972, de ce principe « *qu'Hanoï n'acceptait pas, il y a quatre ans, il y a trois ans ou il y a trois mois* » a permis la négociation. L'accord du 22 octobre prévoit en effet que les problèmes politiques intérieurs du Vietnam du Sud seront réglés par les deux parties sud-vietnamiennes et qu'elles feront tous leurs efforts pour que ce règlement intervienne dans les trois mois après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu (11).

Cinquante jours plus tard, dans sa conférence de presse du 16 décembre 1972, M. Kissinger constate que ses espoirs ont été déçus. Que s'était-il donc passé ?

Sans doute, les questions de terminologie ont été réglées sauf une (12). Par contre le problème de la création et de la mise en route du mécanisme international de surveillance s'est aggravé. Pour le résoudre, déclare M. Kissinger, « *nous avons soumis, le 20 novembre, jour de la reprise des négociations, une liste de ce que l'on appelle des protocoles — instruments techniques qui doivent donner naissance à ce mécanisme... les nôtres se conformaient certainement à la pratique habituelle... Or les Vietnamiens se sont refusés à discuter nos protocoles et se sont refusés à nous donner leurs protocoles* » (13). Finalement, le 12 décembre seulement, les Nord-Vietnamiens présentent leurs protocoles. Ceux-ci « *contiennent des dispositions qui ne se trouvent pas dans l'accord original et excluent des dispositions qui s'y trouvent. Ils font maintenant l'objet des discussions techniques des experts à Paris, mais un certain effort sera nécessaire pour en retirer les clauses politiques et les rétablir dans leur statut technique* » (14).

Mais surtout, sans que M. Kissinger s'explique très clairement, au cours des négociations reprises le 20 novembre, les Nord-Vietnamiens reviennent à tout moment sur les points acceptés. « *Et aussitôt qu'une question est réglée, une nouvelle question est soulevée.* » Il s'agit bien des protocoles. M. Kissinger souligne en effet que ces revirements prennent le « déguisement » de modifications purement linguistiques. De dix-sept, on passe à deux — puis on en retrouve seize, dont quatre portant sur des questions de fond. « *Quelques-unes d'entre elles demeurent en suspens aujourd'hui.* »

Les négociations auraient pu continuer. Mais le président a décidé que « *nous ne pouvions commencer à jouer aux énigmes des charades avec le peuple américain* » (15). Cependant le passage-clé de cette conférence est ailleurs. « *Nous ne continuons pas la guerre*, déclare M. Kissinger, *afin de donner une victoire totale à nos alliés. Nous voulons leur donner une chance raisonnable de participer à un règlement politique.* »

La fin justifie les moyens

AINSI M. Kissinger constate, le 16 décembre, que l'initiative de la rupture des négociations est prise par le président des Etats-Unis. Les justifications qu'il fournit de cette décision ne sont nullement pertinentes. A cette date, l'accord intervenu demeure inchangé. Il reste à résoudre une difficulté linguistique. Le Conseil de réconciliation et de concorde nationale doit-il être qualifié « structure de pouvoir » ou « structure administrative » ? L'important est que ses fonctions soient définies dans l'accord. Et elles le sont. Le président Nixon ne peut, en toute bonne foi, rompre pour ce motif. Mais le Vietnam du Nord, après s'être refusé à discuter des protocoles techniques relatifs au mécanisme international de surveillance, en propose, dont les clauses sont contraires aux dispositions de l'accord intervenu. On remarque que, dans sa conférence de presse du 26 octobre, M. Kissinger n'a à aucun moment fait allusion à la rédaction et à l'approbation de tels protocoles. A plus forte raison, il n'a pas fait de leur adoption une condition préalable ou suspensive de la conclusion définitive de l'accord intervenu. Bien plus, le 17 décembre, M. Kissinger précise : « *Les dispositions concernant la surveillance internationale sont développées d'une façon beaucoup plus détaillée que tout autre point.* »

Il était normal que la mise en œuvre de l'accord, à cet égard, relève de la conférence internationale qui doit se réunir dans les trente jours de la signature. La rédaction des protocoles techniques avant la signature de l'accord apparait comme un élément nouveau, finalement accepté par le Vietnam du Nord. On comprend ses réticences et son changement d'attitude. M. Nixon y trouve un prétexte à rupture.

Mais il faut aller plus loin. La conférence de presse, dès le 26 octobre, montre que le président américain entend obtenir plus que l'accord intervenu. Il lui a suffi de poser l'exigence de la signature de Thieu. La rupture des négociations, annoncée le 16 décembre, en est la suite logique. Le processus est bien connu. Il a fait ses preuves à Saint-Domingue. L'acte de réconciliation nationale de 1965 ouvre la voie à un régime pro-américain. M. Nixon entend s'assurer la même garantie au Vietnam. Nous écartant un instant de notre seule analyse interne des deux documents Kissinger, nous pouvons constater que cette politique a été suivie dès le départ, non peut-être pour gagner l'élection présidentielle, mais par conviction naturelle que la fin justifie les moyens (16).

Un symbole de civilisation

SUPPOSONS pourtant que les Nord-Vietnamiens portent la responsabilité de la rupture. Les bombardements des zones urbaines et rurales qui ont suivi sont-ils pour autant justifiés ? MM. Nixon et Kissinger ont-ils oublié une disposition de la récente convention de Vienne, sur le droit des traités, qui frappe de nullité tout traité dont la conclusion a été obtenue par l'emploi de la force (article 52) ?

Plus grave encore est leur mépris des conventions de la Croix-Rouge de Genève et du droit international humanitaire. Le gouvernement des Etats-Unis est, et se reconnait, lié par un principe fondamental de ce droit, l'interdiction de diriger des opérations armées contre la population civile. De ce principe découlent notamment la règle de proportionnalité et l'interdiction des bombardements terroristes.

La règle de proportionnalité a été énoncée et réaffirmée à maintes reprises par les Etats-Unis, qu'il s'agisse d'opérations armées auxquelles ils étaient partie ou étrangers. Elle oblige les forces armées à s'abstenir d'attaques dont l'avantage *militaire* que l'on peut en attendre est disproportionné par rapport aux pertes civiles en vies humaines et en destructions. Ce critère, pourtant très large, de « proportionnalité raisonnable » a été singulièrement dépassé lors des bombardements du 18 au 30 décembre. Au cours du conflit indochinois, une enquête interdisciplinaire, menée par l'université Cornell, a d'ailleurs conclu que « *les destructions... ont été grossièrement disproportionnées et excessives eu égard aux gains militaires* » (17). En décembre 1972, M. Nixon va plus loin encore.

L'interdiction des bombardements terroristes ne vise pas seulement les attaques directes contre la population civile. Les bombardements stratégiques de destruction constituent des attaques directes contre les populations civiles, et illicites à ce titre, lorsque les destructions ne réduisent pas effectivement le potentiel de guerre de l'adversaire et que les victimes civiles sont, de beaucoup, les plus nombreuses. Leur poursuite, même limitée à des objectifs militaires ou mixtes, doit être considérée comme principalement destinée à provoquer l'effondrement du moral de la population. Il s'agit alors de bombardements terroristes dans un contexte de guerre totale (18). Tel est bien le cas des bombardements décidés par M. Nixon, à partir du 18 décembre, même si, officiellement, leurs objectifs étaient « militaires ».

A plusieurs reprises, au cours de la guerre d'Indochine, les gouvernements américains, Johnson avant octobre 1968, Nixon de 1970 à 1972, ont autorisé des bombardements systématiques qui constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. L'enquête interdisciplinaire de l'université Cornell en a dressé le tragique bilan arrêté au début de 1972. Les Etats-Unis avaient alors déversé plus de 6 300 000 tonnes de bombes, soit trois fois le tonnage total d'explosifs utilisés en Europe, en Afrique et en Asie pendant la deuxième guerre mondiale. Au cours de l'année 1972, le cap des 7 millions de tonnes a été largement dépassé, et ce tonnage équivaut à plus de trois cents des bombes atomiques larguées en 1945 sur Hiroshima et Nagasaki. L'évaluation des victimes civiles est plus difficile. Cinq millions de paysans des zones interdites du Vietnam du Sud livrées aux bombardements aveugles ont été chassés de leurs villages vers les camps de réfugiés. Cinq cent mille personnes au minimum ont été victimes de ces bombardements, dont plus de cent cinquante mille tuées. Il résulte d'une étude effectuée en 1967 par les services secrets américains que 80 % des victimes de l'opération « Tonnerre roulant », au Nord, étaient des civils (19). A ces victimes vietnamiennes il faudrait ajouter celles du Laos et du Cambodge. Sur les champs de bataille électronique, les crimes de guerre se confondent avec la guerre.

Avant même l'apogée de décembre 1972, le sénateur McGovern condamnait la politique de bombardement de M. Nixon « *comme l'action la plus barbare qu'aucun pays ait commise depuis les efforts de Hitler pour exterminer les juifs* » (20). MM. Nixon et Kissinger ont élargi plus encore leur froid usage de la technologie de mort. Ils ont aboli les valeurs morales de l'Occident et mis à nu leur ignorance de l'âme orientale. En même temps, la résistance du petit peuple paysan du Vietnam est devenue symbole de civilisation.

* Professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Paris.

(1) Etablie à la fin de décembre 1972, notre interprétation s'est trouvée confirmée et naturellement complétée par l'article de Tad Szulc, « Behind the Vietnam Cease Fire Agreement », dans *Foreign Policy*, nº 15, 1974 (cf. l'article d'A. Casella paru dans *le Monde diplomatique* de septembre 1974).

(2) *Documents d'actualité internationale*, nº 46, 11-17 novembre 1972.

(3) *Journal des débats du Congrès*, 10 et 11 mai 1972. Il s'agit des rapports du comité interarmes des chefs d'état-major (J.C.S.), du commandant en chef dans le Pacifique (CINC, PAC) et du commandant de l'assistance militaire au Vietnam (M.A.C.V.).

(4) *Congressionnal Record*, 11 mai 1972, p. E. 5052-53.

(5) *Ibid* p. E. 5051.

(6) *Les Dossiers du Pentagone*, nº 128, traduction chez Albin Michel, Paris, p. 599, le texte original porte « sufficient civil cost ».

(7) *Pour une nouvelle politique étrangère américaine*, trad. Fayard, Paris, 1970, p. 143.

(8) Conférence de presse du 16 décembre 1972, *New York Times*, 17 décembre.

(9) Sténographie, *loc. cit.* 27 octobre, p. 18, col. 3.

(10) Les termes vietnamiens « Chanh Quyen » signifient « pouvoir politique ». Il est évident que la Commission nationale de réconciliation est une structure politique, et non administrative. M. Kissinger note que les Vietnamiens ont eux-mêmes proposé le terme « *administrative structure* ». Ils les entendaient au sens usuel américain.

(11) *New York Times*, loc. cit. p. 18, col. 5 et 6.

(12) Il s'agit de l' « *administrative structure* » — structure de pouvoir politique — ou structure administrative.

(13) *New York Times*, 17 décembre 1972, p. 34, col. 3.

(14) *Idem.*

(15) *Ibid.*, col. 4.

(16) Tous les observateurs sont d'accord sur le but poursuivi. Après l'accord définitif intervenu en janvier 1973, un observateur constate que le nouveau texte ne remet en question aucun des principes du document d'octobre. Il formule deux hypothèses qui, d'ailleurs, ne s'excluent pas l'une l'autre. Les bombardements terroristes avaient pour but d'obtenir des conditions plus favorables et n'ont pas réussi à faire plier le Vietnam du Nord. D'un autre côté, « il pouvait apparaître indispensable de gagner quelques mois, le temps, d'une part, de dépêcher à l'armée de M. Thieu des dizaines de milliers de tonnes de matériel, et de permettre au régime « allié » de mettre en place un dispositif répressif dont l'existence est contraire aux accords ». D'autre part, une telle « pause » dans les négociations ne permettait-elle pas de porter de très sévères coups à la R.D.V. dans le domaine économique, notamment ? (J. Decornoy, *le Monde*, 26 janvier 1973).

(17) Dirigée par le professeur Littauer : *The Air War in Indochina* (sur la proportionnalité, p. 129-130), Boston 1972.

(18) Pour les références, cf. notre ouvrage *le Droit des relations internationales*, chapitre VI, « La conduite des opérations armées », Payot, Paris (1972).

(19) *Les Dossiers du Pentagone*, p. 556.

(20) *Le Monde*, 2-3 juillet 1972. L' « apogée » de décembre 1972 au Vietnam du Nord a peut-être été dépassé au Cambodge en 1973.

LA SUÈDE

Modèle de démocratie ?

Des droits mieux assurés des inégalités très atténuées et pourtant de nombreux citoyens se sentent tenus à l'écart du pouvoir

Reportage de MAURICE MASCHINO et FADÉLA M'RABET



(Photo Daniel Simon - Gamma.)

DU PREMIER MINISTRE AU SIMPLE CITOYEN : MODESTIE ET DECONTRACTION A TOUS LES NIVEAUX

Concilier loi du profit et égalité

Confort, paix sociale, socialisme, justement, qui respecterait les libertés fondamentales de l'individu, tout en assurant le primat du bien collectif, modèle qui fait rêver à la fois les gens de gauche « réalistes » et les gens de droite intelligents : perdue, pendant neuf mois de l'année, dans les brumes de l'hiver, et à l'abri de ce bras de mer qui la protège du « continent », la Suède n'est-elle pas un peu, pour bon nombre de nos contemporains, ce qu'étaient les Indes pour les Européens du seizième siècle : le lieu où se projettent nos fantasmes et s'accomplissent nos désirs ? Mais nous ne sommes qu'à demi coupables : ne va-t-elle pas elle-même au-devant de nos songes quand, par la voix de ses responsables, elle se présente non pas, certes, comme un modèle — les Nordiques n'ont pas la fatuité des Latins, — mais, somme toute, comme une expérience réussie ? Le bien-être et l'égalité des citoyens déjà assurés, les droits de la personne humaine depuis longtemps garantis, ne se propose-t-elle pas aujourd'hui d'instituer la démocratie dans un bastion qui, jusqu'à présent, lui échappait : l'usine ? C'est l'objectif qu'après quarante-deux ans de pouvoir la social-démocratie vient de se fixer ; mais a-t-elle les moyens de l'atteindre ? Et si les bases économiques du « socialisme » suédois sont encore incertaines, les acquis antérieurs — la démocratie sociale, la démocratie politique — sont-ils aussi bien établis qu'on le croit habituellement ?

DES plantes vertes ornent le hall d'entrée ; sur les murs, des paysages évoquent la campagne toute proche, et la moquette, mordorée, les feuilles d'automne. « **S'il vous plaît...** » Pantalon brun, pull jaune foncé, une secrétaire nous introduit dans le bureau du directeur.

Murs blancs, bibliothèque sombre, en chêne massif, deux ou trois téléphones et des piles de dossiers sur une grande table ; la pièce a quelque chose d'austère — de patronal ? — mais le sourire bienveillant de M. Per Urban Hjärne dissipe vite ce sentiment. Le bonheur n'est-il pas communicatif ? Et M. Hjärne, à coup sûr, est un patron heureux.

« **Notre objectif,** nous explique-t-il — **et, en cela, nous suivons à la lettre les directives gouvernementales, — est de promouvoir la démocratie dans l'entreprise, tout en augmentant la productivité. Je crois bien que nous y sommes parvenus.** »

Jusque-là, ce bureau d'études — qui reçoit les inventeurs de toute sorte, examine leur projet, et se charge, éventuellement, de le faire breveter — était un bureau comme les autres : triste, sans couleur, sans chaleur, où les employés s'ennuyaient et produisaient au minimum. Tout a changé du jour où la participation est devenue un mot d'ordre, et où des équipes d'ingénieurs-conseils, de psychologues, de sociologues et de physiologues ont lancé sur le marché un ensemble de techniques — déjà éprouvées aux Etats-Unis — susceptibles de contribuer à la « démocratisation » du travail...

Vert pistache, bleu ciel, sable d'or, jaune-orange, les bureaux sont agréablement aménagés ; rideaux, tapis, lampes, sièges, classeurs, tout, jusqu'aux machines à écrire, elles-mêmes bleu azur ou jaune clair, est « individualisé » ; chaque employé dispose d'un coin-salon — table basse, deux ou trois fauteuils, — où il peut se reposer... sans perdre de temps : « **Quand une dactylo a travaillé deux heures,** dit M. Hjärne, **il est normal qu'elle ait envie de se détendre ; et, tout en prenant un café, elle peut relire tranquillement, assise dans son fauteuil, ce qu'elle vient de transcrire... Il est difficile d'imaginer combien l'atmosphère a changé ; jadis négligées, les employées soignent leur mise, qu'elles accordent au décor ; certaines sont même allées jusqu'à transformer leur appartement, en s'inspirant de ce qui a été fait ici...** »

Un bureau où l'on est chez soi, un chez-soi où l'on est comme au bureau : comment s'y retrouver et ne pas éprouver, dans son chez-soi-bureau, le désir irrésistible de poursuivre son travail ? « **Inutile,** rétorque avec satisfaction M. Hjärne : **la productivité s'est élevée, l'absentéisme a baissé ; les employés s'identifient tellement à l'entreprise que le pointage est devenu presque sans objet : ils s'autocontrôlent et se contrôlent les uns les autres... Syndiqués ? Non. A quoi bon ? Les différends, quand il y en a, se règlent à l'amiable. Ici, nous formons une grande famille.** »

M. Hjärne ne craint-il pas que ces méthodes, qui satisfont, assurément, certains besoins — on est bien assis, on jouit d'un éclairage qui ne fatigue pas... — contribuent moins à libérer les travailleurs qu'à les endormir, et que, en guise de démocratie, on ait ici un bel exemple de paternalisme subtil ? M. Hjärne nous regarde, stupéfait, mais déjà l'ingénieur-conseil qui l'assiste déploie sous nos yeux les photos d'une usine qui vient d'être transformée selon les mêmes conceptions : « **Préférez-vous des ouvriers abrutis par le bruit, couverts de graisse, cassés par la fatigue ?... Mais regardez plutôt...** » Le cagibi-douche, minable, est devenu une salle de bains, luxueuse, avec, dans une pièce attenante, une penderie, une commode en bois blanc, un canapé ; le réfectoire, une salle à manger où, à l'heure du repas, on se regroupe, propre et parfumé, autour de petites tables ornées de fleurs ; l'atelier, une sorte de salon — moquette, éclairage indirect, caissons acoustiques, — où la perceuse (il y a des machines, quand même...) paraît déplacée ; de sa cabine, le contremaître peut, à la fois, surveiller les travailleurs et contempler les nus érotiques qui l'entourent...

« **Inaugurée en novembre dernier,** précise l'ingénieur-conseil, **l'usine Faga System AB, à Strömstad, est un modèle de démocratie : l'ouvrier s'y sent chez lui, il a retrouvé sa dignité d'homme, il est l'égal d'un employé ; satisfait, il produit davantage.** »

L'entreprise de M. Hjärne, l'usine de Strömstad, l'usine Volvo, à Kalmar, où le travail à la chaîne a été supprimé, sont encore des exceptions ; mais, si l'amélioration des conditions de travail y est incontestable — et l'on ne voit pas au nom de quel populisme, ou de quel misérabilisme, on serait fondé à la contester, — ces expériences préfigurent les limites dans lesquelles la promotion ouvrière peut s'accomplir, si le système se maintient tel qu'il est ; ou plutôt, elles illustrent à l'évidence comment un projet — le projet démocratique — risque de se métamorphoser en son contraire, quelles distorsions il subit quand il tente de se réaliser dans une société où 90 % des moyens de production appartiennent au secteur privé — plus précisément, où dix-sept grands groupes, les Wallenberg, Grängesberg, Wehjte... se partagent l'essentiel des richesses — et où le pouvoir, détenu par les sociaux-démocrates depuis quarante-deux ans, est obligé, tant bien que mal, et jusqu'à présent, disent certains, plutôt bien que mal, de composer avec le patronat.

Le choc des grèves "sauvages"

JUSQU'A ces dernières années, le problème ne se posait guère ; ou, si l'on préfère, il semblait résolu, depuis qu'en 1938, dans une petite station balnéaire près de Stockholm, à Saltsjöbaden, la puissante confédération syndicale L.O. et la non moins puissante, ô combien ! confédération patronale, la SAF, étaient convenues d'un **modus vivendi** : mettant fin à une période — près d'un quart de siècle — jalonnée de grèves dures et longues (six mois, en 1909), parfois sanglantes (Adalen, 1931), et de **lock-out,** la convention admettait le bien-fondé de la propriété privée des moyens de production et reconnaissait à l'employeur « **le droit d'embaucher et de congédier librement ses ouvriers, de diriger et répartir le travail** » (art. 32) ; surtout, elle faisait de la concertation syndicat-patronat, et de la collaboration des classes, le fondement même de la paix sociale.

Paix sociale ou, comme le prétend un anarcho-syndicaliste, « **pacification** » des travailleurs, interdits de grève sous peine d'amende (200 couronnes) (1) à moins que la centrale ne prescrive un arrêt de travail ? Toujours est-il que, pendant plus de vingt ans, de 1946 à 1969, l'ordre régna dans les usines. Bénéficiant de l'expérience des autres pays industriels et des techniques américaines, détenant le quasi-monopole de certaines matières — minerai de fer, bois, papier, pâte à papier... — indispensables à l'étranger, épargnés par les deux guerres mondiales, plus modernes, aussi, plus ouverts que leurs homologues d'autres pays, les capitalistes suédois eurent, plus qu'ailleurs, la possibilité d'accorder de hauts salaires ; et le niveau de vie des ouvriers monta régulièrement.

Mais l'exploitation de nouveaux gisements — au Libéria, au Canada, au Venezuela — et, d'une façon générale, la concurrence internationale ont contraint les industriels nordiques à produire plus et mieux — d'où le slogan, justifié, de la « **qualité suédoise** » — ainsi qu'à diversifier leur production ; le travail s'est « rationalisé », le système M.T.S. (mesure des temps et des mouvements) généralisé, les cadences ont augmenté, la pénibilité des tâches s'est accrue, et les salaires n'ont pas « suivi » ; parfois même — conséquence de la politique de nivellement ou d'égalisation, d'une région à l'autre, d'une entreprise à l'autre, poursuivie par le gouvernement, — ils ont baissé. Exténués, moins bien payés, méfiants à l'égard d'une centrale qu'ils jugent trop molle, des travailleurs, de plus en plus nombreux, ont eu l'audace de commettre, de leur propre initiative, des « **actes d'hostilité** » ; autrement dit ils se sont mis en grève : à Kiruna, dans le nord, en 1969, à Göteborg, chez Volvo, en 1970, sur le port d'Adalen, la même année, dans les chemins de fer, en 1972 — sans parler des multiples petites grèves « sauvages » qui éclatent ici et là... La productivité baissait. C'est alors — pour la relancer ? — qu'on décida de « démocratiser » l'usine...

Interprétation restrictive du processus en cours ? M. Art Carlhammar, qui nous reçoit dans l'immeuble cossu de la confédération patronale, à quelques mètres du « Grand Hôtel » où « descendent » les notabilités, hommes politiques, hommes d'affaires, de passage à Stockholm, le penserait sans doute. Car M. Carlhammar n'a pas — ou n'affiche pas — la sérénité de M. Hjärne, et ce qu'il appelle le « **glissement** » de Kiruna apparaît bien, à l'entendre, comme un dérapage catastrophique. Est-ce pour en chasser l'image qu'il évoque, au début de notre entretien, la paix sociale des années 1950-1969 ?

« **Jusque-là, tout marchait bien,** dit-il, tandis que son regard s'attarde sur un beau paquebot blanc qui accoste doucement le long du quai... **Nous nous réunissions quatre fois par an et les différends se réglaient autour d'une table. Et puis...** »

"Tout droit vers le socialisme"

LE syndicat se serait-il montré, tout à coup, mauvais joueur ?

« **Que non,** s'exclame M. Carlhammar, à qui pareille question semble tout à fait saugrenue... **La Confédération générale du travail reste un interlocuteur valable ; très bien organisée, elle a su, jusqu'à ces derniers temps, tenir ses troupes... Aussi soucieuse que nous du développement économique, L.O. est assez peu contestataire et, somme toute, assez favorable à une philosophie de la coopération...** »

Moins philosophes que leurs représentants, les mineurs de Kiruna ont décidé, eux, qu'il était temps de transformer le monde — et leur condition. « **Vous vous rendez compte,** poursuit le porte-parole de la SAF, **on a fait des sacrifices, on a payé, nous, pour avoir la paix sociale, et la voilà en danger ! Kiruna ! On n'a jamais vu ça dans un pays civilisé ! Plus de cinq mille mineurs en grève, pendant trois mois, et qui défilent en criant :** « A bas L.O. ! A bas l'établissement ! » **Bien sûr, la situation est redevenue à peu près calme, mais...** »

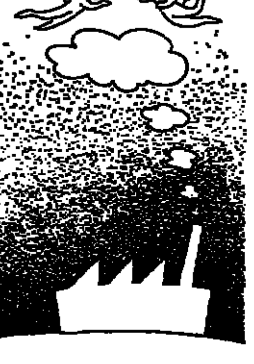
Mais, depuis, on parle de démocratie industrielle — une délégation gouvernementale a été constituée, qui en étudie les modalités d'application, — on parle de participation à la gestion des entreprises, et le programme adopté par L.O., lors de son congrès de 1971, constitue la critique la plus radicale qui ait été faite, jusqu'à présent, du « modèle » suédois.

Bilan sévère de la condition ouvrière... « **La monotonie du travail de production s'accentue... L'absentéisme augmente... La surveillance et le contrôle deviennent plus rigoureux... Beaucoup d'ouvriers trouvent leur travail plus fatigant et plus astreignant qu'autrefois...** », le rapport constate l'inefficacité de tous les mécanismes (comités d'entreprise, participation des travailleurs au conseil d'administration) mis en place pour promouvoir la démocratie industrielle : « **Dans plus de la moitié des comités d'entreprise, le nouvel accord ne semble pas avoir laissé de traces profondes... Les représentants des travailleurs ont l'impression que, la plupart du temps, la direction ne les informe des questions en jeu qu'après avoir pris sa décision. Le rapport annuel est présenté aux comités d'entreprise sous une forme telle qu'il n'est guère possible d'en faire une analyse pénétrante. Les membres du comité prétendent souvent, d'ailleurs, que cette information ne leur donne pas de véritable regard sur la situation économique et les perspectives à venir de l'entreprise... Les membres des comités sont, dans l'ensemble, pessimistes...** »

Alors, pourquoi M. Carlhammar, lui, n'est-il pas optimiste ? « **Parce que, jusqu'à présent, les problèmes du travail se réglaient par le biais des conventions collectives ; le gouvernement, lui, s'abstenait d'intervenir dans les conflits entre employeurs et employés. A ce point que les entreprises d'Etat, telle L.K.A.B., dans le Nord, étaient libres d'adhérer à la confédération patronale — et elles adhéraient... Mais, depuis Kiruna, les interventions du pouvoir se font plus fréquentes, et les textes législatifs — sur la sécurité de l'emploi, la sécurité dans l'entreprise, etc. — sont de plus en plus nombreux... Si ça continue, on va tout droit au socialisme !** »

M. Carlhammar aurait-il raison d'être inquiet, et son collègue, M. Hjärne, tout occupé à parfaire l'esthétique et le confort de ses bureaux, donnerait-il dans une dangereuse insouciance ?

Les syndicats et le « socialisme de gestion »



Du vaste salon très clair (que ne dédaigneraient certainement pas M. Carlhammar, ni M. Hjärne) où nous reçoit M. André Thiria, secrétaire international de L.O., on apercevrait sans doute une grande partie de la ville, si un immeuble — gros bloc de béton fourvoyé parmi d'élégantes demeures de la fin du siècle dernier — ne s'élevait à quelques mètres de nous.

« **On a beaucoup construit, ces temps-ci,** nous déclare, l'air réjoui, M. Thiria. **L'immeuble que vous voyez là, surmonté de cette énorme publicité** Mercedes, **nous appartient. Notre futur siège ? Mais vous n'y pensez pas ! Il est plus avantageux de le louer à de grandes sociétés... Nous projetons, d'ailleurs, d'en acquérir d'autres ; autant faire fructifier notre richesse.** »

L.O. est riche, en effet : un million sept cent mille syndiqués. L'adhésion se fait automatiquement, au moment de l'embauche ; si le travailleur refuse — et pourquoi ? en cas de chômage, il touche plus, — il doit le faire savoir par écrit... De 40 à 50 couronnes par mois et par syndiqué, la cotisation, prélevée par le patron, est reversée par lui au syndicat... Mais la bonne entente qui règne entre la SAF et L.O. — comprenez : entre le C.N.P.F. et la C.G.T. — ne porte nullement atteinte, nous assure M. Thiria, aux intérêts des travailleurs, et elle n'empêchera pas la démocratie industrielle de se réaliser.

« **Nous disposons de moyens très puissants pour contenir le capital,** nous déclare-t-il. **La législation, d'abord, qui confère aux travailleurs un certain nombre de droits... Si, si ! Nous formons les délégués ouvriers, de façon qu'ils puissent discuter à égalité avec les patrons..., une législation, donc, qui limite les droits de l'employeur. Par exemple, tout licenciement doit être motivé, et l'ouvrier débauché doit être réembauché en priorité. Si un délégué syndical estime que ses camarades courent un danger immédiat, il a le droit d'arrêter la production. On peut encore citer la création, en 1967, de la Banque suédoise d'investissement, qui dispose du Fonds des pensions, alimenté par les cotisations patronales ; largement inemployé, puisque la plupart des bénéficiaires sont encore loin de la retraite — soixante-sept ans, — ce fonds peut nous servir à acquérir une partie des actions des entreprises ; ses ressources sont énormes : près de 75 milliards de couronnes l'an prochain.** »

Les usines aux travailleurs ? Tout dépend... des possédants, puisque c'est l'assemblée des actionnaires qui décide de vendre — ou de ne pas vendre — des actions à l'Etat. Et si les possédants refusent ? « **En Suède,** nous répond le représentant de L.O., **nous misons sur la concertation... Les classes se nivellent, leur lutte est beaucoup moins aiguë qu'il y a trente ans, et il n'est plus nécessaire de faire la guerre au patronat ; d'ailleurs, la révolution, c'est démodé !... Et, de toute façon, notre but n'est pas de devenir propriétaires.** »

A quelques expressions près, les propos de M. André Thiria reprennent, comme en écho, ceux que nous tenait, quelques jours auparavant, le premier ministre, M. Olof Palme. Comme nous lui demandions s'il ne craignait pas que le patronat, aussi longtemps qu'il subsisterait, constituerait un obstacle à l'accomplissement de la démocratie, il nous répondit : « **Je ne le crois pas. Le problème ne se pose plus aujourd'hui en termes de**

(1) 1 couronne = 1,10 F environ.



propriété, mais de participation à la gestion. Qu'importe le statut juridique de l'usine, si les ouvriers interviennent à tous les niveaux. »

Sans doute, mais le patronat n'a-t-il pas toutes sortes de moyens de gêner ces interventions ?

« C'est un risque, nous répondit le premier ministre. **Mais nous comptons sur sa loyauté envers l'Etat et les travailleurs... Et puis, les patrons ne sont pas des monstres, ils ont un cœur, et les esprits, peu à peu, évoluent. »**

"Les nationalisations c'est l'inconnu"

IL n'est donc pas question, même à moyen terme, de socialiser la production : **« Notre socialisme est un socialisme de fonction, ou de gestion,** dit également M. Thiria, **et non de production. »** Rien n'est plus étranger aux perspectives du pouvoir social-démocrate et de L.O. qu'une nationalisation des entreprises, même progressive, même accompagnée d'indemnisation : **« Les nationalisations,** continue notre interlocuteur, **c'est l'inconnu ; on ne sait pas où on va ; et puis, s'il n'y a plus place pour l'initiative personnelle, s'il n'y a pas de responsabilité individuelle** (patronale ?), **si tout le monde, y compris le directeur, devient fonctionnaire, croyez-vous que ça marchera ? Enfin** (mais n'est-ce pas l'argument décisif ?), **le corps électoral ne suivrait pas ; les nationalisations, ce serait, pour lui, une atteinte à la liberté. »**

Mais comment réaliser la démocratie — qui implique l'égalité — si l'on maintient la propriété privée des moyens de production ? Si les travailleurs, même bien formés et informés, n'ont pas le pouvoir de décision ? Comment gérer ce qui ne vous appartient pas ? Il est frappant — et significatif — de constater que, dans le débat actuel sur la démocratie, il n'est jamais question, en Suède, de pouvoir ouvrier ni d'autogestion ; pareille perspective, d'ailleurs, n'est-elle pas indirectement écartée par le programme de L.O. ? **« Dans cet effort de démocratisation de toute la société, il n'est pas évident que les méthodes de la démocratie politique doivent être retransmises à d'autres domaines de la société. Il s'agit plutôt de laisser les valeurs de la démocratie imprégner l'ordre social tout entier... »**

La notion de démocratie industrielle reste donc très floue, comme les méthodes envisagées (entre autres, l'« imprégnation »), et l'on peut craindre que les dernières dispositions législatives ne parviennent guère à transformer en profondeur la condition ouvrière. Dépouillé de son halo idéologique (**« la démocratie à l'usine »**), le processus en cours ne vise-t-il pas, plus simplement, à l'amélioration des conditions de travail — et à l'accroissement de la productivité — dans le cadre, revu et corrigé, d'une société capitaliste ?

Mais même dans ces limites, que M. Hjärne est un patron modèle et progressiste ! Car bien des lois restent encore lettre morte ; ou bien, c'est le contexte qui fait obstacle : quand on est payé aux pièces (c'est le cas de 60 % des ouvriers), on n'est pas tellement tenté d'arrêter la production, même dangereuse ; ou bien, c'est l'impréparation des travailleurs qui les paralyse : mal formés, puisque la plupart d'entre eux n'ont fait que six ans d'école primaire, fatigués, et plus portés, le soir, à regarder la télévision qu'à suivre un cours de recyclage, peu habitués à prendre des initiatives, puisque, jusqu'à présent, la démocratie n'a consisté, pour eux, qu'à déléguer leurs pouvoirs à un appareil syndical extrêmement centralisé, parfois peu politisés — tel cet ouvrier qui, apprenant qu'un ex-dirigeant syndical était devenu directeur d'un chantier naval, nous déclarait : **« Après tout, s'il a réussi, tant mieux pour lui. Et pour nous, parce que, lui, il connaît nos problèmes »**, bien des travailleurs hésitent, ou ne songent pas, à se servir de leurs droits. Enfin, et c'est évidemment l'obstacle majeur qu'aucune concertation, dans l'immédiat, n'a réussi à contourner, le pouvoir patronal est si puissant qu'il parvient assez souvent à ignorer les lois ou à se dispenser, très légalement, de les appliquer.

Beaucoup d'industriels, par exemple, ne se préoccupent que très marginalement de la sécurité dans l'entreprise : l'assurer davantage exigerait des investissements coûteux, et l'aide gouvernementale n'est pas toujours suffisante ; faut-il, dès lors, licencier des ouvriers ? Mais la productivité ? Mais le chômage ? Or l'élimination du chômage (qui touche actuellement 2,2 % de la population active, contre 3 % l'an dernier) est l'un des objectifs majeurs — et l'un des principaux atouts électoraux — du gouvernement social-démocrate ; aussi, l'entrepreneur qui agite l'épouvantail des licenciements a-t-il bien des chances d'obtenir une dérogation.

On constate également que certaines grandes entreprises (chimie, matières plastiques) confient à de plus petites les travaux les plus dangereux ; et les plus petites n'ont pas les moyens de se moderniser... Mais p o u r q u o i les industriels feraient-ils du zèle quand, après trois débats au Parlement, nourris de chiffres et de faits, les députés hésitent encore à interdire l'emploi de l'asbeste ? Utilisé dans le bâtiment et les chantiers navals, ce dérivé d'amiante contamine gravement les travailleurs ; l'incubation, il est vrai, dure vingt-cinq ans...

Même limitée à l'amélioration relative des conditions de travail, la démocratie industrielle, en Suède, apparaît beaucoup plus comme un projet que comme une réalité ; et il ne semble pas, pour l'instant, que le monteur de Volvo ait, dans sa pratique quotidienne, beaucoup plus de pouvoir que le tourneur de Peugeot.

Maître dans l'entreprise, et maître de son entreprise, l'employeur, par contre, réalise, tout comme ailleurs, de substantiels bénéfices. Contrairement à ce que croit une opinion mal informée, ou qui confond l'impôt sur le revenu (très élevé), l'impôt sur les successions (également très élevé), l'impôt sur la fortune (beaucoup moins : 0,8 % pour les avoirs supérieurs à 100 000 couronnes, 1,7 % pour les avoirs supérieurs à 1 000 000), les industriels réalisent, en Suède, d'énormes profits : l'impôt sur les sociétés n'est guère plus élevé qu'en France, 52 % ; mieux encore : les entreprises ont la possibilité de « bloquer » 40 % de leurs bénéfices dans un fonds spécial d'investissement, et ces 40 % ne sont pas imposés ; mais 46 % de cette somme doivent être déposés, sans intérêt, à la Banque de Suède ; si la conjoncture est mauvaise, elle peut être débloquée, sans imposition, et consacrée à des investissements. En outre, les charges sociales des entreprises sont moins lourdes qu'en France : elles représentent 20,5 % du salaire pour les horaires (France : 51 %), 29,5 % pour les mensuels (France : 36 %) (2). Et, comme ailleurs, les filiales des sociétés multinationales, ou les succursales, à l'étranger, des sociétés suédoises, sont très difficilement contrôlables ; on cite le cas d'une grande compagnie pétrolière qui, par un simple jeu d'écritures, localise ailleurs les bénéfices qu'elle réalise sur place — et ne paie donc aucun impôt ; ou encore, l'exemple de cette société qui, sur un bénéfice net de 48 millions de couronnes, n'a versé à l'Etat que 1 800 000.

Une paix sociale assez bien assurée, une fiscalité compréhensive : ira-t-on jusqu'à dire, comme cette consœur d'« Aftonbladet », le journal de L.O., que **« la Suède est un paradis pour les capitalistes »** ? M. Lennart Geijer, ministre de la justice, à qui nous avons incidemment posé la question, nous a répondu, mi-sérieux, mi-amusé : **« Peut-être, mais vous savez qu'on peut être chassé du paradis. »**

Les avantages et les limites du « paradis social »



Ouvrière qualifiée dans une usine textile, Gunnel, qui a suivi des cours du soir et sera bientôt contrôleuse, v i t beaucoup mieux, en tout cas, qu'au purgatoire ; et, dans le petit appartement qu'elle occupe dans un quartier calme du sud de Stockholm (mais quel quartier, après 18 h, n'est pas calme ?), elle attend, sans inquiétude, l'enfant qu'elle a voulu.

Elle aurait pu, aussi bien, se faire avorter : la loi sur la liberté de l'avortement n'aura beau entrer en vigueur que le 1er janvier prochain, il y a plusieurs années déjà que les Suédoises n'ont plus besoin de se rendre en Pologne. Mais non : Gunnel tient à son enfant, et « la société », comme elle dit, l'y encourage, qui veille sur sa santé et ses besoins : **« Comme travailleuse, c'est vrai, j'ai des problèmes, et pas tellement de possibilités : les meilleurs salaires, les postes de responsabilité, c'est pour les hommes ; mais comme mère... soit, ne soyons pas idéaliste : comme productrice d'un futur producteur... je n'ai pas de souci... »**

Le téléphone grésille... **« C'était le dispensaire ; l'infirmière de garde m'a rappelé que demain, à 9 heures, j'avais une visite... Mais non,** réplique-t-elle en s'esclaffant, **je ne suis pas particulièrement étourdie, ILS font ça pour tout le monde, c'est la règle... »**

Ils font bien d'autres choses, d'ailleurs : régulièrement suivie par une équipe médicale, Gunnel se mettra bientôt en congé, pour six mois ; à la naissance de son enfant qui, lui aussi, sera suivi très sérieusement jusqu'à quatre ans, elle touchera une allocation de 1 080 couronnes (1 188 F) plus 540 couronnes (594 F) si elle a des jumeaux ; puis, chaque mois, par enfant, et jusqu'à seize ans, 110 couronnes (121 F). **« J'ai même priorité,** ajoute-t-elle, **pour obtenir un logement plus grand, puisque je suis seule... »**

Veuve, déjà ? Divorcée ? Abandonnée ?... **« Mais non, pas de condoléances,** nous dit Gunnel, que notre hésitation amuse. **Je n'ai pas de mari... Je désirais un enfant, c'est tout... Chez nous, ça n'a jamais été aussi rigide que chez vous : paysans jusqu'au début de ce siècle, nos mœurs ont toujours été très simples et assez peu formalisées ; respecter une mère seule, ça fait partie du respect qu'on accorde depuis très longtemps à tout individu... »**

Si l'usine, par ses structures, sa hiérarchie, sa division sociale du travail, est le domaine où se manifeste le plus clairement le fondement capitaliste de la société suédoise, la vie sociale n'est-elle pas le lieu où s'exerce encore le meilleur de ses traditions ? Mais n'est-ce pas, dès lors, à un certain passé qu'il convient d'attribuer d'abord ce que, un peu hâtivement peut-être, on met au seul actif de la **« démocratie sociale »** ? Ou, si l'on préfère, n'est-ce pas dans la mesure où ce passé-là est encore vivant qu'il tempère les rigueurs du système ?

Longtemps isolés par la distance (près de 2 000 kilomètres séparent Malmö de Kiruna) et la dureté du climat, très dispersés (cinq habitants au kilomètre carré dans le nord, dix-neuf au sud (France : 95), et n'ayant jamais connu de féodalité, avec toute la hiérarchie et les multiples allégeances que cette structure implique, les Suédois tiennent de leur histoire un sens aigu de leur indépendance personnelle et le respect de celle d'autrui ; si bien qu'avec ou sans mari, la femme suédoise — non pas débauchée, mais libre de son corps comme de sa personne, libre en particulier de ne pas se vendre à un époux maître et seigneur — n'a jamais connu les servitudes de l'« Européenne ».

Mais l'individualisme des Scandinaves, tout empreint de tolérance et d'ouverture à l'autre, ne s'est jamais développé jusqu'à sa caricature ou sa négation ; il s'est toujours accompagné, au contraire, d'un esprit communautaire très poussé : dès le plus haut Moyen Age, l'assistance aux pauvres est une pratique courante, et des guildes viennent en aide aux plus déshérités... N'est-ce pas dans ces traditions qu'il convient de chercher les raisons premières de cette aide — et non pas, comme l'assurent bien des brochures, de ces « avantages » — dont bénéficient ceux qui, plus que d'autres, en ont besoin : les mères célibataires, les enfants, les vieillards ?

La Suède, sur ce plan-là, donne l'exemple : loin de condamner ses vieux à l'asile, elle leur donne les moyens matériels de vivre ; ainsi, tout Suédois qui réside en Suède, ou qui y a vécu entre cinquante-sept et soixante-deux ans, bénéficie, à soixante-sept ans, de la pension nationale vieillesse : 646 couronnes (704 F) par mois s'il est seul, 1 038 couronnes (1 142 F) s'il a une épouse (ou un époux) à charge. S'il a travaillé dans le pays, il reçoit une pension complémentaire : sa retraite est alors égale aux deux tiers du salaire des quinze meilleures années ; d'autres subventions interviennent, éventuellement (allocations logement, transport...). Mieux encore : aux maisons de retraite — et en retrait — on préfère les logements réservés aux personnes âgées dans des immeubles ordinaires, de façon que les vieilles gens se sentent membres à part entière d'une collectivité vivante.

C'est probablement dans ce domaine-là que la politique social-démocrate a le mieux réussi ; mais précisément parce qu'elle se développe dans un contexte économique qui a pour loi le profit plus que l'égalité, elle se trouve constamment infléchie, ou contredite, parfois incapable de s'appliquer.

Pas assez de crèches

AINSI Gunnel a-t-elle de la chance de pouvoir, dans quelques mois, confier son enfant à une crèche : ne l'a-t-elle pas inscrit, d'ailleurs, dès qu'elle se sut enceinte ? **« La situation est tragique,** nous déclarent Birgitta et Agneta, deux jeunes militantes du « Groupe 8 », mouvement assez comparable au M.L.F., à cette différence près qu'il est moins étroitement, ou agressivement, féministe, et qu'il met l'accent, principalement sur la nécessité du combat socialiste... **Actuellement,** poursuivent-elles, **les crèches n'accueillent que 5 % des enfants de un à six ans, ce qui signifie que 10 % seulement des enfants dont les mères travaillent peuvent y trouver place... Encore s'agit-il des grandes villes ; en province, ou dans les campagnes du Nord, le manque de crèches est parfois total. Il en est de même pour les jardins d'enfants : un tiers des petits de quatre à six ans en profitent... Les autres ? Ils se débrouillent, ou ils s'amusent... »**

Et Birgitta raconte un incident survenu, récemment, dans l'un de ces grands ensembles qui enlaidissent la banlieue de Stockholm : quand les nouveaux habitants s'y sont installés, ils n'ont rien trouvé pour accueillir leurs enfants ; prévenues, les militantes du « Groupe 8 » ont contraint la municipalité — par une série de manifestations « folkloriques » mais décisives : en envahissant les bureaux de l'hôtel de ville avec des bébés, des berceaux, des réchauds, des biberons... — à ouvrir, d'urgence, un centre ; mais, faute de personnel qualifié (à l'échelle nationale : une infirmière pour deux mille enfants), on engagea, à la hâte, n'importe qui. Livrés pratiquement à eux-mêmes, une trentaine de gamins de sept ans prirent le large... et se retrouvèrent dans l'île d'Oland, au sud.

« C'est un cas-limite, bien sûr, poursuit Birgitta ; **mais, d'une façon générale, tout ce qui s'apparente à un service social est encore très insuffisant... Prenez les hôpitaux : ils sont remarquablement équipés, on y trouve les machines les plus perfectionnées ; mais l'on attend un mois, deux mois, parfois un an, pour y être admis... Avez-vous lu le livre de Tora Dahl,** Quand j'étais malade **? Il a fait grand bruit l'an dernier. Tora, qui est restée trois mois dans un grand hôpital de la capitale, dénonce l'** « inhumanité » **— c'est son expression — du système ; elle partageait sa chambre avec quelques personnes âgées ; dès six heures, le soir, après le dîner, on tirait les rideaux ; à deux heures du matin, bien des malades étaient déjà réveillés : une infirmière passait, qui leur distribuait un somnifère... Les contacts avec les médecins, quand il y en avait, étaient impersonnels, et le malade, comme chez vous sans doute, n'était qu'un objet, ou un cas, sur lequel on se penchait avec intérêt et qu'on soignait avec sérieux, mais sans beaucoup d'« humanité »...**

« Chez nous, ajoute Agneta, **on fait le strict nécessaire, et c'est toujours uniquement sur le plan matériel ; on équipe très bien les appartements pour vieillards, mais on abandonne les vieillards à leur solitude ; la semaine dernière, des peintres, qui ravalaient un immeuble, ont aperçu par une fenêtre un arbre de Noël encore décoré, mais tout sec, et, sur un lit, une forme étrange... Les pompiers ont découvert le cadavre d'une vieille femme morte depuis six mois... »**

Crèches insuffisantes, hôpitaux qui manquent de personnel, immeubles collectifs (avec restaurant, garderie, laverie...) en nombre trop restreint : « la société » ne soulage que très partiellement les citoyens, et l'aide qu'ils reçoivent, matérielle ou financière, ne répond que très imparfaitement à leurs besoins ; mais cette aide est plus généreusement distribuée qu'ailleurs — elle absorbe 29 % des dépenses de l'Etat, — et elle permet aux moins fortunés de subsister : en Suède, on ne meurt pas de faim, ni de maladie, on ne loge pas dans un taudis, le minimum est assuré à tous ; mais c'est, précisément, le minimum, et le système de régulation sociale — qui n'empêche pas certains de s'octroyer le « maximum » — n'élimine pas l'inégalité : il la rend plus supportable. En sorte qu'il est tout à fait erroné d'imaginer, tels ceux qui rêvent d'on ne sait quel « paradis suédois », une société dont tous les membres, de la naissance à la mort, seraient pareillement « gâtés », et délivrés de tout souci matériel.

En avance sur la France

POUR beaucoup, la vie quotidienne est dure. Prenons le cas, par exemple, de M. Per Andersson ; fils de paysan, il a quitté son village, près d'Umea dans le Nord, il y a trois ans, et, grâce à l'aide de l'Etat — beaucoup plus importante que dans les autres pays, quand il s'agit de contribuer à la promotion d'un travailleur : allocations de déplacement, d'études, de logement — M. Andersson a pu acquérir une spécialité ; actuellement, il est électricien dans une petite entreprise de mécanique auto, à Stockholm.

Comme tous ceux qui sont « descendus » de la province, ces dernières années, il a longtemps cherché un logement « dans ses prix » ; mais il reste peu de vieux immeubles dans la capitale, reconstruite à plus de 50 % depuis 1955, et ceux qui subsistent, notamment à Gamla-Stan — l'équivalent, mais en plus propre, du quartier Saint-Séverin, — font l'objet d'une intense spéculation : remis à neuf, si l'on peut dire, ils sont loués ou vendus très cher à des banquiers, artistes en vogue, hommes politiques... Finalement, M. Per Andersson s'est replié sur l'une de ces banlieues où échouent les immigrants de l'intérieur et les autres, Rinkeby.

D'allure résidentielle, Rinkeby n'a pas eu, dès l'origine, une « vocation » ouvrière ; au contraire, le projet social-démocrate a été de mêler, dans les mêmes immeubles, les catégories les plus diverses ; mais ces petits grands ensembles, moins laids, assurément, que les Sarcelles d'ici, ont vite déplu ; et, peu à peu, ceux qui **pouvaient** allaient ailleurs — à Vällingby, Bromma ou Ekerö, près des parcs et des lacs, — ceux qui **ne pouvaient pas** restaient ; et la résidence, vidée, par la force des choses et de l'argent, des espérances démocratiques de ses initiateurs, est devenue une cité ouvrière, où Suédois, Grecs, Turcs et Yougoslaves se côtoient courtoisement, mais sans chaleur excessive...

Rinkebystraket 15. Mais ce pourrait être le 17, le 29 ou le 53, bis ou ter, tant ces immeubles gris-vert de cinq étages, dont toutes les fenêtres sont garnies de géraniums et de plantes grasses, se ressemblent. Trois pièces, une salle de bains, une cuisine équipée d'origine (réfrigérateur, congélateur, cuisinière, placards, sèche-linge), l'appartement est confortable, et la Suède, de ce point de vue-là, dépasse largement la France : eau courante : 94 % des logements, France 80 % ; salle de bains : 66 % et 48 % ; w.c. : 81 % et 60 %...

Suicides

Contrairement à une opinion répandue, la Suède n'est pas le pays où l'on se suicide le plus : elle occupe, en effet, le huitième rang dans le monde et, avec un taux de 20 pour mille, le cinquième en Europe, après la Hongrie (29,6), l'Autriche (23,1), la Tchécoslovaquie (23) et l'Allemagne fédérale (20,5).

Non, M. Per Andersson ne se plaint pas. **« C'est suffisant »**, se contente-t-il de dire, encore que les jouets de ses deux enfants encombrent toutes les pièces et que les enfants eux-mêmes encombrent leur mère, qui ne travaille pas (le « jardin » n'ouvrira que l'an prochain). Mais c'est le loyer que ce couple juge excessif : 800 couronnes (880 F) par mois. **« Nous arrivons tout juste à vivre,** explique l'électricien ; **je gagne 30.000 couronnes (33 000 F) par an, le fisc m'en prend 5 700 (6 270 F) ; en comptant les allocations des enfants** (110 couronnes × 2), **cela me fait 2 265 couronnes (2 492 F) par mois ; une fois payé le loyer, il nous reste 1 845 couronnes, soit 371 couronnes (408 F) par personne : c'est très juste. »**

D'autant plus que cet ouvrier n'a droit à aucune aide particulière, entre autres l'allocation logement : il dépasse le seuil des 20 000 couronnes (22 000 F) annuelles, au-dessus duquel il appartient à chacun de compter d'abord sur lui, et de compter au plus près, quand il fait ses achats. Denrées, habillement, chaussures..., les prix sont les mêmes qu'en France ; encore faut-il éviter certains produits « exotiques », les fruits, par exemple (9 couronnes le kilo de raisin, en septembre), ou d'autres, que l'Etat, soucieux de la santé des citoyens, « déconseille » : les cigarettes, 7 couronnes le paquet...

(Lire la suite page 16.)

(2) Cf., sur ces questions, Ralf Nordling, *Suède socialiste et libre entreprise*, Fayard, Paris.

(Suite de la page 15.)

Mais, plus sobres que les Français — ils fument moins par exemple, et boivent trois fois moins qu'eux : six litres d'alcool pur par an, au lieu de dix-huit litres et demi, — les Suédois investissent (financièrement, affectivement) moins que les Français dans la nourriture, et les aliments — harengs, saucisses, boulettes, pommes de terre, œufs, lait, sauces vitaminées... — qu'ils consomment, en petite quantité (un repas courant se compose d'un seul plat), sont très nutritifs.

« A quatre, nous dépensons environ 800 couronnes par mois pour la nourriture », précise Mme Andersson, qui gère le budget. Si elle devait le comprimer, elle réduirait d'abord le poste « logement » : réfection du canapé, renouvellement de la moquette, durement éprouvée par l'hiver (bien que la coutume soit de se déchausser en entrant), puis on vendrait la vieille Volvo (les neuves coûtent de 20 000 à 25 000 couronnes, soit de 22 000 à 27 500 F), on se priverait, enfin, d'un voyage aux Baléares, l'été prochain... **« Non,** précise Per, **les entreprises ne se préoccupent pas des loisirs des travailleurs, ce n'est pas comme dans les pays de l'Est... Chacun se débrouille... L'agence de voyage de L.O. ? Non, elle n'est pas plus avantageuse que les autres ; mais il paraît, d'après le syndicat, qu'elle empêche les autres de trop jouer avec les prix... »** Un silence : un rayon de soleil effleure discrètement le rideau ; on rêve des îles...

En attendant, le dimanche, les Andersson regardent la télévision ou feuillettent les magazines. Quand il fait beau, ils se promènent dans la forêt toute proche, et ne s'impatientent pas, au retour, dans les embouteillages. Mais ils ne partent pas en week-end : ils ne font pas partie du tiers de Suédois qui possèdent, au bord d'un lac fleuri de cygnes blancs et de canards gris-bleu, ou caché dans un sous-bois, un chalet en bois rouge...

Le « boulet » de l'impôt sur le revenu

Les Andersson vivent-ils mieux que des Français moyens ? Ils sont mieux logés mais, à salaire égal, la part qu'ils consacrent au loyer est plus élevée (33 % ; France : 21 %) ; il est vrai qu'ils ont le téléphone (90 % des Suédois, 18 % des Français), et qui marche. Per est également moins « stressé » qu'un travailleur français — même si sa petite entreprise ferme (car la Suède connaît le même processus de concentration économique, et politique, que la France), il sait qu'il peut compter sur l'Etat, qui le recyclera — et, si les revenus du couple descendent en deçà de 20 000 couronnes par an, ou 1 666 couronnes par mois, diverses allocations permettront de parer au plus urgent. Les Andersson ne risquent donc pas de faire naufrage : des bouées, ici et là, les maintiendront à la surface (5 % des Suédois ne surnagent que grâce à ces dispositifs).

Mais si l'inquiétude du lendemain est sans doute moins grande qu'en France, il ne semble pas que le présent soit d'une autre qualité : incités à consommer, peu intéressés par les problèmes politiques, assez peu sensibles aux plaisirs culturels, ils ont les mêmes besoins que tous les petits-bourgeois, ou que tous les prolétaires idéologiquement petit-embourgeoisés ; ils aspirent à avoir plus, plutôt qu'à exister autrement ; mais leurs aspirations partent d'un acquis qui, ailleurs, fait souvent défaut : **« C'est comme si le Suédois et le Français étaient chacun sur une échelle,** explique un confrère ; **ils cherchent tous deux à décrocher la même lune ; mais le Suédois est déjà arrivé à mi-course, alors que le Français n'en est qu'au tiers. »**

Le Suédois irait peut-être plus vite s'il n'était pas entravé, dans son ascension, par un boulet qui le blesse et, en même temps, l'équilibre : l'impôt sur le revenu. C'est l'obsession nationale : elle surgit dix fois, vingt fois dans n'importe quelle conversation, et se fixe sur le premier prétexte venu ; se réjouit-on d'une augmentation prochaine, la joie tombe vite — les impôts ; envisage-t-on un achat important, on hésite : et les impôts ? Se félicite-t-on de l'amélioration d'un service public, on se surprend, peu après, à la regretter : encore des impôts en perspective... Les impôts. Les impôts. Les impôts. Telles ces personnes qui se plaignent sans cesse de leur foie, les Suédois sont tous malades de l'impôt.

Il est vrai qu'il est lourd, gonflé — hypertrophié, disent certains. Progressif, il s'élève de 33 % à 61 % (France : de 9 % à 52 %) ; pour un revenu annuel de 30 000 couronnes, il est de 34 % (28 %, s'il s'agit d'un couple avec deux enfants) ; pour un revenu de 75 000 couronnes, 51 % et 49 %. A salaire égal, et même situation de famille, Per Andersson paie 20 % d'impôts, et Jacques Dupont 6,5 %. L'impôt sur le revenu rapporte 18 % du produit national (France : 3,6 %).

Beaucoup plus équitable qu'en France — le quotient familial, entre autres, qui privilégie les privilégiés, n'existe pas — le système fiscal écrème les hauts revenus, et réduit ainsi l'éventail des salaires : si un médecin gagne 10 000 couronnes par mois, et une infirmière 4 000, il reste au premier, après impôt, 5 000 couronnes, et à la seconde, 3 000 ; au professeur d'université, qui gagne 7 000 couronnes, 4 000, et à son assistant, sur 5 300, 3 180.

C'est assurément sur ce plan-là que la justice sociale est la plus grande, puisque l'argent des plus fortunés permet à l'Etat de venir en aide aux plus déshérités.

Le système a ses limites. Limites internes, d'abord : si la fraude fiscale est très réduite, parce que très lourdement sanctionnée, la législation en vigueur permet quand même aux privilégiés de soustraire au fisc une partie de leurs gains : soit qu'ils portent au compte des « frais généraux » de leur entreprise l'achat d'une voiture, d'un yacht, un voyage d'agrément, soit qu'ils déduisent de leur déclaration les intérêts qu'ils versent à une banque à la suite d'un emprunt ; c'est légal, et c'est ce qui a permis à l'actuel ministre des finances, d'après l'**Expressen**, de payer, pour un revenu déclaré de 160 000 couronnes, non pas 97 000 couronnes, comme il aurait dû, mais 26 000 couronnes.

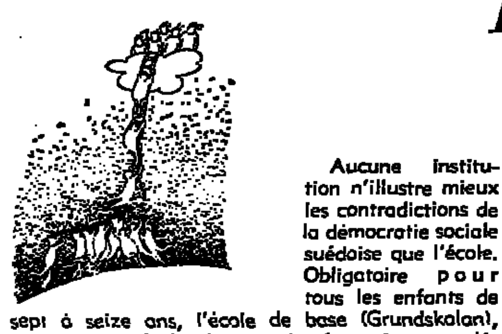
Sans doute perfectible, le système fiscal ne s'en trouve pas moins limité, dans ses visées démocratiques, par le système global dont il participe : s'il permet de supprimer les inégalités les plus cruelles (devant la faim, la maladie...), il ne met pas les autres en question ; car les différences de classes — que la fiscalité suédoise atténue, mais n'élimine pas — ne sont pas uniquement des différences de revenus, elles sont aussi différences de culture, de tradition et de projet existentiel ; l'élite peut gagner moins qu'ailleurs : elle gagne plus, de toute façon, que le marais (ce qui permet déjà à un cadre de consacrer 11 % de son salaire aux loisirs, quand l'ouvrier n'en consacre que 7 %), et elle répartit autrement ce qu'elle gagne : dans les livres, les spectacles de qualité (concerts, expositions, musées...), les voyages, plutôt que dans l'achat d'une télévision en couleur, ou d'une moquette à double épaisseur ; toutes les enquêtes montrent qu'une minorité seulement de Suédois s'intéressent aux manifestations culturelles : parmi les habitants de Stockholm qui sont allés au théâtre, en 1970, 79 % appartiennent aux classes supérieures, 37 % aux classes moyennes et ouvrière ; et les livres, aussi coûteux qu'en France, peut-être plus — un roman de deux cents pages vaut 40 couronnes (44 F) — dépassent rarement un tirage de 2 000 exemplaires.

Les "nouveaux pauvres"

AINSI, à l'intérieur d'une société moins injuste que d'autres, les anciennes inégalités se reproduisent — ce n'est pas seulement par manque d'argent, puisqu'ils peuvent obtenir une bourse, un prêt d'études, que les fils d'ouvriers boudent, à 80 %, l'université — tandis que d'autres apparaissent : elles frappent ces « nouveaux pauvres » qu'a révélés l'enquête du sociologue Per Holmberg, les drogués, les prostituées, les délinquants sans doute, mais aussi les peu qualifiés, les sans-bagage, les sans-héritage, les rêveurs et les étourdis, ceux qui ne savent pas classer leurs papiers ni gérer leur budget, déchets ou sous-produits d'une société de classes qui les sécrète et les rejette en même temps. Que peut, là contre, la simple justice fiscale ? Que peuvent même les quelques institutions chargées de récupérer des irrécupérables qu'elles ne parviennent souvent pas à comprendre ?

C'est là toute l'ambiguïté du système : il se propose d'instituer la démocratie, mais il ne tolère pas d'autre forme de démocratie que celle qu'il a lui-même décrétée. Dépassé, en quelque sorte, par sa propre logique, il fonctionne comme s'il cherchait, par delà les revenus, à égaliser les citoyens eux-mêmes : élaguant tout ce qui « dépasse », mettant la vie en cartes perforées (à partir d'un simple numéro minéralogique, il est possible à un policier, en quelques minutes, de tout savoir d'une personne, et il n'y a pas d'ombudsman qui protège de l'ordinateur), organisant, planifiant, coulant les rêves dans les moules préfabriqués du sérieux, ne risque-t-il pas de substituer au libre épanouissement personnel, la conformité à des normes préétablies et, finalement, d'ériger le conformisme en ligne de vie ?

L'enseignement, la liberté et les inégalités



Aucune institution n'illustre mieux les contradictions de la démocratie sociale suédoise que l'école. Obligatoire pour tous les enfants de sept à seize ans, l'école de base (Grundskolan), qui équivaut à l'école primaire française, complétée du premier cycle secondaire, se présente explicitement comme un instrument d'égalisation de la société — puisqu'il n'y a plus d'écoles privées, puisque tous les jeunes, quelle que soit leur appartenance de classe, reçoivent la même formation ; par la souplesse de ses méthodes, comme de ses options, elle se veut aussi libératrice que possible.

Pourtant, Mme Von Uexküll, directrice de l'école de Rinkeby (que fréquenteront, dans quelques années, les petits Andersson), paraît assez sceptique.

« Le mélange des classes ? Théoriquement, bien sûr, puisque tout le monde suit la même école ; mais comme tout le monde n'habite pas le même quartier et que les quartiers ne sont pas de même « qualité », la ségrégation subsiste. »

Ses élèves sont presque tous d'origine très modeste et, avant même d'y entrer, déjà « braqués » contre une école qu'ils ressentent non pas comme une institution chargée d'enrichir et de développer l'acquis familial, mais comme un « mauvais moment » à passer, l'équivalent du « service » pour le soldat de deuxième classe qui sait d'avance qu'il restera deuxième classe...

L'établissement est agréable, pourtant : une cour très vaste, aménagée en stade, où des gamins jouent au basket, des salles claires (peu chargées : vingt-cinq élèves au plus), des couloirs dont les murs éclatent de couleurs et de rêves : girafes, oliviers, camions, fusées... **« C'est l'œuvre des élèves,** précise la directrice. **Et ça s'est fait presque par hasard : au début de chaque année scolaire, c'était la catastrophe — les élèves brisaient les vitres, barbouillaient les murs, comme de jeunes animaux pris au piège ; les dégâts s'élevaient régulièrement à 6 000 couronnes... Un jour, nous en avons discuté, avec d'autres pédagogues, au cours d'un débat télévisé, et, le lendemain, de jeunes artistes sont venus nous proposer leurs services ; nous les avons laissés seuls avec les enfants ; ils ont joué, discuté, certains ont commencé à dessiner, puis ils ont tous décidé de décorer l'école selon leur goût. L'expérience a été tellement positive que les communes livrent maintenant des écoles inachevées : aux occupants de continuer. »**

Selon leur goût, selon leur rythme : c'est la règle des règles. On a cassé la classe traditionnelle, dé-rangé les tables, enlevé l'estrade, et (presque) mis le maître à la porte. Les élèves travaillent par groupes, ou individuellement ; en histoire, par exemple, le maître propose un thème d'étude (**« Le règne de Gustave Vasa »**), des directions de recherche — et les élèves font le reste : ils « fouinent » dans la bibliothèque, font des fiches, parfois une visite au musée, construisent la leçon puis, dans une réunion de synthèse, mettent en commun le résultat de leurs travaux ; l'enseignant rectifie, complète, élargit les perspectives, mais c'est **après** qu'il intervient.

Ceux qui ont du mal à suivre sont davantage suivis ; autant que possible, ils restent dans leur classe, explique la directrice, car l'isolement constituerait un nouveau handicap ; le maître, ou un camarade mieux formé, s'occupe d'eux ; quand le cas est plus grave, on regroupe les enfants dans une classe spéciale, mais ils ne s'y attardent pas ; mêlés assez souvent à leurs camarades — en gymnastique, au réfectoire, lors des sorties — ils ne marinent pas dans leur médiocrité, et la plupart, en cours d'année, rejoignent leur section d'origine.

Les jeunes étrangers sont pareillement aidés. Nombreux à l'école de Rinkeby, les Turcs, les Grecs, les Yougoslaves bénéficient d'un enseignement renforcé en suédois, en même temps qu'ils étudient, sous la conduite d'un maître grec, ou turc ou yougoslave, et dans le cadre d'une école qui ne leur a jamais fait croire que leurs ancêtres étaient vikings, leur propre culture.

Individualisation du travail, respect des particularités nationales, absence de tabous (un enseignant de biologie nous a montré la reproduction, en plastique, d'organes génitaux que les élèves étudient en travaux pratiques, et sur lesquels les filles, par exemple, s'exercent à poser des diaphragmes), absence, aussi, de sanctions — **« Il n'y a pas de mauvais élèves,** nous dit la directrice, **il n'y a que des élèves perturbés »,** — rôle actif, dans l'école, du Kurator, chargé des relations avec la famille, et du psychologue, des relations de l'enfant avec lui-même et les autres : peut-on rêver école plus libre ? Et pourtant...

Sollicités de participer à l'organisation de leur vie et à la gestion de l'établissement, les élèves, en grandissant, se désintéressent : **« Avec les tout-petits,** constate Mme Von Uexküll, **ça fonctionne bien, ils prennent des initiatives ; par exemple, ils m'ont demandé d'installer des boîtes de pharmacie dans les couloirs, des brosses à chaussures dans l'entrée, ils interviennent dans le choix des menus... Mais les grands ! A les entendre, le conseil de classe est un « ghetto », puisqu'ils n'y sont pas majoritaires ; et comme nous n'avons pas satisfait toutes leurs revendications, ils ont décrété que c'était la dictature... Ce qu'ils réclamaient ? Oh, des bêtises ! Fumer partout, sécher les cours qui les ennuyaient. »**

« La démocratie, pour eux, ajoute une enseignante, qui vient de nous rejoindre, **ça consiste à oublier les règles de politesse. Que de fois on m'a presque fermé la porte au nez !... Sous prétexte qu'ils nous tutoient, ils se croient tout permis. »**

Mais c'est d'une autre façon, combien plus importante, que la démocratie ne joue pas. A l'entrée en septième, c'est-à-dire au début du dernier cycle de l'école de base, les élèves ont à choisir entre un certain nombre de matières, qu'ils travailleront davantage : langues, économie, technique, art, etc. Le conseil de classe propose une orientation mais, en dernier ressort, la famille et l'élève décident : on ne peut être plus libéral. **« Or que se passe-t-il ?** ajoute la directrice. **Les meilleurs choisissent la section langues — les meilleurs, c'est-à-dire ceux qui appartiennent à un milieu social cultivé ; les médiocres « choisissent » l'économie — ils seront secrétaires, employés, — et les enfants les plus défavorisés, les fils d'ouvriers, se retrouvent en section technique. Les uns et les autres reproduisent le modèle familial, qui reproduit lui-même le modèle social... »**

Education et lecture

- **En Suède, l'Etat consacre 10 % du P.N.B. à l'éducation ; en France, 3,5 %.**
- **35 % des Suédois fréquentent une bibliothèque publique et empruntent chacun 15,5 livres.**
- **4,5 % des Français fréquentent une bibliothèque, et empruntent 0,75 livre par personne.**

Comme ailleurs, et quelles que soient ses vertus pédagogiques, l'école suédoise contribue davantage au maintien de l'ordre institué qu'à sa transformation, et elle n'est pas — pas encore ? — cet instrument d'égalisation qu'ont voulu ses promoteurs. Simplement, elle réussit, mieux que d'autres, à retarder le moment où les mécanismes du système (sélection, formation des élites) entrent en jeu : à la fin du premier cycle secondaire, et non pas, comme en France, à l'intérieur même du primaire ; mais dès que le processus de ségrégation intervient, il fonctionne aussi impitoyablement qu'ailleurs, sinon plus : ainsi, le nouveau système de notation, dans les lycées, contraint l'enseignant à estimer ses élèves non pas en fonction de leur seule valeur, mais aussi d'un pourcentage préétabli : un certain nombre peuvent obtenir 3 sur 5, un plus petit 4 sur 5, très peu 5 sur 5. La compétition est féroce, puisque à la sortie (on a supprimé le bac, le Studentexamen, mais maintenu le livret scolaire), seule une minorité aura accès aux facultés les plus cotées : physique, chimie, médecine ; en lettres, en droit, en théologie, l'entrée est libre, mais la voie sans issue... **« Comment voulez-vous qu'on soit de bons camarades,** nous disait une lycéenne de terminale, **avec un système pareil ? Si j'ai envie d'aider ma copine, je ne le ferai pas parce qu'elle a alors des chances de me dépasser, et moi, de me retrouver avec un 4 ou un 3... Chacun pour soi : c'est triste, mais... »**

La lutte pour la vie commence plus tard : elle est — toutes choses égales **ailleurs** — d'autant plus âpre ; les plus forts, ici aussi, l'emporteront ; des subventions permettront aux autres de « tenir ».

Un appareil d'Etat discret et décontracté



« Chacun pour soi, l'Etat pour tous » : n'est-ce pas l'une des définitions possibles, finalement, de la démocratie suédoise ? Mais n'indique-t-elle pas, du même coup, ses limites, dans la mesure où la démocratie, en Suède, ne fait pas de l'Etat l'affaire de tous ?

L'Etat ? Qu'il paraît léger, pourtant, discret, à la limite : invisible, en comparaison avec d'autres pays ! Les apparences — qui ont aussi leur poids de réalité — ne cessent d'étonner : entre l'Etat et le citoyen, nul barrage, nulle chicane ; les Suédois ne se heurtent pas, eux, à ces dispositifs de défense qui, ailleurs, protègent les hommes en place, et tiennent à distance respectable, sinon respectueuse, les importuns — autrement dit, l'ensemble des citoyens : postes de garde, sentinelles, policiers, gorilles, plantons, secrétaires, **« Non, je regrette, X... est occupé »...**

Sans doute, n'entre pas qui veut dans cette partie du palais royal — douze pièces, sur six cents... — où habite le jeune roi ; mais ce roi n'a aucun pouvoir et, hormis les touristes en mal de folklore, qui s'y intéresse ? L'Elysée, c'est bien plutôt Kanlihuset, cette vieille bâtisse d'un jaune délavé, à tuiles vertes, juste à l'entrée de Gamla-Stan, centre réel du pouvoir : à une ou deux exceptions près, on y trouve tous les ministères. Et on les cherche soi-même : l'entrée est libre, personne ne vous arrête. Si la curiosité vous pousse, rien ne vous empêche donc, après avoir traversé une sorte de cour circulaire qui ressemble à un patio maghrébin, de monter au deuxième étage où, juste en face de l'escalier, se trouve le bureau de M. Olof Palme : Statsminister, indique une plaque noire à lettres dorées... Plus loin, dans le couloir, les bureaux du Statsrad (ministre) du Justitiedepartementet et du Statsrad du Förvarsdepartementet (défense), que signale simplement sur la porte une carte de visite. Frappez, entrez : s'il est là, et disponible, le ministre vous reçoit.

Mais à quoi bon se déranger ? Un jeune homme en blue-jean et en sabots, qu'on serait tenté de prendre pour un plombier, mais qui se présente comme le secrétaire particulier du Statsrad de la justice Lennart Geijer, ou comme un « garçon » (un jeune collaborateur) d'Olof Palme, vous remet un dépliant, Adressförteckning över departementen, sur lequel vous lisez : première colonne, la liste des membres des divers cabinets, ministres compris ; deuxième colonne, le numéro de téléphone du standard et, comme le standard est rarement libre, le numéro particulier ; troisième colonne, l'adresse personnelle, avec, toujours, le numéro de téléphone, des mêmes personnalités. Si le Statsrad des finances Gunnar Sträng est absent, vous pouvez donc l'appeler, le soir, au 163-53 Spanga : il vous répondra.

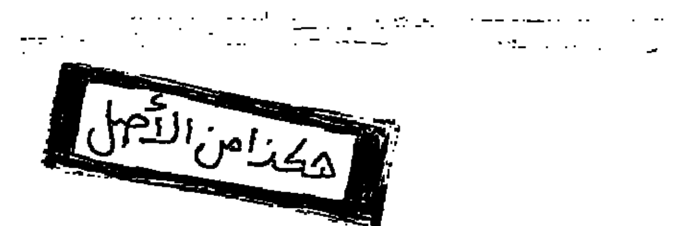
Une exception : on chercherait en vain l'adresse d'Olof Palme. Mais tout le monde sait (et personne ne s'en soucie) qu'il habite en banlieue, dans l'une de ces petites maisons basses, toutes semblables les unes aux autres, qui s'alignent le long d'une rue calme, où les enfants du Statsminister jouent, après l'école, et que leur mère, à l'heure du dîner, doit arracher à leurs jeux. A moins que leur père — qui revient souvent du travail en métro, sans que la télévision soit là, comme par hasard, pour le surprendre — ne mette fin, après y avoir un peu participé, à leur partie de ballon...

Démagogie ? Mais la Suède n'est pas la France, et, depuis des siècles, un très réel esprit démocratique anime l'ensemble des citoyens, qu'ils exercent ou non une fonction politique. Un président, ou un premier ministre, qui fait, seul, une promenade en ville, ou qui déjeune dans un restaurant avec quelques amis, ce n'est pas un événement, c'est une habitude ; si bien que les Suédois ne connaissent pas, entre autres, la comédie du bain de foule, puisque leurs dirigeants sont constamment dans la foule, simples, modestes, et à mille lieues de se croire, pour autant, révolutionnaires...

La même décontraction se manifeste, naturellement, à tous les autres niveaux — les policiers, qui portent souvent les cheveux longs, n'ont pas cet air rogue qu'on leur connaît ailleurs — et, d'une façon générale, le respect de l'autre, qui est l'une des composantes de la démocratie, quand il ne fonctionne pas à sens unique, est très largement répandu : l'employé de mairie ne « bouscule » pas le paysan en quête d'un renseignement — lequel paysan, d'ailleurs, nullement intimidé, ne baisse pas les yeux en tripotant sa casquette — et tel chef de service ne fait pas répondre par son troisième secrétaire qu'il est en conférence : il reçoit, il écoute, il raccompagne... Pourquoi s'en étonner ? On dit « monsieur » aux détenus...

Le respect des étrangers

CE respect de l'autre s'étend — faut-il le préciser ? — aux étrangers. Sans doute les intellectuels que nous avons rencontrés — chiliens, portugais, turcs, argentins... — sont-ils plus sensibles que d'autres à l'expression indirecte de ce qu'ils ressentent comme du racisme : Joan l'éducateur polyglotte, Pierre le psychologue, Greta



l'étudiante, Dominik, souffrent de ne pas se sentir intégrés, d'être rarement invités (mais entre Suédois déjà, l'invitation relève d'un tel protocole...) et, quand ils reçoivent une promotion dans leur travail, de percevoir l'hostilité de leurs compagnons. Mais Joan, Pierre, Greta, Dominik, réfugiés politiques, apatrides ou naturalisés, et qui ont longtemps séjourné ailleurs, notamment en France, sont unanimes : c'est encore en Suède que leur situation est la plus digne ; et Jean-François, militant du P.A.I.G.C., qui, expulsé d'Algérie pour activités révolutionnaires, est arrivé à Stockholm sans papiers et sans argent, a fait l'expérience, lui, de la condition d'immigré « à l'état pur » : six mois après, il n'en « revient » toujours pas. Hébergé dans un foyer, il a reçu un pécule qui lui permettait de vivre deux mois, tout en suivant un cours intensif de suédois ; l'été venu, il a exercé divers travaux puis, à la rentrée universitaire, il a obtenu une bourse et une chambre.

Privilège d'intellectuel ? Il est exact que les manuels se voient confier, comme ailleurs, les travaux dont les Suédois ne veulent pas. Mais ils ne sont pas engagés au rabais — puisqu'ils doivent être, avant leur arrivée, pourvus d'un contrat de travail. Mais ils ne l o g e n t pas dans des bidonvilles — puisqu'il leur faut, pour obtenir un contrat de travail, fournir une promesse de l o g e m e n t. Mais ils ne bénéficient pas au compte-gouttes des droits sociaux. Mais ils vont même exercer, l'an prochain, dans leur commune, des droits politiques, en particulier le droit de vote. S'il existe encore en Suède une mentalité — une perception — raciste, si un peu trop de Suédois appellent un Finlandais un **findjävel** (p... de Finlandais), il n'en reste pas moins qu'au niveau des institutions et de la pratique sociale l'étranger n'est pas traité comme un sous-homme. Mais l'ouverture à l'autre n'est-elle pas une tradition ? **Heimskr**, qui veut dire « casanier », signifie également « idiot ».

Se respectant eux-mêmes, respectant les autres, quels qu'ils soient, et respectés par les pouvoirs publics (tout se tient), les Suédois jouissent, en outre, de droits plus étendus qu'ailleurs. A Sergel Torg, sur cette sorte d'esplanade réservée aux piétons, devant le nouveau parlement, des citoyens peuvent prendre la parole, sans être immédiatement interpellés pour « vérification d'identité ». Un journaliste veut-il contrôler une information ? Il peut consulter, comme n'importe qui, les documents officiels, qui sont publics. S'estime-t-on victime d'une injustice ? On peut porter plainte auprès d'un **ombudsman** : il n'y en a pas qu'un, nommé par le gouvernement (!), comme cela s'est fait en France, mais plusieurs, chargés des questions administratives, commerciales, militaires..., indépendants du pouvoir puisque désignés par le Parlement, libres d'enquêter à leur guise et, s'il y a lieu, d'arrêter immédiatement la vente d'un produit, de convoquer un général ou un ministre, ou de saisir la justice.

Mécontent du régime, tout citoyen peut, évidemment, le dire, l'écrire, le publier, ou rassembler autour de lui d'autres mécontents et former un parti. Le parti devient-il représentatif, ce que révèlent, entre autres, les élections ? Il reçoit une subvention de l'Etat, d'un montant proportionnel à sa représentativité. C'est ainsi que le parti communiste, à l'audience assez limitée (5 % des voix en 1973), reçoit une aide de l'Etat, qu'il peut investir, s'il le veut, dans sa presse, laquelle critique quotidiennement ledit Etat.

Un jeune écrivain veut-il faire comprendre à ses compatriotes le coup d'Etat militaire en Grèce ? Il donne aux personnages de sa pièce — la Grèce est si loin... — des noms que les Suédois connaissent bien : Olof Palme, Gunnar Sträng, Lennart Geijer... Les Chirac, Fourcade et Poniatowski suédois ne protestent pas (3)...

Appelé sous les drapeaux (dix mois, plus des périodes de trois semaines tous les deux ou trois ans), le Suédois ne perd pas ses droits de citoyen : à la caserne, il peut lire n'importe quel journal, et aucun ministre de la défense ne prendrait le risque — et le ridicule — d'interdire la diffusion d'un tract antimilitariste ou d'une publication extrémiste : l'**ombudsman**, la presse, les citoyens, réagiraient immédiatement. **« On discute politique à la caserne,** nous déclare Chris, un jeune architecte qui part en octobre faire une période... **Une affaire des Cent, ici ? C'est impensable : il y a longtemps qu'officiers et soldats auraient discuté ensemble de leurs problèmes... Chez nous, chaque compagnie élit ses délégués et, en dehors des réunions hebdomadaires avec les officiers, une sorte de parlement des conscrits se tient chaque année, où l'on débat de toutes les questions. Le conflit n'atteint jamais, comme chez vous, un point de non-retour, d'abord parce que nos droits, dans tous les domaines, sont beaucoup plus réels, ensuite parce qu'entre l'Etat et les citoyens s'interposent de nombreux intermédiaires chargés de régler à l'amiable tous les différends. »**

Des droits plus substantiels, des mécanismes régulateurs : c'est le secret de la démocratie suédoise, c'en est aussi la limite ou l'équivoque ; car, si certaines institutions (commissions d'enquête ou d'étude, **ombudsman**...) ont pour fonction de protéger les citoyens contre la tentation totalitaire inhérente à tout pouvoir, elles peuvent également servir à désamorcer un conflit et à égarer la revendication démocratique dans les sables de la procédure. Ce qui protège le citoyen protège tout aussi bien l'Etat et, comme la force reste, malgré tout, du côté de l'Etat, il arrive que les droits du citoyen — moins qu'ailleurs, mais comme ailleurs — soient sensiblement réduits.

Ainsi, par exemple, le droit à l'information. A la fin de la seconde guerre mondiale, une commission d'enquête fut créée pour examiner les activités de la police entre 1939 et 1945 ; assez compromise avec la police fasciste finlandaise, la police suédoise devait être épurée. Mais la commission rencontra toutes sortes de difficultés — comme le déclara, à l'époque, l'avocat progressiste Branting, **« la police a surveillé tout le monde à gauche du centre du centre »** — et ses rapports ne furent pas tous publiés. L'un d'eux en particulier, qui donnait les noms, les matricules, l'appartenance politique des policiers pro-nazis, donna lieu à deux publications : l'une, secrète, de sept cents pages, l'autre, largement diffusée, de cinquante pages. **« Là-dedans, il n'y a rien »**, nous dit le député communiste John Takman, en nous remettant la version officielle de ce **Polismans Anslutning Till...**

Sécurité de l'Etat ? Le pouvoir, en Suède aussi, sait invoquer ce prétexte. Quand deux journalistes d'extrême gauche, Peter Bratt et Jan Guillou, dénoncèrent l'an dernier, dans l'hebdomadaire **Folket I Bild**, les agissements de la police secrète (espionnage de militants palestiniens, mini-Watergate dans diverses ambassades, mise en fiche des contestataires...), le parquet — car **« le gouvernement n'y est pour rien »**, nous assura le ministre de la justice... — les inculpa d'atteinte à la sûreté de l'Etat (4). La loi garantit la liberté de la presse ? Certes — et la Suède fut le premier pays à promulguer, en 1766, une loi de ce genre ; mais, en inculpant Bratt et Guillou d' « espionnage », on ne poursuivait pas des journalistes... Jugés, ils furent condamnés à six mois de prison.

Fait rarissime, sans doute, que les responsables politiques, aujourd'hui, n'évoquent pas sans gêne, ni contradictions : **« Où irions-nous si l'on divulguait tous les secrets militaires ? »**, nous disait encore le ministre de la justice, qui ajoutait, peu après : **« Bratt et Guillou ? Des farfelus inoffensifs. »** Alors, pourquoi les avoir emprisonnés ?... Mais l'on se promet, en haut lieu, que de telles affaires ne se reproduiront plus, et l'un des mécanismes « anticrises » s'est déclenché : près de quatre commissions ont été créées, chargées de réexaminer les textes et de les affiner (vieille tradition suédoise : les manuscrits les plus anciens qu'on ait découverts sont l'œuvre de juristes), de façon qu'il ne soit plus possible de les interpréter dans un sens défavorable aux journalistes — et peut-être, aussi, aux policiers.

Il se peut, évidemment, que les conclusions de ces travaux soient plus bénéfiques aux citoyens qu'aux pouvoirs publics, mais il se peut aussi que les experts mettent beaucoup de temps à les formuler, ou que le gouvernement passe outre...

Consultation des citoyens et pouvoir de décision

Instrument de la démocratie politique, la commission en est parfois la caricature. On cite le cas de groupes d'étude qui travaillent depuis dix ans sur des problèmes dont personne ne se souvient. Plus fréquemment, les travaux une fois achevés, ce sont les rapports qui sommeillent ; mais ils restent, bien sûr, à la disposition de qui veut les consulter. Reliés, datés, numérotés, ils forment un volumineux recueil : le **Statens Offentliga Utredningen.**

De ces péripéties que connaissent rapports et commissions, le député communiste John Takman a une riche expérience. Médecin, son métier l'a conduit à s'intéresser à la condition des minorités — Gitans, Lapons, Finlandais — auxquelles il vient de consacrer un ouvrage : **The Gypsies in Sweden.**

« En 1950, nous raconte-t-il, **quand j'ai appris que la police envisageait d'expulser les Gitans, j'ai protesté. Le ministre de la santé m'a demandé un rapport : un an après, il l'avait. Aussitôt, il nomma une commission chargée d'examiner mes propositions (soins, logement...) — qui furent ratifiées. Mais ce n'est que sept ans plus tard, en 1958, qu'elles reçurent un début d'exécution : on relogea correctement les Gitans. Puis cinq ans s'écoulèrent avant qu'on ouvrît des écoles expérimentales, actuellement fermées, on ne sait pourquoi... »**

Les élus proposent, mais c'est le pouvoir qui décide. Ainsi, malgré l'avis défavorable des rapporteurs, le gouvernement promulgua la loi sur la libéralisation de l'avortement : l'opinion était **pour**. Mais, à l'inverse, quand l'opinion fit savoir, par référendum, qu'elle préférait continuer de conduire à gauche, le gouvernement, quelques mois plus tard, prescrivit la conduite à droite.

La démocratie politique, en Suède, n'est pas qu'apparence et trompe-l'œil ; mais ses règles ne sont pas toujours respectées — et, selon quelques observateurs, elles le sont moins aujourd'hui qu'hier. Accusée d'être « trop à gauche », la télévision, qui connaît, de surcroît, des difficultés financières, verrait la résolution de son déficit dépendre d'un changement d'orientation. Dernièrement, des journalistes trop engagés ont été, non pas licenciés, mais nommés dans quelque commission d'étude...

Autre exemple inquiétant : la nouvelle Constitution, qui entre en vigueur le 1er janvier prochain, n'a donné lieu à aucun débat public. **« Les journaux n'en ont pas parlé,** nous dit l'écrivain Jan Myrdal. **On ne trouvait, dans toutes les bibliothèques de Stockholm, qu'un seul exemplaire du projet. Le plus grave, c'est que la Constitution ne garantit plus les droits fondamentaux — liberté d'information, d'expression, de réunion, de manifestation et de religion ; réunis dans une sorte de catalogue ou d'additif, ils peuvent être supprimés par un simple vote du Parlement, et ils restent, en ce sens, aléatoires... »**

Mieux assurés, dans leurs droits, que la plupart des autres Européens, il ne semble pas que les Suédois prennent part, plus que les autres, aux grandes décisions qui modèlent leur vie quotidienne et engagent leur avenir. Ces décisions se prennent ailleurs, à l'intérieur même du pouvoir ou dans ces autres centres qui ont autant sinon plus de poids que le politique : le milieu clos des affaires, des banques et des intérêts privés.

C'est ainsi, par exemple, que, sous l'impulsion de quelques riches entrepreneurs du bâtiment — qui ont spéculé, comme ailleurs : terrains loués à bas prix et reloués à prix d'or — et avec l'appui du gouvernement, qui voyait là un moyen facile de réduire le chômage, la construction a connu un « boom ». En voyant s'élever ces immeubles modernes — qui font aujourd'hui du centre de Stockholm un lieu anonyme et sans âme — les Suédois se sont d'abord réjouis : ils seraient bien logés ; mais ils ont vite déchanté : pour ces citadins aux attaches paysannes encore si proches, ces blocs de béton n'étaient pas plus séduisants qu'une prison. Et les « cellules », de surcroît, n'étaient pas « données » : 700 à 800 couronnes pour un trois-pièces. Si bien qu'actuellement des immeubles entiers sont vides, les pauvres se regroupent à Tensta, ou dans d'autres faubourgs, les autres s'achètent une maison, à 30 ou 40 kilomètres de la capitale.

Les citoyens ne participent pas davantage à la protection de la nature. Sans doute, quand les travaux publics décidèrent d'abattre trois beaux ormes qui gênaient l'ouverture d'une bouche de métro, en plein centre de Stockholm, des milliers de personnes se sont mobilisées et, des semaines entières, ont protégé leurs arbres. Finalement, le pouvoir céda. Ou recula, pour mieux avancer... ailleurs : à l'insu des citadins, un parc, au sud de la capitale, a été détruit pour laisser place à une autoroute.

On discute beaucoup, actuellement, de la construction de centrales nucléaires. Prévue dès les années 60, soutenue par l'Etat, qui s'associa, pour mener à bien ce projet, à la société ASEA, du groupe Wallenberg, elle ne souleva, au début, aucune protestation. Mais bientôt, l'agitation, partie des Etats-Unis, gagna la Suède, et des journaux alertèrent l'opinion : une véritable campagne s'organisa. Le gouvernement, en apparence, lâcha du lest — et une commission, une fois de plus, fut chargée du dossier ; mais la construction des centrales se poursuit toujours : **« Il n'est pas possible,** dit-on en haut lieu, **d'arrêter les travaux entrepris. » « Mais entrepris depuis quand ? »**, rétorquent les opposants, qui accusent le pouvoir d'avoir antidaté les permis de construire.

Habitat, enseignement, énergie nucléaire, législation fiscale, commerce international (la gauche dénonce, mais en vain, les investissements suédois en Afrique du Sud), environnement : éventuellement consultés, les citoyens ne décident pas, et, à force de voir les appareils (politiques, syndicaux) décider à leur place, beaucoup ont fini par perdre tout intérêt pour la chose publique.

BIBLIOGRAPHIE

J. Arnault, LE « SOCIALISME » SUEDOIS, Ed. sociales, Paris, 1970, et UNE SOCIETE MIXTE, Seghers, Paris, 1971.

M.B. Bergström et autres, L'EXPERIENCE SCANDINAVE (LA SEXUALITE, L'ETAT ET L'INDIVIDU), Ed. Laffont, Paris, 1971.

D. Birman, SUEDE, Ed. Rencontre, Lausanne, 1968.

R. Boyer, LA NOTION DE DEMOCRATIE SCANDINAVE, in *Exil* (revue franco-suisse, numéro d'octobre 1974.)

G. de Paramond, UNE POLITIQUE DU BIEN-ETRE, Seghers, Paris, 1971.

A.G. Leijon et *M. Kärre*, LA CONDITION FAMILIALE EN MUTATION, Seghers, Paris, 1971.

R. Nordling, SUEDE SOCIALISTE ET LIBRE ENTREPRISE, Fayard, Paris, 1970.

J. Parent, LE MODELE SUEDOIS, Calmann-Lévy, Paris, 1970.

S. Richard, ECOLE NOUVELLE, SOCIETE NOUVELLE, Seghers, Paris, 1971.

On consultera également avec intérêt les FEUILLETS DE DOCUMENTATION SUR LA SUEDE — d'une objectivité remarquable — que publie régulièrement l'Institut suédois (11, rue Payenne, Paris-3e), ainsi que les dossiers de la *Documentation française* (29, quai Voltaire, Paris).

Cette passivité, assez générale, se manifeste, entre autres, à l'échelle communale. En Suède, pourtant, les communes ont beaucoup plus d'autonomie qu'ailleurs : elles lèvent l'impôt, gèrent leur budget, décident de la construction d'une école, d'un hôpital, d'une usine, possèdent des entreprises, construisent des immeubles. Les décisions du conseil communal ne peuvent être annulées par le pouvoir central : les membres du conseil sont politiquement — et non légalement — responsables ; en dernier ressort, le pouvoir appartient donc aux habitants de la commune, qui ratifient ou non la politique de leurs élus.

Mais, en dehors des élections, ils se désintéressent. C'est ce que déplore une jeune militante social-démocrate, Ingrid Olansson, dans **Vara med och bestämma** (« Partager les décisions »), ouvrage dans lequel elle raconte ses vains efforts d'animation de la vie communale : **« Le président du conseil communal avait demandé à ceux qu'intéressait un projet de construction d'une centrale hydraulique de se constituer en groupes d'études. A la première réunion, où ces groupes devaient être formés, il n'y eut que trois personnes : le président, son secrétaire, et moi. La semaine suivante, personne ne vint. Il y eut bien, par la suite, quelques volontaires. Finalement, une vingtaine de personnes ont pris des décisions qui en engageaient quelques milliers. »** Il est peu probable que la concentration des communes — il n'y en a plus que 270, au lieu de 2 281 — permette le renouveau de la vie démocratique : **« Maintenant,** nous dit Ingrid, **la commune est tellement vaste qu'on ne connaît même plus les responsables. »**

De la démocratie villageoise à la bureaucratie, du paysan libre, le **bondi**, à l'homme anonyme des villes, qu'un Etat de plus en plus envahissant tient à sa merci : partie d'ailleurs, la Suède en arriverait-elle à ce point que les grandes démocraties bourgeoises d'Occident ont déjà atteint ? L'opposition le prétend, qui, des conservateurs à l'extrême gauche, en passant par les centristes et les libéraux, agite les grands thèmes d'une démocratie qu'ils accusent les sociaux-démocrates d'avoir, en quarante-deux ans de pouvoir, peu à peu asphyxiée : décentralisation, débureaucratisation, pouvoir accru de l'individu et des petites communautés. Mais, par delà des slogans séduisants, propres à rallier des électeurs qui sentent bien un certain malaise les gagner, sans pour autant se l'expliquer clairement (des marxistes n'ont-ils pas voté pour le parti du centre ?), qui n'entrevoit des réalités déjà dépassées par l'évolution des processus économiques : le petit propriétaire terrien, la petite entreprise, la boutique ? Et quel crédit accorder à ces chantres de la « vague verte » qui, sous le couvert idéologique du retour à la nature, défendent les intérêts des marchands de lait et des maquignons ? La gauche, sans doute, a les mains nettes, mais, comme on l'a dit, elles sont vides : 5 % votent pour un P.C. plus réformiste que révolutionnaire, et moins de 1 % pour les maoïstes, trotskystes et léninistes divisés.

La volonté de changer

LA **démocratie ?** se demande Anders Leion, l'enfant terrible de L.O., qui, dans un phamphlet intitulé, par antiphrase, **Den Svenska Modellen**, dénonce l'emprise croissante des bureaucrates, technocrates, et autres aristocrates de la finance et de la politique. **Il n'est pas sûr qu'on ose, ni qu'on puisse ; les experts, les capitalistes, ceux qui savent et ceux qui paient sont tellement forts ! Et l'ensemble de la population a des aspirations tellement petites-bourgeoises !... Mais du moins, chez nous, il n'y a pas de fascistes et, chez tout le monde, existe une très grande bonne volonté pour que ça change. »**

Hélas ! Il en est de la politique comme de la littérature : les bons sentiments ne suffisent pas. Quoi qu'en disent les hérauts de la social-démocratie et de L.O., la toute-puissance du capital — plus vigoureux aujourd'hui de par ses ramifications internationales — s'opposera très probablement à l'approfondissement, en douce ou en douceur, de la démocratie : l'histoire ne nous donne pas d'exemple d'une classe qui ait accepté pacifiquement de céder la place. Peut-être la social-démocratie a-t-elle eu sa chance, au moment où, dans les années 40, elle détenait la majorité absolue des suffrages (53,8 %), et la majorité des sièges à l'Assemblée (134 contre 96) ; mais précisément parce qu'elle était un parti réformiste, qui, comme tel, s'arrête toujours devant un certain seuil — le seuil même où c'est au peuple d'intervenir — elle préféra attendre : **« Chez nous,** nous disait l'un des dirigeants du régime, **le peuple n'a jamais été prêt à prendre le pouvoir. »**

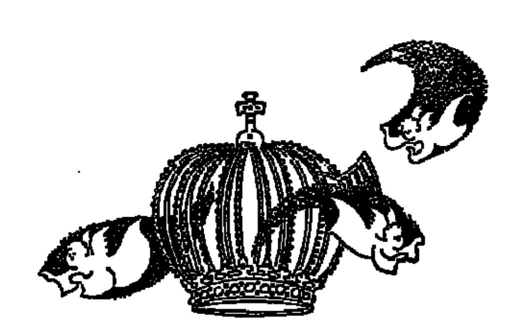
Mais, à supposer que cette chance ait jamais existé, elle s'est évanouie depuis longtemps ; aujourd'hui, la social-démocratie en est réduite, pour se maintenir, à chercher des alliances à droite.

Usée, condamnée à la défensive, n'a-t-elle plus d'autre solution que de renoncer définitivement à son projet socialiste ? **« Il n'en est pas question,** soutiennent ses partisans. **En nous alliant provisoirement avec les libéraux, nous avons semé la discorde dans le camp adverse, et les partis de droite ne parviennent pas à constituer ce front uni qui, seul, pourrait nous renverser. Il est probable qu'aux prochaines élections — en 1976 — nous retrouverons les voix perdues. »**

« Evidemment, rétorquent les opposants de gauche ou d'extrême gauche, **si les sociaux-démocrates pratiquent une politique de plus en plus droitière, ils séduiront les indécis : quand on est déjà au pouvoir, et qu'on reprend à son compte une partie du programme de l'opposition, on a davantage de chances de gagner ; le changement effraie toujours une certaine catégorie d'électeurs — ceux qui, précisément, font « pencher la balance ».**

Mais qu'elle penche à gauche ou à droite, cela a-t-il tellement d'importance ? Quarante années de collaboration ont émoussé les différences et tissé de profondes complicités entre les hommes, les idées, les programmes : tous reconnaissent, à Stockholm, que la venue au pouvoir des libéraux ou des modérés n'entraînerait pas de changements importants. En Suède, la droite n'est pas extrémiste, pas même « réactionnaire » et, dans les limites qui sont les siennes, assez souvent moderniste ; la social-démocratie, elle, n'est pas radicale, mais prudente ; à quelques nuances près, les uns et les autres se ressemblent étrangement. Centriste, finalement, et réformiste jusque dans sa pratique contestatrice — **« Les manifestations, ici,** nous disait un Suédois, **c'est aussi calme et solennel qu'une grand-messe »**, — la Suède serait-elle, comme le pensait Lénine, **« le dernier pays bourgeois d'Europe » ?**

(Dessins de Plantu.)



(3) Cf. B. Söderbergh, *la Culture et l'Etat*, Seghers, Paris.

(4) Cf. *le Monde diplomatique*, décembre 1973.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs) :

France, DOM, TOM, ex-colonies sauf Algérie 58
Etranger 68

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe (y compris Turquie d'Asie, Açores, Chypre, Madère, Algérie, Maroc et Tunisie) 82
Afrique francophone, Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion 91
Comores, Madagascar, Laos, Vietnam du Sud, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Polynésie française, République khmère, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis et Futuna 111
Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Egypte, Syrie 96
Birmanie, Chine, Corée, Hongkong, Japon, Indonésie, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taiwan, Timor, Thaïlande, Vietnam du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande, autres pays d'Océanie 135
Autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 116

(Chèque postal : Paris n° 4207-23)

Rédaction et administration : 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : 770-91-29
Adresse télégraphique : Journonde, Paris. Télex : Le Monde 65.572 Paris

LE MONDE DIPLOMATIQUE

DECEMBRE 1974 — 18

L'Europe de l'Est face à la crise de l'énergie

Un plan d'action concertée

Par NICOLAS FAKIROFF *

DEPUIS le 1er décembre 1973, la vitesse de circulation sur toutes les routes en Pologne est limitée à 70 km/h pour les véhicules utilitaires et à 80 km/h pour les voitures particulières. La consommation d'essence pour les voitures officielles de l'administration et des organisations industrielles devait être réduite d'un tiers par rapport à l'année 1972

Des limitations de vitesse identiques sont en vigueur en Bulgarie depuis la même date. La vente d'essence pour les voitures de tourisme est limitée à 40 litres par mois : si leurs achats dépassent cette quantité, les automobilistes doivent payer le carburant beaucoup plus cher que son prix officiel. Les allocations de carburant pour les voitures officielles sont réduites de 50 % ; l'utilisation du fuel-oil pour le chauffage des bureaux et des ateliers des entreprises devait être réduite d'au moins 15 %.

En Roumanie, pays producteur de pétrole, tous les organes du parti, les ministères, les organisations commerciales et les entreprises ont reçu pour instruction de faire un usage plus judicieux du fuel et de l'énergie électrique. Le plan d'Etat pour l'année 1974 prévoit la réduction d'environ 10 % de certaines consommations de fuel et d'électricité.

Sans aller plus loin dans l'énumération, on voit que les pays du COMECON (ou C.A.E.M., Conseil d'assistance économique mutuelle), sont, eux aussi, confrontés à des difficultés dans le domaine énergétique. Toutefois, à la différence du monde occidental, la pénurie dans le domaine énergétique est apparue chez eux bien avant la dernière crise pétrolière. Si bien que, le problème étant ancien, les pays du COMECON avaient déjà pris des mesures pour tenter de le résoudre en commun lorsque le monde occidental se laissa surprendre par l'attitude des pays producteurs de pétrole.

Comment se présente aujourd'hui la situation énergétique dans le cadre du COMECON, où en est la coordination des politiques dans le domaine énergétique et, enfin, la hausse du prix du pétrole affectera-t-elle dans les mêmes proportions les économies des pays du COMECON et celles des Etats capitalistes ?

L'U.R.S.S. détient les robinets de l'énergie, c'est une vérité qui saute aux yeux quand on examine les données relatives à la production des matières premières énergétiques de la région, et aux réserves contenues dans le sous-sol.

Les réserves sont importantes pour l'ensemble des pays du COMECON, mais leur répartition est très inégale. L'Union soviétique est, à cet égard, très favorisée puisque sur son territoire se trouvent non seulement la quasi-totalité du pétrole, du gaz naturel et des ressources hydro-énergétiques, mais aussi 95 % des réserves géologiques en charbon.

Dans les pays européens du COMECON (sans l'U.R.S.S.), les réserves de charbon sont estimées à 141 milliards de tonnes, dont 135 milliards de tonnes (95 %) se trouvent en Pologne.

La deuxième place parmi les membres européens de l'organisation est détenue par la R.D.A., mais il s'agit essentiellement de lignite, qui constitue plus de 85 % des réserves en combustibles solides du pays. Nous trouvons ensuite, à la troisième place, la Tchécoslovaquie ; quant à la Bulgarie et à la Roumanie, leurs réserves ne sont pas importantes et elles consistent principalement en lignite.

S'agissant de la production, l'extraction du charbon à l'intérieur du C.A.E.M. est assurée pour 70 % par l'U.R.S.S. Pour la production de lignite, l'Union soviétique se range à la deuxième place derrière la R.D.A. Pour le reste des matières premières énergétiques, le tableau ci-dessous montre que la part de l'U.R.S.S. dans la production totale de la région est également très importante.

Dans ces conditions, on ne devrait pas s'étonner que l'Union soviétique joue le rôle de principal fournisseur de combustibles aux pays européens du COMECON. L'U.R.S.S. couvre presque la totalité de leurs besoins d'importation pour le pétrole, et trois cinquièmes des besoins d'importation pour le charbon.

Coordination « à froid »

PAR nécessité, les pays du COMECON n'ont pas attendu l'éclatement de la dernière crise pétrolière dans le monde pour entamer des discussions en vue de résoudre leurs problèmes énergétiques. Ils avaient déjà été abordés dans le cadre des deuxièmes plans quinquennaux coordonnés de la région (1961-1965). En effet, c'est durant ce quinquennat qu'a été construit l'oléoduc « Amitié », amenant du « brut » soviétique en Hongrie, en R.D.A., en Pologne et en Tchécoslovaquie.

L'oléoduc s'étend de Kouïbychev jusqu'à Mozyr, où il se divise en deux branches :

— Branche sud, pour la Tchécoslovaquie et la Hongrie, terminée au mois de février 1962 ;

— Branche nord, pour la Pologne et la R.D.A., terminée au mois de décembre 1963.

Lors de la coordination des plans quinquennaux pour la période 1965-1970, l'attention s'est portée sur l'augmentation des capacités de production de l'énergie électrique. A cet effet, de 1965 à 1967, toute une série d'accords ont été conclus pour la construction de centrales électriques nucléaires dans les pays européens du COMECON avec l'assistance des Soviétiques.

Les quatrièmes plans quinquennaux coordonnés (1971-1975) ont coïncidé avec l'adoption, lors de la vingt-cinquième session du conseil du COMECON (27-29 juillet 1971 à Bucarest) du Programme complexe d'intégration économique socialiste des pays membres. C'est ce document qui devait marquer la véritable coordination des politiques énergétiques des pays de la région. Ses principales dispositions nous apprennent qu' « *afin de mieux satisfaire leurs besoins croissants en énergie électrique, en produits énergétiques, les pays intéressés de l'organisation utiliseront les formes de coopération suivantes* » :

1) Travaux de prospection géologique effectués en commun en vue d'accroître les réserves connues de matières premières et de combustibles nécessaires, y compris dans les mers et les océans ;

2) Extension des capacités de production dans les pays exportateurs, permettant d'accroître l'exportation de combustibles, d'énergie et de matières premières vers les autres pays du Conseil d'assistance économique mutuelle ;

3) Construction d'exploitation d'entreprises communes pour l'extraction des combustibles et des matières premières et la production d'énergie électrique ;

4) Octroi de crédits finalisés, en vertu de conventions spéciales visant à développer la production de certaines catégories de combustibles et de matières premières dans les pays exportateurs (1).

Quand on parle d'extension des *capacités de production, cela concerne* surtout l'U.R.S.S. pour le développement de son industrie pétrolière, la Pologne pour le développement de son industrie houillère et la Mongolie extérieure, où s'offrent des possibilités d'exploitation à ciel ouvert d'importantes ressources houillères.

Le programme de coopération devait tenir compte des besoins prévisibles en énergie jusqu'en l'an 2000. Nous ne savons pas si toutes les mesures inscrites dans le Programme complexe ont été concrétisées par des accords entre les pays intéressés. Toujours est-il que toute une série de moyens ont été mis en place ou sont en train de l'être pour la réalisation de la politique commune dans le domaine énergétique.

Ainsi la capacité de transport de l'oléoduc Amitié a été doublée par la mise en service d'une deuxième canalisation. Par la première conduite, depuis sa mise en marche jusqu'au 1er janvier 1973, 205 millions de tonnes de pétrole soviétique ont été acheminées vers la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la R.D.A.

Le 1er septembre 1974 a été inauguré le gazoduc soviéto-bulgare, dont la construction avait été commencée en 1970. Aux termes de l'accord signé, il doit amener annuellement, à partir de 1975, 3 milliards de mètres cubes de gaz naturel soviétique en Bulgarie.

De son côté, le gazoduc « Aurore boréale », reliant les gisements de Tioumen à la R.D.A., a été inauguré le 6 avril 1973. A partir de 1975, l' « Aurore boréale » fournira annuellement à la R.D.A. plus de 4 milliards de mètres cubes de gaz naturel. La Tchécoslovaquie est alimentée en gaz soviétique par la même voie.

Actuellement, l'U.R.S.S. est engagée dans un programme échelonné sur dix à douze ans relatif à la construction de centrales nucléaires d'une puissance de 30 millions de kilowatts. Selon les prévisions, de 1971 à 1975, les capacités des centrales électriques soviétiques devraient s'accroître de 12 % grâce à la mise en marche de centrales électriques nucléaires.

Simultanément, l'U.R.S.S. prête assistance aux autres pays du COMECON dans la réalisation de leurs plans de développement de la production de l'énergie électrique à partir de centrales nucléaires. En Bulgarie, la première tranche d'une centrale atomique d'une puissance totale de 880 000 kilowatts a été mise en marche au mois de septembre 1974. La Hongrie a lancé la construction d'une centrale atomique dont la puissance devra atteindre 2 millions de kilowatts. En R.D.A., une centrale en construction aura une puissance de plus de 3,5 millions de kilowatts. Pour la période 1980 à 1990, l'Allemagne de l'Est envisage de mettre en exploitation une centrale atomique d'une puissance de 30 millions de kilowatts. La Roumanie prévoit d'obtenir, en 1980, 22 % de son énergie électrique grâce à la construction d'une centrale nucléaire.

Le programme tchécoslovaque de développement de l'énergie électrique nucléaire prévoit la mise en exploitation en 1980 de deux nouvelles centrales atomiques d'une puissance totale de 1.7 million de kilowatts, et, en 1990, la construction d'une centrale atomique d'une puissance de 10 à 12 millions de kilowatts.

Par un accord conclu le 22 février 1972, la Bulgarie, la Pologne, la R.D.A., la Tchécoslovaquie et l'U.R.S.S. ont créé l'organisation internationale « Interatominstrument », dont l'objet est « *de satisfaire le plus complètement possible les besoins des parties contractantes en appareils et équipements de technique nucléaire de haute qualité correspondant à un niveau scientifique et technique mondial* » (art. 2 de l'accord).

Enfin, devant l'accroissement constant des échanges d'énergie électrique par leur système énergétique unifié, les pays du COMECON ont décidé de construire en commun une ligne de transmission électrique de haute tension reliant l'Europe centrale à l'U.R.S.S. Le courant électrique fourni par l'U.R.S.S. à ses partenaires européens est passé de 14 milliards de kilowatts-heures en 1966-1970 à 42 milliards en 1971-1975.

Répit de courte durée pour les prix ?

LES prix pour les livraisons mutuelles dans le cadre du COMECON sont fixés, on le sait, pour la durée de contrats commerciaux à long terme (cinq ans). La conclusion de ces contrats coïncide avec la mise en œuvre des plans quinquennaux nationaux coordonnés. Normalement, les prix contractuels entre les pays du COMECON devraient rester inchangés quelles que soient les fluctuations intervenues sur le marché mondial capitaliste.

Au mois de janvier 1974, le correspondant à Moscou du journal hongrois *Hétföi Hirek* annonçait qu'indépendamment de la politique des prix pour les pays occidentaux l'U.R.S.S. sauvegarderait, dans la crise actuelle, les intérêts de ses partenaires du COMECON. Un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères aurait donné l'assurance que, jusqu'en 1975, il n'y aurait absolument aucun changement dans les prix fixés dans les accords à long terme. L'U.R.S.S. serait décidée à porter, quelles que soient les circonstances, ses exportations de pétrole dans les pays du COMECON à 50 millions de tonnes (2).

Un peu plus tard, des assurances dans le même sens ont été données par un autre représentant du gouvernement soviétique. En effet, dans une interview à l'hebdomadaire moscovite *Temps nouveaux* le vice-ministre du commerce extérieur, M. Ivan Semitchastnov, déclarait : « *L'U.R.S.S. exporte annuellement plus de 100 millions de tonnes de pétrole et produits pétroliers. Environ 45 millions de tonnes de ces exportations sont dirigées sur des pays occidentaux. En ce qui concerne les prix du pétrole soviétique, nous avons conclu, avec les pays du COMECON, des contrats de livraison à long terme dans lesquels les prix sont fixés pour la durée du contrat, et l'U.R.S.S. s'en tiendra, naturellement, à ces prix. Dans les accords avec des sociétés d'autres pays, les prix seront, en règle générale, alignés sur les prix actuels du marché mondial, c'est-à-dire suivront la conjoncture du marché* (3). »

Compte tenu de ces assurances, on peut affirmer que, du moins provisoirement, les pays de l'Est se trouvent dans une situation plus favorable que les pays occidentaux quant aux effets du prix de l'énergie sur les coûts de production. Pour ce qui est du prix du pétrole importé du Proche-Orient, les planificateurs des pays du COMECON s'efforcent d'en limiter les répercussions sur les entreprises par le biais de subventions budgétaires.

En d'autres termes, si les tarifs des combustibles ont été relevés dans les pays de l'Est, cela a été fait au niveau des prix à la consommation et non aux prix de gros.

Reste à savoir, cependant, si l'image ne se modifiera pas lorsque, au début de 1976, entreront en vigueur les nouveaux accords commerciaux entre les pays du COMECON pour la période 1976-1980.

Des relèvements de cours des matières premières, notamment des combustibles, interviendront sans aucun doute puisque des demandes dans ce sens avaient été formulées par les Soviétiques bien avant la dernière crise pétrolière. Les Soviétiques voudront-ils s'aligner carrément sur les cours mondiaux, alors que les principes présidant à la fixation des prix sur le marché de la « communauté socialiste » exigent que ces prix soient fixés sur la base des cours mondiaux, certes, mais « épurés » des influences des monopoles ou des cartels ? Ne pourrait-on pas objecter que ces influences sont très fortes dans la situation présente ?

En définitive, une des conséquences les plus importantes de la crise de l'énergie pour les pays de l'Europe de l'Est aura été peut-être l'accélération du processus de leur intégration économique.

En effet, dans les années à venir l'U.R.S.S. sera certainement un gros détenteur de pétro-roubles transférables (monnaie de paiements internationaux des pays socialistes). Ces liquidités ne pourront être recyclées que par une augmentation du volume des exportations des pays européens du COMECON vers leur grand partenaire. D'ores et déjà, plus de 60 % des échanges des pays du COMECON portent sur les opérations mutuelles, tandis que, pour les pays du Marché commun, ils ne sont que de 45 %. Dans l'avenir le COMECON risque donc de devenir une organisation régionale économique encore plus fermée.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE MATIERES PREMIERES ENERGETIQUES DANS LES PAYS DU COMECON, DE 1965 A 1971

Pays	Combustibles liquides (en milliers de tonnes)		Combustibles solides (en milliers de tonnes)		Gaz naturel, gas manufacturé (en millions de m3)		Energie électrique (en millions de kW/h)	
	1965	1971	1965	1971	1965	1971	1965	1971
Bulgarie	229	305	25 775	28 500	73,2	327	10 244	21 016
Hongrie	1 803	1 955	32 688	28 584	1 108	3 713	111 177	14 990
R.D.A.	—	—	263 344	272 635	—	—	53 611	69 420
Mongolie	14,2	—	989,1	2 086	—	—	106	568
Pologne	339	395	158 870	296 720	1 312	5 164	43 801	69 886
Roumanie	12 571	13 793	11 506	21 827	16 773	25 608	17 215	39 454
U.R.S.S.	241 732	371 776	612 551	669 875	118 981	197 948	506 672	800 360
Tchécoslovaquie	192	194	110 883	124 330	965	1 222	34 190	47 237

Source : Annuaire statistique du COMECON. 1972, Moscou.

* Docteur ès sciences économiques.

(1) Pour les détails, voir chapitre III, section 10, du Programme complexe d'intégration économique socialiste : *Problèmes politiques et sociaux*, novembre et décembre 1971, n° 99 et nos 105-106.

(2) Dépêche de la M.P.I. du 6-1-1974.

(3) Compte rendu donné sur les émissions vers l'étranger de Radio-Moscou, le 20 janvier 1974.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

GRECE

(21 novembre 1974.)

Premier ministre : *M. Constantin Carvmanlis* ; planification et coordination : *M. Panayotis Papaligouras* ; ministre délégué auprès du premier ministre : *M. Georges Rallis* ; affaires étrangères : *M. Dimitrios Bitsios* ; défense nationale : *M. Evanghelos Averof* ; intérieur : *M. Constantin Stephanopoulos* ; justice : *M. Constantin Stephanakis* ; ordre public : *M. Solon Ghikas* ; culture et sciences : *M. Constantin Trypanis* ; éducation : *M. Panayotis Zeppos* ; finances : *M. Evanghelos Devletoglou* ; industrie : *M. Constantin Konofagos* ; commerce : *M. Ioannis Boutos* ; emploi : *M. Constantin Laskaris* ; services sociaux : *M. Vassilios Derdemezis* ; *travaux publics* : *M. Christophoros Stratos* ; transports et communications : *M. Georges Voyatzis* ; marine marchande : *M. Alexandros Papadogonas* ; Grèce du Nord : *M. Nicolaos Martis* ; agriculture : *M. Hipocratis Iordanoglou*.

ITALIE

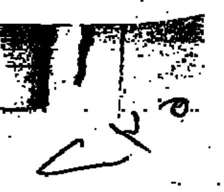
(23 novembre 1974.)

Président du conseil : *M. Aldo Moro* ; vice-président du conseil : *M. Ugo La Malfa* ; ministre de l'administration publique : *M. Francesco Cossiga* ; ministre chargé des rapports avec les régions : *M. Tomaso Morlino* ; ministre chargé des biens culturels et de l'environnement : *M. Giovanni Spadolini* ; ministre chargé de la recherche scientifique : *M. Mario Pedini* ; affaires étrangères : *M. Mariano Rumor* ; intérieur : *M. Luigi Gui* ; justice : *M. Oronzo Reale* ; budget et Mezzogiorno : *M. Giulio Andreotti* ; finances : *M. Bruno Visentini* ; Trésor : *M. Emilio Colombo* ; défense : *M. Arnaldo Forlani* ; instruction publique : *M. Franco Maria Malfatti* ; travaux publics : *M. Pietro Bucalossi* ; agriculture et forêts : *M. Giovanni Marcora* ; transports et aviation civile : *M. Mario Martinelli* ; postes et télécommunications : *M. Giulio Orlando* ; industrie, commerce et artisanat : *M. Carlo Donat-Cattin* ; travail : *M. Mario Toros* ; commerce extérieur : *M. Ciriaco De Mita* ; marine marchande : *M. Giovanni Gioia* : participations d'Etat : *M. Antonio Bisaglia* ; santé : *M. Antonino Gullotti* ; tourisme et sport : *M. Adolfo Sarti*.

LIBAN

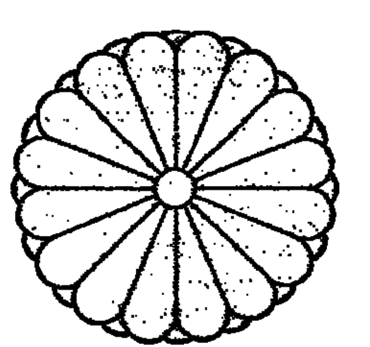
(31 octobre 1974.)

Président du conseil et ministre de l'intérieur : *M. Rachid Solh* ; vice-président du conseil et ministre de l'habitat et des coopératives : *M. Michel Sassine* ; justice : *M. Adel Osseirane* ; défense nationale : *M. Joseph Skaaf* ; affaires étrangères : *M. Philippe Takla* ; agriculture : *M. Soleyman El Ali* ; finances : *M. Khaled Joumblatt* ; *travaux publics* : *M. Georges Saade* ; postes et télécommunications : *M. Tony Frangié* ; tourisme : *M. Souren Khanamirian* ; information : *M. Mahmoud Ammar* ; industrie et pétrole : *M. Louis Abou Charaf* ; travail et affaires sociales : *M. Nadim Naim* ; plan : *M. Zaki Mazboudi* ; ressources hydrauliques et électriques : *M. Malek Salam* ; économie et commerce : *M. Abbas Khalaf* ; éducation nationale : *M. Majid Hamade* ; santé : *M. Majid Arslan*.



Supplément

JAPON



La prospérité et son revers

FORCE ET FRAGILITÉ

L'ascension du Japon au rang de troisième puissance économique du monde dans la décennie des années 60 a certes comporté un envers fâcheux, comme la pollution ou les maux d'une urbanisation galopante. Mais, tout compte fait, cent millions d'hommes ont démontré qu'un peuple serré sur des îles éloignées et pauvres peut conquérir la prospérité par le seul miracle de son travail et de son esprit d'entreprise.

La crise qui frappe aujourd'hui le monde met en question la solidité de cette réussite. Le Japon d'aujourd'hui est-il resté, comme celui qui perdit la guerre, un colosse aux pieds d'argile ? Son échec, s'il devait se produire, serait l'échec d'un pari hardi sur la paix et le progrès, l'échec d'un optimisme qui donnait à bien d'autres peuples en quête de développement un exemple et une raison d'espérer. Comment va-t-il traverser la tempête des années 70 ? De ses fragilités et de ses forces, lesquelles l'emporteront ?

Car voici que sa vulnérabilité, qu'il voulait ignorer lui-même, lui est apparue dans toute sa gravité avec la crise pétrolière. Il découvre enfin combien il est dépendant de l'extérieur pour sa force énergétique et ses matières premières. Il comprend aussi que sa croissance d'apprenti sorcier, s'il ne la freine pas fortement, va faire de lui un pays insupportable au monde, par son appétit insatiable de ressources naturelles, et par le débordement de ses marchandises, de ses usines même, sur les marchés d'autrui.

Fragilités encore, l'endettement téméraire de son industrie, la faiblesse de son secteur de petites entreprises, le déclin de son agriculture, l'érosion de sa compétitivité, l'extrême sensibilité aux à-coups de la conjoncture mondiale. Est-ce malchance ou impéritie si, de surcroît, coïncidant avec la récession, se développe une poussée de revendications sociales, et si la longue stabilité de la politique intérieure semble compromise au moment même où elle serait le plus nécessaire ?

Et pourtant on ne retrouve pas ici le climat de morosité et de pessimisme qui a saisi l'Europe. En dépit des manifestations de mécontentement ou d'inquiétude, le Japon « encaisse » la crise mieux que d'autres, pour le moment, et c'est sans doute grâce aux forces exceptionnelles qu'il a en réserve. Sa société — plus structurée, plus proche de ses origines rurales, de ses traditions historiques de hiérarchie et de discipline — a mieux résisté que la nôtre aux ébranlements de l'âge moderne. Une population laborieuse, des cadres excellents, une cohésion nationale puissante, voilà ses meilleurs atouts. Le Japon est mieux qu'un autre capable, ayant goûté l'abondance, de revenir à l'austérité et de se garder du désordre. La criminalité est chez lui très faible, la contestation sociale manque de vigueur, ne dépassant guère le niveau d'une revendication salariale.

L'élasticité de l'économie nippone et son adaptabilité en sont facilitées : elles se sont révélées extraordinaires. Freiner, restructurer l'industrie, abaisser les courbes, cette opération indispensable est déjà commencée et elle peut réussir. La résistance en souplesse du système, déjà remarquable pendant la crise du yen, s'est montrée surprenante dans la crise du pétrole. Seul parmi les grands pays industriels, le Japon a su rétablir sa balance commerciale, en cinq mois seulement. Son budget ignore le poids des dépenses militaires. Son industrie et son commerce ont un énorme marché intérieur, tout en disposant, en plus, d'une puissante force de frappe à l'exportation. L'« usine Japon » est superbement équipée et puissamment construite. Elle peut être une des premières à repartir. En pleine crise, ses aciéries sont en train de se donner quatre nouveaux hauts fourneaux géants, pariant déjà sur l'après-crise...

Le Japon va-t-il s'en tirer ? La réponse apparait, du point de vue de Tokyo, assez claire en définitive. Si un effondrement devait se produire, ce n'est pas de l'intérieur, du Japon lui-même, qu'il viendrait. C'est de l'extérieur qu'arrive la menace, d'une contagion de la crise internationale. Si celle-ci se résout, tant bien que mal, dans le monde, le Japon en sortira mieux que la plupart de ses concurrents. Si, au contraire, elle devait prendre les dimensions et la gravité de la crise mondiale de 1930, alors sa vulnérabilité pourrait l'emporter, et l'« usine Japon » connaître une panne générale dont les conséquences sociales et politiques pourraient être dramatiques. Mais les Japonais croient que la collaboration internationale est aujourd'hui assez forte pour éviter un pareil dénouement.

Entre la Chine et l'U.R.S.S. : une équidistance difficile

Par ROBERT GUILLAIN

PENDANT un quart de siècle sous la guerre froide, le Japon s'est trouvé pour ainsi dire coincé entre deux mondes qui s'affrontaient autour de lui : les Etats-Unis et les deux grandes puissances communistes, Chine et Union soviétique. Il était lui-même faible et effacé, dans une position de satellite et de protégé des Etats-Unis. La redistribution des cartes qui s'est opérée avec la fin de la guerre froide a radicalement changé ce jeu. Les contacts se multiplient, et les relations s'entrecroisent entre Tokyo, Pékin, Washington et Moscou, la seule relation qui reste bloquée étant celle de Pékin avec Moscou. Du même coup, le Pacifique nord, qui va être au tournant de ce siècle un des principaux théâtres de l'histoire, voit se jouer entre les grandes puissances une de leurs parties les plus actives et les plus serrées, et devient pour le Japon le champ d'action le plus important de sa diplomatie.

La règle d'or de la politique extérieure de Tokyo, dès le moment où s'est ouverte pour elle, au lendemain de la réconciliation sino-japonaise, l'ère de la diplomatie multipolaire, a été de pratiquer ce qu'on appelle ici une politique d'équidistance entre Pékin et Moscou. Un commencement de dégel russo-japonais avait marqué le début de l'année 1972. La fin de la même année a vu commencer le dégel sino-japonais, avec la reconnaissance de la Chine populaire par le Japon. L'année 1973 voit à son tour se développer un effort de coopération entre Tokyo et Moscou. Cette alternance fait apparaître les progrès de deux négociations parallèles qui se font équilibre, ou concurrence, l'une pour approfondir les nouvelles relations amicales qui viennent de s'instaurer avec Pékin, l'autre pour faire avancer de la même façon les rapports avec Moscou.

Deux traités concurrents

DESORMAIS, dès qu'un pas est fait avec les Chinois, Tokyo s'efforce d'en faire un autre avec les Soviétiques. L'année 1972 ayant été celle de la Chine, couronnée par la visite de M. Tanaka à Pékin et la réouverture des relations diplomatiques, l'année 1973 devait être, pour le premier ministre japonais, l'année de l'U.R.S.S., marquée par son voyage à Moscou en octobre. Quand en 1974 le rapprochement sino-japonais franchit une étape avec la conclusion, au printemps, d'un accord aérien ouvrant la ligne Tokyo-Pékin, on assiste du côté russe à une relance de la négociation pour une participation du Japon au développement de la Sibérie. Enfin, par-delà les étapes et les péripéties de cette double négociation, l'objectif final que poursuit Tokyo dénote une semblable volonté d'équilibre. Des deux côtés, cet objectif est en effet de signer — près de trente ans après la fin de la guerre — un traité de paix avec l'ennemi d'autrefois. L'idéal est d'avoir dans un proche avenir deux traités de paix parallèles, l'un avec Pékin et l'autre avec Moscou, et d'y arriver à peu près au même moment.

Ce parallélisme est d'autant plus sensible que la Chine et l'U.R.S.S. y contribuent elles-mêmes, la première en faisant tous ses efforts pour que les relations entre le Japon et les Soviétiques ne s'améliorent pas trop vite, et la seconde pour décourager un rapprochement sino-japonais trop accentué. Quand, en 1973, Moscou fait miroiter aux yeux des grands patrons nippons les trésors de la Sibérie, futur eldorado aux ressources minières et énergétiques inépuisables, Pékin réplique en amorçant avec les mêmes personnages une coopération économique à long terme, sans demander comme les Russes une mise de fonds importante. Les Chinois, oh ! surprise, font même aux Japonais de premières livraisons de pétrole, en les assurant qu'avant peu elles deviendront bien plus importantes. De même en 1974, l'initiative chinoise qui aboutit à l'accord aérien coïncide avec une initiative soviétique qui offre aux Japonais, autre surprise, de collaborer à la construction d'un deuxième Transsibérien.

Bref, les deux capitales communistes font la cour au Japon. Et l'une des nouveautés paradoxales de leur attitude est que l'une et l'autre cessent désormais de faire objection à l'alliance nippo-américaine. L'Union soviétique voit d'un œil favorable la continuation de la présence militaire américaine au Japon, qui tient en respect la Chine. Celle-ci, en sens inverse, préfère que la VII[e] flotte demeure basée dans l'archipel, car elle fait équilibre à la puissance soviétique dans le nord du Pacifique.

(Lire la suite page 25.)

CHOMAGE, FAILLITES, STAGNATION DE LA CONSOMMATION

Le pays rééquilibre ses comptes extérieurs au prix d'une sévère récession

Par ALAIN VERNHOLES

C'EST un nouveau tour de force qu'est en train de réaliser le Japon, dont la balance commerciale sera excédentaire de 1,5 milliard de dollars environ cette année, malgré le quadruplement des prix du pétrole. Un milliard et demi de dollars : aligné dans des séries statistiques, le chiffre paraîtra maigre, venant après les excédents pléthoriques de 1971 (7,8 milliards de dollars), de 1972 (9 milliards de dollars) et même de 1973 (3,7 milliards). Il constitue pourtant un record supplémentaire, puisque, parmi les pays industrialisés dont le commerce extérieur est devenu déficitaire après le choc pétrolier, le Japon est le premier à avoir été capable de remettre d'aplomb sa balance commerciale (1).

Cette performance prend toute sa valeur quand on sait que le pétrole — presque entièrement importé — représente 74 % de la consommation totale d'énergie du pays et aura coûté cette année 20 milliards de dollars, contre 7 milliards en 1973. Aucune nation développée n'a été autant touchée — financièrement parlant — par le boom pétrolier. Ce « surcoût » de 13 milliards de dollars est plus que le double du supplément de facture que devra acquitter la France pour payer son brut. Et, pourtant, la France ne rééquilibrera pas son commerce extérieur avant un an... dans la meilleure des hypothèses.

En fait, le commerce extérieur japonais n'a été déficitaire que jusqu'en mai. Dès juin, les exportations dépassaient de nouveau les importations. Cependant, comme le déficit du premier semestre avait été très lourd, il a fallu attendre le très bon résultat d'octobre pour que les échanges extérieurs redeviennent excédentaires sur l'ensemble des dix premiers mois de l'année (+ 500 millions de dollars). Voici donc effacé le « rouge » qu'avaient tracé sur les échanges extérieurs japonais les hausses décidées par les producteurs de pétrole à Koweït en octobre 1973 puis à Téhéran deux mois plus tard (voir graphique I page 21).

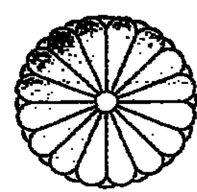
Ce rétablissement surprenant s'explique évidemment par une puissance industrielle qui permet au Japon d'accroître ses ventes dans presque tous les domaines (navires, acier, chimie, optique, automobiles, engrais...) et ce malgré la concurrence étrangère, malgré le début de marasme économique mondial. Les *sogo shosha* — les grandes sociétés de commerce — diffusent dans tous les pays du monde, arabes y compris, des produits fabriqués en très grande série ou que le Japon est seul à produire. Aussi en octobre dernier les exportations nippones ont-elles dépassé de 64 % leur niveau d'il y a un an, ce qui correspond à une progression de 32 % en volume...

Les structures industrielles et commerciales du Japon n'expliquent pourtant pas tout. Le pays paie durement le prix de son rétablissement extérieur et de sa lutte contre l'inflation.

(Lire la suite page 21.)

(1) Ces chiffres concernent l'année calendaire (janvier à décembre). Mais la plupart des statistiques japonaises sont établies sur l'année fiscale qui va du 1[er] avril au 31 mars de l'année suivante. Sur cette base, l'excédent de la balance commerciale japonaise atteindra 3 à 4 milliards de dollars en 1974.

DANS CE SUPPLÉMENT



POLITIQUE INTERIEURE

Les luttes de clans divisent le parti libéral-démocrate

Par KAZUO MATSUMOTO *

LES événements qui se sont succédé après la publication au mois d'octobre, par la revue mensuelle *Bungei Shunju*, d'un article dévoilant les origines de l'énorme fortune de M. Tanaka faisaient penser que le premier ministre japonais lutterait jusqu'au bout.

Cependant, M. Kakuei Tanaka a choisi de démissionner aussitôt après la trêve respectée pendant la visite au Japon du président Ford. Que s'est-il passé entre-temps ? A-t-il senti que non seulement les clans d'opposition mais tout le parti libéral-*démocrate, dont il assume la présidence*, le lâchaient, ou lui a-t-il été impossible de se disculper ? Il est certain que les milieux financiers ont abandonné M. Tanaka de peur d'être impliqués dans un scandale. De plus, les clans d'opposition au sein de son propre parti ont poussé le premier ministre à se retirer par crainte de perdre l'appui des mêmes milieux financiers.

M. Tanaka, pour sa part, a simplement soutenu qu'il était fatigué et n'avait plus la force de s'accrocher au pouvoir. Etait-il sincère ? Les milieux politiques ne le pensent pas. L'ancien chef du gouvernement, qui dirige au sein du P.L.D. un clan aussi puissant que celui de son rival, M. Fukuda, ne ménage-t-il pas son avenir ? Au lieu de voir sa vie *privée passée au crible et rendue publique, n'aurait-il* pas choisi la retraite provisoire, attendant un moment plus propice pour revenir au pouvoir ? Un ministre japonais de passage à Paris observait récemment que sa faculté d'amasser de l'argent est telle que dans deux à trois ans il peut avoir suffisamment de force pour renaître comme le Phénix.

Et pourtant l'arrivée au pouvoir de M. Tanaka en juillet 1972 avait été accueillie favorablement par l'opinion publique après la fin de l'impopulaire gouvernement Sato. Comme en témoigne son surnom de « bulldozer équipé d'un ordinateur », la jeunesse de M. Tanaka, son ouverture d'esprit, sa vigueur et ses capacités avaient été fort appréciées et avaient redonné espoir aux Japonais dans un monde difficile.

Sa première tâche sur le plan international fut la normalisation des rapports avec la Chine populaire. Celle-ci fut menée rapidement et applaudie par le peuple japonais. Mais sur le plan intérieur les hésitations dont il fit preuve dans le combat contre l'inflation commencèrent à décevoir. Là où ils attendaient un miracle pour le redressement de la situation après les « chocs de M. Nixon », les Japonais ont été confrontés à des problèmes d'inflation galopante et à la détérioration de la qualité de la vie. Le contraste avec la croissance économique dans la stabilité préconisée par M. Fukuda a été mis en évidence. Les milieux industriels se détachèrent progressivement de M. Tanaka. Entre-temps, la crise du pétrole donnait le coup de grâce à l'espoir qu'il avait fait naître en arrivant au pouvoir. Elle démasquait notamment le comportement égoïste des grandes entreprises et la collusion des milieux financiers avec le gouvernement.

La popularité de M. Tanaka baissant rapidement, le parti libéral-démocrate perdit préfectures *et municipalités les unes après les autres. Pour* redresser la situation, le gouvernement misa sur les élections sénatoriales, et le clan au pouvoir adopta, pour l'emporter, une tactique à la fois d'embauche de jeunes « talents » (vedettes de la télévision dans tous les domaines : lettres, arts, théâtre, cinéma, meneurs de jeu, etc.) et de financement des candidats par les grandes entreprises. L'argent coulait à flots. Mitsubishi, Mitsui, Sumitomo et autres *Zaibatsu* (clans d'argent) eurent leurs candidats respectifs, et au service du « clan Tanaka ». Non seulement cette tactique, dévoilée et dénoncée par le président du comité de *gestion électorale, n'obtint pas les résultats* escomptés, mais elle entraîna en outre le départ du gouvernement de MM. Takéo Miki et Tanéo Fukuda, respectivement ministres de l'environnement et des finances, et leur passage dans l'opposition au sein du parti gouvernemental.

Les scandales dévoilés par la revue *Bungei Shunju donnèrent le coup de grâce*. Cette revue, réputée pour son sérieux, avait effectué une enquête mobilisant une trentaine de journalistes sur la vie privée de M. Tanaka, son passé, le rôle de l'argent dans son accession au pouvoir, ses manipulations des fonds publics, les extorsions de fonds électoraux aux grandes entreprises, les achats de terrains et de logements au nom de sociétés fantômes, etc. Les Japonais ont été choqués par ces pratiques.

LE parti libéral-démocrate choisit son président soit à la suite de négociations entre les « Sages » et les chefs de file des clans, soit à la suite d'élections au congrès national (composé des parlementaires du parti et de deux représentants de chacun des comités départementaux). Sont considérés comme « Sages » les anciens premiers ministres, les anciens chefs de file des clans, les présidents de la Chambre des députés et du Sénat, le secrétaire général, le président du conseil de recherches politiques et le président des affaires générales. Malgré le règlement intérieur du parti, la majorité des « Sages » préfèrent *la négociation au vote, car un affrontement au* congrès national laisserait des séquelles et risquerait d'alimenter des haines solides. Au congrès national de 1972, en outre, l'argent avait été abondamment utilisé, jusqu'au fin fond du pays, soit pour s'assurer la fidélité de tel ou tel membre, de tel ou tel clan, soit pour débaucher les membres *d'autres clans ou s'assurer l'appui des clans neutres.*

La rivalité entre M. Tanada, appuyé par les clans de MM. Ohira et Nakasoné, et M. Fukuda, soutenu par le clan de M. Miki, a envenimé la situation politique et nui considérablement à l'unité du parti. Sur le plan national, elle fut l'une des causes du recul du parti libéral-démocrate aux élections *générales de décembre 1972. Elle lui a également fait* perdre nombre de sièges sur le plan local. De plus, le gouvernement, formé par les représentants des clans qui appuyaient le premier ministre, était le fait de dosages savants mais qui affaiblissaient la cohésion du conseil des ministres. M. Tanaka réussit un moment à faire entrer M. Fukuda au gouvernement comme ministre des finances. Mais l'opposition entre les deux hommes sur la politique économique a entraîné l'immobilisme en politique économique.

La majorité des « Sages », pour éviter un affrontement entre MM. Fukuda et Miki, souhaite donc régler à l'amiable le problème de la succession de M. Tanaka. M. Masayoshi Ohira, ministre des finances sortant, sentant que sa seule chance est dans une élection, soutient *cependant la formule du* congrès national ; M. Tanaka, animé peut-être d'un désir secret de retourner au pouvoir, fait de même.

EN toute hypothèse le nouveau premier ministre japonais et son gouvernement auront une tâche extrêmement difficile. Les milieux politiques estiment *en effet que si des élections générales avaient lieu* actuellement, le parti libéral-démocrate au pouvoir depuis vingt ans pourrait perdre pour la première fois la majorité.

Au sein même du parti gouvernemental, MM. Miki et Fukuda *accusent M. Tanaka d'avoir rendu* le P.L.D. impopulaire. M. Miki exige la refonde totale *du parti afin de redresser* la situation. M. Fukuda, pour sa part, déclare que la politique économique de M. Tanaka *mènerait* directement le Japon à la catastrophe et demande l'application d'une politique plus *humaine* et fondée *sur* la croissance stable.

Les milieux politiques estiment que le premier affrontement grave se produira à la session ordi*naire de la Diète qui s'ouvre au début de l'année* prochaine, et que les élections locales unifiées (gouverneurs et maires) du mois d'avril 1975 pourraient être considérées comme un test pour l'avenir des conservateurs. Les partis d'opposition n'ont aucune intention de relâcher leur offensive contre la politique économique et sociale du gouvernement et les pratiques financières douteuses.

Le Japon est, parmi les nations industrialisées, le pays où l'inflation est le plus inquiétante. La politique de restriction du crédit ne fait qu'augmenter le nombre des faillites. Tous les mois, plus de mille entreprises déposent leur bilan en déclarant un passif de plus de 10 millions de yens (170 000 F). Le chômage est devenu un problème inquiétant. Le ministre du travail prévoit pour le premier trimestre de l'année prochaine un million de chômeurs. Au-delà des rivalités de factions, M. Takeo Miki, qui a été finalement désigné pour succéder à M. Tanaka, n'aura pas dans ce contexte une tâche aisée.

* *Correspondant de l'agence Kyodo.*

Partis et clans à la Diète

Les clans au sein du P.L.D. sont formés soit par affinité, soit plus souvent par intérêt. *Chacun s'efforce de recruter des membres* avant les élections générales en finançant leurs campagnes électorales. Malgré les limites imposées par la loi, il est couramment admis que pour être élu député il faut compter au bas mot 2 à 3 millions de francs. Les élus, reconnaissants envers leur chef de file pour ses largesses, lui restent en général fidèles, bien que des cas d'abandon ne soient pas exclus.

Actuellement les différents clans et leurs effectifs respectifs à la Diète japonaise sont les suivants :

	Chambre des *députés*	Sénat
PARTI LIBERAL-DEMOCRATE	279	127
Clans soutenant M. Tanaka	128	75
dont Tanaka	(47)	(44)
Ohira	(42)	(23)
Nakasoné	(39)	(8)
Clans d'opposition	93	37
dont Fukuda	(55)	(29)
Miki	(38)	(8)
Clans neutres	50	15
dont Shiina	(17)	(2)
Mizuta	(13)	(1)
Ishii	(8)	(1)
Indépendants	(12)	(11)
PARTIS D'OPPOSITION	208	123
dont parti démocrate-socialiste	(20)	(10)
Komeito	(30)	(24)
Parti socialiste	(118)	(62)
Parti communiste	(39)	(20)
INDEPENDANTS	1	9
TOTAL :	487	252

ÉCONOMIE

Le pays rééquilibre ses comptes extérieurs au prix d'une sévère récession

(Suite de la page 19.)

Jamais, depuis la dernière guerre, le Japon n'avait connu pareille récession (voir graphique II). Les pouvoirs publics l'ont provoquée par de très strictes restrictions monétaires et budgétaires. Au printemps 1974, l'encadrement du crédit appliqué dès février 1973 est brusquement devenu très sévère. Cela pour réduire la demande interne. Le budget joue lui aussi un rôle de frein en sacrifiant largement les investissements publics. Globalement, les dépenses de l'Etat n'augmentent cette année que de 12 % par rapport à 1973, alors qu'elles avaient progressé de 19,7 % l'année dernière par rapport à 1972.

L'effet a été spectaculaire : le produit intérieur brut a chuté au premier trimestre dans des proportions encore jamais vues (— 18 % en rythme annuel). Puis le P.I.B. a stagné aux deuxième et troisième trimestres. Les experts officiels prévoient que le produit intérieur brut diminuera de 3 % en volume en 1974 par rapport à 1973. C'est un freinage sans précédent qui survient dans un pays habitué à des taux de croissance records : 10,6 % par an en moyenne entre 1960 et 1971, 9,2 % en 1972, 10,3 % en 1973 (tous ces chiffres sont exprimés en valeur réelle, c'est-à-dire en volume). Produisant moins, l'industrie réduit ses approvisionnements et ses stocks et donc modère ses achats à l'étranger. La baisse brutale de la demande intérieure incite les industriels à redoubler leurs efforts à l'exportation.

Les effets de cette récession n'ont pas tardé à se faire sentir. En valeur, les importations ont encore dépassé de 45 % en octobre leur niveau d'il y a un an. C'est déjà moins qu'en juillet dernier, où la progression atteignait 57 %, mais, surtout si l'on défalque la hausse des prix, on s'aperçoit que les achats du Japon à l'étranger stagnent et même régressent en volume depuis quelques mois : — 13,6 % en octobre par rapport au même mois de 1973. Les achats de pétrole ont eux aussi diminué : de 13 % en octobre par rapport à la même période de 1973. C'est un résultat décisif.

Sans doute la balance des paiements du Japon est-elle encore déficitaire. Mais il serait tout à fait faux d'en déduire que le cas japonais est semblable aux cas britannique, italien ou français. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le déficit de la balance des paiements japonaise est le résultat d'une politique délibérée que les pouvoirs publics ont menée à partir de mars 1972 pour limiter l'accumulation des réserves de change (nous décrivons par ailleurs cette stratégie qui a consisté à exporter des capitaux en investissant à l'étranger). Cette politique a pris fin au début de l'année, et il est à peu près certain que le Japon rééquilibrera bientôt sa balance des paiements.

La récession s'est installée, mais l'inflation, qui est devenue la principale préoccupation du gouvernement, est lente à fléchir : les prix de gros dépassent de presque 30 % leur niveau de l'année dernière à la même époque. C'est mieux qu'en février (+ 37 %), mais c'est encore beaucoup trop. Quant aux prix à la consommation, leur hausse annuelle oscille autour de 25 % (voir le graphique III).

(GRAPHIQUE I.)

Milliards de yens (*)

COMMERCE EXTÉRIEUR : UN RÉTABLISSEMENT SPECTACULAIRE

Déficit — EXPORTATIONS — IMPORTATIONS

(*) 1 dollar = 300 yens

(GRAPHIQUE II.)

(Base 100 : 1970)

PRODUCTION INDUSTRIELLE : UN RECUL SANS PRÉCÉDENT

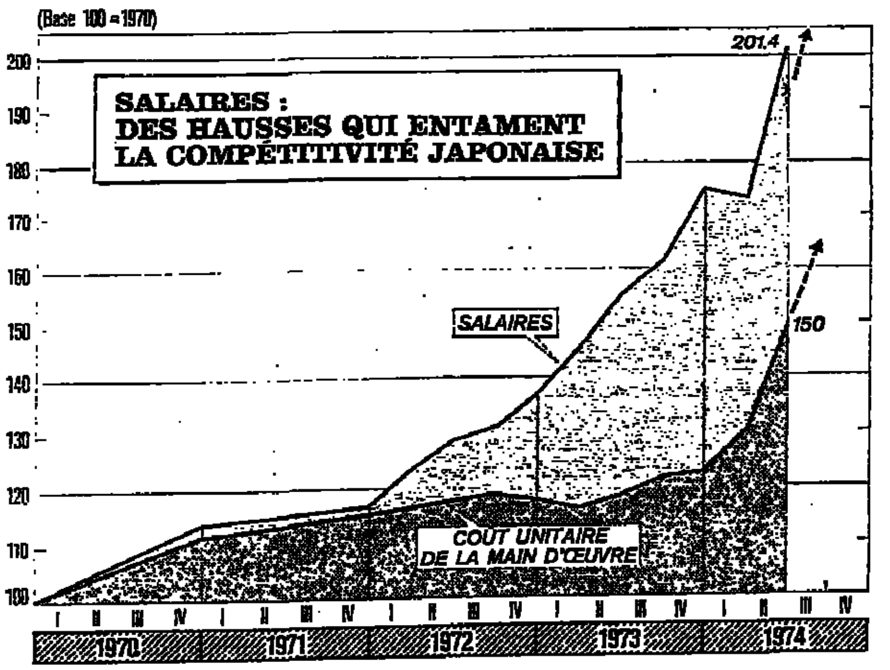
(GRAPHIQUE III.)

(Base 100 : 1970)

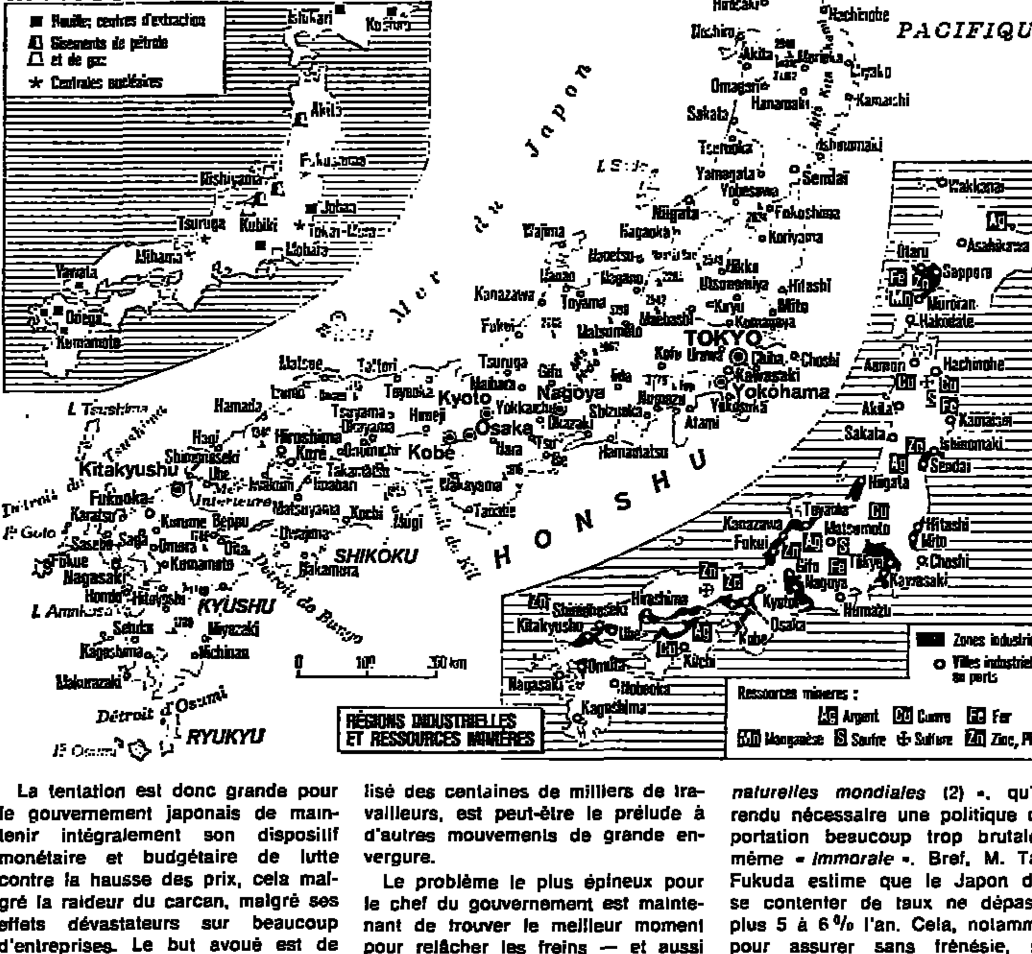
PRIX : UN TAUX D'INFLATION RECORD

JAPON — ITALIE — GRANDE-BRETAGNE — FRANCE — ALLEMAGNE — ÉTATS-UNIS

(GRAPHIQUE IV.)



La forte croissance des coûts unitaires de main-d'œuvre (rapport des coûts salariaux à la productivité) s'explique par la hausse très rapide des salaires que ne compensent plus comme par le passé les progrès de la productivité. Si cette tendance se poursuivait, les prix à la production continueraient de s'accroître très vite et la compétitivité des produits nippons sur les marchés étrangers diminuerait.

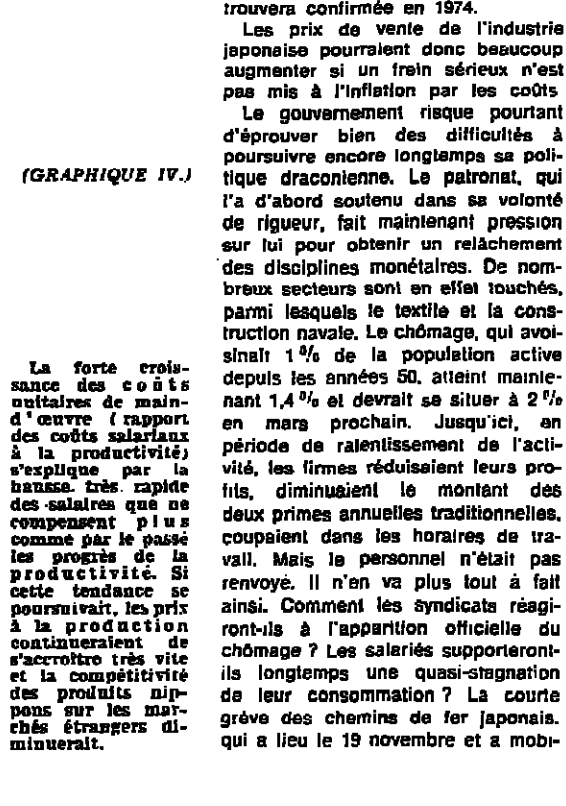


La tentation est donc grande pour le gouvernement japonais de maintenir intégralement son dispositif monétaire et budgétaire de lutte contre la hausse des prix, cela malgré la raideur du carcan, malgré ses effets dévastateurs sur beaucoup d'entreprises. Le but avoué est de retrouver dès le printemps prochain un rythme annuel de hausse des prix de détail de 15 %. En privé, les experts gouvernementaux reconnaissent toutefois que cet objectif est trop ambitieux. Et pourtant... Des élections locales auront lieu au printemps. Or les Japonais sont bien plus sensibles à l'inflation qu'aux faillites qui se multiplient et au chômage — presque inconnu jusqu'alors — qui s'accroît. Les sages manifestations qu'organisent les syndicats ouvriers — les cortèges s'arrêtent toujours aux feux rouges — sont dirigées contre les hausses de prix et non contre la dureté de la crise.

De plus, en mars-avril prochain, auront lieu des négociations salariales très importantes, puisque de leurs résultats dépendront les augmentations de rémunération des ouvriers et employés en 1975. Si le rythme de l'inflation n'a pas faibli d'ici là, il est vain d'espérer un ralentissement des hausses de salaires, malgré une poussée de 30 % enregistrée cette année. Les syndicats ont d'ailleurs pris les devants et réclament dès maintenant une nouvelle revalorisation de 30 %. De quel poids pèseront alors les mises en garde du Keindanren (le patronat japonais), qui assure que des hausses supérieures à 20 % seraient intolérables pour l'économie japonaise ? Il est pourtant vrai qu'au rythme actuel de la hausse des coûts salariaux se posera tôt ou tard le problème de la compétitivité des prix japonais (voir graphique IV). La montée des salaires a pendant longtemps été compensée par de formidables progrès de productivité. Il n'en ira plus de même en régime de faible croissance économique : c'est une loi bien connue, qui se trouvera confirmée en 1974.

Les prix de vente de l'industrie japonaise pourraient donc beaucoup augmenter si un frein sérieux n'est pas mis à l'inflation par les coûts.

Le gouvernement risque pourtant d'éprouver bien des difficultés à poursuivre encore longtemps sa politique draconienne. Le patronat, qui l'a d'abord soutenu dans sa volonté de rigueur, fait maintenant pression sur lui pour obtenir un relâchement des disciplines monétaires. De nombreux secteurs sont en effet touchés, parmi lesquels le textile et la construction navale. Le chômage, qui avoisinait 1 % de la population active depuis les années 50, atteint maintenant 1,4 % et devrait se situer à 2 % en mars prochain. Jusqu'ici, en période de ralentissement de l'activité, les firmes réduisaient leurs profits, diminuaient le montant des deux primes annuelles traditionnelles, coupaient dans les horaires de travail. Mais le personnel n'était pas renvoyé. Il n'en va plus tout à fait ainsi. Comment les syndicats réagiront-ils à l'apparition officielle du chômage ? Les salariés supporteront-ils longtemps une quasi-stagnation de leur consommation ? La courte grève des chemins de fer japonais, qui a lieu le 19 novembre et a mobilisé des centaines de milliers de travailleurs, est peut-être le prélude à d'autres mouvements de grande envergure.



Le problème le plus épineux pour le chef du gouvernement est maintenant de trouver le meilleur moment pour relâcher les freins — et aussi de choisir le bon dosage. A la récession de 1974 devrait succéder une reprise de la croissance en 1975. Timide ou rapide ? Il est bien difficile de le dire. Les experts parlent d'une croissance de la production nationale de 3 % l'année prochaine. Toujours est-il que l'économie japonaise, qui a de nouveau très soif d'investissements, n'attend qu'une décision des pouvoirs publics pour repartir très vite de l'avant. Mais est-ce encore possible ?

L'attitude des producteurs de pétrole va probablement modifier — et peut-être définitivement — le style de croissance japonais. L'ancien ministre des finances, M. Takeo Fukuda, s'en va répétant que le développement de son pays a été trop rapide, qu'il a entraîné une trop grande utilisation des « *précieuses ressources naturelles mondiales* (2) », qu'il a rendu nécessaire une politique d'exportation beaucoup trop brutale et même « *immorale* ». Bref, M. Takeo Fukuda estime que le Japon devra se contenter de taux ne dépassant plus 5 à 6 % l'an. Cela, notamment, pour assurer sans frénésie, sans inflation, avec moins de pollution, un équilibre durable des comptes extérieurs. On retrouve la même attitude chez l'économiste Shimomura, qui fut pourtant l'un des responsables du décollage des années 60 et des taux de croissance records qui suivirent. La plupart des spécialistes sont d'accord sur un autre point : le Japon devra désormais produire de plus en plus de biens très chers, incorporant beaucoup de technologie et peu de matières premières. Des équipements aéronautiques, spatiaux, anti-pollution, des machines-outils compliquées et beaucoup moins de chimie et d'acier... Le Japon amorce un virage et va ralentir sa course.

ALAIN VERNHOLES.

(2) Interview accordée à Danielle Hunebelle (*la Lettre internationale* de septembre 1974).

L'ESSOR DES RELATIONS

LE CHASSÉ-CROISÉ DES INVESTISSEMENTS

Définir les règles du jeu

La France occupant une position modeste dans le commerce extérieur du Japon (quatorzième fournisseur, vingt-sixième client), il est inévitable que les relations franco-japonaises dans le domaine des investissements soient encore assez limitées. Une coopération en la matière reste à définir.

Par FRANCIS LABRO *

LES investissements japonais en France sont modestes à plus d'un titre, même si les chiffres avancés ne sont que des ordres de grandeur. Au 31 décembre 1973, la France avait reçu moins de 40 millions de dollars d'investissements, alors que le total cumulé des investissements japonais à l'étranger à la même date était proche de 10 milliards de dollars, dont près de 1,9 milliard en Europe.

Parmi la cinquantaine d'implantations japonaises en France, d'intérêt très inégal, on peut distinguer quatre catégories différentes :

— Les implantations commerciales sont de loin les plus nombreuses : la plupart des Trading firms, *les services commerciaux de grandes compagnies japonaises et quelques grands magasins (Daimaru, Mitsukoshi, Takashimaya, etc.) se sont installés en France ;*

— Sont également présentes à Paris quelques institutions financières dont le nombre est d'ailleurs très inférieur aux représentations existantes en Grande-Bretagne ou en République fédérale d'Allemagne. Trois banques (Banque de Tokyo, Banque européenne de Tokyo et Mitsubishi Bank), des représentations de maisons de titres (Yamashi securities, Nomura securities, Nikko securities, Daiwa securities, Nippon Kangyo securities, Kakumaru securities, etc.) ;

— Quelques investissements immobiliers : construction d'un hôtel de luxe à Paris par la Japan Air Lines, aménagements de terrains de golf, etc., et surtout la réalisation d'un important complexe touristique par le groupe Seibu à Port-Leucate-Barcarès, dans le Languedoc-Roussillon ;

— Les investissements industriels enfin sont encore peu de chose, environ 0,004 % du total mondial des investissements japonais à l'étranger. Les investissements déjà réalisés concernent une petite usine de crayons feutre à Chartres et une unité de fermetures à glissière (Y.K.K.) qui s'est implantée dans le Nord après quelques péripéties. Néanmoins, un projet important de construction de tubes de télévision couleur a été décidé par Sony à Reims et, parmi une quinzaine de négociations d'implantations industrielles en cours, on peut penser qu'un tiers ou la moitié de ces projets verront le jour dans un délai relativement proche.

Les investissements français au Japon, encore faibles, ont néanmoins marqué des progrès certains au cours des dernières années.

Les investissements industriels français déjà réalisés sont beaucoup plus nombreux et importants que les investissements japonais de même nature en France. Ils sont le fait de grandes sociétés dynamiques et habituées aux marchés extérieurs qui ont créé des filiales de droit japonais ou se sont associées à des firmes japonaises. Une énumération probablement incomplète montre la présence de quelques grand noms : Air Liquide, Roussel-Uclaf, Rhône-Poulenc, l'Oréal, le Nickel, Poclain, Pechiney, Aquitaine-Organico, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Compagnie des Compteurs, Sublistatic (Prouvost-Masurel), Unikis, Isostat, Tirefort, Essilor, Nippon-Korès, etc. Il y a également de grands absents...

En revanche, les investissements commerciaux français au Japon sont encore plus restreints que les investissements japonais en France : Solimex, Scetl (Denis Frères), Nihon-Olivier, Nihon-Rodia, Pechiney-Ugine-Kuhlman, Guerlain, etc.

Enfin, à l'implantation ancienne de la Banque de l'Indochine se sont ajoutées, sous forme d'agences ou de représentations, les trois banques nationales : la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Banque de Suez et la Banque de l'Union européenne.

Les relations financières entre les deux pays se sont notamment concrétisées par la cotation des actions Sony à la Bourse de Paris et par l'introduction en décembre 1973 des actions de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas à la Bourse de Tokyo.

Des résultats encore limités

LA relative médiocrité de ces relations tient, semble-t-il, à trois facteurs :

1. La croissance japonaise a été largement fondée sur le marché intérieur. En 1972, le Japon exportait moins de 11 % de son produit national brut (la France : 14 %, l'Allemagne et la Grande-Bretagne : près de 24 %). En 1971 encore, moins de 5 milliards de dollars avaient été investis par le Japon à l'étranger (à la même époque, les investissements américains à l'étranger étaient estimés à 86 milliards de dollars). Les raisons en étaient claires : main-d'œuvre intérieure encore compétitive, expansion satisfaisante des exportations encouragées par des facilités gouvernementales, manque de réserves de change, connaissance insuffisante des pays étrangers, absence de caractère multinational des Trading firms, *etc. C'est pourquoi, jusqu'à une date récente, les investissements japonais à l'étranger avaient presque pour unique but de procurer des matières premières (un tiers du total des investissements à l'étranger), de distribuer des produits japonais et de favoriser accessoirement les investissements industriels dans certains secteurs très limités utilisant beaucoup de main-d'œuvre ou profitant de salaires peu élevés. Ainsi, au 31 décembre 1973, l'Asie accueillait 40 % des investissements industriels et 11 % des investissements commerciaux, alors que l'Amérique du Nord et l'Europe ne représentaient que 18 % des investissements industriels, mais 65 % des investissements commerciaux.*

2. La France n'est pas encore bien placée dans les pays développés susceptibles d'accueillir des investissements japonais. L'Europe reçoit moins d'investissements que l'Amérique du Nord car les relations politiques, culturelles et économiques ne sont pas les mêmes (le commerce du Japon avec les Etats-Unis est deux à trois fois plus important que le commerce avec l'Europe). En Europe, même si la France est le pays le plus visité par les touristes japonais, les projets industriels et tertiaires japonais semblent, en général, plus fréquemment orientés vers les pays européens périphériques où les salaires sont bas (Grèce, Espagne et peut-être encore Portugal), les Pays-Bas (gaz naturel), la Grande-Bretagne (relations traditionnelles), l'Irlande (régime des aides attractif), la Belgique (facilités d'accueil). La France semble souffrir de trois infériorités principales dans l'opinion du monde des affaires japonais : ses performances économiques sont insuffisamment connues et les relations du travail peu comprises. Les conditions d'implantation en France sont considérées comme trop bureaucratiques et complexes et font peser une suspicion sur le réel désir des pouvoirs publics d'accueillir des investissements japonais ; enfin, la « barrière linguistique » est redoutée et surestimée.

3. Bien que les investissements français au Japon aient marqué des progrès certains au cours des dernières années, ces progrès sont encore limités à la fois par la politique restrictive du gouvernement japonais (tous les secteurs industriels ne sont pas encore libéralisés et des restrictions strictes subsistent pour les investissements commerciaux et immobiliers) et par les réticences des industriels français à investir dans un pays lointain dont les pratiques et les structures sont très différentes des nôtres.

La France ne saurait pourtant ignorer ou prendre conscience trop tardivement du développement des investissements japonais à l'étranger, même si l'important déficit actuel de la balance des paiements japonaise a entraîné des restrictions conjoncturelles (en particulier dans le domaine de l'immobilier). On constate, en effet, qu'entre le 31 mars 1972 et le 31 décembre 1973, le Japon a investi plus à l'étranger que pendant les vingt et une années précédentes. Malgré la crise actuelle, le ministère de l'industrie japonais (M.I.T.I.) et les banques japonaises estiment que les investissements japonais à l'étranger croîtront de 10 à 40 milliards de dollars entre 1974 et 1980.

Outre les raisons traditionnelles entraînant des investissements accrus pour l'approvisionnement en énergie et en matières premières, cette accélération du mouvement a d'autres explications :

— Le coût des facteurs de production est devenu très élevé au Japon ;

— L'espace manque cruellement. Le rapport du P.N.B. au kilomètre carré s'établit respectivement à 3 386 dollars pour le Japon, 1 377 dollars pour la R.F.A., 406 dollars pour la France et à 172 dollars pour les Etats-Unis. En outre, la pollution a atteint un tel niveau que les sites industriels disponibles sont rares ;

— Tandis que le Japon refuse la main-d'œuvre étrangère, le coût de la main-d'œuvre interne est devenu élevé. Les salaires dans l'électronique seraient déjà comparables à ceux de la République fédérale d'Allemagne ;

— Enfin l'énorme effort de promotion commerciale dans des pays développés ou dans des pays du tiers-monde devra vraisemblablement être accompagné d'investissements industriels pour éviter des réactions protectionnistes.

Ainsi, en ce qui concerne l'Europe, les investissements japonais devraient passer entre 1973 et 1980 de 1,7 à 6,3 milliards de dollars, dont 1,5 milliard d'investissements industriels. Il ne s'agit pas d'un raz de marée, mais il est souhaitable que la France soit en mesure d'en accueillir quelques-uns.

Des possibilités existent à cet égard. Comme l'a rappelé le Livre blanc Investissements étrangers et aménagement du territoire, *les investissements étrangers peuvent améliorer la balance commerciale ou la technologie française et répondre aux aspirations régionales en contribuant au développement des régions. C'est pourquoi la Datar, à la demande des pouvoirs publics, a ouvert depuis quelques années des antennes dans plusieurs pays étrangers, en particulier au Japon.*

Trois catégories d'investissements continuent à être recherchées en France : l'investissement industriel, l'investissement immobilier (promotion des stations touristiques du littoral, des stations de sports d'hiver et des bureaux en province) et le tertiaire supérieur (quartiers généraux mondiaux ou européens, holdings financiers, centres de recherche, etc.). La France souhaite donc accueillir quelques investissements japonais de qualité. Son développement économique, sa place dans l'Europe et ses bonnes relations, notamment avec les pays de l'Est, le Proche-Orient et l'Afrique sont autant d'éléments qui pourraient être pris en considération par les investisseurs japonais potentiels.

L'investissement français au Japon est également justifié, malgré les difficultés actuelles de financement, la complexité de la pénétration dans ce marché et une rentabilité moins immédiate. En effet, beaucoup d'experts considèrent que même si la croissance japonaise est nulle cette année, elle devrait reprendre dans un ou deux ans et accélérer la mutation de ce pays vers une société post-industrielle. Il apparaîtrait de courte vue d'ignorer ce pays.

Les bases de la coopération

UN développement de la coopération franco-japonaise devrait d'abord être fondé, semble-t-il, sur une amélioration de l'information et de l'accueil, une meilleure coordination des efforts, une négociation globale fondée sur la réciprocité. En ce qui concerne l'information et l'accueil de l'investisseur japonais en France, la Datar et son bureau à Tokyo s'efforcent d'informer les milieux d'affaires japonais des opportunités d'investissement en France. A Paris également, l'accueil est facilité par la Datar, qui reçoit de nombreuses missions japonaises, de même que par les services spécialisés des banques françaises et par des organismes tels que l'Office franco-japonais.

La deuxième base d'une coopération réside dans une meilleure coordination des efforts, surtout du côté français. En effet, la grande concentration des Trading firms *et l'étroite symbiose entre les milieux patronaux et l'administration japonaise rendent cette coordination moins nécessaire dans ce pays.*

Enfin, le troisième volet d'une coopération pourrait porter sur une négociation globale dans le domaine des investissements entre les deux pays. Cela implique, de la part du Japon, l'acceptation totale du principe de réciprocité (dans des secteurs économiques de ce pays non encore libérés, industrie, immobilier, commerce) et la mise en application de la convention d'établissement de 1973. Il serait souhaitable, en outre, que cette négociation entre les gouvernements et avec chacune des grandes sociétés japonaises concerne à la fois la France métropolitaine, le Japon, les départements et territoires d'outre-mer et des pays où la France conserve des relations traditionnelles et amicales. Elle pourrait porter sur l'exploitation de minerais divers, l'énergie, le bois et les produits agricoles, la pêche et la viande, les transports, le tourisme et l'industrie.

De telles considérations ne sont pas illusoires dans la mesure où le Japon s'est déjà beaucoup intéressé aux départements et territoires d'outre-mer et aux pays d'Afrique noire francophone.

En ce qui concerne la France métropolitaine, la Datar, en liaison avec les administrations françaises responsables, serait disposée à s'y employer.

* Chargé de mission à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar).



ENTRE TOKYO ET PARIS

LA POLITIQUE CULTURELLE PRECIEUX ATOUT DES FRANÇAIS

Un instrument à renover

LA littérature française est traduite à peu près tout entière en japonais, et nos auteurs modernes sont presque aussi lus au Japon que les auteurs japonais eux-mêmes. La connaissance de l'art français s'étend jusque dans les couches profondes de la population : un chauffeur de taxi connaîtra Matisse et Rodin. Les orchestres jouent fréquemment notre musique, la jeunesse chante nos chansons. Si l'on ajoute le cinéma, la mode, la cuisine, etc., on peut dire que la France est la première au Japon pour son rayonnement culturel.

Nous aurions tort, cependant, de nous endormir sur ces lauriers. Notre influence tend à baisser. Notre littérature et notre peinture d'aujourd'hui atteignent moins les masses que dans l'entre-deux-guerres : elles sont trop abstruses. Pour des Japonais passionnés de technique et de science, l'image de la France comme celle d'un pays d'esthètes a besoin d'être complétée, et nous nous y efforçons, par la découverte de la France des ingénieurs et des savants. Même sur le plan littéraire et linguistique, il y a des problèmes, et notre action culturelle a besoin de certaines impulsions nouvelles.

La langue française est absente de l'enseignement secondaire japonais : voilà le fait majeur qui va à l'encontre de sa diffusion. Malheureusement, les Japonais ne portent pas assez d'intérêt et ne font pas assez d'efforts pour l'enseignement des langues vivantes. Les lycéens japonais apprennent l'anglais, et c'est tout. C'est se bercer d'un espoir illusoire que de croire que l'on pourrait diminuer la part de l'anglais, ou persuader les autorités japonaises de faire enseigner le français comme une seconde langue au niveau du secondaire. Le français ne sera sans doute jamais qu'une langue facultative au Japon, apprise par des volontaires appartenant à une élite.



(Photo Silvester-Rapho.)

AU CENTRE DE TOKYO
Construction d'une autoroute surélevée.

ENCORE faudrait-il que nous ayons, au Japon, suffisamment de professeurs pour enseigner *notre langue. Or, c'est bien* loin d'être le cas. Nos budgets culturels ont tendance, sur ce point, à traiter encore ce pays comme s'il était une puissance secondaire de peu d'importance pour la France. Les professeurs que Paris envoie en Afrique se comptent probablement par milliers, en Indochine par centaines, mais nous n'en fournissons qu'une soixantaine pour enseigner le français. Le Japon, comparé aux autres pays ou régions, n'est pas mis à sa place.

Cela est d'autant plus regrettable que nous pouvons moins compter qu'ailleurs sur les professeurs indigènes: les Japonais sont peu doués, ils le reconnaissent volontiers, pour les langues. A l'enseignement de la langue, les professeurs japonais francophones préfèrent souvent des études spécialisées sur un sujet de littérature ou d'art assez étroit, où ils deviennent souvent d'une science admirable sans pour autant avoir une connaissance approfondie de la langue.

Soixante professeurs français pour tout le Japon, c'est vraiment trop peu quand il faut les répartir dans un certain nombre d'universités à Tokyo et en province, dans nos instituts franco-japonais (Tokyo, Kyoto et Osaka), ou encore à l'Athénée français, active institution japonaise privée. Ces établissements se voient obligés de recruter sur place un complément de volontaires parmi les résidents locaux, les *missionnaires*, les *étudiants*, etc. Cela fait 70 % des professeurs de français, tandis que ceux qui viennent de France ne représentent que 30 % du total. Bien entendu, les « locaux » sont moins payés, ou mal payés. C'est de l'enseigne*ment et de l'action culturelle au* rabais. Avec des professeurs venant de France plus nombreux, nous devrions pouvoir aider et soulager nos instituts, qui voient déjà la limite de leur capacité d'accueil dépassée, et nous pourrions aussi être davantage présents dans les universités japonaises, et cela est très important. Nos instituts font une besogne excellente, mais ils sont extérieurs à l'organisation japonaise de l'enseignement. Il faudrait leur ajouter, parallèlement, une implantation à l'intérieur même de cette organisation, en ayant des professeurs venus de France dans un plus grand nombre d'universités, en des lieux plus nombreux à travers l'archipel. Beaucoup d'universités, à Tokyo et en province, ne demanderaient qu'à les accueillir si nous les envoyions.

TOUT en étoffant davantage la présence de nos enseignants au Japon, il ne faudrait pas non plus que nous leur assignions un objectif trop modeste, celui d'enseigner seulement l'a b c de notre *langue et de notre culture*, en nous disant qu'après tout la compréhension de notre enseignement n'ira pas loin, puisque la connaissance de la langue n'est pas grande. Ce serait méconnaître un phénomène fondamental au Japon, à savoir que le niveau culturel et *intellectuel* des élèves est souvent très élevé, même quand leur niveau de langage reste bas.

Dans une certaine mesure, donc, dépassons le problème de la langue : à des interlocuteurs de très haut niveau, fournissons des partenaires de même taille, et dans des disciplines diverses : philosophie, sociologie, sciences humaines, mathématiques, etc. Gardons-nous, en même temps, contre la nouvelle tendance à assurer une « rotation » rapide des enseignants envoyés au Japon. Dans ce pays, c'est une sérieuse erreur. On ne comprend rien au Japon si l'on n'y reste qu'un an ou deux ; de même, on n'y est compris, influent, important, qu'en y restant un certain nombre d'années.

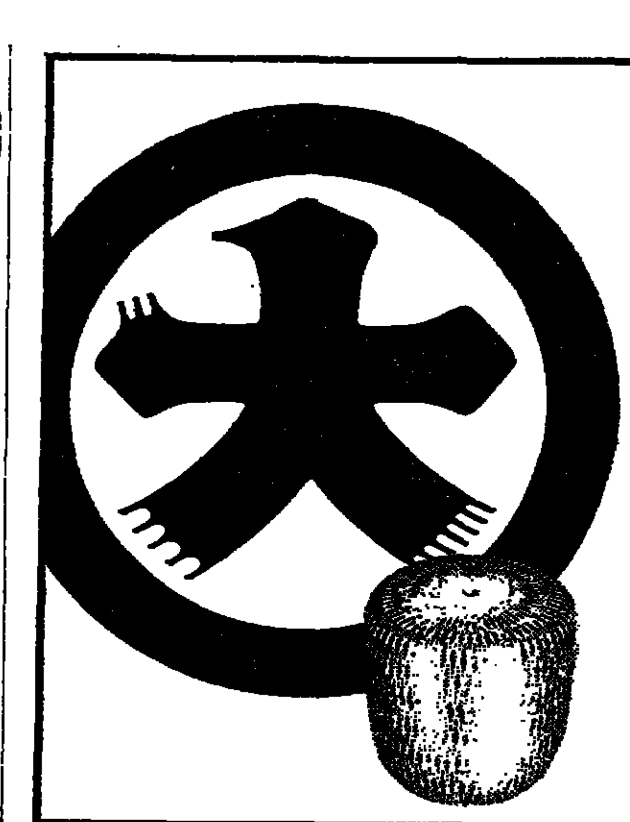
C'est à ces conditions-là que nous pourrons le mieux résoudre le problème, qui est de compléter l'influence de la France, peut-être trop exclusivement littéraire et artistique, par une influence scientifique et technique : il faudrait que davantage de scientifiques japonais *viennent* à la connaissance de la France.

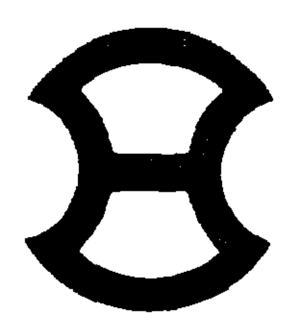
Il existe, par une tradition qui remonte au séjour de Boissonnade à Tokyo, une pléiade de juristes japonais francophones. Mais n'y a-t-il pas bien d'autres domaines où, dans l'intérêt des deux pays, une mutuelle connaissance des travaux d'en face serait souhaitable ? Une enquête sur les possibilités et les priorités à ce sujet reste, croyons-nous, à faire. Elle pourrait montrer, pour donner un exemple, que, dans l'informatique, une collaboration fructueuse pourrait s'instaurer, si nous avions, dans ce domaine, au moins quelques Japonais francisants et quelques Français japonisants. De même, notre politique culturelle pourrait orienter davantage, en fonction des objectifs à établir, le choix des boursiers dans les deux sens, comme aussi celui des conférenciers, ou celui des pensionnaires de la Maison franco-japonaise, qui sont, en principe, des savants et chercheurs français venant s'initier au Japon.

Les études japonaises en France, entendons les études sur le Japon moderne, sont, elles aussi, insuffisamment développées. Dans le domaine du Japon classique, nous avons une constellation de spécialistes remarquables. Sur le Japon d'aujourd'hui, on peut sans doute les compter sur les doigts d'une main, et ils ne disposent guère des moyens financiers qui permettraient d'assurer la formation de nouveaux élèves. Où étudier le Japon moderne ? Où s'informer sur lui et trouver au moins les livres en anglais (puisqu'en *français* il y en a très peu) qui le décrivent et l'analysent ? Où trouver une bibliothèque, une documentation de base, un enseignement sérieux ?

A notre connaissance, un commencement de réponse à ces questions n'apparaît, en pratique, qu'en deux endroits : à l'École des hautes études, où s'organise un début d'activités sur le Japon moderne, et à l'INSEAD de Fontainebleau (Institut européen d'administration des affaires), mais dans la perspective des relations d'affaires. Mieux vaut tard que jamais... Mais il y a beaucoup à faire et il faudra encore longtemps pour que nous sortions d'un sous-développement de la connaissance du Japon en France.

R. G.





FACE A LA POLLUTION

Les mouvements de citoyens

Par PHILIPPE PONS

ILS étaient une poignée. Ils sont des millions. Regroupés en associations, certains agissent sur la base d'un quartier, d'autres au niveau d'une ville, d'autres enfin à l'échelle d'une préfecture. Partie d'un village, une campagne peut rapidement s'étendre à l'ensemble du pays. Les Jumin Undo, les mouvements de citoyens, ne regroupent pas de militants mais des hommes, des femmes, jeunes et âgés, ni plus politisés ni plus progressistes que la moyenne des Japonais qui consacrent une parcelle de leur temps à défendre un droit que la croissance effrénée du Japon met chaque jour en danger : le droit à la vie.

Toutes ces associations, qu'elles comptent une cinquantaine de membres dans un bourg du Shikoku, sur cette fameuse mer Intérieure qui, bientôt, ne sera plus qu'une mer morte de pollution, ou trois cent mille membres, comme l'Association contre les nuisances de la préfecture d'Osaka, ont une origine similaire : un problème immédiat, généralement local, à résoudre. Certaines associations avaient, au départ, un but limité dans le temps et dans l'espace, mais, rapidement, une tendance au regroupement avec des associations voisines se fait jour. Par osmose, les objectifs s'élargissent, deviennent des entreprises de longue haleine : lutte contre la pollution certes, mais aussi pour la réorganisation de la vie communale, la défense du « droit au soleil » aliéné par les buildings, la défense des consommateurs (prix des produits, qualité), etc.

Les thèmes sont nombreux, mais cette nouvelle forme de démocratie que constituent les mouvements de citoyens est, en fait, liée à un mot : kogai *(la pollution). En 1970, ce mot fait la « une » de tous les journaux alors qu'une décennie auparavant il ne figurait même pas dans les dictionnaires les plus courants. Coup sur coup, les Japonais découvrent que le lait maternel contient des insecticides ; que le riz et les coquillages sont gorgés de cadmium ; que le thon et l'espadon contiennent tant de mercure que le ministère de la santé déconseille d'en abuser... Grisés par le scintillement de l'Exposition universelle d'Osaka, les Japonais apprennent, la même année, que leurs corps recèlent dix fois plus de mercure que celui d'un Européen et plus de plomb que les ouvriers exposés professionnellement (1). Bref, tout Japonais découvre que, pollué, il l'est ou le sera. Les mouvements anti-kogai se multiplient.*

En s'élargissant, tant sur le plan du nombre des membres que sur celui des revendications, les mouvements de citoyens ont évolué ; la revendication a perdu son caractère local et parfois professionnel : ce ne sont plus des pêcheurs ou des paysans frappés dans leur travail qui agissent, mais une partie de la population. L'aspect le plus important de cette évolution est le passage d'actions en dédommagement à des actions de prévention afin d'éviter que les nuisances existantes ne se propagent et afin d'empêcher qu'il ne s'en crée de nouvelles.

Les mouvements anti-kogai ont été, sous bien des aspects, exemplaires d'une nouvelle forme de lutte démocratique au Japon. A leur suite sont apparues, avec la même structure, des associations de consommateurs. En 1970, certaines associations ont organisé un boycottage des appareils de télévision en couleur japonais vendus sur le marché intérieur à des prix supérieurs à ceux pratiqués aux Etats-Unis. « Chifuren », cette même organisation qui regroupe aujourd'hui huit millions de ménagères, a, également au printemps 1972, « cassé » le marché des cosmétiques féminins en lançant sa propre production. Les exemples sont nombreux.

Un des traits les plus frappants de l'apparition de ces mouvements de citoyens est, sans doute, l'échec des organisations classiques, qu'elles soient syndicales ou politiques, à traduire les revendications de la population. Dans certains cas, ce sont les associations de citoyens qui traitent directement avec les pollueurs ou les industries dont les produits sont contestés, sans passer par les méandres de l'administration.

Si l'attitude du gouvernement n'a pas toujours été modifiée dans ses grandes orientations, il n'en a pas moins dû tenir compte d'un nouveau rapport de forces. Ces poussées populaires ont, en effet, une influence grandissante sur les préfectures et les municipalités, plus sensibles à la pression des électeurs. D'une manière générale, dans un pays qui n'a pas connu de « révolution bourgeoise » et où la notion de droit du citoyen n'a pas été conquise mais importée par les dirigeants de l'ère Meiji pour servir le développement économique, les mouvements de citoyens représentent une évolution remarquable : en disputant à l'industrie l'air, l'eau et la terre, les Japonais découvrent la notion de citoyenneté.

Sur la base de la solidarité

JUSQU'ALORS, seules les victimes de la pollution s'étaient unies. Luttant avec leurs propres moyens, les malades et les infirmes avaient, pendant de longues années, tenté de faire entendre leurs voix, d'attirer l'attention de l'opinion publique sur leurs membres tordus et leurs enfants agonisants, rançon inévitable d'une croissance aveuglée par elle-même. Mais les Japonais voyaient encore, dans un P.N.B. bondissant, le gage du bien-être. A Minamata, l'intoxication par le mercure organique a fait, à ce jour, plus de cinquante morts et cent quarante infirmes mentaux et physiques. Pourtant, l'usine de nitrogène (Shin Nipon Chisso) a longtemps été appelée le « seigneur » par les habitants : c'est d'elle dont dépendait l'existence quotidienne de la population, qui ne pouvait accepter de la croire « coupable » ! La justesse et la clairvoyance de petits journaux locaux, comme le Minamata Times, *qui tire à mille exemplaires, est à souligner, alors que la grande presse nationale et régionale se montrait discrète.*

Parce que des intérêts corporatistes n'étaient pas en cause — ou si peu, les victimes étaient de pauvres pêcheurs, — les syndicats dédaignaient ces affaires ; parce que l'impact politique ne semblait pas assez important, les partis d'opposition s'en désintéressèrent. C'est donc dans le vide des structures officielles que se sont constitués les mouvements de citoyens, de manière informelle, spontanée, sur la base de la solidarité avec ces victimes dans lesquelles certains reconnaissaient leurs proches.

Les nouvelles organisations se sont multipliées dans les centres pollués, avec à leur tête soit un professeur, un médecin ou un avocat. La première tâche consistait à collecter l'information pour détecter les dommages, identifier leurs origines et, ensuite, faire pression sur les pouvoirs publics. Chaque groupe a mesuré la pollution dans son secteur, mis en évidence les variations saisonnières. Par l'échange des informations, les associations anti-kogai, qui sont près de trois mille aujourd'hui, et regroupent vingt pour cent de la population (soit vingt millions de personnes), ont réussi à dresser une véritable topographie de la pollution. C'était la base essentielle de toute action politique. Car lorsque enfin, à la suite de l'opinion publique, les formations politiques découvrirent la pollution, les députés montrèrent à la Diète une méconnaissance totale des données du problème.

Deux partis, par leurs structures particulières et leurs ramifications locales, réagirent plus vite que les autres et organisèrent des campagnes d'analyse : le Komeito (le parti de gouvernement propre, issu de la secte bouddhiste Sokagakkai) et le parti communiste. Le Komeito avait déjà organisé des centres de discussions des conditions de vie qui prirent alors une grande importance. Le P.C.J. qui, lors de son IXe congrès (1972), déclarait la pollution « crime social », *organisa également des comités par quartiers qui encadrèrent certaines associations. Les communistes obtinrent une grande adhésion populaire à leur action, qui ne débouche pas forcément d'ailleurs sur un bulletin de vote communiste aux élections. Mais les principaux relais politiques des associations de citoyens furent les administrations locales : les maires progressistes encouragèrent et aidèrent le développement des mouvements. Ces derniers jouèrent un rôle important lors des élections municipales dans des villes polluées comme Fuji ou Kawasaki, mais également à Tokyo, Yokohama, Nagoya, Osaka, etc.*

Les réactions des syndicats au développement des mouvements de citoyens furent beaucoup plus ambiguës. L'originalité du syndicalisme japonais, qui privilégie les syndicats d'entreprise, tient à l'importance que le syndicat d'une usine accorde à la prospérité de celle-ci. A Minamata, les ouvriers de l'usine Chisso refusèrent de coopérer avec les équipes de médecins mandatés par les associations anti-kogai. Pourtant, une bonne partie de ces ouvriers avaient un parent parmi les victimes... Malgré certaines tentatives, les syndicats, sous la pression de la direction des entreprises, se sont, en général, désolidarisés des mouvements de citoyens.

(1) Cf. l'étude de Jean-Martin Folz, *la Lutte contre la pollution au Japon*, la Documentation française, Paris, 1972.



DIPLOMATIE

Entre la Chine et l'U.R.S.S. : une équidistance difficile

(Suite de la page 19)

Un troisième aspect de la règle d'équidistance est que, dans la mesure du possible, le Japon s'efforce de l'appliquer aussi aux Etats-Unis. Il ne veut pas être trop en retard sur ces derniers, ni à Pékin ni à Moscou. Au début de 1972, la visite secrète de M. Kissinger à Pékin et le soudain dégel sino-américain l'avaient alarmé. Avant la fin de l'année, M. Tanaka rattrapait ce retard et dépassait même les Américains en reconnaissant d'emblée la Chine populaire. De même, la rencontre Brejnev-Nixon de San-Clemente en juin 1973 a été suivie de la rencontre Brejnev-Tanaka à Moscou en octobre, et la rencontre Brejnev-Ford de novembre 1974 à Vladivostok doit être suivie, en principe, par une rencontre entre le ministre des affaires étrangères du Japon et les dirigeants soviétiques, à Moscou, au début de 1975.

Quels ont donc été les résultats de la politique d'équidistance ? Les faits ont donné jusqu'ici à cette question une réponse assez embarrassante pour le Japon. La vérité est en effet que ses relations avec la Chine ont mieux progressé que ses relations avec l'U.R.S.S. La distance entre Tokyo et Pékin paraît s'être raccourcie davantage que la distance entre Tokyo et Moscou.

Cette différence est sensible surtout sur le plan politique, où le but est, répétons-le, de signer des deux côtés un traité de paix. Du côté de la Chine, on peut dire qu'à la fin de 1974 la voie est à peu près complètement déblayée pour l'ouverture d'une négociation sur le traité. Celui-ci, incidemment, doit être — pour des raisons complexes dont nous ne parlerons pas ici, — un *« traité de paix et d'amitié »*, peut-être un peu plus facile à élaborer qu'un traité de paix pur et simple. Le préalable principal était la conclusion d'un accord sur les liaisons aériennes : c'est maintenant fait. Il reste à signer aussi un accord sur la navigation, un autre sur les droits de pêche : cela ne pose pas grand problème. Les obstacles, dans la mesure où il y en a eu, sont venus non pas de désaccords avec Pékin, mais de querelles avec Taiwan, et de dissensions intérieures au Japon même, suscitées par les amis japonais de Tchiang Kai-chek. Ceux-ci demeurent très actifs à Tokyo, mais ils ne sont tout de même pas assez forts, pense-t-on, pour faire barrage au traité, dont la négociation pourrait s'ouvrir en 1975.

Du côté de l'Union soviétique, au contraire, il faut bien constater que la voie menant à un traité de paix est restée obstinément bloquée. L'obstacle ? Il est ancien et bien difficile à lever ou à contourner, et c'est la querelle entre Moscou et Tokyo sur l'appartenance de quatre des îles Kouriles, les plus proches du Japon, que les Russes occupent depuis la défaite nippone de 1945. Géographiquement et historiquement, elles font partie de l'archipel depuis toujours, disent les Japonais, et les Russes n'ont aucun titre légal à leur occupation. Il faut qu'ils les rendent, et c'est à cette condition seulement que le Japon signera un traité de paix avec l'U.R.S.S.

L'obstination japonaise à réclamer les *« territoires du Nord »* n'a d'égale que l'obstination soviétique à répondre par un refus. Les frontières de l'U.R.S.S. ont été fixées une fois pour toutes en 1945, dit Moscou, et la revendication japonaise est irrecevable. Il est évident qu'en parlant ainsi l'Union soviétique veut parer également aux revendications territoriales chinoises et ne peut donc faire à Tokyo des concessions qui seraient utilisables par Pékin comme un précédent.

La négociation politique étant bloquée, Tokyo et Moscou se sont tout de même entendus pour chercher à progresser sur un autre terrain, celui de l'économie. Il doit être possible d'accroître au moins les échanges entre les deux pays, et surtout de jeter les bases d'une participation japonaise à l'exploitation des ressources de la Sibérie profitable aux deux parties. Mais, même sur ce plan-là, les progrès accomplis ont été moindres que ceux qui étaient faits du côté de la Chine. C'est une situation décevante pour Moscou, quand on sait que les nouveaux plans économiques de l'U.R.S.S. mettent fortement l'accent sur le développement de la Sibérie, et que la mise en œuvre de ce projet serait très ralentie s'il ne comportait pas une collaboration technique et un financement venant de l'étranger.

En fin 1974, Moscou peut constater au moins deux points où son effort pour attirer les Japonais en Sibérie a échoué. Le premier est l'exploitation en commun des champs pétroliers de Tioumen, pièce majeure des plans soviétiques : les Japonais y ont finalement renoncé, jugeant que ce serait une aventure trop risquée, trop coûteuse et trop longue. Le second est la participation à la construction du deuxième Transsibérien : l'offre a été assez maladroitement présentée par les Russes, elle a suscité des réactions très hostiles à Pékin, et Tokyo ne l'a pas acceptée. Restent quatre autres projets où l'on a fait de réels progrès et conclu de premiers contrats de base : charbon à coke de Yakoutie, gaz naturel de la même région, exploitation des forêts sibériennes, construction du port de Wrangel près de Vladivostok. Mais il faudra encore des années avant d'aboutir à des réalisations concrètes et des fournitures abondantes pour ce qui est du gaz et du charbon.

Quant aux relations commerciales soviéto-japonaises, elles ne sont pas négligeables, mais pas très brillantes non plus. En 1973 les exportations japonaises vers l'U.R.S.S. sont restées peu actives, représentant une valeur d'un peu moins de 500 millions de dollars, en baisse de 3 % sur l'année précédente. Les achats du Japon à l'U.R.S.S. ont été au contraire en hausse de 81 %, pour atteindre un peu plus d'un milliard de dollars, d'où une balance déficitaire du côté japonais.

Le premier partenaire commercial de Pékin

LES Japonais sont beaucoup plus satisfaits de l'évolution de leur commerce avec la Chine, qui est en rapide augmentation. En 1973, le total exportations plus importations a pour la première fois dépassé 2 milliards de dollars. C'est presque le double du chiffre de 1972, et, à titre de comparaison, près de dix fois le commerce franco-chinois. La balance en est favorable au Japon et celui-ci est maintenant le premier partenaire commercial de la Chine, suivi par Hongkong, puis par les Etats-Unis, dont le commerce chinois progresse très vite. Le Japon a doublé en 1973 ses ventes d'acier à la Chine, et fortement accru ses ventes d'automobiles, de navires, d'équipement pour les transports, de machines, d'usines diverses, avec ouvertures de crédits par la Banque japonaise d'export-import. Tout ceci montre incidemment les progrès du développement industriel chinois.

Les importations japonaises de textiles chinois ont augmenté pour leur part de 125 % en 1973, celles de produits alimentaires de 48 %. Les ventes de pétrole chinois, évidemment destinées à décourager les Japonais d'importer du pétrole sibérien, s'accroissent beaucoup plus vite que prévu : un million de tonnes en 1973, trois millions en 1974, et l'on parle de dix millions pour l'an prochain, de vingt dans peu d'années. Les Russes ne promettaient guère davantage à Tioumen : vingt-cinq millions vers 1980, et seulement en récompense de lourds investissements attendus du Japon. Et les Chinois de dire aux Japonais : Qu'allez-vous faire en Sibérie, où les richesses naturelles sont encore enfouies sous un sol glacé et vous coûteront des milliards d'investissements, alors qu'en Chine, dans dix ans, sans rien vous réclamer, nous aurons dégagé un surplus de matières premières où vous pourrez largement vous approvisionner ?

Venant de Moscou et de Pékin, c'est en somme le même chant des sirènes, à l'adresse d'un Japon affamé de matières premières. Mais les oreilles japonaises écoutent plus volontiers les appels de la Chine que ceux de l'Union soviétique. Un facteur important contribue à cela, et c'est le climat psychologique des relations avec ces deux pays. Quand l'opinion japonaise entend parler d'amitié avec la Chine, elle est, dans sa majorité, séduite. Pour beaucoup de raisons, trop longues à analyser ici, la Chine, toute communiste qu'elle soit, jouit d'un préjugé favorable. A tort ou à raison, ce géant armé de la bombe atomique ne fait pas peur au Japon désarmé : il la considère comme pacifique, et veut s'entendre avec elle, ne serait-ce que parce qu'elle est un si énorme voisin. Certes, il sait que ce voisinage lui posera dans l'avenir de gros problèmes, notamment celui d'une concurrence dans l'Asie du Sud-Est. Mais il est résolu à les aborder avec souplesse, et croit qu'avec les Chinois il y a toujours moyen de s'entendre.

Le climat des rapports russo-japonais reste bien différent. La sympathie pour la Russie soviétique est un sentiment peu répandu au Japon. Moscou inspire bien davantage la prudence et la méfiance. Les dirigeants japonais en sont pour une part responsables. En faisant une croix sur les fameuses îles, ils obtiendraient un dégel immédiat et le chemin d'un traité de paix serait ouvert. Mais on a parfois l'impression qu'ils préfèrent le garder fermé, et que le nationalisme nippon, ne pouvant plus s'exercer contre la Chine, a soin de se garder une cible du côté russe. Les Soviétiques, de leur côté, ne facilitent pas non plus l'amitié et la confiance.

Dans la négociation sibérienne, les Japonais leur reprochent d'avoir été souvent maladroits, brusques, secrets. La négociation sur les pêcheries du Nord, qu'il faut rouvrir chaque année, et qui les montre chaque fois de plus en plus durs, est un sérieux facteur de malaise entre les deux pays. Enfin, depuis vingt ans, les Russes n'ont jamais cessé, dit-on à Tokyo, de multiplier comme à plaisir les incidents : saisies de bateaux et d'équipages dans les parages des Kouriles, tirs de fusées gênant la navigation, passages d'avions à proximité des côtes nippones, etc. Tout cela inquiète et irrite l'opinion nippone.

Et, peu à peu, celle-ci a commencé à se demander si ces incidents locaux ne sont pas en réalité la manifestation d'un phénomène autrement plus vaste et plus important, à savoir l'entrée en scène de l'U.R.S.S. sur le théâtre asiatique, et en tant que puissance qui veut s'affirmer asiatique. Bien sûr, la Russie était présente depuis longtemps : les Japonais le savent depuis 1905, quand ils l'ont battue, et mieux encore depuis 1945, quand elle s'est retournée contre eux dans le hallali de la défaite. Mais toutes sortes de faits leur donnent à penser que la politique asiatique de la Russie soviétique est entrée dans une nouvelle période historique. Développement économique de la Sibérie, développement des forces militaires russes en Extrême-Orient et pression aux frontières de la Chine, développement de la flotte de guerre soviétique du Pacifique, activité navale croissante de cette flotte jusque dans l'océan Indien, diplomatie plus active en Asie du Sud-Est et dans la péninsule indienne, plan Brejnev de sécurité collective asiatique, etc. N'y a-t-il pas là un faisceau de nouveautés qui montrent d'évidente façon que l'Union soviétique est en train d'opérer un certain déplacement de son centre de gravité vers l'Asie et le Pacifique, et que la Russie d'Asie est en train d'acquérir un poids considérable, aux portes mêmes du Japon ?

On s'en préoccupe d'autant plus qu'au même moment se poursuit un certain repli de la présence américaine en Asie. Et l'on s'interroge sur les conséquences à long terme de la pesée russe. Elle pourrait apporter une raison de plus de s'attacher à la politique d'équidistance et de la continuer. Mais elle pourrait aussi la rendre encore plus difficile, et mener finalement le Japon à une situation où il se retrouverait, en dépit de ses intentions premières, sensiblement plus proche de la Chine populaire que de la Russie soviétique.

ROBERT GUILLAIN.

Le passif de la croissance

A OSAKA, la deuxième ville du Japon, lorsque l'on demande à un commerçant comment vont les affaires, il est de coutume de répondre : *« Je meurs, je meurs... »* Les affaires au Japon, quoi qu'en disent les Japonais, ne vont pas aujourd'hui plus mal qu'ailleurs. Si la machine économique nippone ne grippe ni plus ni moins que celle de ses concurrents, elle montre, en revanche, des faiblesses d'autant plus graves qu'elles sont structurelles. Le « sur-place » de l'économie nippone a fait soudain monter à la surface tous les maux provoqués par la croissance frénétique de ces deux dernières décennies, mais masqués par sa rapidité même. La crise de l'énergie a joué sur le « miracle » japonais comme un révélateur en photographie. Mises à part les répercussions mécaniques des coûts des matières premières, elle a fait apparaître un héritage très lourd : le passif de la croissance.

Lorsque M. Tanaka accède au pouvoir en juillet 1972, le défi lancé au monde en 1960 par M. Ikeda, alors premier ministre, *« doubler le P.N.B. en dix ans »*, est gagné haut la main : il a triplé. Mais M. Tanaka hérite aussi de l'envers du succès : des problèmes sociaux longtemps escamotés. En publiant, à quelques mois de son élection, un ouvrage, bientôt best-seller, *« le Remodelage de l'archipel nippon »* « Nippon Reta Kaizo-Ron), M. Kakuei Tanaka entendait apparaître comme le Prométhée du Japon. Pour rendre d'autant plus évidente la nécessité des projets titanesques qu'il proposait, l'auteur était parti d'une description de la réalité japonaise du début des années 1970, dressant, à cette occasion, un constat qui aurait pu figurer dans un programme de la gauche japonaise.

Si les projets de M. Tanaka semblent aujourd'hui du domaine de la spéculation, le constat demeure. Les titres du premier chapitre sont éloquents : *Exode rural et concentration urbaine. 32 % de la population sur 1 % du territoire. - Les fleurs se fanent sur les cerisiers de Tokyo. - La panne de courant pour demain. - Une civilisation de l'automobile qui roule à 9 heures. - La grande misère des espaces verts : 1 mètre carré par habitant. - En cas de séisme, la ville basse de Tokyo incendiée en cinq heures. - La vie en danger dans les grandes villes. - Se loger au Japon : des F-1 de 8 mètres carrés. - La pénurie de main-d'œuvre. - Les communautés rurales : une société qui se désagrège* » (1).

Le parti communiste japonais trouverait difficilement une « contradiction » supplémentaire à diagnostiquer dans le capitalisme nippon. Car, en fait, analyser les conditions de vie de la population, c'est voir surgir le mécanisme du « miracle » mais également les raisons du mécontentement populaire qui se manifeste aujourd'hui. Jusqu'à ces dernières années, la dégradation de la qualité de la vie au Japon, celle de l'environnement notamment, était sinon compensée, du moins atténuée par une élévation régulière du niveau de vie : les salaires ont connu des hausses annuelles de 10 à 15 % en termes nominaux depuis 1965. L'apparition d'un phénomène comme le *« my home shugi »*, le *« my homisme »*, décrit par certains sociologues japonais, est révélateur de l'état d'esprit d'une grande partie de la population qui confondait croissance du P.N.B. et bien-être personnel. Le phénomène manifestait, en fait, une aspiration profonde à une amélioration des conditions de vie. Or le bien-être n'a pas été donné de surcroît. La dégradation des conditions de vie est, au contraire, ces deux dernières années, allée de pair avec celle de la qualité de la vie et a brisé l' « harmonie » sociale.

Vers une mutation des structures sociales

L'INFLATION record du coût de la vie depuis 1972 a conduit à une dépréciation considérable de l'épargne, vitale dans un pays aux assurances sociales pratiquement inexistantes, qui n'a pas de système de retraite généralisé et où le logement et l'éducation des enfants grèvent si lourdement les budgets qu'ils sont parfois à l'origine des dettes de toute une vie. La frugalité légendaire des Japonais a aussi des raisons impérieuses qui ne tiennent pas seulement à leur culture (2).

Avec des loyers qui représentent parfois les deux tiers d'un salaire moyen, les Japonais doivent faire face à un triple fardeau : l'éducation, les pensions et la vieillesse sont les grands « ratés » du miracle japonais. Elles sont dues au sacrifice délibéré du développement de l'infrastructure sociale à la croissance économique. Les parents doivent fournir des sommes considérables pour que leurs enfants puissent aller dans des écoles publiques et des universités, clés d'une promotion sociale. En même temps, ils doivent se saigner pour payer des logements, proie de la spéculation foncière la plus effarante que négligent de réprimer véritablement les autorités. Enfin, il leur faut parfois secourir leurs propres parents, âgés et abandonnés à l'esprit communautaire de la famille.

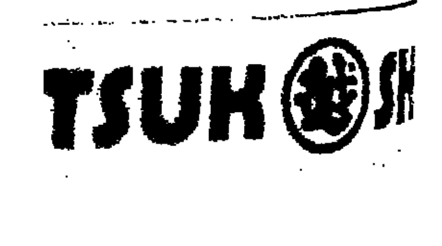
Même les rouages nécessaires à la croissance économique, comme les transports en commun, sont en retard. Le Japon bat tous les records d'encombrement des trains, dans lesquels on compte, aux heures de pointe, quinze personnes au mètre carré, soit plus de trois cents voyageurs par wagon.

Les lézardes de l'édifice social, qui se dessinent actuellement au Japon, sont lourdes de conséquences. Le « plan » de M. Tanaka était un élément de réponse, la seule réponse globale présentée à ce jour pour changer le cours de la croissance : l'inflation galopante et la crise du pétrole l'ont écarté du devant de la scène. Il n'aurait pu, toutefois, qu'être un palliatif, car l'accumulation du passif de la croissance semble aujourd'hui trop élevée pour qu'il puisse être résorbé à coup de « plans ». C'est vers une mutation des structures sociales que conduit, en fait, la contestation organisée des consommateurs et des pollués. L'acceptation spontanée d'une organisation inégalitaire de la société sous couvert d'une harmonie héritée de la tradition a été assurément à l'origine du développement du capitalisme nippon. Les Japonais commencent à comprendre que la correction de la trajectoire du développement de leur pays ne dépendra que de leur force revendicative.

Ph. P.

(1) Kakuei Tanaka, *le Pari japonais*, Presses de la Cité, Paris, 1973.

(2) Sur ces points, cf. Christian Sautter, *Japon, le prix de la puissance*, Le Seuil, Paris 1973, et Jean Chatain-Francis Sauvage, *Clés pour le Japon*, Editions Sociales, Paris, 1974.





POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Sécurité des approvisionnements d'abord

Par JACQUES ANGOUT

Le désarroi qui suivit l'année dernière la crise du pétrole n'a pas épargné le Japon. Le gouvernement et les entreprises privées estimèrent tout d'abord que les problèmes énergétiques appartenaient au domaine de la politique étrangère. Ils se déclarèrent favorables à une concertation mondiale et promirent des crédits et une aide de 3 milliards de dollars aux pays arabes. Mais très rapidement le gouvernement s'aperçut que la solution à la crise ne devait pas seulement être recherchée à l'extérieur.

LE ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) et plusieurs organismes semi-officiels tentèrent de définir dans de nombreux rapports et autres Livres blancs les objectifs d'une politique énergétique intérieure. Deux directions ont finalement été retenues : économie d'énergie et diversification des sources d'approvisionnement. Pour l'instant, le gouvernement s'est refusé à imposer des restrictions : il s'est contenté d'inviter les entreprises à faire des économies volontaires.

Toutefois, à l'image de la France et des Etats-Unis, le Japon veut maintenant fixer un plafond à ses importations de pétrole, ce qui implique à terme une politique plus volontariste.

A lui seul, le fort ralentissement de l'activité économique a déjà entraîné une diminution des achats énergétiques du Japon. Selon les prévisions du MITI, les importations de pétrole brut auront diminué de 5,6 % au cours de l'année fiscale 1974 (qui se termine en mars prochain) par rapport à l'année fiscale 1973. Mais cette baisse de consommation n'est pas jugée suffisante par les pouvoirs publics, qui cherchent à préciser les seuils à ne pas dépasser.

Ainsi le comité de l'énergie a prévu que pour 1985 les importations d'hydrocarbures ne devraient plus couvrir que 61 % des besoins japonais, soit 400 à 500 millions de tonnes. La dépendance du Japon dans ce domaine atteint actuellement 75 %. Pour arriver à ce résultat, le gouvernement met la dernière main à un projet qui limite la consommation quotidienne de pétrole à 5 millions de barils, soit à 260 millions de tonnes par an (1). L'année dernière, elle s'élevait à 282 millions de tonnes.

Pour réduire la consommation

POUR sa part le MITI a élaboré un plan en trois étapes visant à réduire la demande. Dans un premier temps, une limite serait fixée aux besoins de l'industrie, qui consomme 60 % de l'électricité nationale. Chaque branche se verrait attribuer un quota. On s'efforcerait parallèlement d'encourager le rendement des machines, de développer le recyclage des matériaux et de rendre leur exploitation plus rentable.

La deuxième phase concerne l'usage domestique de l'énergie. Une campagne de publicité recommanderait d'économiser l'essence, de diminuer le nombre des enseignes lumineuses et de réduire la durée des émissions télévisées. Toutes ces mesures avaient été prises l'an dernier, mais peu à peu abandonnées. La troisième étape, enfin, ne doit être mise en œuvre que si éclate une nouvelle crise énergétique. Elle prévoit l'instauration d'une situation d'urgence accompagnée de nombreux contrôles.

Le gouvernement pourrait être forcé d'appliquer rapidement un tel programme. Il doit, en effet, répondre à des critiques de plus en plus vives de l'étranger. Les Etats-Unis, notamment, doutent du sérieux de la politique japonaise en matière d'économie d'énergie. A plusieurs reprises Tokyo a tenu à souligner que son problème n'était pas tellement la hausse des prix, mais la possibilité de s'approvisionner. Dans la récession actuelle, certaines compagnies japonaises n'hésitent pas à acheter du pétrole au Proche-Orient, alors même qu'elles n'arrivent pas à écouler leurs stocks sur le marché intérieur. Elles préfèrent le revendre à des pays voisins plutôt que de rompre des liens précieux avec les pays producteurs.

Manifestement la politique pétrolière mise au point par le gouvernement Tanaka depuis décembre 1973 donne la priorité à la sécurité des approvisionnements. Ceux-ci sont menacés par les pays producteurs, mais aussi par les « majors » américains, qui contrôlent 80 % des importations japonaises de pétrole. Le gouvernement a donc manifesté l'intention de créer une compagnie pétrolière nationale capable de rivaliser avec les grandes compagnies américaines.



LA CENTRALE NUCLEAIRE DE FUKUSHIMA : UNE PUISSANCE DE 460 000 KILOWATTS

Jusqu'à présent, cinquante et une sociétés japonaises, dont Maruzen Oil, Kyodo Oil et Dankyo Oil, étaient engagées dans des activités directes de prospection et d'exploitation. Le MITI entend restructurer cette industrie pétrolière en s'inspirant de l'exemple de la société ouest-allemande Deminex.

Quarante-deux sociétés pourraient prochainement se regrouper sous l'égide de la Société de développement du pétrole (Japan Petroleum Development Co), société financière publique chargée de prêter les fonds nécessaires aux opérations de prospection. Dans la nouvelle J.P.D.C., il n'y aura pas de séparation entre le secteur d'exploitation et celui du raffinage. Elle intégrera les deux activités. La J.P.D.C. devra conclure avec les pays producteurs des contrats de livraison directe. Ses profits seront réglementés par l'Etat. A moyen terme, la J.P.D.C. devrait contrôler 30 % des approvisionnements de brut alors qu'elle ne couvrait en 1973 que 10 % des besoins japonais. Elle financera par ailleurs les principales opérations de prospection, notamment sur le plateau continental japonais. A 40 kilomètres au large de la province de Fukushuma, la compagnie Tikoky Oil vient de découvrir un gisement de gaz naturel au débit de 900 000 mètres cubes par jour. A côté de la nouvelle société, une Banque nationale du pétrole pourrait contrôler l'effort financier de ce secteur. L'Etat prendrait, par son intermédiaire, des participations dans les compagnies privées existantes.

La sécurité des approvisionnements pétroliers n'est toutefois qu'un des éléments de la politique énergétique du Japon. Aucune voie n'est négligée dans l'étude des ressources possibles, et les recommandations sont innombrables. Le conseil de l'énergie propose par exemple une meilleure utilisation de l'eau. Selon lui, l'énergie hydraulique pourrait fournir 49 millions de kilowatts contre les 20 millions actuels. Il demande également de multiplier les centrales thermiques installées sur les mines de houille. Le conseil attire enfin l'attention du gouvernement sur la lignite. Le charbon ne représente plus que 10 % de la consommation et sa production connaissait depuis 1966 une baisse régulière. Cette année marque un retournement de tendance : la production dépassera les 21 millions de tonnes atteints en 1973. Le gouvernement envisagerait même de financer l'exploitation de nouvelles mines et la réouverture des mines fermées.

Quant à l'énergie nucléaire, elle paraît promise à un grand essor. Elle pourrait en 1985 assurer 27 % des besoins énergétiques contre 2,7 % aujourd'hui avec une production annuelle de 2,9 millions de kilowatts. Dix-sept centrales nucléaires d'une puissance totale de 14,9 millions de kilowatts sont déjà en construction et de nouvelles mises en chantier sont promises pour 1980. Dans dix ans, la capacité de production du Japon dans ce secteur pourrait atteindre 60 millions de kilowatts.

Mais de l'avis même des Japonais, ces prévisions apparaissent quelque peu optimistes. Un problème demeure en effet : le Japon ne dispose pas de sources uranifères. Il s'efforce de faire en sorte qu'à l'étranger un tiers de son approvisionnement soit le fruit de capitaux japonais. Mais le principal obstacle au développement de l'énergie nucléaire reste une opinion publique très hostile à la construction de centrales. Les violentes manifestations qui se déroulent chaque fois qu'un site est choisi par les compagnies d'électricité pour l'installation d'une centrale ne peuvent que retarder le programme nucléaire. Certaines compagnies ont pratiquement renoncé pour l'instant à construire ces installations.

Les Japonais, en revanche, sont beaucoup plus favorables à l'utilisation de l'énergie solaire et de la géothermie. En l'an 2000 leur emploi devrait être généralisé. En 1973 a été créé un centre pour la technique solaire à l'ouest de l'île de Haishu et un projet spectaculaire, le programme « Sunshine », a été mis en route. Les recherches portent sur la réalisation d'un système de chauffage et de conditionnement de l'air, ainsi que sur l'esquisse d'un plan de centrale solaire qui fournirait à titre expérimental 10 Mw (10 000 kW) en 1980. Une seconde centrale de 100 Mw (100 00 kW) est envisagée pour 1985.

A Kyoshu va être construit prochainement un centre de développement pour la chaleur géothermique. Une première centrale devrait fonctionner en 1983 à partir de cette énergie. Dans une phase ultérieure, soixante volcans en activité pourraient être utilisés en tant que sources d'énergie. D'après les calculs, il serait possible de produire en 1985 7 millions de kilowatts. Avec l'aide des volcans 48 millions de kilowatts seraient disponibles en l'an 2000.

Mais dans ces domaines encore les experts semblent avoir été trop optimistes. Le coût du programme Sunshine est évalué entre 15 et 30 milliards de francs, mais cette année 40 millions seulement vont lui être consacrés. La politique actuelle d'argent rare et cher pourrait compromettre le financement des différents projets d'exploitation des sources d'énergie autres que le pétrole : le Japon sait que les innovations ne peuvent être exploitées que pendant les périodes de croissance.

(1) 1 tonne = 7 barils.

A propos du développement du Languedoc-Roussillon...

Le soleil, l'eau, le sable et le vent

En 1976, la station de Port-Barcarès aura aussi un programme hôtelier et un programme résidentiel Lydia réalisés par le groupe Seibu

Beaucoup de Français ignorent encore le Languedoc-Roussillon selon Mme Tsutsumi, responsable en Europe du groupe japonais Seibu.

Pourtant avec ses étangs immenses fondus de ciel, ses longues plages alanguies de lumière qui se noie dans la mer, le littoral Languedoc-Roussillon est unique en Europe pour sa *beauté lagunaire*; cette fascination qu'exercent ses trois cents jours de soleil méditerranéen et son architecture de chaleur, de vent, *d'eau* et *d'espace*.

« Ceux qui semblaient connaître cette région m'ont parlé des moustiques, des arbres *qui y meurent* compte tenu du vent, etc. Or il n'y a pas un moustique dans la station d'aujourd'hui, et je me suis aperçue que beaucoup de mes amis français gardent l'image légendaire de la région du passé et qu'ils n'ont pas suivi son évolution. »

Il est vrai qu'aujourd'hui l'essor prodigieux et la diversité de ses différentes unités touristiques ont changé le visage du Languedoc-Roussillon tout en gardant la beauté de la nature.

Chacune des unités touristiques correspond aux options originales d'un vaste plan d'inspiration commune et témoigne du dynamisme, du besoin de cadre et d'ambiance nouveaux de notre monde contemporain.

Port-Barcarès, un arrière-pays privilégié

Cette station *occupe* une place de choix : elle est *à la fois proche* de Perpignan, des vallées du Roussillon et de la côte Vermeille, et à deux pas des Corbières et du Minervois, ainsi que de Carcassonne, Narbonne et Limoux.

L'estivant, le regard lavé de la grisaille citadine agrandi par cet espace qui fait de Port-Barcarès une station originale et *qui* donne une *autre dimension* à la vie, peut vite passer à des loisirs « actifs » et s'élance vers un arrière-pays riche en découvertes.

Il y a d'abord Salses (à 10 km), sa forteresse du XVe siècle, des sources salées, son petit vin blanc le « *Macabeu* ». Il y a le Canal du Midi, les belles forêts de la Montagne Noire, des Corbières ou de Quillan, les châteaux, les castels féodaux, les tours et les remparts. Il y a le charme de Gruissan (45 km), pittoresque village de pêcheurs, et la sauvage montagne de la Clape avec son émouvant cimetière marin et au sommet Notre-Dame-des-Auzils, chapelle des souvenirs, ou l'abbaye de Fontfroide fondée par Aymeri Ier, vicomte de Narbonne, à la fin du XIe siècle et admirablement restaurée.

Tout cela pour enfin retrouver Port-Barcarès, l'eau, le sable et le vent, et des loisirs autres mais tout aussi variés.

Une cité lacustre et marine originale

Véritable pays lacustre, l'étang de Leucate-Barcarès est un plan d'eau de 8.000 hectares, et Port-Barcarès est la première vraie station des sports de mer. L'architecte a tiré le plus grand parti de l'aménagement mixte sur la mer *et* l'étang.

L'unité touristique de Leucate-Barcarès comprend, outre ses plages, deux ports maritimes de plaisance qui en font la station privilégiée du nautisme. Il est vrai que Port-Barcarès, en catalan « le refuge des barques », vit par et pour la mer et l'eau : son Centre Méditerranéen du Nautisme, son Club Nautique, permettent la pratique de la voile et de la plongée et offrent des cours de voile et de plongée complétés par un enseignement audiovisuel, plus un téléski nautique, des régates, des locations de bateaux (dériveurs) ; mais on peut aussi pratiquer le tennis, et faire de longues promenades à cheval ou à pied le long des plages ou dans les pinèdes aménagées, car on a voulu préserver les plages et les lieux de villégiature quand on a pensé le réseau routier.

Mais il fallait attendre l'arrivée d'un groupe japonais Seibu, dirigé par une femme, la fille du fondateur du groupe, pour donner encore un peu de vie à cette station.

Séduite par la beauté et la richesse de la nature, elle a demandé pourquoi l'estivant français ou des pays voisins de la France n'y séjournait pas davantage plutôt que de se rendre en Espagne ou pour trouver un carré de sable sur la Côte d'Azur.

La réponse a été simple : « Parce qu'il n'y a pas d'hôtel. » Elle a demandé la raison pour laquelle il n'y avait pas d'hôtel. La réponse a été aussi simple que la première, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'estivants pour ouvrir un hôtel.

On attendait donc quelqu'un qui fasse le premier pas ; c'est ainsi que la décision de Seibu fut prise pour y investir.

« Quand je pense qu'il n'y a plus un seul mètre carré de terrain non utilisé chez nous au Japon, cela était trop dommage de ne pas faire connaître aux gens cette région si riche en nature. »

Kuniko Tsutsumi a pris l'avion pour demander au siège du groupe Seibu à Tokyo son accord sur cette décision d'investissement et elle l'a obtenu *ainsi* que celui du Gouvernement Japonais.

Lydia, résidence et hôtel de grand standing

Au cœur de Port-Barcarès il y avait le *Lydia*, paquebot échoué par les hommes sur le sable depuis 1967, après avoir parcouru les mers du Sud avec à son bord la société des années 30...

Le *Lydia*, cœur vivant de la station, s'est maintenant transformé, grâce à l'initiative de Seibu, en un lieu de vie nocturne et de gastronomie du Languedoc-Roussillon. Il comporte maintenant deux restaurants, l'Isadora, de style 1900 et à la carte prestigieuse, le Crésus, au décor modern'style, des bars et une boîte de nuit. Mais le *Lydia* offre surtout une salle de jeux contrôlés comprenant des tables de Black Jack, de baccara, chemin de fer et de roulette, et deux salles réservées à la boule, qui font de lui le prestigieux dernier-né des paradis du jeu.

Tout près du *Lydia* il y aura, à partir de l'été 1976, un complexe résidentiel et hôtelier de classe internationale avec piscine. La première pierre de la construction a déjà été posée en septembre.

Les amoureux des lumières et des plaisirs de ce papillon de nuit qu'est le *Lydia* pourront donc désormais trouver, juste sur le bord de mer, un hôtel luxueux de quatre étoiles et de deux cents chambres entouré de verdure, avec son bar et sa piscine hollywoodienne. Et pour l'amoureux de la liberté et de l'indépendance, cet hôtel est complété par des résidences particulières comportant des appartements de grand standing, allant du spacieux studio ultra-moderne aux deux-pièces, trois-pièces et suite de quatre pièces au grand confort. L'ensemble comprend encore des parkings réservés et offre un accès privé aux installations nautiques, au Casino et ses restaurants, ainsi qu'à la belle plage où le *Lydia* est échoué, avec ses diverses installations complémentaires telles qu'une plage privée surveillée et des jardins avec jeux d'enfants.

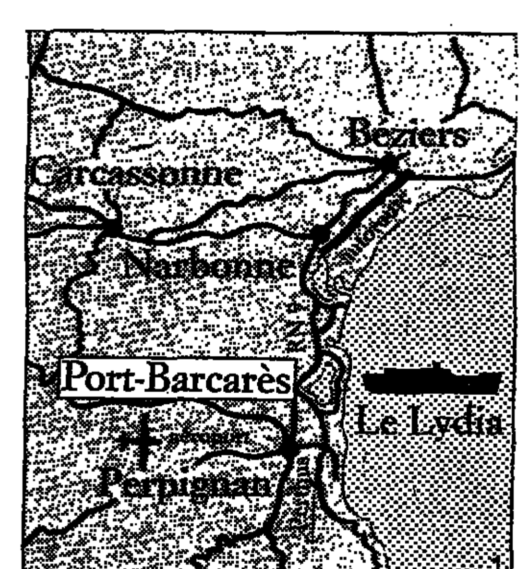
Un investissement réfléchi et fiable

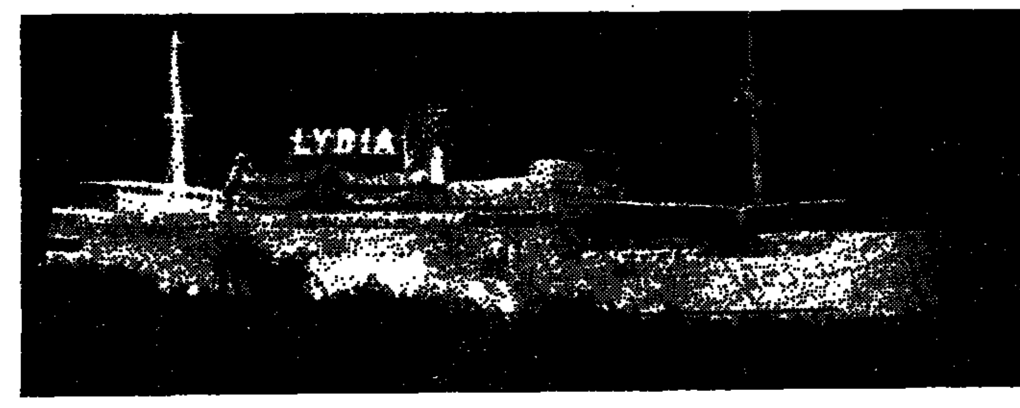
Ce programme, élaboré de manière coordonnée et en harmonie avec le centre de la station, tient compte de toutes les exigences du futur propriétaire. Celui-ci peut prendre connaissance des plans d'aménagement pour connaître quels sont les équipements collectifs prévus, quel sera son voisinage, quel environnement naturel a été prévu, quels services existeront, la décision d'investir. Il saura donc que le complexe hôtelier et résidentiel Seibu-Lydia répond à une conception architecturale élaborée, en permettant aux différentes unités d'être pénétrées par le soleil, protégées du vent et tournées vers la mer ou la verdure, en préservant l'intimité de chacun et réservant un accès immédiat à la plage.

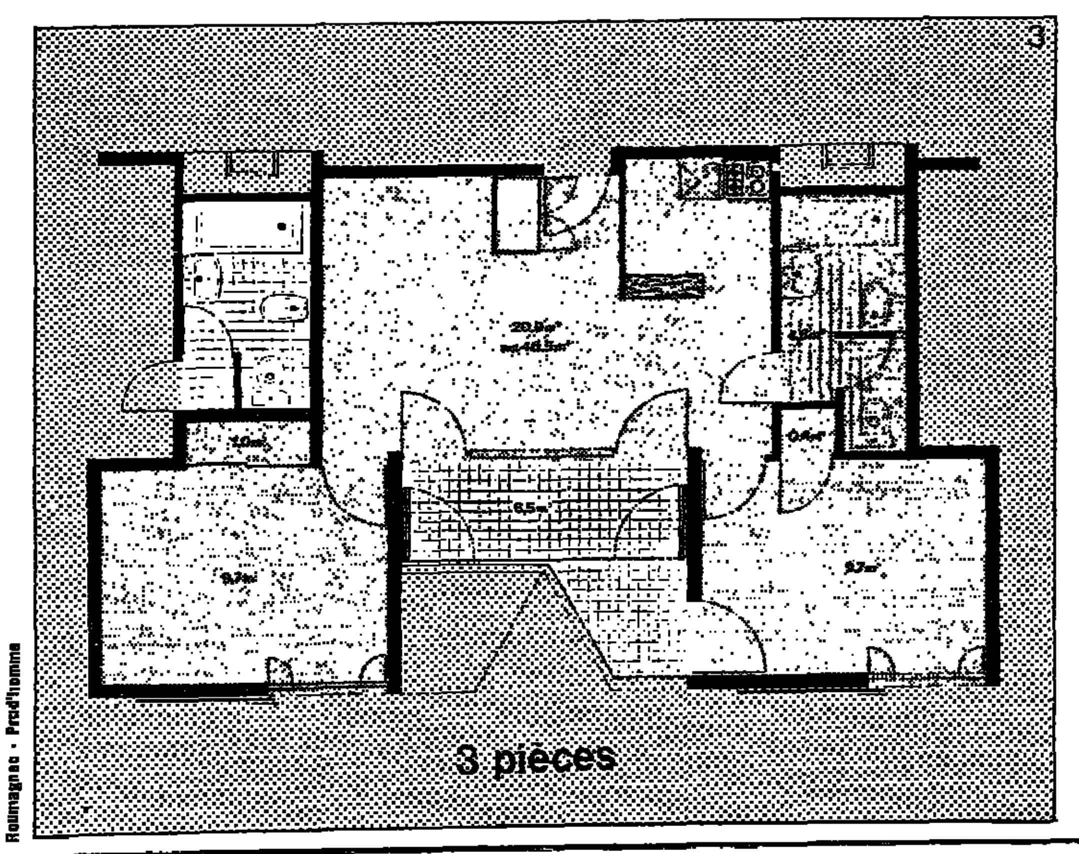
Une opération de grande envergure telle que l'aménagement du Languedoc-Roussillon est déjà d'emblée une garantie de sérieux, car elle bannit toute anarchie individuelle en matière de construction et offre un modernisme digne de notre époque. Un esprit jeune épris d'espace et de soleil ne peut qu'apprécier ce qui se passe à l'heure actuelle en plein cœur du littoral Languedoc-Roussillon.

Tous les renseignements sur le programme hôtelier et immobilier Seibu-Lydia vous seront fournis en écrivant à SEIBU, 13-15, chaussée de la Muette - 75016 Paris.

4) Une oasis de rêve face à la mer.







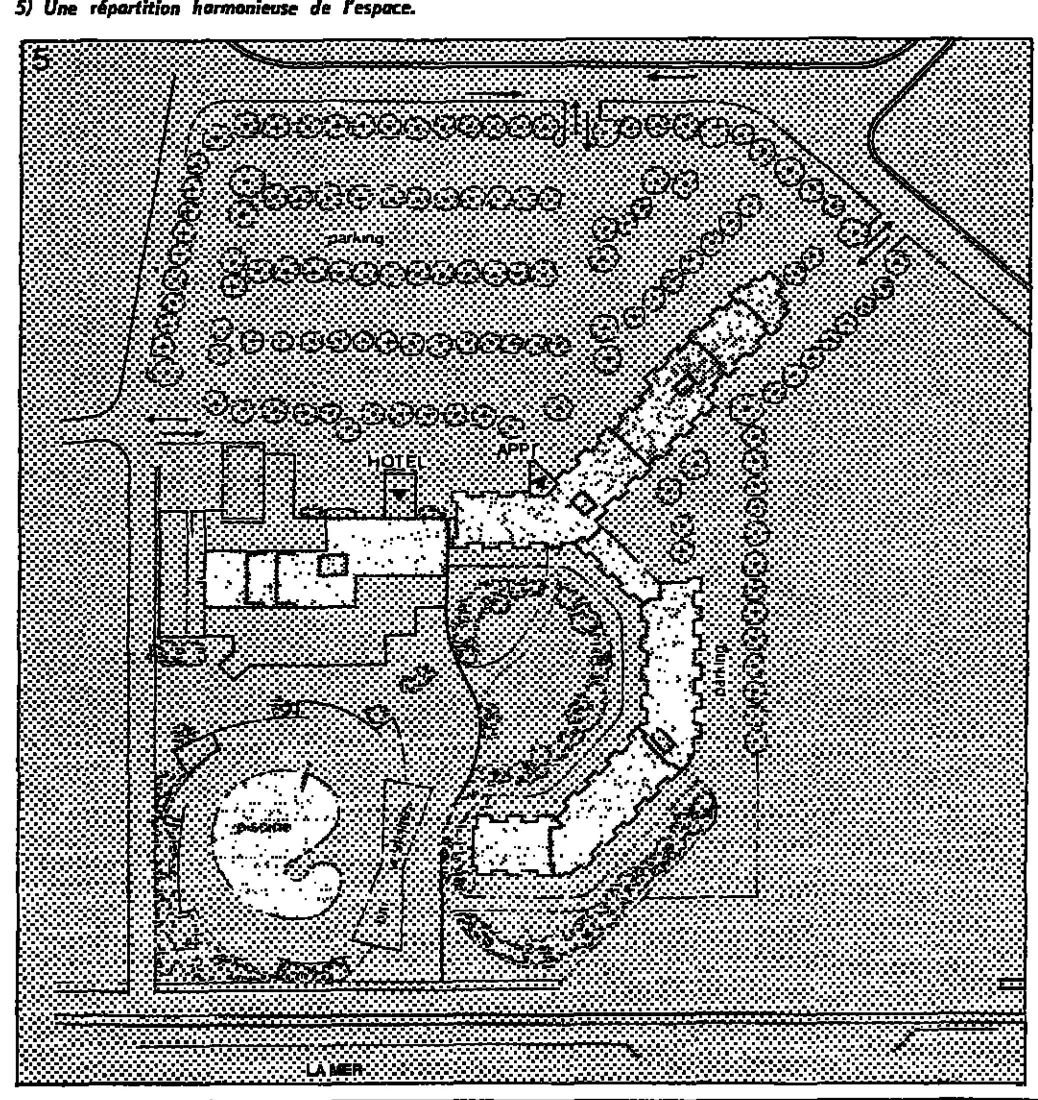
1) Un emplacement de choix sur le littoral du Roussillon
2) Un paquebot échoué sur les sables pour vos plaisirs...
3) Du studio au 4 pièces, un grand standing

Quelques renseignements utiles

Aménagement du Barcarès : S.E.M.E.T.A. (Société d'Economie Mixte d'Etudes et d'Aménagement), Palais Consulaire, quai De-Lattre-de-Tassigny, 66 PERPIGNAN (tél. 34-76-62)

Trajet	Durée
Durée du trajet Paris-Perpignan-Llabanère par Air Inter	1 h. 20
Durée du trajet Paris-Perpignan par T.E.E. avec changement	9 h. 10
Durée du trajet Francfort-Perpignan par avion (avec changement)	2 h. 30
Durée du trajet Francfort-Perpignan par train direct	14 h. 33
Duré du trajet Genève-Perpignan par avion (avec changement)	2 h. 20
Duré du trajet Genève-Perpignan par T.E.E.	6 h. 51
Durée du trajet Copenhague-Perpignan par avion (avec changement)	3 h. 20
Durée du trajet Copenhague-Perpignan par train avec changement	26 h. 50
Durée du trajet Hambourg-Perpignan par avion (avec changement)	2 h. 55
Durée du trajet Hambourg-Perpignan par train direct	20 h. 20

5) Une répartition harmonieuse de l'espace.





RELIGION ET TRADITION

La déesse du Soleil garde ses adorateurs

DANS le Japon des usines géantes et des super-express, la déesse du Soleil continue d'attirer vers ses sanctuaires d'Ise des multitudes de pèlerins. On en a compté plus de 6 millions l'an dernier. C'est un paradoxe de ce pays, et l'arrivée à Ise réserve encore au voyageur étranger plus d'une surprise : celle de découvrir complètement intacte au cœur du Japon moderne une des architectures primitives de la planète, celle d'y observer toute vivante une croyance animiste qui remonte aux anciens âges de l'humanité ; enfin celle de trouver dans les sites, les édifices et les rites de ce lieu exceptionnel, en plein vingtième siècle, des images authentiques du Japon des origines.

Dans l'immédiat après-guerre, les foules avaient déserté Ise, Mac Arthur ayant frappé d'interdit la religion shinto pour avoir fait alliance avec le militarisme. Mais les visiteurs n'ont pas tardé à revenir en foules de plus en plus denses. Pèlerins ou touristes ? Il faut être un Occidental pour poser cette question. Regardez-les plutôt arrêtés devant le seuil interdit du sanctuaire. Ils sont peut-être arrivés en touristes, mais les voilà devenus pèlerins, pliés en deux, mains jointes, murmurant une prière ; car ils n'ont jamais perdu deux traits au moins de la psychologie japonaise : une soif de révérer tout ce qui les dépasse, et un sens instinctif du sacré.

Bref, le shinto a retrouvé sa place de religion nationale, surtout dans le petit peuple, dans les provinces et chez les ruraux. Même dans la vie politique, on a vu reparaître une tradition d'avant guerre qui veut qu'à chaque changement de ministère le nouveau premier ministre fasse le voyage d'Ise pour aller s'incliner devant la déesse, l' « informer » de sa nomination et lui demander ses faveurs. Certes, bien des Japonais gardent au shinto une solide méfiance, craignant le retour de la déviation nationaliste. Mais, épuré des distorsions de l'époque fasciste, ne peut-il être aujourd'hui, disent ses fidèles, une force bénéfique, un idéal de pureté qui lutte contre la pollution, l'enlaidissement, la corruption de l'époque ?

Bien avant que la foi du Bouddha n'ait abordé les rives du Japon primitif, Amaterasu, déesse du Soleil et divinité majeure du shinto aux myriades de dieux, résidait déjà ici, dans la même forêt de cryptomères, au sein de ces noires montagnes où se trouve toujours son sanctuaire. De quand date celui d'aujourd'hui ? Treize siècles au moins, dit-on, peut-être quatorze ou quinze, ou davantage. Est-ce à dire que les édifices qu'on y visite ont cet âge-là ? Non, bien sûr, d'autant moins qu'ils sont faits de bois et de chaume périssables. Mais la réalité n'est pas moins surprenante : depuis leur naissance, on n'a pas cessé de les reconstruire tous les vingt ans — sauf en quelques périodes troublées — si bien qu'ils sont restés une réplique exacte des bâtiments primitifs.

L'édifice principal et ses dépendances sont construits en bois de cèdre, aux colonnes non équarries, aux planches non peintes et ajustées sans un clou de métal. Montés sur pilotis et coiffés de toits de chaume, on dirait finalement des huttes des mers du Sud ou des granges, mais des granges monumentales, à la fois extraordinairement modernes par la pureté et la simplicité de leurs lignes, et incroyablement anciennes par la survivance de leur architecture édénique, qui trouve sa beauté dans la nudité resplendissante du bois.

Un déménagement mystique

CE ne sont pas seulement les bâtiments qui sont refaits de vingt en vingt ans, mais aussi les quelque deux mille objets du culte, et cela par des religieux qui sont en même temps bûcherons, charpentiers, artisans. Quand vient la vingtième année — comme ce fut le cas l'an dernier — il y a pour quelques semaines, dans la forêt de cryptomères et de camphriers géants, deux sanctuaires à peu de distance l'un de l'autre. Et l'inauguration solennelle du nouvel édifice est une sorte de déménagement mystique, où la déesse du Soleil est solennellement accompagnée de son ancienne demeure, promise à une démolition prochaine, jusqu'à la nouvelle demeure de cèdre nu, brillante comme l'or, où elle résidera vingt nouvelles années.

Rares sont les étrangers qui ont le privilège d'assister, sur invitation spéciale, à ces rites exceptionnels. Les solennités commencent à 3 heures de l'après-midi. Les pèlerins et touristes n'ont plus accès au domaine sacré, et les invités n'ont pas encore paru. Dans la forêt d'Ise complètement silencieuse, quelque chose d'extraordinaire s'est produit : tout y a fait un bond de seize siècles en arrière. Revenue à l'époque du Japon pré-bouddhique, elle n'est plus peuplée que de personnages de bien avant l'an mille. Chaussés de patins laqués de noir, vêtus de soies aux couleurs admirables, turquoise, amande, pourpre, blanc de neige, vermillon, ils sont désormais les seuls maîtres du territoire de la déesse dont ils sont les servants.

Quand surgissent les invités de marque, presque tous des hommes, à la queue-leu-leu, en jaquette ou complet noir, imposés par le protocole, ils ne paraissent pas seulement déplacés et absurdes, mais encore complètement anachroniques. Ils se sont trompés de costume et d'époque. Nous sommes en l'an 600 ou 700. Un passé éclatant de couleurs et de style reçoit avec grandeur et condescendance cet invité disgracieux et ridicule, on dirait presque cet intrus, le vingtième siècle.

Autour du sanctuaire, des places réservées attendent ces hôtes distingués. Nouvelle surprise, au moins pour l'observateur étranger : ces « gros bonnets » venus de tout le Japon, les a-t-on pourvus, comme on ferait chez nous, de tribunes couvertes ? Leur a-t-on donné des loges, des fauteuils ? Rien du tout : on les a mis dans la forêt, sans toit, sans murs, sans même un siège ou un coussin ; à peine des planches brutes et de maigres nattes de paille sous leur derrière. Ils ont encore trois heures à attendre avant que quelque chose ne se passe devant eux, et ils resteront là, accroupis, immobiles, presque silencieux. Beaucoup sont âgés : ils toussent dans le froid et l'obscurité qui tombent des arbres géants. Mais pas un signe d'impatience. Et cette célébration officielle tenue au fond des forêts, ces hommes modernes restés visiblement familiers avec la terre, les feuilles et la nuit, où trouverait-on cela ailleurs qu'au Japon ?

Mais la nuit qui vient terminera leur attente. Car c'est dans le noir que s'opère le fameux déménagement de la déesse, qui est en fait le déplacement du miroir sacré, antique miroir de bronze qui symbolise, qui « est » la déesse du Soleil, déplacement qui la conduira de l'ancien temple, là-haut à droite, en pleine forêt, jusqu'au nouveau temple où monte un sentier vers la gauche, à travers les troncs géants.

Quelques ampoules nues, dont on a tout de même équipé les lieux, pour la première fois dans l'histoire, éclairent faiblement le début des cérémonies, et ce clair-obscur ajoute encore à l'impression de secret. En d'autres pays, l'assemblée des croyants voit et participe ; ici les prêtres opèrent sans témoins, plus haut dans la forêt, et l'assistance n'a droit longtemps qu'au spectacle de solennités extérieures, d'ailleurs très belles, à commencer par le défilé de 150 religieux en somptueuses robes d'apparat. Bien mieux, soudain les lampes s'éteignent, et les assistants interloqués se demandent un moment si le spectacle auquel on les a conviés sera cette obscurité totale. Mais tout de même s'allument ici et là quelques feux de branches mortes, qui, avec encore quelques torches, seront le seul éclairage pour le reste de la nuit.

Tout à coup, comme au théâtre ancien du nô pour l'entrée d'un fantôme, là-haut le voile du porche de l'entrée s'est levé, laissant surgir une apparition drapée de soie. En kimono antique, c'est une princesse impériale, qui ouvre le cortège du miroir, en haut des marches. Avec difficulté, elle commence à descendre l'escalier obscur, entourée de religieux qui l'assistent et, derrière elle, la forêt est prise d'une animation étrange : l'invisible sanctuaire commence à vomir lentement dans la nuit un défilé de revenants de siècles anciens, ministres du culte en robes à traîne, grands prêtres et religieux dont les bonnets laqués ont une longue queue-de-pie, acolytes en surplis de soie, dont les couleurs s'allument un instant dans le rayon étroit des torches avant d'être dévorées de nouveau par la nuit.

Trois clefs pour le Japon d'aujourd'hui

PUIS surgit, plus fantômatique encore, comme un ectoplasme inquiétant et inclassable, une masse blanche qui ondule et s'étire en longueur. On dirait une chenille énorme et fantastique qui commence à couler lentement le long des marches, entourée de silhouettes d'hommes dont la taille est plus petite que sa propre hauteur. En fait, il s'agit d'une sorte de long tunnel de soie à l'intérieur duquel s'avance la déesse, je veux dire le miroir et ses porteurs, suivis de ses plus augustes servants, et qui se déplace en même temps qu'elle. Toute la procession du déménagement marche cachée, à l'intérieur. Nul regard profane ne doit en effet apercevoir l'objet-dieu ni les religieux qui accompagnent son tabernacle. Derrière, en revanche, quand la chose blanche est passée, on distingue à la flamme des torches les gardiens et les suivants extérieurs de la déesse, en longue file, dans leur costumerie des anciens temps : archers religieux avec leurs grands arcs dans des housses, porteurs de carquois et de flèches, hallebardiers et porte-oriflammes, desservants qui brandissent d'énormes éventails ou qui serrent sur leur poitrine, dans leurs manches de soie, de grands rameaux de sasaki, laurier sacré du shinto.

La procession s'éloigne maintenant dans l'obscurité du sentier qui mène à gauche vers le nouveau sanctuaire. Au passage, la déesse frôle au plus près la foule de ses fidèles. Et voici que dans le complet silence où l'on entendait seulement les grillons et le murmure de la rivière toute proche, éclatent soudain de brefs et vigoureux claquements de mains. Non pas des applaudissements, mais des battements isolés, ceux que, traditionnellement, les croyants du shinto font entendre quand ils appellent la venue de l'esprit. En vérité, à l'immobilité pétrifiée des spectateurs, à la tension qui paraît avoir saisi leur obscure assemblée, on peut croire que vraiment l'esprit, la déesse, est là, que ces personnages accroupis dans les ténèbres sentent passer sur leurs nuques courbées une présence magique. Qui dit que les Japonais ne croient plus à rien ?... La procession est passée. Elle doit être en train d'aborder les degrés qui montent au sanctuaire neuf : on peut suivre encore sa marche par le son, aux claquements de mains qui ponctuent au loin son passage.

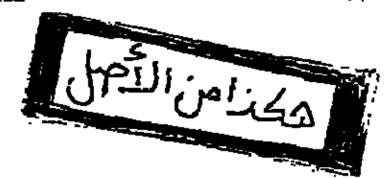
Etrange nuit de la déesse du Soleil ! Comme je repassais un peu plus tard le pont sacré qui marque la sortie de la forêt, étant parti un peu avant la fin pour éviter la ruée terminale des assistants jusqu'au nouveau temple, il me semblait remonter des profondeurs de quinze siècles, et rapporter vers le Japon d'aujourd'hui quelques clefs anciennes qui pourraient en ouvrir encore quelques portes. Elles pouvaient tenir en trois mots.

Le premier, c'était le secret. Au cœur de ce pays qui se veut technique et démocratique, il existe une zone fermée au commun, interdite à dessein comme le pays de l'inconnaissable. Les Japonais, non seulement acceptent l'interdiction, mais ils aident à en protéger le mystère, et à le faire durer de siècle en siècle.

Le deuxième, c'était la nature. Aussi cruel que soit souvent devenu ce pays avec elle, le Japon d'aujourd'hui garde la nostalgie de vivre auprès des arbres et des rochers, de replonger parfois dans la vie primitive. Couper le courant, retourner à la forêt et y célébrer à la lumière des torches les rites de la nation, quel refus, pour quelques heures, infligé à la civilisation !

Et le troisième mot, c'était l'immobilité. Rien n'est plus mobile ni plus changeant que le Japon d'aujourd'hui, et pourtant il reste construit sur deux mille ans d'une immobilité de roc.

R. G.



CINÉMA POLITIQUE

LE RETOUR DE L'IRRATIONNEL

La crise et ses démons

Lorsqu'un vieil ordre économique, réputé efficace, se fendille, craque et menace de s'effondrer, il suscite immanquablement dans le champ socio-culturel une nébuleuse de signes qui révèlent l'angoisse, le désarroi et les craintes des bénéficiaires de cet ordre. Dans leur confusion et leur égarement, les nantis, qui ignorent l'autocritique, négligent de mettre en cause la logique et les principes de leur système ; ils cherchent ailleurs des raisons, toujours « imprévisibles », pour expliquer leurs difficultés. La tentation est grande alors de miser sur les puissances occultes, sur la magie, sur l'irrationnel ; le capitalisme n'y résiste pas, qui l'utilise périodiquement pour justifier ses difficultés (Cf. « La grande crise », dans notre numéro précédent).

A la faveur de la crise actuelle, ce goût de l'explication magique fleurit dans tous les domaines. Les hommes politiques du pouvoir, désemparés, sont les premiers à retrouver spontanément le lexique outrancier des procès de sorcellerie ; ils qualifient alors les grèves d'« actions démoniaques » (1) et mettent en garde contre les « vieux démons » (2). Les « media » se chargent d'orchestrer le sabbat et de prouver l'existence du surnaturel. La deuxième chaîne de télévision, par exemple, au cours d'un journal du soir (3), a présenté comme une information objective un personnage (M. Uri Geller) capable de réaliser un certain nombre de faits proprement diaboliques qui recoupent très exactement les prouesses de la petite fille possédée dans le film le plus vu de cet automne : l'Exorciste (de W. Friedkin). La presse à sensation emboîte le pas et annonce à la « une » la découverte de nombreux vampires, de vrais Draculas (4).

Tout cela semble confirmer, en ce début d'une crise majeure du capitalisme, un retour en force de l'irrationnel comme explication mystificatrice de phénomènes que la bourgeoisie ne contrôle plus. Le cinéma, bien entendu, participe pleinement à cette caution magique ; aussi nous a-t-il semblé édifiant, en cette période de luttes, d'interroger un certain nombre de films qui contribuent, par leur considérable succès public, à renforcer la croyance en des puissances obscures qui, indépendamment de toute considération économique et politique, seraient en mesure de bouleverser l'histoire.

I. R.

(1) Déclaration de M. Roger Chinaud, secrétaire général des républicains indépendants (cf. *le Monde* du 7 novembre 1974).

(2) Déclaration de M. Jacques Chirac, premier ministre (cf. *le Monde* du 20 novembre 1974).

(3) I.N.F. 2, le vendredi 15 novembre 1974.

(4) *Nostradamus*, 7 novembre 1974.

Le démon qui est-ce ?

« ... Comment espérer que se poursuive l'humanitairerie de commande dont s'habillaient nos exactions ? Dieu, à en reprendre de la force, finirait-il par exister, ça ne présage rien de meilleur qu'un retour de son passé funeste. » (Lacan.)

ON a présenté *l'Exorciste* comme un super-film d'épouvante. Aux Etats-Unis, les spectateurs (ou spectatrices), paraît-il, se trouvaient mal par centaines. Qu'est-ce qui fait donc si peur dans ce film ? La méchanceté, les apparences repoussantes du démon, le crescendo des ravages qu'il opère ?

L'Exorciste diffère de la plupart des films d'horreur actuels par l'esprit de sérieux qui préside à son scénario et à sa mise en scène. Les auteurs, apparemment, croient au diable et nous demandent d'y croire. D'où, dans la presse, ces interviews de spécialistes, prêtres-psychiatres ou exorcistes officiels (tel celui du diocèse de Paris). Ce film n'est pas un simple film fantastique, semble-t-on dire, il plonge dans notre vie, il touche au réel. Il faut noter, en effet, dans *l'Exorciste*, un souci réaliste dans la description des personnages humains et de leur milieu social comme, en un sens, dans l'ordurière violence des manifestations démoniaques. Ce « réalisme », il convient de l'interroger : s'il garantit les effets de terreur — peu subtils, a-t-on relevé — du film, si l'on tient tant à en enraciner la fantasmagorie dans un contexte « réel », c'est peut-être qu'il existe entre celui-ci et celle-là un lien logique, un principe de causalité. On n'a jamais fait exister le diable pour rien.

Et, par exemple, est-ce fortuitement que la mère de la possédée, actrice de cinéma, est montrée jouant, dans un film contestataire (ou sur la contestation étudiante), le rôle d'un professeur libéral ? Est-ce simplement pour créer une atmosphère que la première partie du film nous promène du haut en bas de la société (*slums* où vit sordidement la mère du Père Karras, campus, surprise-partie mondaine chez l'actrice, etc.) et n'y montre qu'agitation superficielle, misère, blasement, ennui, doute ? Et est-il sans signification que, de la famille visitée par le démon, justement, le père soit absent ?

C'EST *à l'intérieur de la famille* (une famille « moderne » sans être excentrique, une famille au contraire *représentative*), dans une chambre d'enfant, que le diable se manifeste. Et pas de père : il est loin, en Europe, on ne sait où ; il a déserté. Il faut un père, on demande un père : tel est le cri panique qui retentit à travers *l'Exorciste*. Et, attirés par les convulsions démoniaques, il se déverse, en effet, dans cette malheureuse maison, une ribambelle de substituts paternels. D'abord les faux : Burke, le cinéaste juif (hasard ?) et légèrement efféminé que la jeune fille souhaitait pour beau-père, puis que, possédée, elle défenestre ; les médecins, les psychiatres, les scientifiques, ersatz dérisoires, inefficaces. Puis les vrais, ceux de l'Eglise : l'exorciste, chargé de toute la douleur et la fatigue du monde ; Karras, à l'image torturée du Christ ; le prêtre mondain, rédimé à la fin du film par le sacrifice du précédent ; enfin, le vieux policier, bonhomme et cinéphile, qui n'a presque rien à faire dans la fiction, sinon nous rappeler que derrière tout prêtre se tient un flic.

La double astuce de *l'Exorciste* est de ne rien énoncer directement (il s'effondrerait dans le ridicule) et de familiariser le diable. Mais son discours est clair. C'est un discours de crise : ça éclate de partout ; contestation, drogue, pornographie... Ces convulsions du corps social sont démoniaques. Qui, en effet, à l'image de la possédée, s'exhibe obscènement, parle une langue ordurière ? « L'autre Amérique », celle du refus et du désir, de Jerry Rubin, des Black Panthers, etc. *L'autre*. Alors, voilà : ce qui fait défaut, c'est la foi, et ce qu'il nous faut, c'est un exorciste.

Le Ku-Klux-Klan devrait aimer ce film. Et c'est ce qui, en vérité, devrait faire peur.

PASCAL BONITZER.



(Photo Giraudon.)

PAZOUZOU, DEMON DU VENT DU SUD-EST ET DE LA FIEVRE DANS LA MYTHOLOGIE ASSYRIENNE.

Naturalisé américain dans l'Exorciste.

« Surenchair » en vase clos

LE cinéma fantastique compte quelques figures de légende particulièrement tenaces, au premier rang desquelles se placent Frankenstein et Dracula. Peu de temps après un *Dracula vit toujours à Londres*, et avant la sortie du sien (*Du Sang pour Dracula*), prévue maintenant pour janvier prochain, Paul Morrissey propose *Chair pour Frankenstein*.

Frankenstein, qui naquit sous la plume de Mary Shelley au début du dix-neuvième siècle, resurgit de temps à autre sur les écrans depuis 1935 (le premier de la série, réalisé par James Whale, avec Boris Karloff dans le rôle du monstre, est de 1931), la plupart des versions, à côté du simple *remake*, affublant tant bien que mal ce mythe prométhéen d'un nouvel avatar.

Voici donc le dernier en date, programmé non sans quelque tapage : il est en relief (si l'on veut bien chausser les lunettes en plastique distribuées à l'entrée) et ne lésine pas, ainsi nanti de la troisième dimension, sur les effets de viscères et d'hémoglobine.

Tournant le dos à la veine classique, l'opération tient un peu de la *greffe*, la cote d'artiste *underground* que Morrissey s'est acquise auprès d'Andy Warhol, avec la trilogie *Flesh-Heat-Trash*, venant rebondir sur un bon vieux thème qui a déjà fait ses preuves. Celui-ci, goût du jour oblige, se voit bien sûr *sexualisé*. La perspective du relief parachève le racolage, appât supplémentaire qui tente et qui inquiète (va-t-il nous entamer ?), gadget étrange qui tire résolument l'affaire du côté de l'attraction, du phénomène de foire. C'est peut-être par là, à la rigueur, que le film est populaire, comme le prétend l'auteur.

L'ENTREPRISE, au reste, mise sur le clivage horrifique/comique, jouant sur les deux tableaux à la fois. D'une part on exhibe les chairs sanguinolentes, prélevées, découpées, recousues, mises à mal, et de l'autre on donne à la chose une tournure grand-guignolesque (la sauce, en somme, qui fait passer le poisson), permettant aux spectateurs de s'y retrouver, de se récupérer dans un rire salvateur. On escompte vraisemblablement, en rabattant l'histoire sur sa face organique sans la prendre au sérieux, combler un public de plus en plus blasé, qui sera tout content de se mettre sous la dent, relief aidant, cette pâture excrémentielle dernier cri.

Cette focalisation sur la chair s'accompagne d'une singulière réduction, l'action étant, presque toujours, soigneusement cantonnée dans le château du baron Frankenstein. Le mythe est complètement *privatisé*, coupé de tout contexte. Nous sommes loin des rapports qui, dans les premières adaptations, se tissaient entre le châtelain, son monstre et les villageois alentour, plus loin encore de l'errance quasi planétaire qui caractérisait le roman. Ici, tout se joue derrière de hauts murs, entre le laboratoire fiévreux du baron nécrophile (tout d'une pièce, à l'opposé de l'habituel personnage déchiré) et la chambre à coucher de sa femme nymphomane, y compris la boucherie finale, où les corps s'ouvrent et s'entassent.

EN fin de compte, *Chair pour Frankenstein* sacrifie à sa manière à cette vague du huis clos destructeur tournant autour d'une obsession (d'une monomanie, comme on disait au dix-neuvième siècle), style *Grandeur nature*, *Break up* ou *Dillinger est mort*. Il s'agit d'enfermer l'intrigue dans une poche pathologique, afin de mieux donner libre cours à ses fantasmes d'esthète décadent, la lutte, en l'occurrence, de la matière contre la forme.

DANIEL PERCHERON.

Superstitions écologiques

LES cataclysmes ont aussi leur mode, que le cinéma fantastique se plaît à cultiver. Dans les années 50, celui-ci accrédita une terreur dominante : le péril atomique. Depuis quelque temps (surtout après l'œuvre-limite de Stanley Kubrick, *le Docteur Folamour*, 1963), il semble que ce danger ne fasse plus recette et que le public croie de moins en moins à l'imminence d'une destruction nucléaire. Aussi, une autre panique, « la terreur écologique », plus diffuse et plus concrète, a-t-elle pris le relais. Contrairement à la précédente, qui parvenait mal à se dégager de sa gangue politique, cette nouvelle peur a bonne conscience. Elle se définit comme problème œcuménique, dû au « fatum », situé au-dessus des classes, des partis, des régimes. Un exemple : dans *Terre brûlée* de Cornel Wilde (1970), qui se déroule dans l'Angleterre de 1975, le monde entier se trouve confronté aux alertes écologiques ; les pays socialistes ne sont pas épargnés et le gouvernement chinois va jusqu'à bombarder toutes les villes pour réduire de moitié une population qu'il ne parvient pas à nourrir.

L'analyse sommaire de quelques films récents qui évoquent les terreurs écologiques nous a permis cependant de constater que, sous le prétexte d'une mise en garde contre les phénomènes actuels, liés à la société de consommation (pollution, surpeuplement, destruction de l'environnement), les cinéastes américains font souvent appel à des thèmes archaïques ; ils reprennent, en les dépoussiérant à peine, les vieilles superstitions du monde chrétien qui traduisaient les paniques et les angoisses médiévales. Nous avons de la sorte pu constater combien les valeurs ou anti-valeurs du satanisme et de la démonologie restaient vivaces dans des fables qui se veulent résolument modernes et même futuristes. *Frogs* (G. Mc Cowan, 1973) et *Snakes* (B.L. Kowalski, 1973) sont à ce titre des exemples caractéristiques ; ils racontent respectivement que seuls les crapauds et les serpents résisteront à la montée de la pollution (non seulement résisteront mais se multiplieront). Il est troublant de relever que ces animaux (utilisés d'ailleurs dans le titre pour leur force emblématique) ont tous deux un statut particulier dans la faune ésotérique : ils sont tour à tour l'expression de puissances maléfiques et l'incarnation même de Satan. S'ils résistent à la pollution c'est donc, nous faudrait-il induire, parce qu'un pacte démoniaque les protège.

Dans un registre différent, le film qui est le mieux parvenu à entrelacer la tradition satanique et les problèmes contemporains de pollution est *Soleil Vert* (R. Fleisher, 1973) ; son très grand succès public démontre d'ailleurs que l'intrigue déborde le cadre symbolique conventionnel de la science-fiction. Située dans le New-York de l'an 2022, elle présente un monde d'où la nature a disparu et dans lequel la pénurie est absolue ; la ville est asphyxiée par le surpeuplement, les habitants sont nommément réifiés (des femmes sont des meubles, les intellectuels des livres, les révoltés des ordures) et ils ne parviennent à se nourrir qu'avec de toutes petites galettes d'une mystérieuse denrée : le « *soylent green* ». La recherche du secret de fabrication de cette denrée constitue l'enjeu fictionnel du récit.

Le héros (un policier) parvient à dénouer l'énigme et sa découverte ne nous surprend guère. Ces galettes azymes, en effet, sont faites avec des cadavres humains, dernière matière alimentaire existante. En exploitant ainsi un thème classique du genre de terreur (dévorer des cadavres), ce film évoque un des fantasmes les plus archaïques ; celui d'un corps se nourrissant de ses propres déchets. Par ailleurs, la volonté de ritualiser cet inceste culinaire double le film d'une dimension sacrilège, celle d'une gigantesque messe noire où l'on communie en ingurgitant des galettes vertes, hosties profanes.

L'analyse plus fine d'un autre réseau de signes (onomastiques, toponymiques) nous permettrait de mieux circonscrire la dimension magique de cette fiction écologique ; depuis le nom même du héros, Thorn (épine), qui, au-delà de l'idée d'obstacle et de révolte, contient une évidente référence christique, jusqu'à celui du fabricant repenti assassiné, Simonson (fils de Simon), qui est une flagrante allusion à la figure de Simon le Magicien, l'auteur tisse une trame qui tient davantage de la tradition de l'irrationnel que de la logique de la futurologie.

Au terme de ce rapide survol de quelques films d'alerte écologique, il nous apparaît clair que l'alibi humaniste contenu dans le projet d'avertir le monde des cataclysmes imminents fonctionne de fait comme un terrorisme puisque c'est aux puissances infernales, échappant à tout contrôle scientifique, que l'on attribue la pénurie, la pollution et le surpeuplement.

Par leur refus d'envisager une solution politique, ces films sacrifient au culte de l'irrationnel, ils se bornent à mouler des combats d'aujourd'hui dans le cadre suranné du Bien contre le Mal, ils réclament en somme des Croisés, des martyrs pour conjurer les démons ; le surnaturel seul, selon eux, peut prendre le relais du politique, pour restructurer une nature disloquée.

NOELLE DE CHAMBRUN
et IGNACIO RAMONET.

AMÉRIQUE CENTRALE

Persistance de la misère, résistance des oligarchies

Entre la dictature et le réformisme

Par JEAN-CLAUDE BUHRER

MOINS de deux ans après le tremblement de terre qui dévasta Managua, l'Amérique centrale a été frappée par un nouveau cataclysme. Cette fois-ci, c'est le Honduras qui a été le plus durement touché par l'ouragan « Fifi », à la fin du mois de septembre. Il faudra plusieurs années à l'économie hondurienne, déjà précaire, pour se remettre des ravages de cette catastrophe. C'est aussi une nouvelle épreuve pour l'expérience réformiste tentée depuis bientôt deux ans par le régime du général Oswaldo Lopez Arellano.

Revenu au pouvoir à la suite d'un coup d'Etat contre le gouvernement civil du président Ramon Cruz qu'il avait pourtant lui-même contribué à mettre en place, le général Lopez Arellano avait amorcé un léger virage à gauche s'inspirant en partie de l'exemple péruvien. Ces velléités de changement ne laissèrent d'abord pas de surprendre venant de la part d'un militaire de formation traditionnelle, longtemps considéré comme l'un des meilleurs garants de l'ordre établi.

Cette nouvelle intervention de l'armée dans les affaires publiques était d'abord apparue comme un *pronunciamiento* classique venant s'ajouter aux cent trente-six précédents coups d'Etat que le Honduras avait connus en un siècle et demi d'indépendance. Dans une région profondément marquée par le sous-développement, ce pays est encore plus pauvre que ses voisins. Alors que, dans les Etats limitrophes, la première place de la production agricole est généralement occupée par le café ou le coton, au Honduras la banane arrive largement en tête, continuant d'assurer près de 50 % de la valeur des exportations.

DEPASSANT à peine 250 dollars par an, le revenu moyen d'un Hondurien est le plus bas d'Amérique centrale. Les inégalités sociales sont à la mesure d'une mauvaise répartition des richesses. Alors que la moitié de la population doit se contenter de 13 % du revenu national, 5 % de privilégiés en perçoivent le tiers. Le nombre d'analphabètes s'élève à plus de 50 % et, dans les zones rurales, la moitié des enfants d'âge scolaire ne fréquentent pas l'école.

Le général Lopez Arellano a entrepris un début de réforme agraire, dont quinze mille familles ont déjà bénéficié. L'année dernière, il a promulgué un décret renforçant les pouvoirs des syndicats, et le gouvernement a préparé un plan national de développement qui aurait dû normalement entrer en vigueur dès 1975. Ces derniers temps, le Honduras s'est également efforcé de mener une politique étrangère un peu plus indépendante. Dans cette optique, il a noué des relations diplomatiques avec la Yougoslavie, la Hongrie, la Roumanie et la Pologne. Parallèlement, le gouvernement de Tegucigalpa a développé ses contacts avec les régimes militaires nationalistes du Panama et du Pérou.

Si, dans l'ensemble, la politique réformiste du régime actuel a été bien accueillie par la population, elle n'est cependant pas du goût de tout le monde. Aussi le général Lopez Arellano s'est-il heurté à la résistance conjuguée de l'oligarchie nationale, des compagnies bananières et de certains de ses voisins. Se sentant menacés dans leurs privilèges, les milieux conservateurs se sont empressés de l'accuser de *« frayer la voie au communisme »*. Au cours des derniers mois, ils ont monté contre le gouvernement une campagne de dénigrement qui, par certains de ses aspects, n'est pas sans rappeler les manœuvres de l'opposition contre l'Unité populaire au Chili.

Ainsi, les commerçants ont eu tendance à spéculer sur les produits de première nécessité, ce qui a entraîné une hausse des prix plus rapide que celle des marchandises importées. A la suite de quelques difficultés d'approvisionnement, comme naguère au Chili, un comité de ménagères a organisé à San-Pedro-Sula, la capitale économique du pays, une « marche des casseroles vides ». En mai dernier, le Honduras avait été en partie paralysé par une grève des camionneurs, et des actes de vandalisme ont été commis dans les rues de Tegucigalpa par des éléments du Lumpenprolétariat visiblement manipulés.

A ces difficultés intérieures sont venues s'ajouter les pressions de plus en plus vives exercées sur le gouvernement du général Lopez Arellano par les compagnies bananières. Pour lutter contre la toute-puissance des sociétés multinationales, le Costa-Rica, Panama et le Honduras ont pris récemment l'initiative de créer une Union des pays exportateurs de bananes (UPEB). L'une des premières décisions de cette nouvelle organisation a été d'imposer le prélèvement d'une taxe à l'exportation d'un dollar par caisse de bananes (1). Mais les trusts n'ont pas tardé à brandir des menaces, en incitant notamment d'autres pays producteurs à ne pas adhérer à l'UPEB. Au Honduras même, la Standard Fruit avait momentanément suspendu ses achats de bananes et licencié des travailleurs des plantations.

Sur le plan extérieur, la voie réformiste empruntée par le général Lopez Arellano suscite l'irritation, sinon l'hostilité, des régimes d'extrême droite installés dans les trois pays limitrophes, à savoir le Guatemala, El Salvador et le Nicaragua. L'homme fort du Nicaragua surtout, le général Somoza, reproche ouvertement aux dirigeants de Tegucigalpa de faire *« du pur communisme »*. Des rumeurs ont circulé sur les manœuvres de coulisses auxquelles se livreraient, à l'instigation du général Somoza, les trois pays voisins pour ramener le Honduras *« dans le droit chemin »*.

D'autre part, le Honduras ne s'est pas encore remis des séquelles du bref mais sanglant conflit qui l'avait opposé en 1969 à El Salvador. Malgré les efforts déployés par l'O.E.A., des divergences subsistent entre les deux pays à propos de la délimitation de leur frontière, et des accrochages sont signalés de temps à autre, tandis que la signature d'un traité de paix se fait toujours attendre. C'est aussi à la suite de ce que l'on avait appelé *« la guerre du football »* que le Honduras s'était retiré du Marché commun centraméricain. Depuis lors, l'intégration est au point mort, et les économies des pays membres en ont été affectées à des degrés divers.

El Salvador, qui avait été l'un des principaux bénéficiaires de la libération des échanges en Amérique centrale, est particulièrement intéressé à une relance de l'intégration régionale. D'ailleurs, la restructuration du Marché commun, les problèmes économiques et l'avenir des relations interrompues avec le Honduras sont au centre des débats de la nouvelle législature qui a commencé le 1er juin à San-Salvador.

Comme le précédent, le Congrès issu des élections du 10 mars dernier reste dominé par le parti gouvernemental de conciliation nationale, qui dispose de la majorité absolue avec trente-six députés sur un total de cinquante-deux. Toutefois, l'Union nationale d'opposition (UNO), formée par la démocratie chrétienne et deux petits partis de centre gauche, qui n'avait auparavant que huit sièges, en compte quinze dans la nouvelle Assemblée. La démocratie chrétienne a aussi gagné la mairie de la capitale, alors que l'on enregistrait une recrudescence de l'agitation contre le régime autoritaire et conservateur du colonel Arturo Molina, soutenu par les militaires.

DES élections, présidentielles celles-ci, ont également eu lieu cette année au Costa-Rica, au Guatemala et au Nicaragua. Mais, dans l'ensemble, ces scrutins n'ont fait que confirmer une fois de plus le *statu quo*. Au Guatemala, l'élection présidentielle du 3 mars — entachée d'irrégularités et de violences — a permis au président sortant, le général Carlos Arana Osorio, d'assurer la continuité de son régime ultra-conservateur en mettant en selle son successeur désigné, le général Kjell Laugerud Garcia (2).

En prenant officiellement ses fonctions présidentielles le 1er juillet, le général Laugerud résumait ainsi ses intentions : *« Nous allons réaliser une politique de réformes fondamentales et de changement, permettant de créer le bien-être pour ceux qui ne l'ont pas, sans pour autant en priver ceux qui en disposent déjà. »* Autrement dit, le nouveau président guatémaltèque ne songe nullement à remettre en cause les privilèges de l'oligarchie qui l'a porté au pouvoir et dont les militaires, jusqu'à nouvel ordre, défendent les intérêts. Reprenant à son compte quelques-uns des thèmes développés par l'opposition durant la campagne, notamment à propos des inégalités et de l'injustice sociale, le général Laugerud a promis d'apporter des solutions, du moins partielles, aux lancinants problèmes que connaît le Guatemala. Mais il se garde bien de préciser comment.

A en juger par la composition du gouvernement, le nouveau président demeure sous l'emprise de son prédécesseur et du Mouvement national de libération d'extrême droite. D'ailleurs, il a notamment confirmé dans leurs fonctions les ministres de la défense et de l'intérieur. Ce n'est sans doute pas le nouveau ministre de l'agriculture, M. Roberto Zachrisson, lui-même grand propriétaire terrien, qui pourrait être tenté d'entreprendre un début de réforme agraire dont le pays a un urgent besoin. En attendant, la situation économique ne cesse de se dégrader, le chômage s'accroît, et la montée en flèche des prix du maïs et du haricot noir — aliments de base de la majorité des Guatémaltèques — affecte grandement le pouvoir d'achat déjà extrêmement précaire des masses populaires.

Au Nicaragua, la situation ne s'est guère améliorée depuis le tremblement de terre qui dévasta Managua dans la nuit du 23 au 24 décembre 1972. Près de deux ans après le séisme, qui a fait entre dix mille et vingt mille morts, la ville — ou ce qu'il en reste — est loin d'être sortie de l'horreur. Partout ce ne sont encore que ruines et décombres.

Abandonnés à leur triste sort, la plupart des sinistrés en sont réduits à végéter dans l'incertitude du lendemain. Aux abords de la cité détruite, les bidonvilles ont proliféré comme un cancer. A la suite des dégâts causés à l'économie nicaraguayenne, le nombre des chômeurs s'est encore accru. N'ayant pas d'autres ressources, de nombreux chômeurs souffrant de malnutrition en sont acculés à vendre leur sang à une société de plasma fraîchement établie à Managua.

SI, au lendemain de la catastrophe, l'aide internationale a afflué de toutes parts, les sinistrés se plaignent de n'en avoir reçu que des miettes. En revanche, le tremblement de terre n'a pas tardé à devenir une bonne affaire pour le clan Somoza et sa clientèle. L'homme fort du Nicaragua, le général Anastasio Somoza Debayle, en a d'ailleurs profité pour renforcer la mainmise de sa famille sur le pays. En mai 1972, il avait provisoirement cédé ses fonctions présidentielles à une junte comprenant deux membres de son propre parti et son ancien rival, M. Fernando Agüero, chef du parti conservateur. Par ce tour de passe-passe, le général Somoza avait réussi à neutraliser temporairement l'opposition légale. Par la même occasion, il chargea une Constituante de lui confectionner une nouvelle Constitution sur mesure pour se maintenir indéfiniment au pouvoir.

En prenant la tête du Comité national d'urgence créé au lendemain du séisme, le général Somoza avait en fait déjà formellement repris sa place au premier rang, sans attendre la fin de cette période intérimaire — durant laquelle la réalité du pouvoir ne lui aura d'ailleurs jamais échappé. En signe de protestation, le chef du parti conservateur, M. Agüero, se retira du triumvirat, accusant le général Somoza *« de disposer de l'argent de la nation comme si c'était sa propriété personnelle »*.

Dans ces conditions, l'élection présidentielle du 1er septembre dernier n'a été une fois de plus qu'une simple formalité. Complètement bâillonnée et soumise à une vive répression, l'opposition avait tout juste pu dénoncer cette nouvelle « farce électorale ». Au demeurant, peu avant le scrutin, le général Somoza avait pris soin de priver plusieurs dirigeants politiques de leurs droits civiques et de déclarer illégaux neuf des dix mouvements d'opposition. Pour sauvegarder une illusion de démocratie, seul un représentant du parti conservateur, M. Edmundo Paguaga, avait été autorisé à affronter le général Somoza, qui l'a finalement emporté haut la main par 125 500 voix contre 5 935. Le 1er décembre, Anastasio Somoza Debayle a donc entamé un nouveau mandat de six ans à la tête du Nicaragua.

Depuis une quarantaine d'années qu'ils règnent sans partage sur ce petit pays d'Amérique centrale, les Somoza se sont constitué un véritable petit empire. Plus grands propriétaires fonciers du pays, plus grands producteurs de café et de sucre, ils détiennent aussi le monopole de l'industrie du ciment et possèdent d'importants intérêts dans le bois, le coton, les textiles, la métallurgie et la construction.

Le fondateur de la dynastie, Tacho Somoza, était devenu le chef de la garde nationale à la faveur d'une intervention des Etats-Unis dans les affaires du Nicaragua. En 1936, il organisa un coup d'Etat qui devait faire de lui le maître incontesté du pays jusqu'à son assassinat vingt ans plus tard. A sa mort, deux de ses fils, Luis et Tachito, se chargèrent d'assurer sa succession et la continuité du régime. Depuis 1967, Anastasio Somoza Debayle — dit « Tachito » — cumule tous les pouvoirs. Au lendemain de sa réélection, il voit déjà plus loin et prépare sa succession : son fils aîné, Tachito III, a été promu capitaine à vingt-quatre ans, pour *« services émérites lors du tremblement de terre »*... A moins d'être lâchés par leur puissant protecteur du Nord, les Somoza ne semblent guère près de s'en aller...

JOUISSANT d'une situation politique exceptionnelle par rapport à ses voisins de l'isthme, le Costa-Rica peut s'enorgueillir de traditions démocratiques préservées sans trop de heurts depuis un bon quart de siècle. Si la campagne électorale de février dernier a été particulièrement animée et si les résultats ont été serrés, les passions se sont vite apaisées et personne n'a songé à contester le verdict des urnes. En tout cas, les jeux ont été beaucoup plus ouverts que lors des précédents scrutins.

Traditionnellement, depuis la guerre civile de 1948, les luttes électorales se limitaient au Costa-Rica à un choix entre le Parti d'unification nationale de l'ancien président aujourd'hui décédé, Rafael Calderon Guardia, et le Parti de libération nationale du président sortant, José Figueres. En quelque sorte, c'était la droite conservatrice contre la gauche modérée. Le 3 février 1974, pas moins de huit candidats briguaient la charge suprême et le candidat du gouvernement, Daniel Oduber Quiros, l'a emporté de justesse avec à peine un peu plus de 40 % des voix. La division de l'opposition a sans doute facilité la victoire du dauphin du président Figueres et, pour la première fois depuis de nombreuses années, le principe de l'alternance au pouvoir n'aura pas été respecté.

La tâche du nouveau président, qui a pris officiellement ses fonctions le 8 mai, n'est cependant pas des plus aisées. Ayant perdu la majorité absolue au Parlement, le parti gouvernemental de libération nationale doit dorénavant tenir compte d'une opposition plus forte que par le passé. Sérieusement affecté par la crise du Marché commun centraméricain, le Costa-Rica a besoin de nouveaux débouchés pour ses exportations. L'aggravation du déficit de la balance des paiements ne laisse pas d'inquiéter les autorités. En outre, le chômage s'est sensiblement accru, tandis que l'inflation — qui était passée brutalement de 2.5 % à 30 % en 1973 — a continué sa progression cette année.

Le président Oduber se propose de mettre l'accent sur le développement de la production agricole, sans toutefois négliger l'industrialisation du pays. Ami de vieille date du nouveau président du Venezuela, Carlos Andrès Perez, il espère être soutenu dans ses efforts par le gouvernement de Caracas. D'ailleurs, avec l'aide du Venezuela, qui lui a déjà octroyé un crédit de 100 millions de dollars, le Costa-Rica envisage de construire prochainement la première raffinerie de pétrole d'Amérique centrale.

En politique étrangère, le président Oduber entend maintenir de bonnes relations avec tous les pays, à commencer par ses voisins. Dans cette optique, il n'a pas hésité à se rendre au Nicaragua pour s'entretenir avec le général Somoza, adversaire traditionnel de José Figueres. Mais cette rencontre n'a pas manqué de soulever de vives critiques au Costa-Rica, où l'on a quelque raison de se méfier de la dictature de la famille Somoza. Malgré les réticences de certains de ses voisins, le Costa-Rica avait été, en 1972, le premier pays d'Amérique centrale à nouer des relations diplomatiques avec l'Union soviétique et d'autres Etats socialistes. Au cours des derniers mois, conjointement avec le Venezuela et la Colombie, le gouvernement de San-José avait entrepris des démarches en faveur de la levée des sanctions contre Cuba et de sa réintégration au sein de la famille latino-américaine.

Avec l'arrivée au pouvoir de M. Daniel Oduber, il ne faut certes pas s'attendre à des bouleversements, mais le Costa-Rica pourrait peu à peu entrer dans une période de transition, après avoir été dominé pendant un quart de siècle par la forte personnalité de José Figueres. L'Amérique centrale, dans son ensemble, aura cependant bien du mal à sortir de son immobilisme tant que ses structures actuelles n'auront pas été fondamentalement remises en cause.

(1) Cf. *le Monde diplomatique*, octobre 1974 et novembre 1974.
(2) Voir *le Monde diplomatique*, mai 1974.

Le carnet des ambassades

● A l'occasion du vingtième anniversaire de la révolution algérienne, l'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire et **Mme Mohammed Bedjaoui** ont offert une réception le 5 novembre.

● **Cheikh Mohamed Abdullah Alireza**, ambassadeur d'Arabie Saoudite, a donné une réception le 5 novembre en l'honneur de la délégation saoudienne des Grands Oulémas, présidée par **cheikh Mohamed Ali Harkan**, ministre de la justice du royaume.

● A l'occasion des journées polonaises de la science et de la technique, **M. Emil Wojtaszek**, ambassadeur de la République populaire de Pologne, a offert une réception le 5 novembre.

● A l'occasion de la visite officielle en France du ministre des affaires étrangères de la République socialiste de Roumanie et de **Mme George Macovescu**, l'ambassadeur de Roumanie et **Mme Constantin Flitan** ont donné une réception le 5 novembre dans les salons de l'ambassade.

● L'ambassadeur de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et **Mme Stepan Tchervonenko** ont offert une réception le 7 novembre à l'occasion du cinquante-septième anniversaire de la révolution d'Octobre.

● A l'occasion de la visite en France d'une délégation venue de Chine pour le vol inaugural de la Compagnie d'aviation civile chinoise Pékin-Paris, **M. Tseng Tao**, ambassadeur de la République populaire de Chine, a donné une réception le 12 novembre.

● L'ambassadeur de Belgique et la comtesse de **Kerchove de Denterghem** ont offert une réception le 15 novembre à l'occasion de la fête de la dynastie.

● **M. Peter Mod**, ambassadeur de la République populaire de Hongrie, a donné une réception le 21 novembre à l'occasion de son départ.

● L'ambassadeur du Venezuela et **Mme J.L. Salcedo-Bastardo** ont offert un cocktail le 25 novembre à l'occasion de la présentation du livre de **Mme J. Rodriguez de Alonso**, conseiller culturel près l'ambassade : « le Siècle des lumières conté par Francisco de Miranda ».

● L'ambassadeur du Zaïre et **Mme Kapella Kindelu** ont donné une réception le 25 novembre à l'occasion du neuvième anniversaire de la révolution.

● A l'occasion de la visite en France de **M. Belaïd Abdesselam**, ministre de l'industrie et de l'énergie, l'ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire et **Mme Mohammed Bedjaoui** ont offert une réception le 28 novembre.

● A l'occasion du trentième anniversaire de la libération de l'Albanie et de la victoire de la révolution populaire, l'ambassadeur de la République populaire d'Albanie et **Mme Javer Malo** ont donné une réception le 29 novembre dans les salons de l'ambassade.

● A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de la République socialiste fédérative de Yougoslavie et **Mme Nijaz Dizdarevic** ont offert une réception le 29 novembre.

Nécrologie

● **U Thant**, ancien secrétaire général des Nations unies, est décédé le 22 novembre à New-York. Successeur, d'abord intérimaire, de Dag Hammarskjoeld en novembre 1961, U Thant devait rester à la tête de l'ONU jusqu'au 31 décembre 1971.

● **M. Erskine Childers**, président de la République d'Irlande, est décédé le 17 novembre 1974 à Dublin des suites d'une crise cardiaque. M. Childers avait été élu chef de l'Etat le 30 mai 1973.

Politique et littérature

La classe ouvrière dans le roman italien

Par PIERRE LAROCHE *

SI la classe ouvrière fait son entrée dans la littérature française en 1885 avec *Germinal*, on peut estimer que le premier roman italien où elle apparaît est celui de Bernari, *Tre operai (Trois ouvriers)*, écrit en 1930-1931, publié en 1934. Sans entreprendre une analyse des raisons de ce décalage et au risque de suggérer une explication un peu mécaniste, rappelons que, précisément au début des années 30, l'industrie atteint dans le produit national italien la même part que l'agriculture.

Pourtant, on peut difficilement parler, pour ce roman nouveau et courageux, de roman de la classe ouvrière. C'est plutôt, à travers le portrait de trois ouvriers ballottés par le destin et placés très souvent en dehors du monde de la production, l'exposé de la condition ouvrière, sans qu'apparaissent les motivations profondes de cette condition.

Tre operai n'en reste pas moins pendant longtemps le seul roman italien qui entre dans l'usine. Certes, dès l'année suivante, avec *Il capofabbrica (le Patron de l'usine)*, Bilenchi montre une usine, petite, presque un atelier, réalisation familiale et même individuelle. Mais elle est présente uniquement comme enjeu de rivalités de clans, pas comme lieu de travail, d'exploitation et de profit, de lutte de classes. L'usine est là, c'est la classe ouvrière qui est absente.

Une fascination inquiète

EN revanche, ceux qui deviendront les grands noms du néo-réalisme (ou de ce qu'on a appelé ainsi) en littérature expriment leur fascination inquiète devant la classe ouvrière, dont ils sentent de plus en plus, dans le développement de l'antifascisme puis de la Résistance, de quel poids elle et ses organisations pèsent dans l'histoire. On voit bien la vie difficile des ouvriers dès les premiers romans de Pratolini, mais ils sont plus le « peuple » que la classe ouvrière : jamais on ne les voit sur le lieu de leur travail et rien ne les différencie du petit artisan florentin.

De même, chez Vittorini, la classe ouvrière fait partie du « monde offensé », mais on reste hors de l'usine et les conditions de vie et de travail des ouvriers ne sont pas montrées. C'est autre chose qui intéresse Vittorini dans la classe ouvrière. Ainsi, dans *Il garofano rosso (l'Œillet rouge*, dont la première tentative de publication remonte à 1933), un jeune bourgeois s'interroge sur les vertus et le rôle des ouvriers. Plus tard, dans *Conversazione in Sicilia (Conversation en Sicile)*, dont le symbolisme antifasciste fut peut-être assez hermétique pour triompher de la censure lors de la première édition de 1938, il approfondit cette réflexion. Il semble ressortir des analyses qui ont été faites des symboles de *Conversazione* que, pour Vittorini, le prolétariat, s'il s'abreuve à l'eau vive de la culture que lui indique l'intellectuel, pourra mettre sa force de géant au service de la libération de l'homme. Vittorini aborde dans ses premiers romans ce qui sera au centre de sa réflexion jusqu'à sa mort : quelle est la place respective de l'intellectuel et de la classe ouvrière dans la lutte révolutionnaire ?

Pavese ne se pose pas la question avec autant de précision. C'est par rapport à l'action qu'il cherche à fixer sa position d'intellectuel : dans *Ciau Masino (Salut Masino*, rédigé en 1938-1929), Masino le journaliste *« portait envie aux ouvriers et avait honte d'être au monde »*, non parce qu'il était jaloux du rôle historique de la classe ouvrière, mais parce que *« ces êtres travaillaient, effroyablement »*. Malgré plusieurs tentatives, dans *Ciau Masino*, dans diverses nouvelles, dans *Il compagno (le Camarade)*, la classe ouvrière est bien absente de l'œuvre de Pavese. Masin, le mécanicien de *Ciau Masino*, de même que, plus tard, Pablo dans *Il compagno*, sont très marginaux par rapport à la classe ouvrière. En particulier, il n'apparaît pas que leur travail soit motivé par un salaire, et leur lien avec l'économie est très distendu.

A partir de 1950, les écrivains italiens commencent, reprenant le chemin ouvert par Bernari, à montrer la classe ouvrière à l'intérieur de l'entreprise. A vrai dire, il n'y a rien de choquant à ce que cela ne se soit pas produit plus tôt : au sortir de la guerre, ce qui apparaissait comme le problème de la classe ouvrière dans ce pays aux deux millions de chômeurs, ce n'était pas le travail, mais l'absence de travail. Quand la pression du chômage baisse, ce sont les conditions de travail qui reviennent au premier plan. Meoni, dans la première partie de *La ragazza di fabbrica (la Fille d'usine*, déjà paru en 1937 dans une version édulcorée), décrit l'intérieur de la filature, les machines, les gestes du métier, en recourant, plus que Bernari, à un vocabulaire technique précis. Mais le roman tourne court, devient un roman de mœurs quand Nella, ayant retrouvé sa mère, se prostitue : plus rien ne reste de la fille d'usine, elle pourrait aussi bien avoir été fille de ferme ou femme de ménage. Il est alors permis de se demander si le fait qu'elle ait été ouvrière n'est pas un pur élément décoratif. Ce qui revient à se demander quelle place la classe ouvrière peut avoir dans une œuvre littéraire : ou bien l'auteur habille en ouvriers les protagonistes de n'importe quelle intrigue, ou bien il y a dans l'œuvre une nécessité qui lie situation socio-économique des personnages et intrigue.

Italo Calvino, qui compose entre 1952 et 1954 les aventures de Marcovaldo qui prendront place dans ses *Racconti (Aventures)*, construit ces nouvelles autour de cette nécessité : ce qui arrive à Marcovaldo ne peut arriver qu'à cet ouvrier récemment arraché à sa campagne. Par la même occasion, de façon caricaturale et métaphorique, Calvino montre certains aspects des conditions de vie et de travail des ouvriers italiens. Mais, à la recherche d'explications plus profondes, il voudrait donner à ses écrits un rôle nouveau, différent de la fonction énonciatrice-dénonciatrice dévolue à la littérature depuis dix ans.

Comprendre ce qui se passe au-dessous

EN effet, très tôt dans les années 50, un certain nombre d'idées nées de l'antifascisme et de la Résistance se trouvent en crise. Conséquence de la guerre froide et de ses manifestations internes, conséquence de l'évolution du capitalisme italien qui aggrave certaines contradictions sociales et culturelles dans le pays. En même temps que se développe le mythe technocratique et que celui du miracle économique prend forme, que la culture semble devenir un fait de masse (les tirages de plusieurs centaines de milliers d'exemplaires ne sont plus rares), des retards persistent dans tous les domaines : système d'éducation, mœurs (la question du divorce est alors loin d'être réglée), coupure entre Nord et Sud, etc. A cela s'ajoute le choc de l'année 1956 : vingtième congrès du P.C.U.S., crise hongroise. Les intellectuels qui, par antifascisme, s'étaient, pour une bonne part, retrouvés à gauche mais, selon le mot cruel d'Ezio Antonini, *« s'étaient préparés à aller au peuple comme à une partie de campagne »* ne se satisfont plus de l'enthousiasme des dix années précédentes et, en même temps qu'ils prennent du champ, essaient de comprendre ce qui se passe au-dessous de ce qu'ils voient.

Cette déception et cette recherche explosent dans la vive polémique qui dure plusieurs mois autour de *Metello* et dont cet article ne peut retenir que quelques aspects particuliers. A certains égards, ce roman de Pratolini reste fidèle à la tradition néo-réaliste. Il y a des séquences tout à fait proches de Bernari, comme cet épisode où Metello se voit vivement reprocher d'accepter pour son premier travail un salaire inférieur aux autres. Mais l'accent est mis sur les voies de la prise de conscience politique à la fois de Metello et de l'ensemble du mouvement ouvrier : discussions et explications de la part des compagnons de Metello, anarchistes puis socialistes, expériences de l'exploitation et de la répression, découverte de l'action, grèves, manifestations, découverte de la solidarité, jusqu'à ce que Metello Salani devienne lui-même un des responsables du mouvement ouvrier toscan. Cependant, très vite, la polémique sur ce roman oublie les mérites et les faiblesses de l'œuvre pour se centrer sur le problème du réalisme.

Il y a sans doute dans cette longue discussion bien des moments rhétoriques et même scolastiques, mais, à travers l'effort de définition du réalisme, il y a surtout la volonté de comprendre les structures profondes de la vie sociale et le rôle que peut y jouer la littérature. C'est ainsi que Salinari, définissant le néo-réalisme comme un mouvement polémique issu de la Libération pour affirmer de nouvelles exigences et de nouveaux contenus, en montre aussi les limites : le néo-réalisme, dit-il, croit atteindre la vérité en restant à la surface. Au contraire, selon lui, Metello est un personnage construit dans son développement, ce qui donne au roman une structure cohérente.

Cet effort pour aller au-delà d'une représentation, même critique, des conséquences sociales et économiques du capitalisme est ce qui guide Calvino dans un certain nombre de ses *Racconti*. On peut dire, pour abréger, qu'il tente de montrer comment et, si possible, pourquoi l'ouvrier non seulement est dépossédé de son travail mais aussi de lui-même. On peut citer comme exemple le plus clair, *L'avventura di due sposi* (1958), l'aventure de ces deux époux qui, du fait de leurs horaires de travail, ne se rencontrent que brièvement à l'heure du dîner et dorment, chacun à son tour, là où le lit est plus tiède, ayant gardé la chaleur de l'autre. D'autres récits mettent en œuvre de façon moins immédiate cette aliénation en s'organisant autour de mythes comme celui de l'eau claire, emblème de liberté naturelle, dans *La gallina di reparto (Une poule dans l'usine*, 1954) ou de la poussière dans *La nuvola di smog (le Nuage de smog*, 1958) en quoi on peut voir la représentation confuse de l'exploitation du travail.

Cette question de l'aliénation envahit bientôt la littérature italienne, tantôt traitée sur le mode psychologique, tantôt visant à démonter les rapports patron-salarié. Si elle est souvent une explication superficielle et artificielle, qui permet de beaux effets sur l'ennui des bourgeois, petits et grands, elle est, dans *Il padrone (le Patron)* de Goffredo Parise, au centre d'une version moderne et corrosive de la dialectique du maître et de l'esclave.

Avec *Una vita violenta (Une vie violente)*, Pasolini se place plus précisément sur le terrain de l'aliénation économique. Le monde des faubourgs de Rome qu'il met en scène est, plus encore que celui de Bernari, en marge de la classe ouvrière, fait de chômeurs à la recherche indifféremment d'un « coup » ou d'un emploi. La motivation des personnages est constamment claire : il s'agit toujours d'obtenir quelques billets pour passer une bonne soirée ou, plus prosaïquement, pour manger. Après des expériences nombreuses et variées, Tommaso, qu'on hésite à appeler le « héros » du roman, commence dans l'action son apprentissage de militant aux côtés des ouvriers. C'est là qu'il s'insère dans ce mouvement dont l'objectif est de s'attaquer aux racines économiques et sociales de l'aliénation.

Les personnages de Testori en revanche, dans *Il ponte della Ghisolfa « le Pont de la Ghisolfa »*, ne trouvent pas d'issue. Marginaux eux aussi, géographiquement parce qu'ils vivent à la périphérie de Milan et surtout socialement parce que presque tous sont à la limite du sous-prolétariat et du « milieu », ils ne cherchent de salut qu'individuel, dans le sport professionnel, la contrebande, la prostitution, mais en refusant toujours précisément la condition ouvrière dont ils savent qu'elle ne leur permettra pas d'acheter la moto ou le complet qu'ils convoitent. Cette classe ouvrière dont ils ne veulent pas faire partie est pour eux synonyme non seulement de misère mais de déchéance : ne sont ouvriers que ceux qui ne sont pas capables ou n'ont pas le courage de prendre des risques, les médiocres, les ratés. C'est encore, d'une certaine façon, de l'aliénation qu'il est question, mais, prise sous un angle bien précis, celui de la fonction de l'idéologie dans la défense d'un système économique.



(Photo J.A. Pavlovsky-Gamma.)

JUILLET 1974, A ROME.

Face aux réalités nouvelles, une prise de conscience tardive chez les écrivains.

Un écho nouveau dans l'imagination

DONC, depuis Bernari, la question des rapports entre la littérature et les conséquences sociales du développement du capitalisme industriel a mûri. Lentement, la classe ouvrière, si elle ne va pas au paradis, sort de l'enfer des bibliothèques.

Quant à la réflexion sur la littérature, elle n'est pas non plus profondément changée par l'entrée de la classe ouvrière dans cette même littérature. On pourrait dire que, jusqu'au début des années 60, c'est inconsciemment que les écrivains italiens tiennent compte des réalités nouvelles. C'est après seulement qu'on assiste à une prise de conscience de ces réalités nouvelles et des problèmes qu'elles posent à la littérature. La question des rapports entre la littérature et tout ce qui découle de l'industrialisation du pays, restée au plan objectif, passe alors au plan subjectif : les rapports entre littérature et industrie deviennent une question littéraire, la question littéraire, autour de laquelle s'organise la réflexion sur l'avenir de la littérature italienne. De façon plus précise, c'est dans ce sens que s'infléchit la discussion sur le réalisme, en cours depuis 1930-1935 et relancée par la polémique sur *Metello*.

Dans le débat qui s'engage — et qui est loin d'être achevé — interviennent des critiques de diverses tendances et aussi des écrivains qui se livrent ainsi à la fois à une réflexion sur la question générale de la place de la littérature dans la vie sociale, sur les rapports de l'écrivain et de la classe ouvrière, sur leur pratique de romanciers : on peut citer Luigi Davi, Ottieri, Calvino, Vittorini. La revue *Menabo*, dirigée conjointement par ces deux derniers, joue un rôle de premier plan dans cette réflexion. C'est dans ses pages que Vittorini pose en 1961 la question qui, amenant à faire le point sur le passé récent de la littérature italienne, engage son avenir : *« Comment les choses nouvelles parmi lesquelles nous vivons aujourd'hui du fait de la dernière révolution industrielle ont-elles un écho de « nouveauté » dans l'imagination humaine ? »* Sa réponse est que, pour l'heure, les écrivains italiens font comme si ces choses nouvelles ne changeaient pas l'ensemble de la réalité connue, mais n'en étaient qu'un simple secteur nouveau.

On peut lui objecter que l'invention linguistique de Pasolini, la structure du récit chez Testori (on a pu dire que *Il dio di Roserio (le Dieu de Roserio)* au début du *Ponte della Ghisolfa*, offrait un découpage tel qu'il fallait parler de script plutôt que de récit), le recours au mythe et au grotesque de la part de Calvino ou, pour remonter aux sources, la syntaxe dépouillée de Bernari témoignent, à travers l'élaboration de formes nouvelles, de la prise de conscience d'une réalité nouvelle. Mais il faut bien reconnaître que, plus de trente ans après *Tre operai*, il reste bien des manifestations de littérature naturaliste, strictement descriptive.

C'est le cas pour Giovanni Arpino, avec *Gli anni del giudizio (l'Age de raison)* : Ugo, son héros, travaille à Turin mais vit à la campagne où le roman se passe entièrement. Le roman fait écho à la nouvelle réalité dont parlait Vittorini, mais reste à mi-chemin entre la tradition rurale et ce qui va devenir la « letteratura dell'azienda », la littérature de l'entreprise. En particulier, Ugo n'est jamais vu à l'usine. Nous ne connaissons de son travail que ce qu'il en dit à sa femme, à son beau-père, à ceux qui l'écoutent lors d'un meeting politique.

Avec Ottieri, on peut parler de littérature de l'entreprise. Certes, le narrateur-protagoniste de *Donnarumma all'assalto (les Grilles du Paradis)* n'est pas un ouvrier mais un psychotechnicien chargé de l'emploi dans une entreprise nouvellement créée dans le Sud. Cependant, l'essentiel de l'œuvre se déroule au sein de l'usine et en décrit non seulement les ateliers, les machines, mais les différents salariés et un certain nombre de leurs problèmes. Mais, si le récit se situe dans l'usine, le point de vue reste extérieur, un tantinet esthétisant, faisant admirer la couleur des machines, les jeux du soleil sur les bâtiments modernes au-dessus de la mer, l'agilité des doigts des ouvrières de l'atelier de montage, quelque peu paternaliste à l'égard de ces paysans ou chômeurs qui cherchent à se faire embaucher.

On serait tenté d'en dire autant du récit de Balestrini, *Vogliamo tutto (Nous voulons tout)* bien que par le contenu, ouvertement politique et par l'expression volontairement simple et brutale, l'auteur ait voulu donner la parole à ce que, dans une conférence, il a appelé l' « ouvrier-masse ». C'est cet ouvrier-masse, refusant la hiérarchie, la démocratie, les « appareils » politiques et syndicaux, étranger au monde du travail, qui est, selon l'auteur, le protagoniste des luttes de 1969 qui sont au centre du récit. Balestrini en fait un être fruste, qui fonce sans réfléchir, dont la seule lucidité consiste à éviter les pièges que lui tend le patronat en accord avec le syndicat, et dont la lutte est collective par le simple jeu de la coïncidence des diverses impulsions individuelles. Avec une structure du récit assez élaborée, une écriture recherchée où s'entrecroisent savamment style direct et indirect, où la fréquence des verbes crée une atmosphère fébrile, avec une complaisance esthétisante certaine, *Vogliamo tutto* est une œuvre très littéraire. L'auteur ne le nie pas d'ailleurs, mais estime qu'il y a là la tentative d'une littérature de la classe ouvrière.

Castellaneta, avec *la Paloma*, cherche lui aussi à réaliser un roman politique. Le récit, consacré à l'activité d'un groupe anarchiste, montre les conditions de vie dans le milieu ouvrier, le travail d'un cheminot qui est au centre de l'action, la vie de sa femme, les contacts politiques avec des intellectuels. Il s'agit cependant d'un roman assez traditionnel, somme toute très proche des *Anni del giudizio* d'Arpino, la principale recherche formelle consistant à faire varier le point de vue à travers des changements de narrateur, ce qui était déjà un peu le cas précisément chez Arpino ou, de façon bien plus systématique puisqu'il s'agissait de changement d'auteur, dans *Fuoco grande (Grand Feu)*, de Pavese et Bianca Garufi.

Dans cette littérature de l'entreprise, un roman répond peut-être plus que d'autres à l'exigence définie par Vittorini de *« nouveauté dans l'imagination humaine »*, c'est *Memorial (Pauvre Albino)*, de Paolo Volponi. Il s'affranchit du sentimentalisme paternaliste qui persiste jusque chez Arpino. Traitant de l'aliénation, il ne la ramène pas au progrès technique, comme Parise, mais à l'exploitation du travail salarié. En effet, Albino Saluggia, le héros du roman, présente au début tous les caractères du paranoïaque, mais la fin du roman éclaire la fonction, dans le récit, de cette aliénation au sens psychiatrique : elle est représentative de l'aliénation économique. Ce roman, qui commence comme le récit d'une névrose, s'achève en démystification de cette névrose par le contact avec l'action ouvrière.

Les ouvriers ne sont donc que tardivement protagonistes de roman et la classe ouvrière ne l'est encore que rarement. Beaucoup de ceux qui ont affronté cette question sont restés confinés au rang d'écrivains « mineurs ». C'est-à-dire que l'existence d'un prolétariat en Italie n'a pas encore donné lieu à une littérature nouvelle, par son contenu et par sa forme. Volponi annonce peut-être cette littérature, par le rôle d'élucidation qu'il fait jouer à son roman, mais *Memoriale*, depuis 1963, est resté sans succession.

* Maître-assistant d'italien à Paris III.

PRINCIPAUX TITRES TRADUITS EN FRANÇAIS

BILENCHI (Romano) : **Récits** (trad. M. Buysse), Gallimard, Paris, 1969.

CALVINO (Italo) : **Aventures** (trad. M. Javion), Paris, Ed. du Seuil, 1960.

OTTIERI (Ottiero) : **Les Grilles du Paradis** (trad. H. Pasquier), Stock, Paris, 1963.

PARISE (Goffredo) : **Le Patron** (trad. M.-A. Revellat), Stock, Paris, 1966.

PASOLINI (Pier Paolo) : **Une vie violente** (trad. M. Breitman), Buchet-Chastel, Paris, 1961.

PAVESE (Cesare) : **Le Camarade** (trad. P. Laroche), Gallimard, Paris, **Nuit de fête** (trad. P. Laroche), Gallimard, Paris, 1972, et **Salut Masino** (trad. N. Franck), Gallimard, Paris, 1973.

PRATOLINI (Vasco) : **Une histoire italienne : Metello** (trad. J. Bertrand), Albin Michel, Paris, 1956.

TESTORI (Giovanni) : **Le pont de la Ghisolfa** (trad. M. Javion), Gallimard, Paris, 1961.

VITTORINI (Elio) : **Conversation en Sicile** (trad. M. Arnaud), Gallimard, Paris, 1948, et **l'Œillet rouge** (trad. M. Arnaud), Gallimard, Paris, 1950.

VOLPONI (Paolo) : **Pauvre Albino** (trad. M. Javion), Grasset, Paris, 1964.



Un livre de Guillaume Guindey sur la crise monétaire

Pour un contrepoids européen à la prépondérance du dollar

Parmi les multiples causes des désordres économiques actuels, les plus récents développements, en particulier la crise énergétique, ont paru éclipser d'autres facteurs, plus spécialement la crise monétaire internationale. Celle-ci a fait l'objet de diagnostics contradictoires, laissant souvent place à une sorte de désarroi et à une dramatique impuissance devant l'urgence de définir des solutions acceptables. Parmi tous les spécialistes, l'un d'eux a présenté une analyse et des propositions qui nous paraissent devoir retenir la plus grande attention. Il s'agit de M. Guillaume Guindey, auquel nous avions l'an dernier demandé un article qui, s'il appelle de nouveaux développements, conserve toute son importance (voir Guillaume Guindey, « La politique monétaire de Washington et le Marché commun », le Monde diplomatique, septembre 1973). Ses thèses ont été précisées et développées dans un livre court, accessible et original dont le professeur Guglielmi présente ici un compte rendu critique.

Bien qu'il réserve à M. Guillaume Guindey quelques épithètes particulièrement élogieuses, le professeur Guglielmi ne partage ni les vues ni, bien sûr, les conclusions de l'auteur. Avec toute la liberté d'esprit indispensable dans un tel débat, il conteste les principales interprétations de M. G. Guindey et se garde bien de souscrire aux prescriptions, peut-être partielles, que recommande l'ancien directeur général de la Banque des règlements internationaux. Une telle confrontation ne peut que mettre en relief la difficulté de la discussion et ses véritables enjeux.

Il reste que M. Guillaume Guindey a le très grand mérite d'avoir posé clairement, et avec toute la prudence requise, un problème que certains gouvernements et, semble-t-il, d'éminents universitaires, envisagent de manière plus classique. Les objections de la critique doivent, certes, être prises en considération, mais le livre de M. G. Guindey doit être lu attentivement, car son analyse et ses conclusions ouvrent sans aucun doute des perspectives dont on souhaite ici vivement qu'elles inspirent les Européens dans leur recherche d'une nouvelle organisation monétaire internationale.

C. J.

Par J.-L. GUGLIELMI *

IL est difficile de définir l'essence du système monétaire international, et c'est à bon droit que M. Guillaume Guindey intitule son essai sur un réel aussi complexe *Mythes et réalités* (1). On ose à peine s'engager sur ce terrain, car c'est plutôt une fondrière.

L'auteur souligne que les accords de Bretton-Woods organisaient un système de règlements internationaux ; ce système devait être étayé par une coopération spéciale entre les pays à marché financier permettant des ouvertures de crédits entre eux. Mais ce système a été vicié et corrompu par la part prépondérante jouée par le dollar des Etats-Unis. En sorte que la situation de fait dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui ne réalise que l'indésirable. D'où la nécessité de constituer une zone européenne fortement affirmée dans ses intentions et dans sa politique, si l'on souhaite revenir à un système plus équilibré et réactiver l'influence du F.M.I., ce qui paraît à M. Guillaume Guindey désirable. Examinons ces propositions.

Une étude portant sur les problèmes monétaires de ces trente dernières années part nécessairement des institutions consacrées à Bretton-Woods. L'histoire du Fonds monétaire international est celle de la rapide décadence d'une institution. L'expérience démontre qu'il n'a jamais été un centre financier, pour la simple raison qu'il ne prenait pas son fondement sur une zone économique propre. Celle-ci fut fournie d'abord par les Etats-Unis, auxquels se joignirent plus tard les centres industriels européens et japonais.

L'accord de coopération anglo-américain de décembre 1945 soulignait la réalité de deux centres financiers face à l'illusion du F.M.I. La prédominance monétaire anglo-saxonne s'inscrivait dans les faits. Cet accord pouvait paraître important, comme le remarque M. Guillaume Guindey (p. 20). Cependant, l'échec de cet accord réside dans une autre série de faits : l'irrémédiable déclin de la zone économique centrée sur la Grande-Bretagne. L'impossibilité de maintenir la convertibilité de la livre sterling en 1947 résulte de ce fait. Et la décision unilatérale de la dévaluation de la monnaie britannique, en 1949, marque la première étape de la perte d'influence du F.M.I.

Si l'on suit la pente de ce raisonnement, il paraît normal qu'à partir du moment où, vers 1958, l'Europe continentale constitue une zone économique en expansion, elle participe plus activement aux décisions du F.M.I. (p. 37). On voit donc que *« si les choses ont mal tourné »* pour cet organisme (p. 73), il ne faut pas en accuser les avoirs à court terme, mais, bien plutôt, enregistrer la manifestation d'une réalité étrangère à l'idéalisme présidant aux accords de Bretton-Woods et à la création du F.M.I. En fait, il semble que M. Guillaume Guindey entretienne une trop grande confiance en la souplesse de la charte de Bretton-Woods ; les pays signataires ont agi à leur guise, car il serait un peu court de croire que *« l'équilibre des comptes extérieurs »* suffirait à résoudre les problèmes monétaires (p. 19).

L'observation des faits nous amène donc à nous demander si ceux-ci ne s'opposent pas à l'interprétation souvent reprise qui dénonce l'attitude des Etats-Unis comme responsable des déboires du F.M.I. et du système international. Ce faisant, on néglige simplement de prendre conscience d'une réalité indéniable : le changement de structure de l'économie mondiale depuis 1945 et la prépondérance économique des Etats-Unis suffiraient à expliquer leur peu d'enthousiasme à se soumettre au contrôle d'un organisme dont ils assurent, en fait, la survie.

Sans doute convient-il de considérer le problème de la crise monétaire en le reliant, plus étroitement que ne le fait l'auteur, aux données des relations économiques internationales. Ainsi M. Guillaume Guindey indique (p. 24) que la dévaluation de certaines monnaies européennes, en 1949, par rapport à la monnaie américaine, paraissait excessive. Mais il ne souligne pas que ce sont les progrès très rapides des économies allemande et japonaise qui devaient conduire celles-ci à réajuster le taux de change du DM et du yen. C'est en fonction de ces progrès que les cours fixés au lendemain du second conflit mondial apparaissaient sous-évalués à partir de 1958 au moins. A cette date, il est normal que la puissance économique de l'Europe et du Japon prenne une nouvelle place dans le système monétaire international. Ce que l'on peut regretter, ce n'est pas le prétendu *« déficit »* américain (p. 61) en définitive si favorable au développement de l'Europe occidentale et du Japon, mais l'incapacité des Etats-Unis à organiser efficacement un centre financier international ; le reproche pouvant s'adresser également à l'Europe.

Centres financiers et accords entre gouvernements

CES considérations amènent à se poser la question : l'Europe permettra-t-elle de revenir aux principes du F.M.I. ? Certes, on souscrit volontiers à l'idée que les membres de la C.E.E. doivent s'entendre sur le mode de règlement des soldes intra-européens (p. 115). Et M. Guindey soutient avec raison que *« le fonctionnement de la C.E.E. (...) suppose la fixité des parités entre les monnaies des pays membres »* (p. 108). Pour réaliser ce vœu, M. Guindey préconise les règlements en or. Les soldes seraient plus efficacement exprimés et réglés en monnaie de compte. D'autre part, il nous paraît exister une contradiction entre la reconnaissance des parités fixes et l'existence d'une pratique de *double marché des changes* (p. 109) si l'on apprécie cette pratique d'après l'échec de l'expérience française plus encore que l'expérience belge plus proche de la nouvelle zone DM.

M. Guindey semble admettre que la politique américaine rend ses recommandations vaines. N'est-ce pas plutôt la versatilité des intentions des divers nationalismes européens qui constitue la cause profonde du désordre économique et monétaire européen ? Et comment ignorerait-on, en fait, pratiquement, le lien nécessaire avec le dollar, aussi bien que la nécessité de déterminer — comme toujours arbitrairement — les parités fixes par rapport à l'or ? On ne peut pas échapper à la nécessité du lien dollar-monnaie européenne si l'on admet la nécessité de développement de l'expansion européenne basée sur la complémentarité des échanges internationaux. La coopération Europe - Etats-Unis paraît essentielle. Sur ce point M. Guindey ne propose pas de solution, bien qu'il souligne que l'unité européenne soit nécessaire avant toute tentative de rapprochement (pp. 112-113). Mais l'on revient au rôle dépassé des nationalismes européens.

Les accords de Bretton-Woods méconnaissaient, assez paradoxalement, le rôle majeur des centres financiers dans les règlements internationaux. Dans sa remarquable étude, M. Guindey indique, en divers passages, que la véritable réforme du système monétaire international aujourd'hui consiste à ajouter aux accords de Bretton-Woods une coopération plus poussée entre pays à marché financier. Mais le rôle majeur des centres financiers, beaucoup moins nombreux que les pays à marché financier, dépasse cette simple coopération. Sans doute cette coopération indispensable *« suppose avant tout un état d'esprit et une volonté »* ; elle se trouve plus aisément parmi les praticiens des centres financiers que parmi la plupart des fonctionnaires des organismes internationaux.

Au cours des années étudiées par M. Guindey, l'absence d'un centre financier européen actif et d'un centre financier américain — *il ne s'agit donc pas simplement de « marchés financiers »* — a-t-elle favorisé, comme au cours des années 30, les mouvements de capitaux à court terme ? Les structures nationales — et leur marché financier — n'ont guère pu résister, en Europe, à ces mouvements spéculatifs. C'est ce que semble reconnaître implicitement M. Guindey (p. 75), bien qu'il étende la notion de marché financier international à un trop grand nombre de pays européens (p. 71). En fait, seul un grand centre financier permettra de résoudre *« le problème de la couverture des déficits correspondant à des exportations de capitaux »* (p. 18). L'expérience du centre financier de Londres reste unique pour l'Europe et n'est pas inadaptée, comme semble l'indiquer M. Guindey (p. 113). En fait, au dix-neuvième siècle, ce centre financier assurait la convertibilité des monnaies européennes, convertibilité elle-même fondée sur la puissance de production et le potentiel des industries européennes.

Dans cette optique, les recommandations formulées par M. Guindey paraissent refléter des points de vue gouvernementaux plutôt que des solutions pratiques. Il en allait déjà ainsi des accords de Bretton-Woods. Si l'on admet la notion de *« dette américaine »* — ne s'agit-il pas plus réellement d'une créance ? — il paraît plus aisé et plus efficace de la consolider avec l'appui d'un centre financier que par des accords entre les gouvernements, l'expérience prouvant que ces accords ne durent souvent que l'espace d'un emprunt. Ou encore, le contrôle des euro-dollars semblerait mieux assuré par un centre financier international.

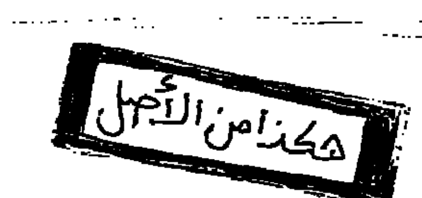
Par-là même, on est conduit à mettre en doute la solution proposée à trois catégories de problèmes (p. 76). Ceux qui sont communs à tous les pays formeraient le domaine du F.M.I. ; ceux propres aux pays en voie de développement échapperaient à la *« nature monétaire »* ; enfin se poseraient ceux des pays à marchés financiers. En fait, il convient de regrouper ces problèmes en fonction des complémentarités nécessaires entre pays industriels et pays en voie de développement ; les uns et les autres soutiennent le développement et l'expansion de l'économie mondiale en fonction de zones économiques de complémentarité sur le potentiel desquelles se fonderait le pouvoir d'achat de la zone monétaire et l'efficacité de la gestion du centre financier international.

L'essai de M. Guindey stimule la réflexion. Il se recommande au lecteur soucieux de comprendre la complexité des problèmes actuels.

Que résulte-t-il de cet effort passionné, éminemment sympathique ? Il est difficile de répondre. L'essai de M. Guindey suggère que le déroulement de l'histoire monétaire de ces trente dernières années prouve la nécessité d'instaurer un nouvel ordre monétaire international. Certains lecteurs pourront voir l'essentiel de la thèse dans une attaque contre le leadership des Etats-Unis. Certains retiendront le plaidoyer en faveur du F.M.I. D'autres tireront la conclusion d'une nécessité de l'Union monétaire européenne. Il reste donc des idées. Mais l'indécision du projet global demeure grande. En fait, les hésitations toujours renouvelées du groupe des Vingt démontrent l'impuissance réelle du F.M.I. au-delà des vœux pieux. Tandis que l'action du centre financier américain se développe au détriment de la possibilité du maintien du rôle d'un centre financier européen qui demeure à Londres. La contestation du rôle de monnaie de compte internationale joué pratiquement par le dollar, malgré les erreurs des Etats-Unis, n'apporte pas de solution nouvelle à ce problème majeur. En sorte que, même en ne faisant pas intervenir les données nouvelles des problèmes imposés par la crise pétrolière, on doute de l'efficacité des recommandations qui se dégagent de cet essai. Comme si la crise monétaire internationale n'était que le symbole d'une réalité inconnue.

* Professeur à l'université de Paris.

(1) Guillaume Guindey, *Mythes et réalités de la crise monétaire internationale*, Edit. J. Delmas Cie, Paris, 1973, 220 p.



les livres du mois

Les “Mémoires d'avenir” de Michel Jobert

Par YVES FLORENNE

LE titre est beau. Très gaullien, certes ; mais trop juvénile pour de Gaulle qui ne se remémora que l'espoir. D'autre part, dans sa hardiesse quelque peu téméraire, ce titre situe aussitôt le point de vue — ou de vision — aux antipodes de celui du mémorialiste d'Outre-tombe, à qui, pourtant, le mémorialiste d'avenir n'est pas sans devoir quelque chose, lui aussi. Voilà en tout cas des maîtres qui ne sont pas médiocres. Et puisque l'homme est dans le style, il suffirait presque de quelques citations pour révéler un caractère et une démarche, une action et son orient, une foi et une philosophie ; on dirait : un état d'âme, si Georges Pompidou n'avait, un jour, déconsidéré la chose. A tort. La pensée et l'action politiques, le pouvoir même, sont aussi des états de l'âme. Ou leur absence.

Saisissons-les donc où ils affleurent : « Rien n'atteint finalement en moi la curiosité et l'espoir : à chaque détour de l'existence, à chaque heure, à chaque cruauté, j'attends avec une patience infinie; et si aucun soleil ne se lève, je ne crois jamais que c'est la nuit. » Sur soi — mais non sans un regard sur d'autres : « J'aurais toujours préféré l'humilité heureuse à la vanité flétrie. » Il est « l'homme qui préfère de toutes façons la souffrance à la complaisance ». Seule la malveillance prétendrait qu'il y en a à le dire. Les mémoires sont faits pour qu'on s'y regarde. « Sauf de l'action, du reste j'étais désintéressé. » Mais le plus souvent hors de soi : « La cohorte est longue de ceux qui veulent seulement manger à leur faim et ne pas toujours dormir sous de belles et tristes étoiles. » — Méditation sur les « pauvres ruines qui ne palpitent qu'en moi ». celles de la maison d'enfance. Il en est de moins émouvantes : celles des hommes qu'il a vu s'affaisser, se dégrader, révéler cruellement leurs lézardes, — et n'en rester pas moins debout dans un échafaudage d'habiletés.

Et puis, les règles proprement politiques : « On n'impose pas l'impossible, mais il y a toujours du mérite à le côtoyer. » — « Que la ferveur populaire, souvent incertaine, n'encombre pas l'homme d'État ! » — « Ce peuple grave qui est nôtre et qui veut qu'on le traite comme un adulte et non comme le complice de son propre abaissement. »

Les dernières formules surtout coulent de source. Chez un homme si soucieux de marquer ses distances à l'égard des idéologies, des classifications, des obédiences, elles déclarent une certaine filiation, une certaine inspiration — et une certaine idée de la France — qui se sont manifestées dans une certaine solitude. De Gaulle ne serait-il pas, pour lui plus encore, ce qu'il croit qu'il fut pour Georges Pompidou : « cette vérité fulgurante, simplificatrice, celle qui l'empêchait de douter quand il fallait choisir » ? Fidélité qui se veut très ouverte : sur l'avenir, précisément.

Comme tous les mémoires, portraits d'un homme et d'un temps, ceux-ci s'ouvrent avec l'enfance marocaine — dont la trace est si profonde, — puis la guerre. Le mémorialiste commencera tôt à jouer ce rôle « silencieux et invisible » d'acteur que la distribution ignore, et de témoin qui en aura trop vu pour ne pas nourrir en lui un accusateur. Sa première entrée, modeste, au Quai d'Orsay. après un passage aux finances, se fera dans le cabinet de Pierre Mendès France. L'affection et l'admiration l'émeuvent encore, envers celui « pour qui toutes les sources avaient été empoisonnées ». Cet « empoisonnement » d'un homme et d'un espoir — le seul, à peu près, — Michel Jobert témoigne à son tour qu'il demeurera la charge la plus accablante, en tout cas la plus révélatrice, dans la condamnation de la IVe République. Quoi qu'il en soit, pendant vingt ans, il sera là où se fait la politique et parfois l'histoire : sous ses yeux ou par son relais.

Inutile de souligner le prix du témoignage, sa passion — mais pour un seul intérêt : celui de la nation et du bien public, — sa lucidité — qu'on pourra trouver froide sur mai 68, — la fermeté ou l'éclat de l'expression; et, bien entendu, l'abondance des traits, pointes et cactus. Par exemple, sur l' « incantation au changement, idée bien vieille en politique ».

Enfin vint le moment où l' « utilité » — au sens le plus noble — fut projetée soudain jusqu'aux premiers rôles. De cette année pendant laquelle Michel Jobert dirigea, ou anima, la politique étrangère, on trouvera une relation à la fois minutieuse et large : action, conviction, parole (l'essentiel des discours et interventions est cité). Elle était déjà inscrite dans toute la période et la méditation antérieures. D'abord, le principe d'où tout découle : « Il faut aller à l'essentiel dans la politique extérieure. Celui-ci est simple : l'indépendance nationale. » En face, un constat répété : « La France avait été sommée de plier sa politique à une politique étrangère. » — « Il s'agit seulement de savoir si l'Europe prend sa réalité en elle-même ou si un potier aimable fera de sa glaise une coupe à sa convenance dans laquelle il boira. » Ou encore le fameux « condominium » : « … les accords passés avec les Soviétiques pour organiser le camp occidental à leur guise et en fonction de leurs intérêts ». D'où une politique, dont il écrit aujourd'hui qu'il est « heureux de constater qu'elle avait l'adhésion populaire ».

Mais l'avenir ? Eh bien ! il se trouve toujours — question d'état d'âme ou d'état d'esprit — en filigrane dans cette histoire d'un passé proche ; et non pas seulement dans les pages finales : dans ce qui est projeté de cet avenir pour l'action nouvelle de Michel Jobert. On juge souvent énigmatique, équivoque ou non réaliste cet « ailleurs » où il la situe avec lui-même, — et qui n'est pas sans rappeler le superbe « au plafond » de Lamartine. « Ailleurs », avec ou sans lui, c'est peut-être l'avenir, justement. Qui peut savoir ?

Comment n'être pas sceptique devant une entreprise qui semble manquer de prise, hors des fondations et des appareils ? Il s'efforce de répondre à ce scepticisme. Peut-être faut-il se souvenir aussi que les Français aiment assez les solitaires. En tout cas, la prudence, sinon la convenance, permet-elle d'aller trop loin dans la raillerie, que celui qu'elle vise ne fait pas semblant d'ignorer ? Et voilà qu'on feint de croire, comme on avait fait pour un autre, que Michel Jobert se prend pour Jeanne d'Arc. Il pourrait remarquer plaisamment que les sarcastiques ne se sont pas même avisés que le roi de Jeanne s'appelait Charles ; et Michel la plus décisive de ses voix. Signes naïfs.

Bien que la naïveté ne paraisse pas la vertu dominante de notre mémorialiste, pourquoi ne se serait-il pas souvenu que c'est son homonyme, si l'on ose dire, qui avait prononcé la fameuse « petite phrase » sur la grande pitié du royaume de France ? A quoi tenait cette pitié, sinon à une complaisance trop empressée pour cette trop pressante sollicitude qui parlait déjà anglais ; et à l'éternel affrontement des Armagnacs et des Bourguignons ? L'un et l'autre trait, peut-être inséparables, sont profondément inscrits, chez les Français, dans cette mémoire du passé et de l'avenir qu'on appelle l'histoire.

* Grasset, Paris, 1974, 310 pages, 38 F.

CHINE

CHINE 25 ANS, 25 SIECLES. — Francis SAUDREY.

★ Editions du Seuil, coll. « l'Histoire immédiate », Paris, 1974, 286 pages, 32 F.

Ce livre modeste et serein est le contraire d'un ouvrage superficiel. L'auteur est un haut fonctionnaire qui a longtemps séjourné à Pékin, et on devine qu'il a regardé et étudié la Chine avec passion. Il s'appuie sur une connaissance solide de son histoire ancienne et moderne et sa vision synthétise avec vigueur toutes les données actuelles de l'idéologie, de l'économie et de la politique intérieure et extérieure.

Francis Audrey a le don d'aller droit à l'essentiel. Ses analyses montrent ainsi que la question des rapports entre dirigeants et dirigés sous-tend toutes les luttes qui ont marqué la création du jeune Etat depuis 1949. Plus loin, il explique avec une paisible assurance que le pluralisme démocratique cher à l'Europe et à l'Amérique est étranger à la Chine ; qu'on ne peut la juger au nom de valeurs et d'aspirations occidentales nées d'une histoire toute différente.

« La très grande majorité des Chinois n'a aucune idée de ce que peut être une société de type individualiste », écrit Francis Audrey ; simple phrase qui révèle sa profonde connaissance du pays et des hommes.

Passionnantes sont les pages où l'auteur montre les fils qui relient la politique chinoise actuelle à des traditions séculaires : le « *gouvernement par la pensée* » et l' « *aspiration à la suprématie morale* ». Il n'oublie pas, cependant, que le régime ne cultive pas le passé et qu'il invite en permanance à en faire un réexamen critique. Immense, complexe, paradoxale, telle est en effet la Chine.

Peu connu, sans soutien publicitaire, ce livre risque de passer inaperçu. Raison de plus pour recommander cette lecture stimulante au-delà des réserves que suscitera inévitablement tel ou tel passage.

J. Da.

DEMAIN... L'ARMEE CHINOISE. — Jean-Pierre BRULE.

★ Editions Balland, Paris, 1974, 283 pages, 39 F.

Voici le premier livre français consacré à l'armée chinoise. Il répond donc à un besoin fondamental d'information et de documentation. Les cent premières pages retracent l'évolution qui mena des maquis du Kiangsi aux crises récentes au sein de l'état-major. Succinctes sans être schématiques, elles constituent une bonne introduction à la description de l'organisation militaire. Regroupant les renseignements disponibles dans les pays occidentaux, M. Brulé offre un tableau assez précis des structures centrales du commandement et des corps de bataille. Il s'y ajoute les milices populaires, élément original du système de défense chinois reposant sur la mobilisation territoriale des civils. On notera au passage que son potentiel place la Chine populaire au troisième rang mondial pour l'aviation militaire.

Il faut regretter que l'auteur n'ait pas mieux analysé les traits propres de cette armée chinoise, telles la primauté accordée au politique et ses activités industrielles et agricoles qui lui évitent d'être un fardeau budgétaire.

De plus, il paraîtra léger d'affirmer que la Chine n'a « *aucune doctrine militaire cohérente* » et ne reconnaît « *aucun rôle militaire efficace à son arsenal nucléaire* ». En 1972, la presse chinoise indiquait au contraire que, sans adhérer pleinement aux théories de la dissuasion, le gouvernement de Pékin ne les rejette pas. Toutefois, la guerre populaire et la défense stratégique restent primordiales, conformément aux thèses de Mao Tsé-toung.

J. Da.

HISTOIRE

LES JUIFS A PARIS DE 1933 A 1939. — David H. WEINBERG.

★ Calmann-Lévy, Paris, 1974, 287 pages, 42 F.

Autant l'histoire tragique des juifs d'Europe pendant la guerre a fixé l'attention, autant cette attention s'est peu manifestée, ou de façon très éparse, pour la période précédente, pourtant décisive et particulièrement éclairante. C'est cette lacune que vient combler David H. Weinberg, professeur d'histoire européenne à l'université de l'Ohio. S'il a pris Paris pour centre-type de son étude, c'est que la capitale française a été, de ce point de vue, un microcosme : c'est là que se sont rejoints, opposés, heurtés, deux courants principaux : celui des juifs occidentaux, implantés, nationaux, et celui des réfugiés, des émigrés de l'Europe centrale et orientale. De niveaux sociaux très différents, les deux groupes ont révélé une attitude, une mentalité, des options profondément différentes, jusque sur le concept de judaïcité. Il y eut donc le contraire d'une communauté *unifiée*. L'auteur analyse les raisons — historiques, culturelles — d'une réalité dont les conséquences ont été très graves quand le drame a éclaté.

Y. F.

PROCHE-ORIENT

ARABES ET ISRAELIENS : UN PREMIER DIALOGUE. — Mahmoud HUSSEIN, Saül FRIEDLANDER, Jean LACOUTURE.

★ Seuil, « l'Histoire immédiate », Paris, 1974, 256 pages, 30 F.

Au moment où les Palestiniens triomphent à l'ONU, au moment où les risques d'une nouvelle guerre sont assez sérieux, paraît un livre qui voudrait rappeler aux juifs et aux Arabes qu'il existe une autre possibilité pour régler le conflit qui dure depuis plus d'un quart de siècle : le dialogue. Il s'agit de rompre le temps du silence émaillé par le feu et l'humiliation, la vengeance et les représailles, l'antagonisme de deux identités, deux destins.

J. Lacouture a réuni Mahmoud Hussein (Baghat Elnadi et Adel Rifaat, Egyptiens) et l'Israélien Saül Friedländer, tous des intellectuels, donc rompus à la confrontation des idées. S. Friedländer est un historien, libéral et laïc. Il est présenté par Lacouture comme « *un porte-parole très représentatif de la classe politico-intellectuelle d'Israël* ». M. Hussein, c'est plutôt la voix d'une avant-garde arabe attachée au marxisme militant. Au double monologue du début succède l'échange. On fait tomber les mythes, on rectifie les erreurs et on essaie de se placer en dehors du débat passionnel. La seule chose qui est affirmée d'un côté comme de l'autre avec ferveur, c'est le désir de paix. Mais ce désir est une espérance déçue, car Friedländer maintient qu'Israël est impossible dans le sionisme, tout en reconnaissant la nécessité de rendre aux Arabes les territoires occupés et aux Palestiniens le statut de nation souveraine. Mahmoud Hussein rappelle que la solution du problème passe inéluctablement par la libération des Israéliens de l'idéologie sioniste.

T.B.J.

LE CONFLIT ISRAELO-ARABE. — Irène ERRERA-HOECHSTETTER.

★ P.U.F., Paris, 1974, 134 pages, 17 F.

Un petit précis d'histoire, appuyé de documents, sur un affrontement qui n'a pas cessé depuis plus d'un quart de siècle. Ce panorama de discorde qui s'achève sur les « perspectives de règlement » consécutives à la guerre d'octobre 1973, s'ouvre par un chapitre sur le partage de la Palestine en 1947, particulièrement actuel.

Y. F.

ÉCONOMIE

VALEUR ET REPARTITION. — Carlo Benetti

★ Presses universitaires de Grenoble et F. Maspero, coll. « Intervention en Economie politique », Paris, 1974, 158 p., 26 F.

Didactique, dense et rigoureux, le livre de Carlo Benetti, enseignant à Nanterre, ouvre la voie à un genre nouveau dans la production théorique marxiste. Etudiant le problème central de l'économie politique posé au début du dix-neuvième siècle par Ricardo — celui de savoir comment, dans une société capitaliste, la classe dominante s'approprie à travers des relations d'échange une fraction de la production (naissance du profit), — l'auteur nous fait découvrir pas à pas la nécessité logique de la théorie marxiste. Chemin faisant, il passe au peigne fin les raisonnements de Smith, de Ricardo, des principaux théoriciens de l'économie dominante et de Sraffa (théorie classique et théorie néo-classique). Critique de l'intérieur, sans dogmatisme, qui accepte comme hypothèses de travail les prémisses de ces théories pour mieux en faire ressortir les lacunes ou le caractère idéologique plutôt que scientifique. S'adressant notamment aux étudiants, cet ouvrage parfois aride rompt sans ambages avec la présentation traditionnelle des manuels d'histoire des doctrines économiques. La réflexion s'y substitue à la « révélation », comme le veut la collection qu'il inaugure.

E. A.

TRANSFORMATION D'UN PAYS. — Jérôme MONOD.

★ Fayard, Paris, 1974, 186 pages, 28 F.

Délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, l'auteur était évidemment le plus qualifié pour apporter toute clarté sur une entreprise qui paraît parfois mystérieuse, voire suspecte. En la plaçant sous le signe de ce qu'il appelle « *une géographie de la liberté* », Jérôme Monod entend montrer d'emblée qu'elle est le contraire, selon lui, d'une construction technocratique, plus ou moins arbitraire et, si l'on peut dire, concrètement abstraite. Il y voit la forme même de la vie individuelle et collective : elle se propose de donner à cette vie ses pleines possibilités d'épanouissement, en disciplinant ou neutralisant les forces ou les inerties qui s'y opposeraient. Dessein généreux, généreusement exposé, et dont il reste à souhaiter qu'il s'inscrive de plus en plus dans les faits.

Y. F.

ENVIRONNEMENT

L'HOMME ET LA POLLUTION DES MERS, par *Tristan Roux* et *Jean-Claude Braconnot* (Petite bibliothèque Payot, Paris, 166 pages, 8,30 F).

EUROPE

LE MARCHE COMMUN DE SIX A NEUF. — Jean-Marc BOEGNER.

★ Armand Colin, « U prisme », Paris, 1974, 253 pages, 14 F.

Représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes de juin 1961 à février 1972, l'auteur a participé à l'édification du Marché commun et a assisté « de l'intérieur » à l'élaboration de la politique européenne du général de Gaulle. Dans ce livre, terminé en avril 1974 et qui pourrait s'adresser au successeur de Georges Pompidou, l'auteur établit un bilan précis et réaliste des réalisations de la Communauté économique européenne — avec ses deux piliers, la politique agricole commune et l'union douanière — et explique avec chaleur l'action continue de de Gaulle pour défendre et développer cet « *acquis communautaire* » face aux demandes d'adhésion de la Grande-Bretagne (1963 et 1967) et à l'hostilité des Etats-Unis devant le développement de l'unité européenne.

A l'heure où l'approfondissement du projet européen rencontre de nombreuses difficultés (remise en cause de l'Union économique et monétaire, écueils de la politique énergétique commune, pressions diverses des Etats-Unis sur les partenaires européens, demande britannique de « renégociation »...), l'auteur rappelle que la France a souvent été « *source d'inspiration* » de l'Europe et tend à montrer que les menaces contre l'unité européenne viennent toujours d'outre-Atlantique et d'outre-Manche.

C. T.

SOCIÉTÉ

PEDAGOGIE DES OPPRIMES. — Paulo Freire.

★ F. Maspero, « Petite Collection », Paris, 1974, 202 pages, 8 F.

Responsable de l'alphabétisation au Brésil sous le régime Goulart, puis dans le Chili du président Frei, Paulo Freire, initiateur de la « *méthode de conscientisation* », entend substituer la « *conscience libérée* » à la « *conscience dominée* » des milieux ruraux sur lesquels ont porté sa pratique et sa réflexion. Hostile à ce qu'il appelle la « *conception bancaire* » de l' « *éducation-domination* », où le savoir est monnaie d'échange à sens unique, il lui oppose l' « *éducation-libération* », qui suscite « *chez le peuple touché par une action éducative une conscience claire de sa situation objective* ». « *Au fur et à mesure qu'une méthode active aide l'homme à prendre conscience de (sa) condition de sujet, il acquiert les instruments qui lui permettront des choix... Alors, il se politisera lui-même.* » Mais cette politisation, surtout en situation d'oppression, peut-elle se dispenser de prendre des formes organisationnelles ? Cette interrogation, au centre de l'interview qui clôt ce livre sous le titre *Conscientisation et révolution*, marque la limite actuelle d'une réflexion profondément novatrice.

M. Bg.

RAPPORT SUR LA TORTURE. — Amnesty international.

★ Gallimard, Paris, 1974, 258 pages, 33 F.

Le livre s'ouvre sur trois témoignages de victimes de la torture qui constituent un échantillonnage de « provenance » : Turquie, U.R.S.S. (« traitement » psychiatrique « spécial »), Uruguay. On note que sur les trois torturés figurent deux femmes. L'enquête porte sur quatorze pays africains ; sept asiatiques (avec cette précision que peu de régions échappent à la pratique de la torture). Pour l'Europe occidentale, quatre ont fourni à l'enquête des éléments précis : Espagne, Portugal, Turquie ; le cas « belge » est le plus effarant : lors de manœuvres, des soldats torturèrent un commando « ennemi » pour obtenir des renseignements. Suit une petite histoire de la torture en Europe de l'Est (avec une pièce capitale : le seul texte signé d'un chef d'Etat — Staline — autorisant la torture). En tête du continent américain viennent les Etats-Unis (police et prisons, et surtout « théâtres extérieurs ») mais la plus large place revient à l'Amérique du Sud. Enfin le Proche-Orient occupe un bon rang dans ce triste palmarès.

Y. F.

LE BLUFF DU FUTUR. — Georges Elgozy.

★ Calmann-Lévy, Paris, 1974, 256 pages, 38 F.

Polémiste, pamphlétaire, satiriste, oui, sans doute, Georges Elgozy l'a montré. Mais il est tout cela galement, allègrement. Et moraliste d'abord. Il s'agit de juger le temps — par-dessus toutes frontières : l'Amérique a la part belle — ses abus, ses ridicules, ses mystifications, son pédantisme dont les effets sont souvent redoutables.

Il s'attaque cette fois aux futurologues, dans la mesure au moins où ils s'apparentent aux astrologues et aux devins, mais parés du prestige de la science. « *Futurologie : science de ce qui n'arrive pas encore ; ou de ce qui n'arrivera jamais.* » Et aussi de ce qui arrive de trop prévisible, mais... qui n'avait pas été prévu. Ce qui arrive alors, c'est que le réveil est rude et qu'on risque de se réveiller tout nu, quand on a pris pour argent comptant les prophéties de ceux que Georges Elgozy appelle les « prévoiricateurs ».

Sa verve roule volontiers les jeux de mots percutants : « informagiciens », « Mécontemporains », « hauts lieux communs »... *La satire s'étend* à toutes les formes de la science-fiction, et du prophétisme qui ne devient crédible — et inoffensif — que lorsqu'il s'exprime par la bouche de M. de La Palice. Aussi le livre pourrait-il avoir pour épigraphe la forte parole de Keynes : « *A long terme, nous serons tous morts.* »

Dira-t-on que ce n'est pas « sérieux », pas scientifique ; critique d'humeur, manque d'objectivité, inclination idéologique, littérature ? Ni plus ni moins que chez Voltaire.

Y. F.

ÉDITIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

BRESIL

Deux études sur les interactions politico-économiques dans un régime militaire contemporain : LE REGIME MODERNISATEUR DU BRESIL 1964-1972, par *Georges-André Fiechter* (Editions Sijthoff, Leiden, Pays-Bas, 1972, 273 pages), et AUTHORITARIAN BRAZIL (Yale University Press, Londres, 1973, 265 pages, 4 livres).

FRANCE

LA FRANCE MILITARISEE, par *O. Brachet, C. Pons, M. Tachon* (Cerf, Paris, 1974, 93 pages, 9,80 F) : De l'importance de « la lutte contre la militarisation dans le cadre d'une lutte anticapitaliste ».

LE GAULLISME, ET APRES ? ETAT FORT ET FASCISATION, par *Brohm, Tounais, Pellegrini, Frank*, IVe Internationale (François Maspero, coll. « Poche rouge », Paris, 1974, 339 pages, 12 F).

Abus, corruption, impuissance, malaise, une double mise en accusation du système policier : LA POLICE EN MIETTES, par *James Sarazin* (Calmann-Lévy, Paris, 1974, 256 pages, 25 F). QUESTIONS A LA POLICE, par *Gérard Monate* (Stock, Paris, 1974, 216 pages, 25 F).

MEMOIRES

L'ERE DE LA MEDIOCRITE, par *C.L. Sulzberger* (Albin Michel, Paris, 1974, 544 pages, traduit de l'américain, 49 F).

ANNUAIRE

JOURNAL DE L'ANNEE (Larousse, Paris, 416 pages, 72 F).

AFRIQUE DU NORD

LE MALENTENDU ALGERIEN, par *André-Louis Dubois, Pierre Sergent* (Fayard, Paris, 1974, 322 pages, 35 F) : sous forme de dialogue, le point de vue de deux hommes opposés quant à leur idéologie mais liés par leur attachement à la terre algérienne.

LA TUNISIE A LA RECHERCHE DE SON AVENIR, par *Jean Poncet* (Editions Sociales, coll. « Notre Temps - Monde », Paris, 1974, 219 pages, 9 F).

DROIT

LE POUVOIR DE SANCTION DE L'ONU, par *Jean Combacau* (Pédone, Paris, 1974, 377 pages, 53,50 F) : Etude théorique de la coercition non militaire.

LISTE DES ENGAGEMENTS BILATERAUX ET MULTILATERAUX AU 30 JUIN 1972, par *Henry Rollet* (Pédone, Paris, 1973, 571 pages, 107 F) : Accords et traités souscrits par la France.

L'INSTITUTION CONSULAIRE ET LE DROIT INTERNATIONAL, par *Mohammed Ali Ahmad* (L.G.D.J., Paris, 1973, 311 pages, 65 F) : Thèse présentée à la faculté de droit de l'université de Genève.

MARXISME-LENINISME

LENINE, *présenté par Léonid Brejnev* (Albin Michel, Paris, 1974, 678 pages, 45 F) : Vue panoramique de l'œuvre de Lénine ; ce volume est le dernier de la série « Hommes » du « Mémorial des siècles ».

LENINE ET LA PRATIQUE SCIENTIFIQUE, Centre d'études et de recherches marxistes (Editions sociales, Paris, 1974, 592 pages, 50 F).

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

ONU

L'Assemblée générale se prononce sur les problèmes de Chypre et de la Palestine, et exclut l'Afrique du Sud de sa présente session

CHYPRE, question palestinienne, Afrique du Sud : l'Assemblée générale des Nations unies, qui poursuit à New-York les travaux de sa vingt-neuvième session, a émis ses premiers votes le mois dernier sur les grandes questions politiques inscrites à l'ordre du jour. Le débat sur la représentation du Cambodge s'est ensuite engagé le 26 novembre.

Sans opposition ni abstention par un vote de 117 voix, l'Assemblée a demandé le 1er novembre à tous les Etats de respecter la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et le non-alignement de Chypre, et de s'abstenir de toute intervention dans ses affaires intérieures. Les forces armées étrangères ainsi que tous les éléments et tout le personnel militaire étranger sont instamment invités à se retirer. Dans un rapport au Conseil de sécurité, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, s'est d'autre part prononcé en faveur de la poursuite de l'aide humanitaire à Chypre.

L'Afrique du Sud a été exclue le 12 novembre de toute participation aux travaux de l'actuelle session de l'Assemblée générale, par un vote de 91 voix contre 22 avec 19 abstentions approuvant l'interprétation donnée par son président, M. Abdelaziz Bouteflika, de la décision prise le 30 septembre dernier par l'Assemblée de rejeter les pouvoirs de la délégation de l'Afrique du Sud. C'est à la demande du groupe des pays africains que M. Bouteflika s'était livré à cette interprétation.

M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), a présenté le 13 novembre à l'Assemblée générale le point de vue de son organisation. Il l'a invitée, en particulier, à aider le peuple palestinien à établir sa souveraineté nationale indépendante sur sa propre terre. De son côté, M. Yosef Tekoah, délégué d'Israël, a affirmé que son pays ne permettra pas l'établissement de l'autorité de l'O.L.P sur quelque partie que ce soit de la Palestine. Après avoir entendu ces deux personnalités, et à la suggestion de son président, l'Assemblée a décidé le 14 novembre, par 75 voix contre 23 et 18 abstentions, de limiter à une seule le nombre des interventions de chaque pays dans le débat sur la Palestine. M. Tekoah s'est opposé à cette suggestion, faisant remarquer qu'il n'y a « *qu'un seul Israël et vingt Etats arabes* ».

Finalement l'Assemblée a adopté le 22 novembre deux projets de résolution préparés par le groupe arabe et parrainés par un nombre important de pays du tiers-monde. Le premier texte, voté par 89 voix contre 8 avec 37 abstentions, reconnaît le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'indépendance et affirme que « *le peuple palestinien est une partie principale à l'instauration d'une paix juste et durable au Proche-Orient* » tout en approuvant son action pour « *récupérer ces droits par tous les moyens conformes aux buts et principes de la charte des Nations unies* ». La deuxième résolution accorde à l'O.L.P. le statut d'observateur permanent auprès des Nations unies, statut jusqu'ici réservé aux pays indépendants non membres de l'organisation. Elle a été adoptée par 95 voix contre 17, avec 19 abstentions.

L'Assemblée générale a d'autre part adopté une série de résolutions sur les droits de l'homme, au Chili en particulier. L'un des textes, portant sur la torture et autres traitements cruels, envisage l'élaboration d'un code international d'éthique pour la police. Différents autres textes votés concernent l'aide au développement et la prochaine réunion de la CNUCED, dont la date a été fixée aux mois de mai et juin 1976. Enfin, le secrétaire général a été autorisé à financer pour un mois, du 1er au 30 novembre, les opérations de la force d'urgence des Nations unies au Proche-Orient (FUNU), y compris la force d'observation sur le Golan.

OFFICE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES DE PALESTINE. — *Selon un rapport publié au début du mois de novembre, l'avenir de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (U.N.R.W.A.) est compromis en raison de la situation « changeante » que connaît le Proche-Orient. Le rapport, qui porte sur la période du 1er juillet 1973 au 30 juin 1974, fait état d'un déficit budgétaire de 39 millions de dollars (sur un budget de 109 millions) et signale que, au 30 juin 1974, 1 583 646 personnes étaient inscrites sur les registres de l'Office, ce qui représente une augmentation de 2 % en douze mois.*

DROITS DE L'HOMME DANS LES TERRITOIRES OCCUPES PAR ISRAEL. — *Dans un rapport publié le 6 novembre, le comité chargé par l'Assemblée générale d'enquêter dans les territoires arabes occupés par Israël sur le respect des droits de l'homme conclut que la « dévastation » de la ville de Kuneitra, dans le Golan, par les autorités israéliennes est essentiellement* « une opération inique exécutée délibérément ». *récente, qui s'est déroulée au sol, presque toujours en utilisant de l'* « équipement lourd et parfois des explosifs ». *La destruction de la ville ne serait due, selon lui, ni à des bombardements aériens ni à des combats au sol. Il propose la nomination d'une commission chargée d'étudier les conséquences juridiques de l'affaire.*

DECOLONISATION. — *Le comité de la décolonisation a terminé ses travaux de l'année le mois dernier, après avoir entendu notamment le président du parti pour l'indépendance de Porto-Rico, et adopté des résolutions sur le rôle des institutions spécialisées dans le processus de décolonisation, sur l'accession de Niue au statut administré par un gouvernement autonome librement associé à la Nouvelle-Zélande et sur la situation dans les îles Gilbert et Ellice après le référendum.*

CONSEIL DE TUTELLE. — *Le Conseil de tutelle a entendu, le 18 octobre, le représentant de l'Australie, qui participait pour la première fois à ses travaux en sa qualité de puissance administrante de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le Conseil a approuvé le 21 octobre la procédure suggérée par le conseiller juridique de l'ONU pour mettre fin à l'accord de tutelle conclu avec l'Australie pour l'administration du territoire.*

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT. — *Le mois dernier, au cours d'une conférence réunie à New-York, cent neuf pays se sont engagés à verser des contributions au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour un total de 264 832 826 dollars pour 1975. Vingt-sept gouvernements se sont en outre engagés à contribuer pour un total de 2 928 522 dollars au Fonds de développement du capital.*

SOCIETES TRANSNATIONALES. — *Le comité économique du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) a entamé en novembre un débat sur les sociétés transnationales, au cours d'une session extraordinaire d'une semaine à New-York. Il est chargé en particulier d'étudier la création d'un organisme permanent qui aiderait l'ECOSOC dans la question des sociétés transnationales et prendrait des dispositions pour le fonctionnement du centre d'information et de recherche sur ces sociétés.*

APPLICATION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE AU DEVELOPPEMENT. — *Au cours de sa vingtième session, tenue à Genève du 21 au 30 octobre, le comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement a examiné notamment un plan d'action mondial destiné à faciliter cette application.*

UNESCO

La dix-huitième session de la conférence générale

LA conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), réunie à Paris depuis le 17 octobre, a achevé les travaux de sa dix-huitième session le 22 novembre après avoir adopté le budget de l'Organisation pour 1975-1976 (169 992 000 dollars) et élu M. Amadou Mahbar M'Bow (Sénégal) au poste de directeur général, en remplacement de M. René Maheu (par 123 voix contre 1).

Lors de cette session, présidée par Mme Magda Joburu (Hongrie), le nombre des Etats membres est passé de cent trente-deux à cent trente-cinq avec l'admission de la République populaire de Corée, de la Guinée-Bissau et de la République de San-Marin. Quatorze mouvements de libération africains, reconnus par l'Organisation de l'unité africaine, ont été acceptés comme observateurs, ainsi que l'Organisation de libération de la Palestine, reconnue par la Ligue des Etats arabes.

De vifs débats ont porté sur des questions concernant Israël et le Chili. La conférence générale a rejeté la demande d'Israël de faire partie du groupe régional européen — lequel s'est néanmoins enrichi des Etats-Unis et du Canada. Elle a lancé « *un appel urgent à Israël pour qu'il s'abstienne de tout acte qui fait obstacle à l'exercice, par les populations des territoires arabes occupés, de leurs droits à l'éducation et à la vie culturelle nationale* ». Une résolution « *condamne Israël... du fait qu'il persiste à modifier le caractère historique de la ville de Jérusalem et à entreprendre des fouilles qui constituent un danger pour ses monuments* ». Elle engage le directeur général « *à s'abstenir de fournir une aide à Israël dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture jusqu'à ce qu'il respecte scrupuleusement les résolutions et les décisions* » relatives à la protection des biens culturels de Jérusalem et exprime d'autre part « *le ferme espoir que la Palestine rejoigne la communauté des nations au sein des organisations internationales, notamment l'UNESCO* ».

A propos du Chili, la conférence générale, « *consciente de l'influence pernicieuse que les pratiques anti-humanistes comme celles du fascisme exercent pour le plein développement de la vie intellectuelle des peuples.... exige que cessent immédiatement les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Chili... et prie le directeur général de prendre les mesures... les plus propres à assurer le plein respect des droits de l'homme au Chili* ».

En ce qui concerne les activités de l'Organisation, la conférence a insisté en matière d'éducation sur la décentralisation de ses programmes (au niveau régional et au niveau national) et lancé des programmes spéciaux pour vingt-cinq pays prioritaires ; elle a encouragé le lancement ou la poursuite de trois programmes scientifiques (l'homme et la biosphère ; l'évaluation des ressources en minéraux et en combustibles et le programme hydrologique international), elle a décidé la sauvegarde de nouveaux sites (Carthage en Tunisie, les grottes d'Ajanda en Inde et la vallée de Katmandou au Népal) et approuvé le premier programme de l'UNESCO pour l'environnement et la qualité de la vie. Au titre de l'Année internationale de la femme, patronnée par l'ONU, la conférence a invité les Etats membres à « *assurer la participation des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, au développement économique et social* »

Dans son discours de clôture devant l'assemblée plénière, le nouveau directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow, a lancé « *un appel pressant à la tolérance et à la compréhension...* ».

De son côté, la conférence avait invité le directeur général à « *élaborer un programme à long terme de contribution de l'UNESCO au maintien de la paix....* », attirant son attention sur « *la nécessité du respect de l'identité propre et des aspirations culturelles de chaque peuple* ».

UN CENTRE DE DOCUMENTATION AU CAIRE. — *A la fin du mois d'octobre, M. René Maheu, directeur général de l'UNESCO, et le délégué permanent de l'Egypte auprès de l'Organisation ont signé un accord prévoyant l'établissement au Caire d'un centre pour la documentation et la recherche sociale sur les questions arabes. Il sera financé par les deux parties.*

F.A.O.

Les principales décisions de la conférence mondiale de l'alimentation

CENT trente pays ont participé du 5 au 16 novembre à Rome à la conférence mondiale de l'alimentation organisée par les Nations unies. Quatorze résolutions ont été adoptées, reprenant les grandes orientations proposées par le secrétariat de la conférence, sous la direction de M. Sayed Marei, et qui visaient à accroître la production alimentaire des pays en voie de développement, à améliorer les réseaux de distribution et à mettre en place un dispositif de sécurité alimentaire. (Cf. page 6 l'article d'Erich Jacoby analysant les résultats de la conférence.)

La conférence a proposé de créer un conseil alimentaire mondial, pour coordonner les activités des divers organismes actuels, et un fonds de développement agricole, alimenté par des contributions volontaires provenant à la fois des pays industrialisés et des pays producteurs de pétrole et qui financerait des investissements dans l'agriculture du tiers-monde. Elle a aussi décidé de mettre en place une politique internationale de stockage, à partir de la constitution de stocks nationaux et avec l'aide d'un système international d'information et de détection des risques de pénurie. Enfin la conférence a estimé qu'il conviendrait de porter de 6 à 7 millions de tonnes de céréales à 10 millions de tonnes à partir de 1975 le volume de l'aide alimentaire accordée annuellement par les pays riches.

Une déclaration sur l'élimination de la faim et de la malnutrition dans le monde a été adoptée à l'issue des travaux.

Le conseil de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) s'est réuni à Rome du 18 au 29 novembre pour envisager notamment la suite à donner par son organisation aux décisions de la conférence mondiale de l'alimentation. M. Boerma, directeur général de la F.A.O., a demandé une action rapide pour créer les comités réclamés par la conférence.

LES DIFFICULTES DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL. — *La crise mondiale des produits alimentaires et des prix, qui pourraient bien monter encore, menace de réduire les programmes d'aide alimentaire internationale au point de les rendre inutiles : cet avertissement a été lancé le 24 octobre dernier par le directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM), que patronnent l'ONU et la F.A.O., à la réunion du comité intergouvernemental, organe directeur du PAM. Par manque de ressources, le PAM doit actuellement laisser en suspens des demandes de projets pour plus de 600 millions de dollars. Même les projets en cours sont touchés : il manque actuellement au PAM 100 000 tonnes de blé, 130 000 tonnes de céréales secondaires, 83 000 tonnes de lait en poudre et 19 000 tonnes d'huile de beurre pour pouvoir réaliser en 1975, au rythme actuel très ralenti, un certain nombre de ses projets.*

Le comité intergouvernemental du PAM a cependant approuvé l'envoi d'une aide alimentaire, d'un montant total de 37,8 millions de dollars, à cinq pays en voie de développement : Afghanistan, Yémen, Bolivie, Ghana et Syrie.

PECHES. — *Réuni à Rome en octobre, le comité des pêches de la F.A.O. a décidé la création d'une équipe mobile de spécialistes pour aider à améliorer les conditions des petits pêcheurs dans les pays du tiers-monde. Sa première tâche sera de mettre au point un projet de développement de la pêche artisanale en Asie, avec l'aide du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).*

- ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE. — *La vingt et unième session de l'assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) a eu lieu en octobre à Montréal, avec la participation de cent vingt Etats membres. M. Walter Binaghi, président du conseil permanent de l'Organisation, en avait été élu président. Comme d'habitude, l'assemblée a examiné les travaux de l'O.A.C.I. et fixé les lignes directrices de ses activités futures.*

- TELECOMMUNICATIONS. — *L'Union internationale des télécommunications (U.I.T.) a publié, au mois d'octobre,* un Annuaire de statistiques des télécommunications du secteur public qui *rassemble, pour la période 1963-1972, les renseignements fournis par cent vingt-neuf pays sur leurs services de télécommunications.*

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Fonds monétaire international

Reconduction des accords généraux d'emprunt

LE conseil d'administration du Fonds monétaire international (F.M.I.) a approuvé le 23 octobre la reconduction des accords généraux d'emprunt aux termes desquels le Fonds peut accroître ses ressources en empruntant à dix pays membres industrialisés des montants de leurs monnaies pour un total équivalant environ à un maximum de 5,5 milliards de droits de tirage spéciaux. Conclus le 24 octobre 1962 pour quatre ans, ces accords ont été reconduits à deux reprises en 1966 et en 1970. La présente décision, qui apporte aux accords généraux d'emprunts plusieurs modifications, reconduit les accords pour cinq ans à dater du 24 octobre 1975.

OPERATIONS AU TITRE DU MECANISME PETROLIER. — *Dix pays membres du F.M.I. ont effectué, entre le 16 et le 31 octobre, des tirages au titre du mécanisme pétrolier institué en août dernier (en droits de tirage spéciaux) : République Centrafricaine : 630 000 ; Inde : 200 000 000 ; Pakistan : 67 330 000 ; Sierra-Leone : 4 320 000 ; Bangladesh : 27 960 000 ; Cameroun : 4 620 000 ; Tchad : 1 100 000 ; El Salvador : 4 400 000 ; Nicaragua : 3 310 000 ; Ouganda : 4 980 000 D.T.S.*

QUATRE CREDITS « STAND-BY ». — *Le F.M.I. a accordé le 16 octobre à Panama un crédit « stand-by » lui permettant d'acheter au cours des douze prochains mois l'équivalent en monnaies étrangères de 9 millions de D.T.S. Trois autres crédits « stand-by » ont d'autre part été annoncés dans le courant du mois de novembre : 32,5 millions de D.T.S. à Israël (8 novembre) ; 3,25 millions de D.T.S. aux îles Fidji (8 novembre) et 75 millions de D.T.S. au Pakistan (le 11 novembre).*

TIRAGE DE LA TANZANIE. — *En accord avec le Fonds monétaire, la Tanzanie a effectué, le 31 octobre, un tirage équivalant à 10,5 millions de D.T.S. en monnaies étrangères (soit 4 millions de schillings autrichiens, 3 millions de roupies indonésiennes et 6,5 millions de dollars des Etats-Unis).*

Groupe de la banque mondiale

Cinq prêts

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) a annoncé le 30 octobre l'octroi au Mexique d'un prêt de 50 millions de dollars (pour vingt-cinq ans et à 8 % l'an) pour la réalisation d'un projet de développement rural dans le bassin de Papaloapan.

Quatre autres prêts ont été accordés au cours des dernières semaines :

— 21 millions de dollars, le 7 novembre, à la République Dominicaine pour le financement d'un projet de développement du tourisme ;

— 30 millions de dollars (pour quinze ans et à 8 %) à la Société de développement privé des Philippines ;

— 23,5 millions de dollars, le 14 novembre, au Brésil pour le développement de l'enseignement dans huit Etats du Nord et du Nord-Est ;

— 50 millions de dollars, le 14 novembre, à l'Indonésie, qui permettront à la Bank Pembangunan Indonesia, société financière de développement, d'augmenter ses ressources.

OPERATION CONJOINTE DE LA BANQUE ET DE L'IDA. — *La Banque mondiale et sa filiale, l'Association internationale de développement (IDA), ont, le 31 octobre, consenti un prêt conjoint d'un montant de 8 500 000 dollars à El Salvador pour la réalisation d'un programme de construction.*

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *Un crédit d'un montant de 3 millions de dollars a été attribué par l'Association internationale de développement le 14 novembre à la Mauritanie, pour l'aider à financer un projet routier.*

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE. — *La Société financière internationale (S.F.I.), filiale de la Banque mondiale, a apporté un appui financier au Liban, le 13 novembre, sous la forme d'un investissement de 1 330 000 dollars souscrit dans la Banque du Proche-Orient, nouvel organisme chargé d'accorder des crédits à long terme à des acheteurs de biens immobiliers disposant de revenus moyens.*

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

GATT

Un conseil pour rien ?

LE conseil de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) n'a pas réussi à prendre de décision le 9 novembre sur deux questions relativement importantes qui étaient soulevées. La première, défendue par l'Australie, recommandait la création d'un comité consultatif à l'intérieur du GATT pour le commerce international de la viande. Cet organe aurait été chargé d'examiner les problèmes à long terme que posent aux exportateurs comme aux importateurs la production et les échanges portant sur la viande. Aucune décision n'a été prise, mais la proposition australienne a reçu l'appui d'une dizaine de pays.

La deuxième concerne les négociations entre la C.E.E. et le Canada, au titre de l'article 24-6 du GATT et portant sur les compensations à accorder au Canada par la C.E.E. à la suite de l'élargissement de la Communauté européenne.

LE RAPPORT ANNUEL SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL. — *Dans son rapport sur le commerce international en 1973-1974, le secrétariat du GATT estime qu'en 1973, pour la première fois depuis la guerre, la valeur des échanges de produits de base a augmenté dans des proportions plus fortes que celles des échanges de produits manufacturés, déclare notamment le secrétariat du GATT dans son rapport sur le commerce international en 1973-1974. Cette situation exceptionnelle s'explique entièrement, ajoute le rapport, par l'escalade rapide des prix des produits de base au cours de l'année.*

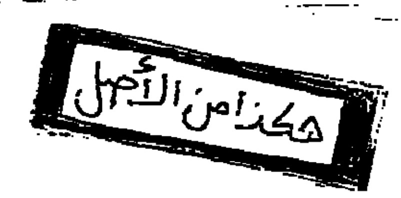
O.C.D.E.

Création de l'Agence internationale de l'énergie

REUNI à Paris le 15 novembre, le conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) a décidé la création d'une Agence internationale de l'énergie dans le cadre de l'Organisation. L'objectif de l'Agence est la mise en œuvre du

A NOS LECTEURS

En raison des grèves postales, nous n'avons reçu que des informations incomplètes sur l'activité des organisations internationales au mois de novembre. Nous compléterons certaines rubriques dans le prochain numéro.



programme de coopération défini par le groupe de coordination (« groupe des douze ») créé après la conférence de Washington sur l'énergie en février 1974. Seize pays participeront aux travaux de l'Agence : Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Turquie. La Finlande, la France et la Grèce se sont abstenues. L'Agence est composée d'un comité de direction, d'un comité de gestion et de quatre groupes permanents. Les décisions sont prises à la majorité de 60 % des voix ; sur un total de 148 voix, les Etats-Unis disposent de 51 voix, le Japon de 18, l'Allemagne de 11, l'Italie et la Grande-Bretagne de 9 chacune, le Canada de 8...

Le 18 novembre, le comité directeur de l'Agence a tenu sa première réunion et a élu M. Davignon (Belgique) au poste de président. Les représentants de seize pays ont procédé à la signature de l'accord relatif à un programme international de l'énergie, qui prévoit un plan d'urgence en cas de difficultés d'approvisionnement en pétrole à partir d'un système harmonisé d'économies et de répartition des stocks dont disposent les pays participants, et qui crée l'Agence.

ENVIRONNEMENT. — *Le comité de l'environnement de l'O.C.D.E. s'est réuni au niveau des ministres à Paris, les 13 et 14 novembre, pour discuter des* « politiques d'environnement dans la perspective des années 1980, des responsabilités des sociétés industrialisées et du rôle de l'O.C.D.E. ».

AIDE AU DEVELOPPEMENT. — *Le comité d'aide au développement de l'O.C.D.E. s'est réuni les 22 et 23 octobre à Paris pour examiner les répercussions des événements économiques mondiaux (hausse des prix des matières premières et persistance de l'inflation) sur la coopération avec les pays en voie de développement les moins avancés. Le gouvernement portugais a annoncé sa décision de se retirer du comité dont il était membre jusqu'ici en qualité de pays donneur. Il considère en effet que le Portugal réunit les conditions nécessaires pour bénéficier du soutien économique de la communauté internationale, sans renoncer toutefois à ses obligations d'aider les territoires sous administration portugaise.*

RECENTE PUBLICATION

• *Ententes à l'exportation* : Les effets des ententes à l'exportation sur les échanges internationaux et la situation des pays en voie de développement (101 pages)

Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre

Réduction de 10 % des exportations

LA conférence des ministres du Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre (CIPEC) s'est réunie en session extraordinaire à Paris les 18 et 19 novembre sous la présidence de M. Kashita, ministre des mines et de l'industrie de Zambie.

Compte tenu de la situation actuelle du marché du cuivre dans le contexte de la conjoncture économique mondiale, les ministres se sont mis d'accord pour adopter des mesures tendant à stabiliser le marché du cuivre. A cet effet, ils ont décidé de mettre en vigueur, à dater du 1er décembre 1974, un système de contingentement de leurs exportations de cuivre. Dans la première phase, les quotas impliqueront une réduction de 10 % par rapport au niveau des livraisons des six derniers mois. Ce pourcentage sera revu par la suite et, si nécessaire, augmenté en fonction des conditions du marché.

Le comité spécial établi à la conférence des ministres de Lusaka sera responsable de l'exécution de cette décision.

• ORGANISATION MONDIALE DES PRODUCTEURS DE CAFE. — *L'Organisation mondiale des producteurs de café a annoncé, le 13 novembre, que la dernière récolte ne sera commercialisée qu'à 80 %, afin d'assurer aux pays producteurs une vente au « juste prix ».*

• ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE LIBRE-COMMERCE. — *La dernière phase des négociations collectives prévues par le traité de Montevideo a eu lieu du 4 au 10 novembre dans la capitale uruguayenne.*

• MARCHE COMMUN CENTRAMERICAIN. — *Le haut comité pour le perfectionnement et la restructuration du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) a tenu sa neuvième session ordinaire à Antigua (Guatemala), du 28 au 30 octobre. Il a entrepris l'examen d'un projet de traité-cadre de communauté économique et sociale centraméricaine.*

• GROUPE ANDIN. — *La Commission du groupe andin, qui a tenu sa seizième session ordinaire à Lima, du 11 au 16 novembre, a de nouveau débattu du problème créé par l'attitude du gouvernement chilien à l'égard du régime commun applicable aux capitaux étrangers, régime en vigueur depuis trois ans.*

CECA

La préparation de la politique charbonnière commune

LA perspective du « sommet » européen a quelque peu perturbé en novembre la préparation de la politique charbonnière commune qui doit être débattue au conseil des ministres du 17 décembre.

Mais le temps presse puisque l'évolution en cours va exactement en sens contraire de celui que recommande la Commission de Bruxelles dans ses propositions aux Neuf. Alors qu'il faudrait, selon l'exécutif bruxellois, stabiliser la production de houille, celle-ci continue globalement à baisser : encore — 4 % en septembre en Grande-Bretagne (pays qui assure, à lui seul, la moitié de l'extraction des Neuf), contre + 3 % dans les autres pays ; soit, au total, un léger recul. Plus grave : les projets d'investissements charbonniers dans la Communauté sont insuffisants pour enrayer la baisse des capacités d'extraction. Selon les derniers chiffres connus, la capacité des six membres fondateurs de la CECA tomberait de 155 millions de tonnes par an en 1973 à 124 millions de tonnes (— 20 %) en 1977. La légère extension des capacités prévue par la Grande-Bretagne (+ 10 millions de tonnes, soit 8 %) ne compenserait même pas la moitié de ce recul.

Il est donc grand temps de réagir. C'est ce que propose Bruxelles. Les suggestions de plus en plus détaillées qu'a présentées la Commission européenne apportent les précisions suivantes aux informations que nous avons publiées dans notre dernier numéro.

● *La forme de ces propositions* est quadruple : un document d'orientation générale pour 1985, visant à concentrer la production charbonnière des Neuf sur les gisements les plus rentables et à réduire la dépendance énergétique de la Communauté ; un projet de résolution du conseil des ministres, qui constituerait un engagement politique sur les principales mesures préconisées dans l'orientation à moyen terme ; une communication aux entreprises relative à la politique des prix à suivre par les charbonnages ; et une communication au conseil recommandant une concertation des Neuf sur leur politique d'importation de charbon des pays tiers.

● *En ce qui concerne l'offre de charbon*, la Commission recommande l'accroissement des investissements destinés à maintenir la capacité de production aux environs de 250 millions de tonnes par an, spécialement dans les bassins où il est possible de développer les capacités existantes de production ou de créer des capacités nouvelles. Le doublement des investissements actuels, pour les porter au niveau de 500 millions d'unités de compte par an, est recommandé. Bruxelles suggère aussi le renforcement de la capacité financière des charbonnages par un retour à la liberté de formation des prix, le recours à des prêts extérieurs, et l'octroi d'aides par les gouvernements.

La Commission propose encore le renforcement de la recherche technique et la mise en œuvre d'une politique d'importation visant à assurer à tous les consommateurs le libre accès au marché mondial et à parvenir avec les pays exportateurs à des conditions d'échange satisfaisantes pour tous. Un système de contrôle des importations de la Communauté, portées de 30 à 50 millions de tonnes par an, lui paraît souhaitable, ainsi que la participation d'entreprises de la Communauté à des *joint ventures* dans l'industrie charbonnière des pays tiers.

● *S'agissant de la demande de charbon*, Bruxelles propose, outre l'utilisation à plein des centrales électriques, de nouveaux investissements dans le secteur des centrales au charbon, la signature d'accords à long terme entre l'industrie charbonnière et les producteurs d'électricité, le maintien des subventions au charbon à coke utilisé dans l'industrie sidérurgique de la Communauté, la compensation des fluctuations à court terme du marché par la constitution de stocks anticycliques de charbon (avec aide publique au stockage), enfin la constitution de stocks obligatoires permettant de faire face aux interruptions de l'approvisionnement.

TASSEMENT DE LA PRODUCTION D'ACIER. — *Longtemps réfractaire au retournement de la conjoncture, la sidérurgie européenne paraît, cette fois, touchée. En septembre, les aciéries des six fondateurs de la CECA ont enregistré seulement 6,5 millions de tonnes de commandes de produits laminés, contre 6,58 le mois précédent (1,2 % de recul) et 7,45 millions un an plus tôt (moins 12,8 %). On s'attendait que le mouvement s'amplifie en octobre et novembre, du fait de l'extension de la récession.*

UN EMPRUNT DE 100 MILLIONS DE DOLLARS *a été lancé aux Etats-Unis par la CECA, au taux de 8,75 %, remboursable en décembre 1979.*

AIDE A LA CONVERSION — *La Commission européenne a demandé l'accord du conseil des ministres pour l'octroi de trois crédits de conversion industrielle en faveur de la société Bauknecht, qui créera huit cents emplois à Saint-Avold (Moselle) dans une usine de réfrigérateurs (quatre cent quatre-vingts seront réservés aux anciens mineurs de Lorraine) ; pour la firme Getriebe, qui va installer à Sarrebruck une usine de fabrication de systèmes de transmission automatiques et manuels pour automobiles, comportant la création de mille deux cents emplois (dont trois cents sont réservés, en priorité, à d'anciens mineurs de la Sarre) ; pour la société Manchester Steel, filiale du principal groupe sidérurgique norvégien, qui va fonder une usine de ronds à béton et de billettes.*

LES STOCKS DE HOUILLE *à la mine sont tombés à 10 millions de tonnes (contre 24 millions au début de l'année) dans la Communauté.*

LE BUDGET DE LA CECA *pour 1975 est établi sur la base de 111,4 millions d'unités de compte de recettes (contre 96,3 millions en 1974), correspondant au maintien du prélèvement CECA à son taux actuel : 0,29 % du chiffre d'affaires de la sidérurgie et des charbonnages. Les moyens financiers supplémentaires ainsi obtenus seront affectés en priorité à la réadaptation des travailleurs des industries de la CECA, à la reconversion industrielle et à la recherche, notamment charbonnière.*

Association européenne de libre-échange

Au conseil ministériel : renforcer la coopération

LE conseil de l'A.E.L.E. (Association européenne de libre-échange) s'est réuni au niveau ministériel les 31 octobre et 1er novembre à Helsinki, sous la présidence de M. J. Laine, ministre finlandais des affaires étrangères.

Afin d'éliminer les barrières techniques aux échanges, les ministres ont notamment approuvé la nécessité de renforcer les accords actuellement existants et d'élargir le nombre des partenaires commerciaux de l'A.E.L.E. Par ailleurs, ils ont noté que la suppression progressive des barrières commerciales entre l'A.E.L.E. et la C.E.E. dans le cadre des accords de libre-échange s'effectuait selon le calendrier prévu, et déclaré qu'un travail utile avait été réalisé dans les différents comités communs pour permettre l'application des accords conclus et leur amélioration technique.

Devant la situation économique actuelle, les ministres réaffirment, dans leur communiqué, leur détermination de renforcer l'action coopérative dans le cadre de l'A.E.L.E. et des instances internationales pour remédier aux difficultés présentes, améliorer le système des paiements et maintenir le système de libre-échange.

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Accord sur la production de sucre dans la C.E.E....

LES ministres de l'agriculture des Neuf se sont mis d'accord le 22 octobre sur un compromis global concernant la future politique sucrière de la Communauté européenne et le financement des importations à prévoir pour combler le déficit de la campagne actuelle. L'accord porte sur la répartition des quotas de production par Etat membre et sur la subvention par le budget de la C.E.E. d'une première tranche d'importation de 200 000 tonnes de sucre à acheter sur le marché mondial.

L'accord prévoit également que les « quotas B », c'est-à-dire ceux pour lesquels les prix ne sont que partiellement garantis, pourront atteindre 45 % des premiers. Au total, la production communautaire devrait donc correspondre à peu près à la consommation.

Enfin, la France a obtenu que la production dépassant ces deux quotas ne soit pas limitée en cas d'excédents ou d'accords internationaux auxquels la C.E.E. participerait. La Commission avait proposé que la Communauté s'engage à ne pas déverser d'excédents sur le marché mondial.

D'autre part, pour couvrir le déficit laissé par la mauvaise récolte de cette année et qui s'élève à 900 000 tonnes, les Neuf se seraient mis d'accord sur une formule d'attente. La C.E.E. subventionnera pour 200 000 tonnes seulement la différence entre le prix mondial (430 livres la tonne actuellement) et le prix européen (environ 120 livres). Cette subvention sera à la charge du budget du Fonds agricole européen pour 1975.

Pour les quantités restant à fournir, le Conseil décidera des étapes futures à la lumière de l'expérience et de l'efficacité de cette mesure.

...et sur les importations

Réuni du 18 au 20 novembre à Bruxelles, le conseil des ministres de l'agriculture s'est séparé après avoir conclu un accord sur la politique d'importation sucrière de la Communauté, qui reste subordonné à l'approbation définitive des gouvernements britannique et néerlandais.

Le 12 novembre, les ministres des affaires étrangères s'étaient « déchargés » sur leurs collègues de l'agriculture du soin de préciser le régime à prévoir pour le sucre en provenance des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique candidats à l'association au Marché commun (A.C.P.). Les Neuf s'étaient alors déjà engagés à importer 1,4 million de tonnes par an en provenance de ces pays, dont la plupart, en tant que membres du Commonwealth, disposaient déjà jusqu'à la fin de cette année d'un tel débouché garanti sur le marché britannique.

Il fallait encore fixer la durée de ce nouvel engagement et le prix que la C.E.E. offrira aux pays A.C.P.

Les Neuf sont convenus d'offrir un accord de durée illimitée, dont les conditions de prix seront fixées au minimum pour cinq ans et révisables entre la cinquième et la septième année.

Pour les prix, la Commission de Bruxelles a été chargée de négocier un niveau d'inscrivant « dans les limites » des prix européens. Ceux-ci sont actuellement de l'ordre de 120 livres la tonne mais ils seront augmentés dès la prochaine campagne en 1975, de telle sorte que l'offre communautaire pourrait être assez proche des 140 livres minimum exigées par les A.C.P. pour un accord à long terme.

Cependant, les Britanniques, qui comptent sur l'approvisionnement dans le Commonwealth pour continuer à faire tourner leurs raffineries, seront libres la première année de payer des prix plus proches de ceux du marché mondial (lequel dépasse actuellement 600 livres).

Enfin, les Neuf exigeront des pays du Commonwealth qu'ils s'engagent à livrer les quotas qui leur sont accordés. En cas de défaut de livraison, les quotas seront réduits les années suivantes.

Pour rétablir l'équilibre entre ces garanties offertes au Commonwealth et les promesses faites aux producteurs de la C.E.E., le conseil a consolidé les objectifs de production qu'il avait fixés le 21 octobre et qui tendaient déjà à rendre la Communauté autosuffisante.

Cette affaire a occupé la majeure partie de cette longue session du conseil, qui a d'autre part abouti à des décisions dans les domaines suivants :

— Le Royaume-Uni a été autorisé à pratiquer des aides directes aux producteurs, combinées avec le rachat des excédents pour améliorer son marché de la viande bovine ;

— La France pourra distribuer des primes de distillation des excédents de vin dans certains départements ;

— La Nouvelle-Zélande pourra bénéficier de meilleures conditions d'accès pour le beurre et le fromage qu'elle livre au Royaume-Uni ;

— L'exportation de produits alimentaires contenant du sucre (confitures, biscuits) sera frappée de taxes pour éviter que le sucre européen, moins cher que celui du marché mondial, ne quitte abusivement la C.E.E. sous forme de produits transformés.

LE LANCEMENT D'EMPRUNTS COMMUNAUTAIRES. — *Les ministres des finances de la Communauté européenne se sont mis d'accord, le 21 octobre à Luxembourg, pour lancer, en 1975, un emprunt d'un maximum de 3 milliards de dollars destinés à recycler une partie des pétrodollars (provenant des recettes pétrolières des pays arabes) pour venir en aide aux pays membres souffrant de déficits des balances des paiements, en premier lieu l'Italie.*

LA PREPARATION DU « SOMMET ». — *Les ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis les 11 et 18 novembre pour préparer l'ordre du jour d'un prochain « sommet » européen, se sont entendus sur les dates des 9, 10 et 12 décembre proposées par la France, qui recevra les chefs d'Etat à Paris. Parmi les questions à l'ordre du jour, la plus importante aura trait à la politique énergétique des Neuf. Une ligne directrice devra être adoptée à l'occasion de cette rencontre.*

MAIGRE ACCORD DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT. — *Les neuf pays du Marché commun sont d'accord pour infliger des redevances de dissuasion aux industries polluantes suivant un principe communautaire. Mais chaque Etat membre gardera sa liberté d'appréciation quant aux seuils de déclenchement de ces pénalisations et à leur ampleur. Ils refusent d'autre part d'aborder au niveau communautaire le problème de la responsabilité civile des pollueurs, c'est-à-dire celui du dédommagement des victimes de pollutions.*

Les ministres de l'environnement des Neuf sont parvenus à ce maigre résultat lors de leur réunion le 7 novembre à Bruxelles. Après de longues heures de discussion, ils ont adopté une recommandation qui fixe les modalités d'un principe arrêté il y a un an déjà, celui du « pollueur payeur ».

NOUVELLE DEVALUATION DE LA « LIRE VERTE ». — *Les ministres de l'agriculture ont accepté, le 22 octobre à Luxembourg, une nouvelle dévaluation de 4 % de la « lire verte ». Cette décision permettra à l'Italie de relever de 4 % ses prix agricoles intérieurs pour tenir compte de la nouvelle dépréciation de sa monnaie. Elle évitera de devoir réintroduire des montants compensatoires dans les échanges avec ce pays.*

La décision des Neuf est entrée en vigueur le 28 octobre. A partir de cette date, l'unité de compte européenne, dans laquelle sont exprimés les prix agricoles européens, vaut 833 lires au lieu de 801. C'est la cinquième fois en un an que la « lire verte » est ainsi dévaluée. Depuis le 1er novembre 1973, cette dévaluation atteint 29 % au total.

• PARLEMENT EUROPEEN. — *Le Parlement européen a émis le 14 novembre, en première lecture, un vote sur le projet de budget des communautés européennes pour 1975 présenté par le conseil des ministres.*

L'assemblée des Neuf a demandé une augmentation de ce projet de budget s'élevant à environ 750 millions d'unités de compte (une U.C. = 1,20 dollar), rétablissant ainsi une large part des crédits demandés initialement par la Commission des Communautés européennes.

Dans une résolution qu'il a adoptée, le Parlement exprime sa déception au sujet du budget dont il considère qu'il manque « gravement de dynamisme » et qu'il se caractérise par « l'absence de toute décision politique » du conseil dans des domaines tels que les politiques régionale, sociale, de recherche, de l'énergie et de la jeunesse.

Le Parlement européen a aussi examiné un rapport de M. Friedrich Burgbacher (C.D.U.-R.F.A.) sur la production de gaz à partir du charbon. Il a voté une résolution invitant la Commission des Communautés européennes à mettre au point un programme de gazéification du charbon.

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES, TECHNIQUES ET SOCIALES

Organisation des États américains

Les ministres des affaires étrangères refusent de lever les sanctions contre Cuba

LES ministres des affaires étrangères des vingt-trois pays membres de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) ont consacré leur quinzième réunion consultative, tenue à Lima du 8 au 12 novembre, à l'étude d'une proposition visant à lever les sanctions prises contre Cuba le 21 juillet 1964.

Le projet de résolution présenté par le Costa-Rica, la Colombie et le Venezuela n'a pas recueilli la majorité des deux tiers que l'on croyait acquise avant l'ouverture de la réunion. Des vingt et un pays membres (sur vingt-trois) ayant le droit de vote (la Jamaïque et la Barbade, n'étant pas signataires du traité interaméricain d'assistance réciproque, ne peuvent exercer ce droit), douze seulement ont émis un vote favorable : Costa-Rica, Colombie, Venezuela (auteurs du projet de résolution), Mexique (qui n'a pas rompu ses relations diplomatiques avec La Havane), Pérou (qui les a rétablies en 1972), Argentine, Panama, Trinité-et-Tobago (qui ont suivi l'exemple du Pérou), Equateur, Honduras, El Salvador et République Dominicaine. Six pays se sont abstenus : Etats-Unis, Bolivie, Brésil, Guatemala, Nicaragua et Haïti. Trois pays, enfin, ont voté contre : Paraguay, Uruguay et Chili.

REFORME DU SYSTEME INTERAMERICAIN. — *La Commission spéciale chargée de la réforme du système interaméricain s'est réunie une nouvelle fois à Washington pour examiner, sur la base d'un projet de convention préparé par le gouvernement péruvien, l'un des points essentiels inscrits en tête de ses travaux : les moyens du développement économique du sous-continent.*

Ligue des Etats arabes

Le huitième « sommet » et l'O.L.P.

LA huitième conférence des chefs d'Etat des pays membres de la Ligue arabe s'est tenue à Rabat du 26 au 29 octobre. Une délégation de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) assistait aux débats. A l'issue des travaux, les chefs d'Etat ont adopté à l'unanimité une déclaration en cinq points qui affirme le droit du peuple palestinien à « *établir un pouvoir national indépendant sous la direction de l'O.L.P., en sa qualité de seul et légitime représentant du peuple palestinien*, *sur tout territoire libéré* ». Les pays arabes s'engagent à apporter leur appui à l'établissement de ce pouvoir, à soutenir l'O.L.P. dans « *l'exercice de ses responsabilités nationales et internationales* », à préserver l'unité palestinienne et à s'abstenir de toute ingérence dans les affaires palestiniennes. D'autre part, la Jordanie, la Syrie, l'Egypte et l'O.L.P. sont invitées à « *établir leurs relations à la lumière de ces décisions et pour leur application* ».

Les chefs d'Etat arabes se sont également préoccupés de l'accroissement de l'aide financière aux pays directement engagés dans le conflit (Egypte, Syrie, Jordanie) ainsi qu'à l'O.L.P., de la coopération arabo-africaine (et notamment des investissements des pays producteurs de pétrole dans les pays africains) et du dialogue euro-arabe. Ils ont aussi adopté des résolutions sur l'indépendance de Djibouti et le Sahara espagnol. L'ordre du jour de ce huitième « sommet » avait été fixé lors d'une conférence préparatoire des ministres des affaires étrangères, du 22 au 25 octobre à Rabat.

Conseil de l'Europe

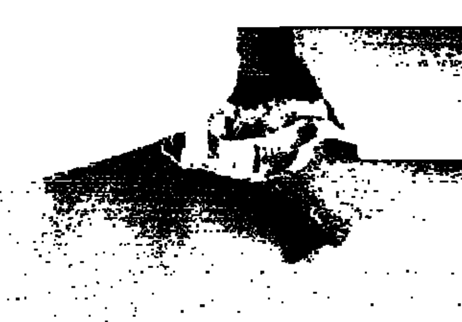
Le comité des ministres et la réadmission de la Grèce

LE comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté le 22 octobre à Strasbourg une résolution prenant acte de la décision du gouvernement grec d'organiser « *des élections libres au suffrage universel* ». Le texte de la résolution fait référence à la décision de l'Assemblée parlementaire de ne pas se prononcer sur le problème de la réadmission de la Grèce au sein du Conseil de l'Europe avant que des élections législatives aient eu lieu.

PROTECTION DES EAUX DOUCES. — *Cent trente parlementaires, experts et représentants d'organisations internationales ont participé du 23 au 25 octobre au colloque européen sur les eaux douces, organisé à Strasbourg par le Conseil de l'Europe.*

TRAVAILLEURS MIGRANTS. — *Une conférence intergouvernementale sur l'éducation des travailleurs migrants et de leurs familles s'est réunie à Strasbourg du 6 au 8 novembre. Y étaient représentés les ministres de l'emploi, des affaires sociales et de l'éducation des pays membres.*

• ASSOCIATION DU TRANSPORT AERIEN INTERNATIONAL. — *Réunie à Genève depuis le 6 novembre, la conférence extraordinaire de l'Association du transport aérien international (IATA), qui rassemblait les compagnies aériennes desservant l'Atlantique nord, s'est séparée le 27 novembre sans être parvenue à un accord sur la nouvelle structure tarifaire applicable à dater du 1er février prochain. Les négociations devraient reprendre au début de l'an prochain en vue d'arriver à un vote unanime, ainsi que l'exigent les statuts de l'IATA.*



SAHARA OCCIDENTAL

Pour une authentique indépendance

Par JUAN GOYTISOLO *

AU cours des dernières semaines, après la divulgation du projet de statut élaboré par le gouvernement de Madrid **« pour mener à terme le processus d'évolution du Sahara occidental vers l'autodétermination »** au moyen d'un référendum en 1975, conformément aux résolutions de 1969 et 1972 prises par l'ONU, nous assistons à une campagne d'intoxication dont le propos, sinon le langage, s'inscrit dans la vieille tradition du sempiternel colonialisme espagnol.

Notre politique coloniale a été et continue d'être un cauchemar pour les deux peuples, une infection morale qui n'apporta aucun bienfait ni aux « protecteurs » ni aux « protégés ». Le Maroc fut le tremplin du soulèvement de juillet 1936 dont nous souffrons encore les conséquences, et en ce qui concerne les bénéfices obtenus par les destinataires du soi-disant **« labeur civilisateur »**, nous nous en remettrons aux conclusions de M. Miguel Martin dans son analyse récente et bien documentée du « Colonialisme espagnol au Maroc » (1) : **« Quand le colonialisme espagnol fut expulsé en 1956, le pourcentage d'analphabètes était plus élevé qu'en 1912 : plus de 95 % de la population musulmane. Le dernier budget pour l'enseignement, en 1955, ne dépassait pas 21 118 pesetas** (environ 1 700 F). **Et il y avait seulement vingt et un Marocains qui préparaient le baccalauréat, tous fils de seigneurs féodaux collaborateurs des oppresseurs de leur peuple. »**

AUJOURD'HUI, nos colonialistes impénitents nous confient leur souci du bien-être des natifs du Sahara occidental, grâce auquel ceux-ci jouissent **« de tous les moyens d'hygiène, d'enseignement, de commerce, d'emploi et de loisirs désirables »**.

L'été dernier, la télévision espagnole a diffusé plusieurs reportages sur cette province, dans le but très clair de préparer l'opinion publique à un référendum qui, soigneusement disposé, doit déboucher sur la création d'un Etat saharien « indépendant », étroitement associé à Madrid. Le journal marocain « Al Alam » résumait certaines images de ce document dans les termes suivants :

« Un groupe de fellahs voilés sont alignés. Ils secouent la terre à l'aide de pioches. Des croix énormes s'agitent sur leurs poitrines à chaque geste brutal qu'ils font. Un autre groupe se dirige vers un monastère. L'un d'eux frappe à la porte, qui s'ouvre pour laisser paraître une grande croix fixée au mur. Les hommes voilés se mettent alors à l'acclamer avec zèle. Une autre scène. Une personne traverse le désert sur le dos d'un chameau. Elle est voilée. Elle descend, elle étale sa gandoura, prend un livre et commence à être absorbée par la prière tout en lançant un regard pensif vers le ciel. Elle a une croix sur la poitrine. Un autre aborigène passe près d'elle et s'arrête (...). Ces nombreuses scènes témoignent clairement de la politique prosélytique suivie par l'Espagne dans notre pays. »

Admirable exemple de continuité ! Depuis la violation par les rois catholiques des accords de capitulation avec le dernier roi de Grenade, lorsqu'ils imposèrent aux Maures, dix années après leur signature, l'alternative de l'émigration ou du baptême, le catholicisme espagnol a porté jusqu'aux limites de l'absurde son intolérance et son prosélytisme. Quand au milieu du dix-neuvième siècle, l'Espagne renoue avec la politique d'expansion africaine, l'une des premières mesures de l'armée de O'Donnell sera de transformer la mosquée principale de Tétouan en église catholique, baptisée pour l'occasion Notre-Dame-des-Victoires.

En 1974, nos colonialistes poursuivent le même « apostolat » dans le Sahara occidental avec le propos de diviser la population du territoire et de créer un fait différentiel qui justifie devant le monde l'entité particulière du futur Etat, suivant, peut-être sans le savoir, le malheureux exemple de la République de 1931-1936, quand elle favorisa l'immigration juive dans la zone nord du protectorat pour contrebalancer l'élan du nationalisme marocain et quand elle interdit l'usage de l'arabe dans le Rif et du riffin dans la Djebala selon les préceptes de Lyautey. Ce dont il s'agit, comme disait innocemment un éditorial de notre presse, c'est de montrer que **« l'avenir du Sahara occidental devra être décidé par les Espagnols et les Sahariens. Les Espagnols et les Sahariens demandent seulement que personne n'intervienne et ne gêne leur tâche difficile. »**

TACHE difficile, il est vrai, étant donné que les bénéficiaires eux-mêmes ne semblent pas très désireux d'accéder à cet avenir prometteur. Un bref coup d'œil sur l'histoire des territoires occupés actuellement par l'Espagne nous montre qu'elle s'est heurtée, dès le début de son implantation effective, à une résistance farouche de leurs habitants. Dans les dernières cinq années — parallèlement à la création et au développement d'un parti favorable à l'union avec le Maroc, — l'administration coloniale a essayé d'étouffer toute expression de sympathie envers l'irrédentisme marocain : le 16 juin 1970, douze Sahariens moururent dans un affrontement avec l'armée ; le 7 juin 1972, huit natifs et dix soldats espagnols perdirent la vie au cours d'un grave incident survenu à El-Aiou.

Depuis lors, la répression s'accentue et des centaines de militants nationalistes ont été obligés de se réfugier au Maroc, en Mauritanie et en Algérie. Conscients du résultat d'une authentique autodétermination offerte à tous les Sahariens occidentaux par un référendum libre et garanti par la communauté internationale, les autorités de Madrid, en même temps qu'elles patronnent un mouvement d' « indépendance » composé d'hommes de paille, préparent un recensement discriminatoire duquel se trouve exclu plus d'un tiers de la population — réfugiée aujourd'hui à Tarfaya, Goulimine ou Nouabibou. En d'autres termes, ils se disposent à créer un Etat néo-colonial au service direct de leurs intérêts : c'est-à-dire de la Compagnie des phosphates de Bou-Craa.

CAR cette fois-ci — à la différence de l'ancien protectorat de la zone Nord, — de puissants facteurs économiques sont en cause et personne ne doit s'y tromper : les gisements de phosphate de Seguiet-El-Hamra contiennent des réserves chiffrées à plus de 1 700 millions de tonnes. Créée en 1962 avec des capitaux espagnols et américains, la Compagnie d'exploitation envisage une croissance de sa production actuelle de 2 millions de tonnes à 10 millions de tonnes en 1980. A ce rythme, le Sahara occidental deviendrait le deuxième pays exportateur de phosphate du monde, après les Etats-Unis, prenant ainsi la place occupée actuellement par le Maroc. Ces gisements sont exploitables à ciel ouvert, ce qui rend leur position sur le marché international encore plus favorable.

Telle est, ni plus ni moins, la raison fondamentale de la nouvelle politique espagnole d'autodétermination du Sahara et de sa préoccupation tout aussi généreuse qu'inattendue de l'avenir de ses habitants. Mais cette politique ne tient pas compte des réalités du moment, et sa mise en pratique nous brouillerait non seulement avec la totalité des pays arabes et africains, mais nous conduirait aussi à une confrontation directe avec les Etats limitrophes, et en tout premier lieu avec le Maroc. Il est douteux qu'aucun pays du Maghreb admette la création d'un Etat satellite au service d'intérêts économiques extérieurs qui, à la façon d'Israël en Proche-Orient, puisse servir de base à l'intervention impérialiste dans les affaires arabes. Un tel Etat, en raison de sa propre faiblesse et de l'hostilité des pays voisins, serait condamné **ab initio** à dépendre totalement du soutien politico-militaire espagnol et, en dernier ressort, nord-américain.

Les raisons invoquées pour justifier son indépendance vis-à-vis du Maroc sont les mêmes que les colonialistes français invoquèrent sans succès quand, devant l'imminence de leur déroute en Algérie, ils essayèrent de conserver, par Etat interposé, les gisements pétroliers du Sahara. Si les tribus du territoire compris entre Cap-Blanco et Tarfaya ne dépendirent jamais effectivement du sultan du Maroc, l'Algérie sous domination ottomane n'arriva pas non plus à contrôler l'énorme extension de désert qu'elle occupe maintenant, ce qui ne fut d'aucune utilité aux colonialistes de Paris pour spolier le peuple algérien de ses richesses. Un Etat saharien au sud des Aurès aurait été un Etat fantoche au service des intérêts français, comme un Etat saharien occidental serait un Etat fantoche au service des capitalistes espagnols.

DANS l'un et l'autre cas, les deux puissances colonialistes auraient partagé — se réservant, bien entendu, la part du lion — avec quelques dizaines ou centaines de milliers d'indigènes le produit des biens nécessaires au progrès économique de dizaines de millions d'habitants. La nationalisation du pétrole algérien en 1971 démontre que, face à la résolution d'un peuple uni pour défendre ses intérêts légitimes, les manœuvres des colonialistes sont condamnées à l'échec. La revendication de Rabat n'est donc pas une simple **« revendication de palais »** et les partis de l'opposition — depuis l'Istiqlal jusqu'au nouveau mouvement d'Ali Yata en passant par l'U.N.F.P. — ne se trompent pas en s'associant, pour une fois, aux exigences du gouvernement : les gisements de Seguiet-El-Hamra peuvent et doivent contribuer dans l'avenir à l'indispensable modernisation et démocratisation du Maroc.

DANS l'effervescence qui règne actuellement autour du Sahara occidental, les désaccords entre les Etats limitrophes nourrissent, à vrai dire, les espoirs qu'a Madrid de mener à terme ses projets. Bien qu'à la conférence de Rabat de 1973 le Maroc, la Mauritanie et l'Algérie se soient mis d'accord pour enterrer leurs différends et pour opposer un front commun aux tentatives des colonialistes, de tels différends persistent, et même s'aggravent encore, particulièrement entre la Mauritanie et le Maroc. Mais il n'appartient pas à l'Espagne de les résoudre, sinon aux intéressés eux-mêmes. La décision de Madrid de procéder à un référendum au cours de l'année prochaine a été dénoncée en tout cas par les trois gouvernements concernés. L'O.U.A. réclame de son côté une décolonisation réelle et complète du territoire et cette exigence a obtenu l'appui de la Ligue arabe et de la conférence des pays islamiques. Le triste exemple des colonialistes portugais sous les gouvernements de Salazar et Caetano devrait être motif à réflexion pour ceux qui rêvent encore d'aventures africaines. Aujourd'hui, l'empire colonial portugais étant liquidé ou en voie de liquidation, le Sahara occidental et les enclaves espagnoles du Maroc du Nord constituent, avec le territoire somali occupé par la France et les Etats racistes de Pretoria et Salisbury, les derniers bastions du colonialisme politique européen sur le continent africain.

TANDIS que le dossier du gouvernement espagnol sur Gibraltar sommeille une fois de plus dans les chancelleries, l'Espagne — c'est-à-dire l'Espagne démocratique de l'avenir — dispose d'un atout important qui pourrait modifier du jour au lendemain les règles du jeu.

Gibraltar est sans doute un morceau du sol péninsulaire et, comme tel, devra être abandonné tôt ou tard par ses occupants anglais. Mais, pour soutenir efficacement cette revendication, l'Espagne doit donner l'exemple. Si nous voulons qu'on nous rende ce qui nous a été usurpé, nous devons rendre d'abord ce que nous avons usurpé. Si nous voulons que la communauté internationale appuie nos justes demandes, nous devons satisfaire d'abord les justes demandes du Maroc. La restitution de Gibraltar, si chère au régime espagnol, ne pourra être obtenue qu'au moyen de la restitution préalable de Ceuta, Melilla et les îlots riffains. Quant au Sahara occidental, seul un référendum sous garantie internationale, accessible à tous les natifs et surtout sans la présence de l'armée d'occupation espagnole, permettra à ses habitants de dire s'ils désirent ou non l'union avec le Maroc. Le gouvernement espagnol qui le comprendrait et qui achèverait le processus de décolonisation nécessaire disposerait d'un moyen de pression politique et moral à l'égard de Gibraltar et pourrait compter sur le soutien de l'opinion publique de tous les pays.

L'heure est donc venue d'abandonner les élucubrations nostalgiques sur la **« vocation africaine »** de l'Espagne. Entre parenthèses, pourquoi les Marocains n'invoqueraient-ils pas à leur tour la **« vocation hispanique »** du Maroc ? Al-Andalus nous a légué en fin de compte une culture et une civilisation splendides, comme en témoignent la mosquée de Cordoue, la Giralda, l'Alhambra, etc, tandis que notre **« labeur civilisateur »** dans la zone nord du Maroc n'aura laissé derrière lui que casernes et débits de boissons... La morale, la raison, la justice, les réalités politiques de notre temps, les vrais intérêts de l'Espagne — trait d'union s'il en est entre l'Europe et le monde arabe — exigent d'en terminer une fois pour toutes avec un passé colonial injustifiable et d'établir les bases d'une politique d'amitié sincère et de collaboration fructueuse avec les peuples du Maghreb.

* Romancier espagnol. Voir son précédent article paru dans *le Monde diplomatique* de février 1974.

(1) Edit. Ruedo ibérico, Paris, 1974.

Dans ce numéro :

